





# RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

2019

Déclaration consolidée à caractère non financier rédigée aux termes du D. L. 254/2016

# **SOMMAIRE**

LETTRE AUX PARTIES PRENANTES	4
ERG ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE	
Notre histoire: 1938-2019	6
ERG en 2019	8
En première ligne de la lutte contre le changement climatique	10
La gouvernance du développement durable	16
Le dialogue avec nos parties prenantes	19
Note méthodologique	31
Les engagements en matière de développement durable	34
GOUVERNANCE	
La gouvernance d'entreprise du Groupe	41
La gestion des risques d'entreprise	53
La gestion des risques liés aux changements climatiques	58
L'activité de gestion des risques dans les domaines couverts par la DNF	65
Confidentialité : mise en œuvre et formation	66
Le système anticorruption du Groupe ERG	67
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE	
La valeur économique générée et distribuée	76
Indicateurs économiques clés	77
Les installations du Groupe	79
La gestion du parc éoliens	80
Prolonger la durée de vie c'est possible !	85
Remplacement des pales (reblading) : feu vert au projet d'innovation technologique	86
La gestion des centrales hydroélectriques	88
Les nouvelles micro-centrales hydroélectriques	9
La gestion de la centrale électrique thermique	92
L'efficacité énergétique des installations	95
Gestion des marchés environnementaux	96
La chaîne d'approvisionnement du Groupe	98

,			
RESPONSABILITÉ	CLID I E D	11 A A I	
KEZELINZARILLE	ZUR LE P	ועמו אם ני	KIIMMEMEMIAI
KEOI OHOADIEHE	OOK EE I	FULL FLAM	IVOITINE LEITINE

'approche européenne et mondiale de la problématique du changement climatique	104
es émissions de CO <sub>2</sub> évitées : années 2018-2022	114
es certifications environnementales	115
es émissions atmosphériques : un engagement durable et fiable	117
Ine solution innovante pour remédier au bruit des pales	122
Construire dans le respect de l'environnement	123
es économies d'eau pour l'amélioration de l'efficacité	125
a gestion et la minimisation des déchets	127
e projet Plastic free	129
'assis d'Alvisna	170

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Leadership in safety	139
Safework Hydro pour la gestion des permis de travail	144
Le laminage des crues fluviales	145
La surveillance antisismique	146
Human Capital (Capital humain)	152
Human Capital Coverage : qu'est-ce qui a été fait en 2019 ?	159
"We are ERG, ERG is with us": valorisation et inclusion du personnel d'ERG	161
ERG investit dans les relations professionnelles	168
La communication chez ERG	170
Les principales initiatives sur le territoire	176
Fondation Edoardo Garrone	181

DONNÉES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES

# LETTRE AUX PARTIES PRENANTES

Aujourd'hui, le développement durable - durable sur le plan climatique et de l'environnement - constitue un aspect essentiel de l'économie et, à ce titre, l'énergie joue un rôle fondamental. L'électricité en particulier, grâce au développement de sa production à partir de sources d'énergie renouvelables, est désormais le moteur du processus de décarbonisation.

Les incendies qui ont ravagé l'Amazonie en 2019 nous rappellent combien il est urgent d'agir sans délai dans la lutte contre le changement climatique. Nous devons empêcher que la planète ne se réchauffe au point que certains phénomènes climatiques aient des conséquences irréversibles, par exemple la fonte des calottes polaires, ce qui entraînerait une hausse des températures continue et inexorable, même si nous cessions d'émettre des gaz à effet de serre. C'est là le défi de notre époque, l'anthropocène, que nous devons relever tous ensemble. En effet, pour la première fois de l'Histoire, les humains et leurs activités sont les principales causes des changements naturels, structurels et climatiques subis par la planète. Ces évolutions sont en cours, et pour ne pas porter préjudice aux générations futures, nous devons développer un modèle de croissance durable capable de conjuguer bien-être, progrès et équité.

L'énergie et son mode de production sont au cœur de ce défi historique et le développement de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables est l'un des principaux moyens de relever ce défi. ERG se trouve en première ligne, acteur de la transition énergétique en cours : une entreprise engagée et responsable. Non seulement parce qu'ERG a développé son cœur de métier écologique, mais aussi parce qu'il a promu activement une véritable culture du développement durable, dans le respect de l'environnement, de la sécurité et de la dignité humaine.

Notre modèle d'entreprise a toujours été basé sur la notion de responsabilité sociétale, sur la relation de confiance établie au fil du temps avec toutes nos parties prenantes et sur notre capacité à générer de la valeur partagée, en donnant une place centrale aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Voilà la source de notre développement durable, qui fait partie intégrante de nos stratégies commerciale et financière. Notre modèle d'entreprise est en mesure de créer de la valeur et des synergies avec le monde extérieur et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Grâce à notre portefeuille d'actifs de production d'électricité, incluant l'éolien, le solaire, l'hydroélectrique et la cogénération thermoélectrique à haut rendement – un mix de production optimal dans le contexte de la transition énergétique actuelle –, nous avons pu en quelques années réduire de 90 % notre bilan carbone, à savoir la quantité de CO<sub>2</sub> émis pour chaque kWh produit.

Et notre élan n'a pas faibli en 2019 : nous avons poursuivi notre croissance dans la production d'énergies renouvelables (ODD 7) avec 158 MW supplémentaires, dont 107 MW dans l'éolien, en France et en Allemagne, et 51 MW de production solaire en Italie, en plus d'environ 285 MW issus d'éoliennes dont la construction sera lancée sous peu au Royaume-Uni, en France et en Pologne. Tout ceci conformément à notre plan d'affaires : dans la droite ligne du Plan national énergie et climat italien à l'horizon 2030 et selon l'objectif de neutralité carbone en 2050 fixé par l'*European Green Deal* lancé par la nouvelle Commission européenne.

Nous avons lancé la Politique anti-corruption et une nouvelle procédure d'achats durables pour sélectionner nos fournisseurs. Nous demandons également à ceux qui travaillent avec nous de partager nos valeurs, et mettons l'accent sur l'environnement (ODD 6 et 15), les conditions de travail (ODD 8) et le bien-être (ODD 4). Toujours en 2019, l'engagement d'ERG en matière de RSE a obtenu une reconnaissance internationale importante. MSCI ESG Research a relevé notre note, qui est passée à AA. Le Corporate Knights Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index, pour la deuxième année consécutive, nous a comptés parmi les 50 entreprises les plus durables au monde. Et le programme Climate Change, promu par le Carbon Disclosure Project (CDP), a confirmé la note B pour ERG, qui est supérieure à la fois à la moyenne du secteur des Utilities et à la moyenne européenne.

Notre premier green bond (obligation verte), de 500 millions d'euros, a connu une demande plus de six fois supérieure à l'offre et a suscité l'intérêt des investisseurs les plus populaires des principaux pays européens.

La forte croissance d'ERG en Europe a enrichi son identité, en termes de bagages culturels des personnes, de nationalité, d'âge, de sexe, de carrière, de parcours professionnels et de culture du travail. Pour nous, la diversité constitue un élément précieux et un avantage stratégique. Dans cet esprit et dans le but de diffuser une culture inclusive capable de valoriser les spécificités de chacun, nous avons lancé en 2019 le projet *The Power of Diversity*. Il a commencé par une enquête ciblée sur la *diversité* et l'*inclusion*, qui a servi à établir un plan d'action pour les deux prochaines années.

En 2019, notre volonté de partager et de diffuser les enjeux du développement durable nous a amenés à réaliser dans les territoires où nous sommes présents d'importantes activités de soutien aux jeunes, à la culture et à l'innovation dans le secteur de l'énergie, auxquelles ont participé plus de 10 000 élèves. Par des projets pédagogiques tels que *Vai col vento !* et *A tutta acqua*, en particulier, nous cherchons à sensibiliser les élèves et les enseignants au rôle actif que peuvent jouer les jeunes générations pour protéger l'environnement, et développer et diffuser largement une culture du développement durable.

Pour contribuer à un avenir durable, chacun de nous peut également adopter des gestes écologiques au quotidien - ainsi, encourager de modes de vie plus durables fait partie de nos initiatives de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Le projet *Plastic Free*, né grâce à la mentalité écologique de nos collaborateurs et lancé en fin d'année, nous a permis d'économiser 2 500 kg de plastique en seulement quatre mois et d'éviter l'émission de 15 t de CO<sub>3</sub>.

Aujourd'hui, ERG et ses employé-e-s représentent tout cela, et bien plus encore. En effet, malgré les nombreuses vicissitudes du quotidien, nous considérons toujours que les seuls outils permettant d'envisager l'avenir avec espoir sont l'action concrète et une volonté optimiste. Un avenir renouvelable et durable, naturellement.

Bonne lecture!

Edoardo Garrone

Président

Luca Bettonte

Administrateur délégué

In how

# **NOTRE HISTOIRE: 1938-2019**

Début de la production de la raffinerie de Gênes San Quirico.





Le titre ERG est coté en Bourse.



ERG entre dans le secteur des renouvelables avec l'acquisition d'EnerTAD.

1947

1997

2006

1938

Edoardo Garrone fonde la société ERG à Gênes.





1975

Début de la production de la raffinerie ISAB de Priolo.

ERG, au travers d'ISAB Energy, commence à produire de l'électricité par gazéification des

2000

résidus lourds issus du raffinage du pétrole.





2008

ERG vend 49 % de la raffinerie ISAB à LUKOIL.

La centrale à cycle combiné d'ERG Power (480 MW) au gaz naturel entre en fonctionnement.



Naissance de TotalErg, une joint-venture pour la commercialisation de produits pétroliers. ERG vend l'usine ISAB Energy et le réseau de carburant d'ERG Oil Sicilia



d'ERG dans l'éolien : acquisition en Allemagne de 48 MW et en France de 16 MW. Fin 2017 la capacité éolienne

Poursuite de la croissance

installée en Europe est égale à 1814 MW. Avec l'acquisition de 51 MW d'installations, la capacité photovoltaïque totale monte à 141 MW.



Fin 2019, la puissance éolienne installée était de 1 929 MW. Au Royaume-Uni, construction de parcs éoliens d'une puissance

de plus de 180 MW.

2010 2014 2017 2019

2013

ERG devient le premier opérateur éolien en Italie avec une capacité installée de 1 087 MW, et se situe parmi les dix premiers en Europe (1 340 MW au total). Acquisition d'une société pour les activités d'exploitation et d'entretien des parcs éoliens.



ERG cède la raffinerie ISAB et achève la sortie du raffinage.

2015

ERG entre dans le secteur hydroélectrique avec l'acquisition de la centrale hydroélectrique de Terni et d'installations dans les régions d'Ombrie, des Marches et du Latium (527 MW).



ERG acquiert 6 parcs éoliens en France (64 MW) et réalise en Pologne 3 parcs pour un total de 82 MW.

Fin 2015, la capacité éolienne installée est égale à 1 506 MW.

2018

ERG fait son entrée dans le secteur de l'énergie solaire : acquisition de 30 centrales photovoltaïques, d'une puissance de 89 MW.



Sortie définitive du pétrole avec la vente de TotalErg. Fin 2018, la puissance éolienne installée était de 1822 MW.

# **ERG EN 2019**

# **JANVIER**

# **15 JANVIER**

de puissance.

ERG met en activité deux nouveaux parcs éoliens en France pour un total de 31 MW. Les installations éoliennes en Italie dépassent les 300 MW

# **FEVRIER**

#### **4 FEVRIER**

ERG se classe 16ème dans le « Corporate Knights Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index », publié par la société canadienne Corporate Knights. C'est la première entreprise italienne et la seule présente dans le Top 50.

## 12 FEVRIER

Croissance dans le secteur solaire en Italie avec l'acquisition de deux centrales photovoltaïques (51,4 MW) à Montalto di Castro (Latium). ERG atteint 141 MW de puissance installée.

# **MARS**

#### **26 MARS**

ERG approuve l'émission d'une ou plusieurs emprunts obligataires pour un maximum de 500 millions d'euros.

# **AVRIL**

#### 4 AVRIL

ERG émet son premier Green Bond (obligation verte) de 500 millions d'euros. La demande a été six fois supérieure au montant offert

#### 17 AVRIL

L'assemblée générale des actionnaires d'ERG approuve les États financiers au 31 décembre 2018, approuve le paiement d'un dividende de 0,75 euro par action, nomme le nouveau Conseil de surveillance.





# MAI

# JUIN

# **SEPTEMBRE**

# **OCTOBRE**

#### 2 MAI

La croissance se poursuit au Royaume-Uni: acquisition d'un projet de construction d'un parc éolien en Irlande du Nord, dans le comté de Londonderry (Craiggore, 25 MW).

## 6 MAI

Acquisition de six parcs éoliens (52 MW) en France : ERG porte sa capacité installée à 360 MW dans le pays et dépasse les 3 000 MW de capacité installée en Europe.

## **20 JUIN**

Fitch confirme la note de BBB- attribuée à FRG.

# **21 JUIN**

ERG lance un parc éolien de 21,6 MW en Allemagne et porte sa puissance installée dans le pays à 238 MW.

## **27 JUIN**

Acquisition d'un pipeline de 224 MW en Allemagne.

#### 13 SEPTEMBRE

Acquisition de 3 parcs éoliens pour un total de 34 MW en Allemagne. La puissance installée dans le pays atteint 272 MW.

#### 16 OCTOBRE

Les sociétés de notation Gaia Rating et Ethibel récompensent l'approche pour le développement durable d'ERG.

## **18 OCTOBRE**

ACEA Energia et ERG concluent 2 contrats d'achat d'électricité (CAE) pour la vente de 1,5 TWh d'énergie renouvelable au cours des 3 prochaines années.





RESPONSABILITE

**ECONOMINITE** 

DURARI F

FRG FT LE DEVELOPPEMENT

# EN PREMIÈRE LIGNE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

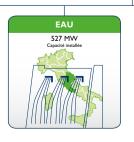
Pour ERG, 2019 a été une nouvelle année de développement et de consolidation de son statut de producteur d'électricité d'origine renouvelable d'envergure européenne. Une croissance qui se poursuit sous le signe du développement durable. ERG est aujourd'hui une entreprise contribuant à la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, capable de réduire de 90 % son bilan carbone (la quantité de CO<sub>2</sub> émise pour chaque kWh produit) grâce à son entrée dans les énergies renouvelables. Grâce à sa production verte (éolien, hydroélectrique et photovoltaïque) elle évite chaque année l'émission de plus de 3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit plus de 800 000 vols aller-retour entre Rome et New York.

Le modèle d'entreprise d'ERG continue aujourd'hui à être validé par le monde de la finance ainsi que les plus grandes sociétés de notation, qui évaluent ses performances dans le domaine du développement durable. Ce n'est donc pas un hasard si notre première obligation verte, d'un montant de 500 millions d'euros, émise en avril 2019 a suscité l'intérêt des investisseurs de premier plan des principaux pays européens,

et une demande plus de six fois supérieure à l'offre. De même, plus récemment, ERG a obtenu la note AA de la part de MSCI ESG Research Ltd., l'une des principales sociétés de recherche sur les performances des entreprises, calculée sur la base de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). De plus, pour la deuxième année consécutive, le Corporate Knights Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index, publié par la société canadienne Corporate Knights, nous a comptés parmi les 50 entreprises les plus durables au monde. De plus, CDP - Climate Change, une initiative promue par Carbon Disclosure Project qui évalue à la fois des données quantitatives et qualitatives et des données sur les stratégies de lutte contre le changement climatique adoptées, a confirmé la note B obtenue par ERG. Notre plan de croissance dans les énergies renouvelables s'est poursuivi en 2019 avec l'apport de 158 MW supplémentaires de puissance installée, dont 107 MW d'électricité éolienne, en France et en Allemagne, et 51 MW d'énergie solaire en Italie. En France, grâce à une série d'opérations importantes, notre puissance











ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

DONNEES

éolienne installée a atteint 359 MW. Fin 2018, nous avons inauguré deux nouveaux parcs (31 MW) dans le Val de Loire et les Hauts-de-France; en mars 2019, nous avons acquis six autres parcs (52 MW) dans le nord de la France, et en juin, nous avons remporté l'enchère pour un parc éolien de 18 MW dans le Pas-de-Calais. En septembre, nous avons inauguré notre nouveau siège parisien.

En Allemagne, le parc éolien Linda (22 MW) est entré en service en juin et nous avons acquis un pipeline de plus de 200 MW. En septembre, nous avons acquis 34 MW d'installations en fonctionnement dans le nord-est du pays. La puissance éolienne installée en Allemagne a ainsi atteint 272 MW. Au Royaume-Uni, avec la contribution de Craiggore, un projet acquis en mai de construction d'un parc éolien de 25 MW en Irlande du Nord (comté de Londonderry), nous avons atteint 188 MW de projets en phase

de construction. En Italie, en février 2019, nous avons acquis des installations offrant 51,4 MW d'énergie solaire, portant notre puissance installée à plus de 141 MW, ce qui nous place parmi les cinq premiers opérateurs photovoltaïques du pays. Aujourd'hui, notre capacité installée totale dépasse les 3 000 MW et se compose de quatre technologies différentes, divisées en non programmables (1 929 MW en éolien et 141 MW en solaire) et programmables (527 MW en hydroélectrique et 480 MW en cogénération thermoélectrique à rendement élevé), qui garantissent développement durable, fiabilité et complémentarité de notre portefeuille de production. Un autre élément caractéristique est la répartition géographique de nos actifs, qui couvrent largement le territoire italien et une présence significative du secteur éolien dans cing autres pays européens.









DURARI F

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

EOLIEN: Nous sommes actifs dans le secteur de la production d'électricité d'origine éolienne avec 1 929 MW de puissance installée totale, ce qui fait de nous le premier opérateur du secteur en Italie avec 1 093 MW et parmi les dix premiers en Europe. Nous sommes présents en France (359 MW), en Allemagne (272 MW), en Pologne (82 MW), en Roumanie (70 MW), en Bulgarie (54 MW) et au Royaume-Uni avec des projets en phase de réalisation. En 2019 également, le plan d'internalisation des activités d'Exploitation et de Maintenance s'est poursuivi, avec des bénéfices en termes de productivité accrue des installations et d'accroissement de l'efficacité des coûts. Aujourd'hui nous gérons directement plus de 1.300 MW, soit environ 67% de notre portefeuille total.

**SOLAIRE**: En 2018 nous avons fait notre entrée dans le solaire avec l'acquisition de trente installations photovoltaïques sur le territoire national, pour un total de 89 MW et, à la suite de l'acquisition supplémentaire effectuée en février 2019, nous avons atteint 141 MW de puissance installée, répartie entre 9 régions italiennes.

**HYDROÉLECTRIQUE**: Au travers de la centrale de Terni, nous produisons de l'énergie d'origine hydroélectrique, grâce à un portefeuille intégré d'actifs composé aujourd'hui de 19 centrales, 7 barrages, 3 réservoirs et une station de pompage, répartis sur l'Ombrie, les Marches et le Latium, avec une puissance totale de 527 MW.

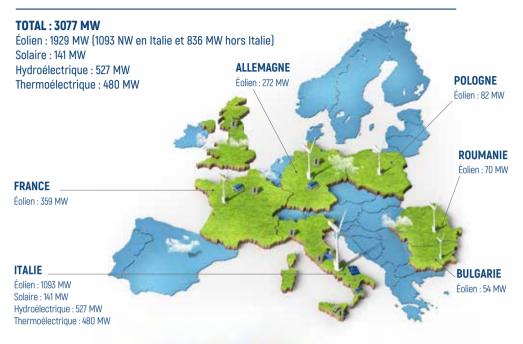
GAZ NATUREL: En Sicile, nous sommes présents avec une centrale thermoélectrique (480 MW) alimentée au gaz naturel, située sur le site industriel de Priolo Gargallo (SR). Il s'agit d'une installation de cogénération à haut rendement (C..H.R.), basée sur une technologie à cycle combiné de dernière génération: une source d'énergie à faible impact environnemental, programmable, flexible et efficace qui, comme l'hydroélectrique, garantit la continuité et la flexibilité de la production d'électricité.

**GESTION DE L'ÉNERGIE**: Au travers de l'Energy Management, harmonisé pour toutes les technologies de production d'énergie électrique que nous sommes utilisons, nous avons vendu une quantité totale d'énergie électrique de plus de 15 TWh, sur lesquels environ 8 TWh sont produits directement par nos installations, optimisant la production selon les besoins du marché de l'électricité.

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

# **OÙ SOMMES-NOUS IMPLANTÉS**





14

# PLAN D'AFFAIRES 2018-2022: RÉCAPITULATIF DES

Tackling mate change Émissions de CO<sub>2</sub> évitées : 15 millions de tonnes

Bilan carbone<sup>(1)</sup>: -14 % d'ici à 2022

Engagement à créer de la valeur avec notre technologie

Renforcement de notre portefeuille intégré de modes de production d'électricité

People nhancin<u>c</u> Nouveau modèle de leadership

Développement des capacités

Implication du Capital humain

stainable thinking ıstainable acting Intégration des certifications HSE sur la base du modèle ONE Company

Développement technologique

**CDP** reporting

Établissement de rapports

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

# **RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 2019**

Plus de 6 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées (3,086 kt sur l'année) Indice carbone -7,4% (0,14 kgC0<sub>3</sub>/kWh fin 2019)

64,04% indice de rendement de la CHR de l'installation 89% des consommations indirectes couvertes par l'énergie « verte »

2 597 MW de puissance installée dans les installations fonctionnant avec des sources renouvelables 91,8% du capital investi



Human Capital Coverage +3% par rapport à 2018

Plus de **46mille heures** de formation, **7,8 jours/homme**, 84% portent sur des thèmes techniques et de gestion, 98% de nos collaborateurs



100% des sociétés italiennes certifiées ISO 14001 et/ou OHSAS 18001-ISO 45001 conformément à leurs propres activités

Projets de **repowering et de reblading** de nos parcs éoliens

**CDP** Climate Change - **Note B** 

**ESG rating & indexes** 

Achats durables et Code de conduite des fournisseurs Plus de 10 500 étudiants élèves participent à nos activités dans les territoires

















DI IRARI F

FRG FT LE DEVELOPPEMENT

# LA GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

#### NOS POLITIQUES

Gérer notre entreprise de manière responsable et durable ne signifie pas seulement créer une valeur partagée dans le respect des lois et réglementations, mais aussi développer des relations constructives avec tous ceux qui sont directement ou indirectement affectés par nos initiatives, nos « parties prenantes ».

Le Code d'éthique, adopté en 2004 et ayant atteint aujourd'hui sa cinquième édition (approuvée par les Conseils d'administration des sociétés) est l'outil dans lequel nous énonçons nos principes et déclarons notre volonté d'investir dans un dialogue transparent. Il s'agit de la pierre angulaire de notre façon de faire des affaires, qui évolue, oriente et accompagne le développement de nos projets commerciaux. Cet important document s'accompagne de la Politique de développement durable et de la Politique relative aux droits de l'homme, approuvées par le Comité pour le développement durable.

#### LA GOUVERNANCE

Notre comité pour le développement durable oriente et surveille toutes les activités en matière de développement durable, et a pour mission de :

- définir les orientations de développement durable du Groupe et promouvoir des projets en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE);
- approuver, surveiller et évaluer les objectifs de développement durable et les domaines prioritaires d'intervention relatifs à la RSE;
- approuver l'analyse de matérialité, les délais et les modalités de communication de la Déclaration sur les Informations non Financières et des initiatives de RSE.

Le Président, le PDG, le Vice-président exécutif et tous les premiers subordonnés du PDG font partie du Comité pour le développement durable. Au cours de l'année 2019, le Comité pour le développement durable s'est réuni deux fois pour approuver la mise à jour de la Politique de développement durable, l'analyse de matérialité et les stratégies de développement durable, ainsi que leurs objectifs respectifs. En outre, le Comité a discuté des résultats des notations reçues au cours de l'année et de la sélection de certaines initiatives importantes pour impliquer les parties prenantes dans les pays où ERG intervient (y compris le projet éducatif Kinderwind, le projet ERG Plastic Free et l'adhésion à l'initiative I4C Italy for Climate). Le Comité pour le développement durable, compte tenu de ses compétences dans le domaine ESG, a également fait office de « Comité Green Bond », en sélectionnant les projets à financer avec le produit de l'émission du Green Bond, avec pour référence le Green Bond Framework. En plus de ces activités, le Comité a dirigé les rapports sur le développement durable et la préparation de la Déclaration à caractère non financier (DNF).

Le Comité est soutenu par le département Développement durable qui a pour mission de :

- recueillir toutes les contributions provenant des lignes et les intégrer dans le Rapport sur le développement durable, préparé selon les principes internationaux de référence;
- soutenir le Comité dans l'exécution de ses missions, en particulier de surveillance, de rapport et réalisation opérationnelle des objectifs (par le biais des Groupes de travail RSE);
- mettre en œuvre à l'intérieur du Groupe les orientations RSE identifiées par le Comité pour le développement durable.

La gestion et le partage des activités de développement durable sont réalisées par nos Groupes de travail RSE, des groupes de travail transversaux disposant d'unités administratives qui sont chargées de :

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

- identifier la portée des comptes à rendre dans le rapport;
- rendre des comptes sur les Indicateurs de Performances Clés (KPI) pour illustrer les activités du Groupe, en identifiant éventuellement de nouveaux indicateurs;
- identifier des initiatives et recueillir les demandes provenant des principales parties prenantes pour leur donner l'importance appropriée dans le Rapport sur le développement durable.

Le système de gestion du développement durable

est complété par :

- l'Organisme de Vigilance, institué sur la base du Modèle 231 et présent dans toutes les entreprises italiennes du Groupe avec le département « Ethic Committee » (Comité d'éthique)
- le « Human Capital Committee » (Comité du capital humain) qui, en plus de prendre en charge la valorisation et le développement du personnel d'ERG, enquête au sujet de tout signalement de violations de la Politique relative aux Droits de l'homme.

# POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME

Notre engagement en faveur d'une gestion éthique et durable de nos activités est officialisé dans notre Code d'éthique et notre Politique de développement durable, renouvelée en 2019. La Politique de développement durable oriente les activités du Groupe, conjuguant l'objectif de créer de la valeur de manière durable avec le respect de l'environnement et l'attention portée à toutes les parties prenantes. Sa dernière mise à jour est conforme à l'organisation du Groupe, car nous avons inclus des principes permettant de faire de la Politique un élément de base pour obtenir la certification ISO 45001 (santé et sécurité) d'ERG S.p.A. Notre façon de faire des affaires est fondée sur le respect, essentiel et impératif, des Droits de l'homme, sans aucune distinction entre les personnes. La Politique relative aux Droits de l'homme du Groupe officialise notre volonté de respecter et de protéger les droits de l'homme fondamentaux prévus par les lois et réglementations des pays dans lesquels nous opérons. Ce document reprend les principes exprimés pour la première fois en 1948 par l'ONU dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme et repris dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail publiée par l'Organisation internationale du travail (OIT). La Politique des Droits Humains est également devenue un document de référence dans le cadre du projet Approvisionnement Durable, afin que tous nos fournisseurs respectent les mêmes principes que nous.

# **TOP 100 MOST SUSTAINABLE CORPORATIONS**

Nous sommes l'une des quatre entreprises italiennes classées dans le Global 100 Most Sustainable Corporation in the World de Corporate Knights, le classement des sociétés les plus durables au monde. La sélection, basée sur le flux de données Thomson Reuters, a analysé environ 7 500 sociétés, et ERG se classe 35ème sur le plan



mondial, deuxième parmi les sociétés italiennes. Les sociétés, cotées et dont le chiffre d'affaires est d'au moins 1 milliard de dollars, sont d'abord évaluées sur quatre critères (rapports dans le domaine du développement durable, santé financière, type de produits vendus et sanctions financières reçues), puis sur la base de 21 critères spécifiques à chaque secteur, qui prennent en compte la gestion des ressources, la gestion du personnel, les sources de revenus « propres » (clean revenue) et les performances de leurs fournisseurs.

GOUVERNANCE

# LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il définit les principes de bonne conduite du Groupe, résumés dans le Code d'éthique, et approuve la Déclaration non financière.



## COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Constitué du Président, du Vice-président exécutif, du PDG et du Directeur général & Directeur financier d'ERG S.p.A. ainsi que de tous les premiers subordonnés du PDG, il exécute les tâches suivantes:

- définit les orientations du Groupe en matière de développement durable;
- approuve, suit et évalue les objectifs de développement durable et les domaines prioritaires d'intervention dans le domaine de la RSE;
- approuve les délais et les modalités de communication de la Déclaration non financière et des initiatives de RSE.



## **ORGANISME DE VIGILANCE**

Il a pour mission de :

- veiller à l'efficacité du Modèle et au respect du Code d'éthique;
- vérifier si le Modèle est adéquat pour prévenir les infractions visées par le Décret législatif 231/01 ;
- mettre à jour le Modèle ;
- superviser la formation sur le Code d'éthique et les enjeux relatifs au Modèle 231;
- · évaluer les signalements reçus



## **COMITÉ DU CAPITAL HUMAIN**

Il veille au développement de notre personnel. Il évalue et vérifie les signalements de violations de la Politique relative aux Droits Humains.



# DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il a pour mission de faire respecter les lignes directrices ainsi que de contrôler périodiquement les performances.
L'ensemble des activités de surveillance donne lieu chaque année à la rédaction de la Déclaration non financière, qui est examinée par le Comité pour le développement durable et approuvée par le Conseil d'administration.



#### **GROUPE DE TRAVAIL RSE**

C'est un groupe de travail transversal, qui a pour mission de :

- $\cdot$  fixer la portée des rapports et recueillir des KPI ;
- préparer et proposer les objectifs de développement durable et en contrôler la réalisation;
- identifier des initiatives et recueillir les demandes en matière de RSE formulées par les principales parties prenantes;
- proposer des initiatives dans le domaine de la RSE pour sensibiliser le personnel du Groupe.



# COMITÉ D'ÉVALUATION DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE RSE

Groupe de travail composé du personnel des sociétés d'exploitation, du département communication et du département Développement durable. Il analyse toutes les demandes provenant des territoires, pour les sélectionner ensuite en fonction des valeurs qu'elles véhiculent et de leurs retombées positives sur le territoire.

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

# LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Après un processus de transformation radicale et rapide de notre activité, nous avons grandi au fil des années, avec une foi inébranlable dans notre mission de producteurs d'électricité indépendants à forte vocation renouvelable, jusqu'à atteindre une dimension européenne.

Nous sommes actuellement actifs dans treize régions d'Italie et sept pays d'Europe, avec un portefeuille d'activité qui va du développement et de la réalisation ex novo de parcs éoliens (dite « green field ») à la gestion et l'optimisation des installations existantes, y compris la vente sur le marché de l'énergie produite, jusqu'à leur renouvellement complet (repowering).

En Italie, nous sommes un opérateur industriel historique, présent depuis plus de 80 ans, reconnu et apprécié pour notre repositionnement efficace du pétrole aux énergies renouvelables. Dans d'autres pays, comme en France, en Allemagne

et au Royaume-Uni, nous sommes en phase de croissance et de consolidation, ce qui exige de développer fortement les relations avec nos parties prenantes, en particulier les institutions, communautés locales et médias.

Les modalités et les types de relation que nous entretenons avec nos parties prenantes varient selon le degré de maturité et la profondeur de la relation établie avec eux dans les divers pays, ainsi que des objectifs de développement de notre Plan d'affaires. Bien que nous mettions en œuvre des stratégies différenciées, nous cultivons en tout temps une approche méthodologique et une façon de faire des affaires, basées sur la valorisation de notre profil d'opérateur industriel sérieux, fiable et concrètement engagé dans la lutte contre le changement climatique. Nous œuvrons en outre à bâtir des relations transparentes et collaboratives avec



GOUVERNANCE

20

les territoires où nous sommes présents, ainsi que les autorités, les clients, les fournisseurs, les actionnaires, les employés et toutes les parties prenantes. Légalité, honnêteté, correction, égalité, confidentialité, équité, intégrité, transparence et responsabilité sont les principes essentiels qui constituent le fondement du dialogue avec nos parties prenantes. Ces valeurs sont mentionnées dans notre Code d'éthique, et elles nous inspirent et nous guident dans nos relations avec les différentes parties prenantes, ainsi que dans la réalisation de nos nombreuses initiatives de responsabilité sociétale d'entreprise.

# ERG ET LES PARTIES PRENANTES INSTITUTIONNELLES

Le secteur de l'électricité est un secteur « sensible », car il vise à fournir un service public : l'électricité. Pour cette raison, il se caractérise par une réglementation forte : un système de normes nationales et européennes, favorisant fortement le processus en cours de transition vers une économie décarbonée.

Le dialogue avec les institutions nationales et européennes permet de participer et de contribuer de manière proactive à cette évolution historique. Dans un contexte aussi dynamique, le

# **ERGLAB**

Toujours en 2019, nous avons poursuivi l'expérience d'ERGLab, le think tank de ERG. Son objectif est d'approfondir les thèmes liés

aux enjeux énergétiques et environnementaux de l'Europe et de notre pays, qui en est déjà à sa sixième édition. Nous avons organisé cinq événements consacrés à des sujets particulièrement pertinents pour le secteur de l'énergie, directement liés aux orientations politiques partagées au niveau européen. En février, nous avons abordé la question du développement des systèmes de stockage de l'énergie, un sujet particulièrement pertinent pour le secteur de l'électricité, toujours plus tourné vers la décarbonisation et qui repose donc toujours davantage sur des sources primaires fluctuantes, comme le vent et le soleil. Pour ce deuxième rendez-vous, nous nous sommes concentrés sur l'importance d'accompagner le PNIEC, ou Plan national pour l'énergie et le climat d'ici 2030, d'une structure de planification et de rationalisation des processus d'autorisation, qui sont cruciaux pour atteindre les objectifs en matière de SER dans le délai



fixé. Le troisième rendez-vous, quant à lui, a porté sur l'évolution du système énergétique et électrique qui, ces dernières années, est passé d'une structure centralisée, dominée par de grandes centrales électriques à combustibles fossiles, à un modèle plus granulaire et décentralisé qui intègre les « communautés d'énergie renouvelable ». Lors de l'avant-dernier rendez-vous de l'année, nous avons adopté une perspective tournée vers un avenir moins proche mais toujours moins carboné, en explorant le potentiel du Power to gas (conversion de l'électricité au gaz). Dans le secteur de l'énergie, un tel scénario implique, en effet, de nouvelles opportunités de synergie entre des systèmes fortement découplés à ce jour, comme les secteurs de l'électricité et du gaz. Le couplage de secteurs entre électricité et gaz paraît donc être une solution nécessaire et gagnante pour poursuivre de manière durable la décarbonisation de l'énergie. Le cycle des débats a été conclu par un autre thème jouant un rôle crucial dans le processus de décarbonisation promu au niveau européen : le lien entre fiscalité et ressources énergétiques. Nous nous sommes penchés sur l'analyse des outils permettant éventuellement d'adapter le régime fiscal appliqué à l'énergie afin qu'il soit conforme aux politiques de décarbonisation actuelles, en particulier en ce qui concerne la suppression des installations réservées aux énergies fossiles et l'introduction éventuelle d'une taxe carbone, afin de protéger nos économies en cette période historique de profondes mutations.

DI IRARI F

GOUVERNANCE

fait d'être confronté aux associations sectorielles (comme par exemple Confindustria, Elettricità Futura, ANEV, WindEurope, Fédérations des entreprises éoliennes des pays étrangers) et aux principaux acteurs du secteur, nous permet d'étendre et de renforcer nos exigences d'opérateur industriel des énergies renouvelables, tout en soutenant en même temps les politiques de décarbonisation fondamentales pour réaliser notre mission, et donc poursuivre de manière durable nos activités.

En 2019, nous avons partagé nos compétences en affaires et notre connaissance du secteur en participant à de nombreux groupes de travail. Les plus pertinents traitaient des sujets suivants :

· le Clean Energy Package, présenté par la Commission européenne, dans le cadre duquel a également été approuvée la nouvelle Directive sur les sources renouvelables et l'objectif d'une couverture de 32% des énergies renouvelables sur la consommation finale brute d'ici 2030 ;

- · l'élargissement et le renforcement du système ETS dans le but de soutenir la valeur marchande des quotas d'émission de CO<sub>3</sub>;
- · la définition des Plans nationaux intégrés pour l'énergie et le climat (PNIEC) des pays présentant le plus d'intérêt pour nous ;
- le débat sur les solutions pour la promotion et la simplification des autorisations des centrales renouvelables, y compris le repowering des centrales existantes:
- · la réforme du marché de l'électricité et la mise en œuvre du Marché de capacité;
- les diverses mesures ministérielles détaillées pour soutenir le développement des sources d'énergie renouvelables.

La participation active aux tables rondes nous permet d'accroître notre notoriété et d'améliorer nos compétences. Pour mieux gérer les relations avec les parties prenantes institutionnelles, nous

## PRINCIPALES ASSOCIATIONS ITALIENNES DONT ERG EST MEMBRE

Association	Objet	Participation d'ERG
Confindustria	Avec les Associations territoriales, les Associations sectorielles nationales, aux antennes régionales de la confédération Confindustria et les Fédérations sectorielles nationales, cela constitue le système de représentation des entreprises productrices de biens et/ou de services présentant une organisation industrielle.	Organes de direction et Tables rondes techniques.
Elettricità Futura	C'est la principale association du monde électrique italien, composée de plus de 700 opérateurs qui emploient plus de 40 000 employés et détiennent plus de 76 000 MW de puissance électrique installée entre conventionnel et renouvelable et environ 1150 000 km de lignes. Plus de 70 % de l'électricité consommée en Italie est fournie par les entreprises associées.	Organes de direction et Tables rondes techniques.
ANEV	Associazione Nazionale Energia del Vento qui réunit environ 70 entreprises du secteur éolien et plus de 5 000 personnes, parmi lesquelles les producteurs et les opérateurs d'énergie électrique et de technologies, installations, concepteurs, cabinets d'ingénierie et environnementaux, courtiers en électricité et développeurs.	Organes de direction et Tables rondes techniques.
WEC Italia	Association multi-énergies qui regroupe des industriels, des institutionnels et des universitaires du secteur énergétique national : de la recherche à la production, de la transformation à la distribution et la commercialisation de toutes les sources d'énergie.	Organes de direction.
IEFE	Centre de recherche de l'Université Bocconi, dédié à l'étude des problèmes d'économie et de politique énergétique en portant également une attention aux aspects technologiques.	Tables rondes techniques.
Assonime	Association de sociétés italiennes par actions qui œuvre à l'amélioration de la législation industrielle, commerciale, administrative et fiscale en Italie.	Organes de direction.
Fondation pour le développement durable	Association présidée par Edo Ronchi (ancien ministre de l'Environnement italien) axée sur la promotion de l'économie verte. Elle compte environ 120 associés entre entreprises, groupements d'entreprises et spécialistes du monde de l'économie durable.	Organes de direction.
Fondation Civita	Organisation fondée par un groupe d'entreprises publiques et privées, d'organismes publics de recherche et d'universités, qui, avec plus de 160 associés, est engagée dans la « promotion de la culture » à travers la recherche, des congrès, des événements, des publications et des projets.	Organes de direction.

GOUVERNANCE

22

# NOS PARTIES PRENANTES: ATTENTES ET MODALITES D'IMPLICATION

NOS PARTIES PRENANTES : ATTENTES ET MODALITES D'IMPLICATION			
	Parties prenantes	Attentes des parties prenantes	
	Institutions Union européenne, gouvernements, ministères, organismes de réglementation, administration publique, associations sectorielles.	Collaboration, support technique et partage des informations. Participation à la planification territoriale des activités. Respect de la législation dans tous les pays dans lesquels le Groupe intervient.	
A COM	Actionnaires	Création de valeur. Corporate Governance et Gestion du risque. Représentation des minorités. Transparence et actualité de l'information économique et financière.	
	Communauté financière	Création de valeur. Corporate Governance et Gestion du risque. Transparence et actualité de l'information économique et financière.	
, E E E E E	Personnel et organisations syndicales Travailleurs salariés, travailleurs non salariés, organisations syndicales.	Égalité des chances. Sécurité dans l'environnement de travail. Développement professionnel pour toutes les catégories d'employés. Participation à la vie de l'entreprise et à toutes les initiatives connexes. Équilibre entre vie privée et vie professionnelle Stabilité.	
	Communautés locales Associations culturelles, religieuses, de recherche, système sanitaire, ONG, comités de citoyens, résidents voisins des installations de production.	Écoute des demandes. Contribution et soutien aux initiatives sur le territoire et aux communautés locales. Accès aux informations. Protection du patrimoine et de l'environnement. Sécurité et santé.	
00	<b>Générations futures</b> Écoles et universités.	Prévention et respect de l'environnement. Formation et partage du savoir. Stratégie de l'entreprise destinée à la réduction de la consommation des ressources naturelles.	
	Médias	Exhaustivité, transparence et rapidité de l'information.	
	Fournisseurs	Respect de toutes les lois en matière de concurrence et d'ententes et abus de position dominante dans les pays où ERG est implanté. Accessibilité de la Liste des fournisseurs. Sécurité des activités sur le terrain.	
& & &	Partenaires	Création de valeur. Partage des valeurs dans le développement de la stratégie et de la gestion de l'entreprise.	
	Clients	Maximisation de la valeur pour le client. Qualité et continuité dans la fourniture d'énergie électrique et vapeur (clients du site).	

ERG ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Modalités d'implication  Rencontres spécifiques, groupes de travail et congrès.	Participation active à : - Wind Europe - Hambourg - Salon des maires - Paris - Colloque National Éolien - Paris - Forum Energie France-Italie - Paris - Scottish Ren. Onshore Wind Conference - Londres - Renewable UK Onshore Wind Event - Édimbourg - Key Wind - Rimini - Evénements et tables rondes en matière d'énergie et d'environnement.  Think tank ERGlab.  Accréditation auprès des institutions centrales et locales dans les pays où nous sommes présents.
Assemblée des actionnaires. Webcast. Communiqués de presse. Roadshow. Événements liés à la présentation du Plan d'affaires.	Assemblée des actionnaires. Roadshow dans les principales places financières. Webcast de présentation des résultats trimestriels. Information constante sur les activités du Groupe (communiqués de presse et actualités).
Webcast. Communiqués de presse. Roadshow. Événements liés à la présentation du Plan d'affaires.	Mise à jour sur la mise en œuvre du Plan d'affaires 2018-2022 Webcast de présentation des résultats trimestriels. Communiqués de presse. Roadshow du PDG et du DAF sur les principales places financières européennes. Italian Sustainability Day – Milan. Gestion des rapports avec la société de notation ESG.
Activités et outils de formation et évaluation ainsi que de communication interne. Evénements au cours de l'année. Ateliers de renforcement d'équipe.	Formation de notre personnel. Événements de communication interne pour les employés et leur famille. Projet de bénévolat d'entreprise pour la conservation du patrimoine local. Protocole pour les relations industrielles. Formation de haut niveau pour les représentants syndicaux. Projets de bien-être au travail.
Rencontres avec les communautés locales de référence conformément aux activités. Initiatives RSE sur le territoire dans le cadre « environnement et santé », « promotion de la culture », « jeunes et sport ».	Soutien économique et organisationnel des activités socioculturelles des territoires de référence.  Appels à idées au niveau national et international (ERG ReGeneration Challenge).
Projets de formation et d'information. Initiatives RSE dans le domaine de la « promotion de la culture » ainsi que des « jeunes et des sports ».	Projets pédagogiques ((Vai col Vento, A tutta Acqua, Progetto Scuola, Journées de l'Energie Electrique, kinderwind). Collaborations avec les universités (projet MAGER, leçons en classe).
Communiqués de presse pour la diffusion des résultats périodiques, du Plan d'affaires et des opérations extraordinaires. Evénements avec la presse.	Rapport du Service presse pour la diffusion des résultats périodiques et des opérations exceptionnelles ainsi que des informations relatives aux activités du Groupe. Événement avec la presse économique.
Plate-forme web. Implication et surveillance des thématiques de la « sécurité sur le lieu de travail » et de développement durable.	Procédures d'approvisionnement de nature concurrentielle Déploiement d'une nouvelle plate-forme pour la qualification des fournisseurs. Audit HSE sur le terrain et activités pour le contrôle des performances des fournisseurs.
Rencontres.	Infrastructure Day – Milan.
Analyse et partage des besoins avec les clients du site et préparation de solutions du projet ad hoc.	-

RESPONSABILITE

**ECUNUMINITE** 

DI IRARI F

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

avons adopté un système de contrôle interne basé sur des procédures intégrées dans le Modèle organisationnel (conformément au Décret législatif 231/01 et ses amendements ultérieurs) et soutenu par un système de sanctions spécial (voir le chapitre anti-corruption contenu dans ce document). Conformément aux principes ci-dessus, nous avons également adopté une Politique spécifique qui interdit d'apporter une contribution à des partis, des mouvements, des comités ou des organisations politiques ou syndicales, à leurs représentants ou candidats.

#### **ERG ET LES RELATIONS INTERNATIONALES**

Dans le but d'étendre notre présence internationale, nous suivons les activités des principales institutions européennes à Bruxelles, en mettant l'accent en particulier sur les questions d'énergie et d'environnement,

également grâce au soutien des associations sectorielles (Wind Europe).

En même temps, nous suivons attentivement la situation politique et les évolutions des normes et des réglementations des États Membres dans lesquels nous sommes présents (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pologne, Roumanie et Bulgarie) aussi bien en participant associations sectorielles qu'à travers un dialogue direct avec les institutions du pays concerné. Notre Plan d'affaires porte une attention particulière aux marchés de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, qui représentent un élément stratégique de notre développement commercial dans les années à yenir.

Pour cette raison, nous avons développé un programme d'implication des parties prenantes ciblé pour chacun de ces pays, afin d'améliorer notre profil et nous donner

# PRINCIPALES ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES DONT ERG EST MEMBRE

Association	Objet	Participation d'ERG
Wind Europe	Organisme de représentation des intérêts de l'industrie et de la filière éolienne en Europe, filiale européenne de la WWEA, l'association mondiale de l'éolien.	Organes de direction et Tables rondes techniques.
SER - Syndacate des Energie Renouvelables	Il réunit plusieurs milliers d'entreprises et de professionnels spécialisés dans les divers secteurs des énergies renouvelables, avec l'objectif de promouvoir leur développement et de répondre à l'augmentation de la demande d'énergie verte et durable.	Tables rondes techniques.
FEE - France Énergie Éolienne	Association des opérateurs éoliens français ; représente plus de 90 % des turbines éoliennes installées sur le territoire français et plus de 85 % de la production d'énergie d'origine éolienne.	Tables rondes techniques.
RenewableUK	Association leader dans le secteur des énergies renouvelables du Royaume-Uni, spécialisée en énergie éolienne terrestre et marine ainsi qu'en énergie marémotrice. Elle compte un grand nombre d'entreprises membres, allant des petites entreprises indépendantes aux grandes sociétés et aux producteurs internationaux de premier plan.	Tables rondes techniques.
SR - Scottish Renewables	Association pour le développement du secteur des énergies renouvelables en Écosse, les adhérents à Scottish Renewables exploitent toutes les technologies d'énergie renouvelable.	Tables rondes techniques.
BWE - Bundesverband WindEnergie	Association des opérateurs éoliens allemands. Avec plus de 20 000 membres, elle est l'une des principales associations sectorielles dans le monde, affiliée à l'European Wind Energy Association (EWEA), au Global Wind Energy Council (GWEC) et au World Wind Energy Association (WWEA).	Tables rondes techniques.
PWEA - Polish Wind Energy Association	Association nationale polonaise des opérateurs du secteur éolien.	Tables rondes techniques.
RWEA - Asociatia Romana pentru Energie Eoliana	Association nationale roumaine des opérateurs du secteur éolien.	Tables rondes techniques.
CCE - Conseil de Coopération Économique	Comité consultatif parrainé de manière permanente par l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal, qui se concentre sur les thématiques économiques dans le cadre des Conseils européens et des sommets économiques bilatéraux.	Organes de directon.

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

davantage d'envergure, ainsi que d'accroître la reconnaissance d'ERG en tant qu'opérateur vert, actif dans la transition énergétique en cours. C'est un moyen d'établir des partenariats et des relations importantes avec d'autres opérateurs, les médias et les parties prenantes institutionnelles, pour accompagner le développement du Groupe.

#### PARTICIPATION ACTIVE AUX GROUPES DE TRAVAIL

Nous nous engageons à collaborer avec les institutions, directement et par le biais des associations sectorielles et nous participons activement à des groupes de travail conjoints. Au cours de l'année, nous avons signé certains documents d'orientation importants, parmi lesquels celui destiné aux institutions de l'Union européenne en vue de soutenir l'« électrification

# « THE WIND OF ENERGY TRANSITION: DEEP DIVE INTO EUROPEAN AND NATIONAL WIND ENERGY PERSPECTIVES »

En novembre 2019, en collaboration avec le Comité national italien du Conseil mondial de l'énergie – WEC, Elettricità Futura, ANEV et E2i -, nous avons organisé un séminaire à huis clos, axé sur le rôle du secteur éolien dans la transition énergétique. Cet événement international important a été l'occasion de mener un dialogue multipartite entre les institutions, organisations et entreprises nationales et internationales actives dans le secteur éolien européen. Nous avons également eu l'opportunité d'échanger au sujet de nos expériences et informations sur les politiques, les réglementations, les programmes de développement de parcs éoliens, les meilleures pratiques et les modèles économiques innovants. Des représentants d'IRENA (International Renewable Energy Agency), de Wind Europe, des Ministères en charge de l'énergie au Royaume-Uni, en Estonie, en Italie ainsi que des représentants de la Commission européenne ont participé aux débats, aux côtés des associations et entreprises italiennes de référence, Elettricità Futura, ANEV, GSE, ERG, E2i, ENEL et CESI. Le séminaire a souligné que, selon les données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), les énergies renouvelables satisferont 40 % de la demande mondiale d'électricité d'ici 2040. Cette donnée, associée à des mesures d'électrification et d'efficacité énergétique accrues, permettra de réduire plus de 90 % des émissions de CO, du secteur de l'énergie. Le World Energy Council a également présenté les résultats de l'enquête européenne « Principes d'aménagement du territoire et restrictions techniques au développement des parcs éoliens », portant sur les politiques, réglementations et normes pour le développement de l'énergie éolienne dans 11 pays (Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Espagne et Suède). Ce rapport brosse un tableau à jour des réglementations relatives à la planification de projets éoliens sur le plan géographique, des exigences/restrictions techniques à la construction d'éoliennes ainsi que d'éventuels programmes d'indemnisation et d'implication des communautés locales. Le séminaire a également été l'occasion de réaffirmer l'importance, pour atteindre les objectifs pour 2030 (définis par les propositions du « Plan national intégré pour l'énergie et le climat » soumises par les divers pays de l'UE), de valoriser la ressource

naturelle, renouvelable et disponible qu'est l'énergie éolienne afin de réaliser la transition énergétique européenne. À cet égard, il convient de rappeler que, comme indiqué dans la « Charte de renouvellement éolien durable », un document mis à jour et présenté lors du Key Wind 2019 à Rimini (et dont ERG est l'un des plus grands souteneurs), le fait de promouvoir les activités de renouvellement des parcs éoliens donnera un nouvel élan au développement des énergies renouvelables, tout en préservant et en accroissant les avantages pour les collectivités territoriales concernées.



DURARI F

» de la consommation énergétique, qui est selon nous le moyen le plus efficace de décarboner l'énergie. Nous avons également organisé, en Italie et au Royaume-Uni, des moments de réflexion sur des sujets fondamentaux pour l'évolution des énergies renouvelables, impliquant les principales personnalités du monde institutionnel italien, entre autres pays. Citons les deux tables rondes au Royaume-Uni et l'événement « The wind of energy transition : deep dive into European and national wind energy perspectives » organisé conjointement avec le World Energy Council Italy, qui s'est tenu à Rome. Par ailleurs, également en 2019, nous avons participé, directement et par le biais du débat associatif, à toutes les principales consultations publiques en Italie et dans les pays européens présentant le plus d'intérêt pour nous.

Les consultations en Italie comprennent celles tenues par l'Autorité de l'énergie, les Ministères, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité

(Terna), le gestionnaire des services énergétiques (GSE) et le gestionnaire des marchés de l'énergie (GME). Citons plus particulièrement l'activité interne visant à élaborer notre contribution au Plan national intégré pour l'énergie et le climat (PNIEC), faite en mai 2019. Cette contribution représentait une occasion unique de réitérer aux institutions italiennes que le développement des sources d'énergie électrique renouvelables occupe une place centrale ainsi que la simplification des autorisations et la mise en place de mécanismes de soutien adéquats, en particulier en ce qui concerne le « repowering » des installations existantes. Nous avons eu l'occasion de souligner qu'il convient de donner la priorité au renouvellement des parcs éoliens. Ce sont là des projets industriels concernant les sites les plus exposés au vent, et qui, sans occuper de surfaces au sol supplémentaires, permettent une augmentation considérable de la production d'énergie de source renouvelable.

# **ELECTRIFICATION ALLIANCE DECLARATION**

En collaboration avec les principales parties prenantes européennes du secteur de l'électricité, dirigées par Eurelectric, l'association européenne du secteur de l'électricité, ERG a signé une initiative de plaidoyer en soutien à l'électrification de l'énergie, un instrument clé de décarbonisation prévu par le Green Deal européen que promeut la Commission européenne. C'est ainsi qu'est née l'Electrification Alliance, dans le but de sensibiliser les institutions européennes et la société civile à l'importance d'utiliser toujours davantage d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables afin de remplacer d'autres sources d'énergie d'origine fossile. Vingt années de développement et de diffusion des énergies renouvelables l'ont amplement démontré : l'électricité s'avère être le meilleur vecteur pour augmenter l'utilisation des énergies renouvelables de manière

simple et économique. De plus, l'utilisation de l'électricité permet d'obtenir de meilleurs rendements énergétiques, réduisant ainsi les besoins énergétiques totaux des principaux secteurs à fort potentiel d'électrification, par exemple les transports ou encore le chauffage et la climatisation. Les principes de l'Alliance sont exprimés dans la Déclaration de l'Alliance pour l'électrification, présentée à Bruxelles le 6 novembre 2019, à l'occasion de l'événement dédié « Powering the European Green Deal », en présence de l'actuelle Directrice générale de l'énergie de la Commission européenne, Ditte Juul-Jørgensen.



#### ERG ET LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

GOLIVERNANCE

ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

Nous entretenons des relations solides avec la Communauté financière, une partie prenante importante pour nous, que nous nous engageons à impliquer constamment de manière transparente et en temps opportun, en fournissant toutes les informations utiles pour évaluer les opportunités d'investissement dans nos actions. Une mise à jour continue et opportune sur la réalisation des projets industriels auxquels nous nous sommes engagés est en effet utile pour préserver la confiance des opérateurs financiers. En outre, il est indispensable d'être clair dans la communication sur les stratégies de développement, afin de maintenir la valeur de la société ERG qui réalise actuellement d'importants investissements dans les énergies renouvelables en Italie et en Europe.

Sachant cela, le département Investor Relations s'est donc concentré sur l'explication de notre stratégie et de nos nouveaux objectifs financiers

# LES GROUPES DE TRAVAIL RSE

Nous participons activement aux principaux organes et groupes de travail dans le domaine de la RSE. notamment :

- CSR Manager Network Italia, groupe de travail national sur les questions de responsabilité sociétale des entreprises;
- EticLab, groupe de travail pour la promotion de la culture de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en Ligurie;
- Fondazione Sviluppo Sostenibile, première organisation italienne de promotion et de développement de l'économie verte;
- CSR Working Group de Wind Europe, association européenne de représentation du secteur éolien.

à travers quelques roadshows, réunions et conférences téléphoniques, en utilisant une communication proactive également les réseaux sociaux. Ces dernières années, avec notre transformation industrielle et notre transition énergétique, les enjeux ESG et l'intérêt que nous portent les SRI (Socially Responsible Investors) ont pris une importance considérable, à mesure que les investisseurs ESG s'intéressaient toujours davantage à la société ERG. L'engagement du Groupe en faveur du développement durable, un dialogue proactif avec les investisseurs institutionnels et une étroite collaboration avec le département de développement durable sont des facteurs clés pour une communication efficace au marché, sur toutes les problématiques importantes.

#### Les instruments de la communication financière

Pour renforcer nos relations avec la communauté financière, nous organisons des réunions et des roadshows spécifiques, tant en Italie qu'à l'étranger. En 2019 également, le département Investor Relations, en collaboration avec la Direction Générale, s'est attelé à approfondir le Plan d'affaires et à présenter celui-ci aux investisseurs institutionnels.

L'activité roadshow que nous avons menée en 2019 a touché les principaux marchés financiers européens (Milan, Londres, Paris et Amsterdam), américains (New York et Chicago), débarquant pour la première fois également en Australie (Sydney), impliquant au total 125 investisseurs. Parmi ceux-ci, 20 sont des ISR (Socially Responsible Investors, investisseurs socialement responsables), c'est-à-dire des investisseurs qui fondent leurs choix d'investissement sur des critères ESG, preuve supplémentaire d'une focalisation croissante sur les questions du développement durable.

Pour preuve, le 2 juillet 2019, nous avons participé à la Journée du Développement Durable organisée GOUVERNANCE

par Borsa Italiana, au cours de laquelle la direction d'ERG a expliqué en détail la trajectoire de transformation du Groupe et les engagements pris par le Plan d'affaires 2018-2022, directement liés aux enjeux ESG. Ce rendez-vous s'est révélé très important pour les investisseurs, parce qu'ils ont eu la possibilité d'apprendre à connaître la société non seulement du point de vue de la stratégie et des objectifs financiers, mais également par rapport aux enjeux RSE qui revêtent touiours plus d'importance. Au cours

d'autres réunions et conférences sectorielles, en Italie et à l'étranger, nous avons constaté que le marché se concentre fortement sur la transition énergétique ces dernières années. Ainsi, ERG a été reconnue comme un exemple d'excellence dans les transformations industrielles et pour ce qui est de son modèle économique, orienté vers le développement des énergies renouvelables. Par conséquent, le groupe a été inclus dans d'importants Indices de développement durable qui regroupent les sociétés cotées

# NOTATIONS ET INDICES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La nature de notre activité et notre approche durable nous permettent d'être considérés comme une entreprise à faible intensité de carbone, et donc capable de susciter l'intérêt des acteurs tenant compte des critères ESG dans leurs choix d'investissement, dans lesquels la décarbonisation joue un rôle fondamental. Pour cette raison, nous avons été inclus dans d'importants indices de développement durable, qui regroupent les sociétés cotées sur la base de critères ESG : ECPI Global Clean Energy Equity Index ; FTSE Environment Renewable and Alternative Energy Index ; FTSE Environment Renewable and Alternative Energy 50 Index ; Ethibel Excellence and Pioneer Investment register 2019 ; 2019 Q1 Carbon Clean 200; Corporate Knights 2019 Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index.

En 2019, nous avons été notés par de nombreuses sociétés de notation ESG, et nous avons obtenu d'excellents résultats.

RATING COMPANY	RATING
vigee <sub>iris</sub>	Advanced
Corporate <b>£nights</b>	35 <sup>th</sup> place
HCDP DISCOURSE RESIDENT ACTION	В
ISS ESG ≥	B desperantis
ECPI Serve in mustainebility	EE+
MSCI ST RESEARCH INC.	AA
SUSTAINALYTICS	Average Performance
FORUM THIBEL	



sur la base de critères ESG et qui sont utilisés par les investisseurs qui fondent leurs choix d'investissement sur ces critères.

En outre, les analystes financiers sont restés en contact constant avec le département Investor Relations également grâce à des téléconférences fréquentes, grâce auxquelles ils ont mieux pu intégrer dans leurs modèles d'évaluation les transformations de notre entreprise, en tenant compte de l'évolution du scénario de référence. De plus, sous le signe de la transparence et de l'accessibilité - deux valeurs qui nous distinguent -, le département IR offre également un soutien continu aux investisseurs particuliers, qui peuvent accéder sur notre site Internet (www. erg.eu) à la documentation mise à la disposition des analystes et suivre en direct par webcast les téléconférences présentant les résultats financiers. Pour ses activités de communication avec les acteurs externes, le département Investor Relations utilise également une boîte e-mail dédiée, à laquelle peut écrire toute personne intéressée au Groupe et à ses activités et qui souhaite demander des informations ou des éclaircissements.

#### ERG ET LES MÉDIAS

Grâce aux activités de l'équipe Media Relations, nous racontons l'univers de ERG: nous exposons notre positionnement et notre stratégie, garantissant une information complète et opportune aux niveaux national, international et local, à la fois dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Informations, communiqués de presse, entretiens, événements, dossiers, galeries de photo, conversations et publications sur les réseaux sociaux (Linkedin, Twitter, Youtube) constituent quelques-uns des outils grâce auxquels nous nous tournons vers un public large et diversifié, pour répondre aux exigences d'informations plus variées. Il s'agit aussi bien d'experts du secteur que de personnes

qui souhaitent découvrir notre facon d'agir au quotidien, durable et éthique. La fréquence de nos communications et la diversification des moyens, toujours dans le respect de la norme pour les sociétés cotées, nous a permis d'augmenter, progressivement mais constamment, la visibilité de nos activités, de notre mode de fonctionnement et de nos valeurs. L'actualité du groupe, les résultats opérationnels et financiers, les communiqués de presse, le dossier de presse, les photos et vidéos de la société se trouvent dans l'espace Médias de notre site officiel. Il existe également une « social media room » active, rattachée à nos comptes sur les réseaux sociaux (ERGnow et ERGcareers sur Twitter, ERG S.p.A. sur Linkedin, ERGnow sur YouTube) afin d'informer le public de manière constante, engageante et en temps utile.

#### ERG ET LE TERRITOIRE

Etre présent sur un territoire ne signifie pas seulement pour nous installer et gérer des installations de production d'électricité, mais aussi développer et maintenir un système de relations transparentes avec la communauté locale. Cela implique d'identifier et développer des initiatives spécifiques, étudiées avec le territoire et structurées en sa faveur, favorisant le bien-être social et économique de l'ensemble de la communauté.

Par conséquent, les activités du Groupe dans les territoires de référence prennent la forme de décaissements en faveur des Organismes et Associations qui proposent des initiatives présentant un intérêt particulier, mais prévoient aussi une série d'activités convenues avec les institutions et organisations les plus représentatives, qui permettent de partager avec l'ensemble de la communauté la richesse créée au moyen des initiatives elles-mêmes.

Parmi les initiatives de 2019, citons notamment :

 le réaménagement des heures d'ouverture de la Cascade des Marmore : en consultation avec GOUVERNANCE

- les autorités locales, les heures d'ouverture des Cascades ont été modifiées, en maintenant le nombre total d'heures d'ouverture dans l'année, en venant répondre aux besoins des touristes;
- le Moulin Netti: ERG a fait don à la ville de Narni d'un élément important de son histoire: le Moulin Netti. C'est dans cet ancien moulin à eau que le très jeune Aldo Netti a commencé à faire des expériences avec une machine raccordée aux pales du moulin et qu'il a réalisé le « miracle » de produire de l'électricité pour allumer les ampoules de la ville de Narni. La municipalité de Narni construira dans ce bâtiment historique un centre de documentation environnementale et un centre pédagogique, dans le cadre de la mise en valeur des gorges et de la vallée de la rivière Nera;
- l'investissement participatif: pour réaliser des études préliminaires de certains parcs éoliens français, nous avons donné aux citoyens des pays proches du site l'opportunité de participer au projet en investissant dans des mini-obligations créées pour l'occasion, jouissant d'un taux très avantageux;
- les inaugurations de nouveaux parcs éoliens sont devenues des occasions d'impliquer la

- population, les étudiants et les autorités des pays voisins dans les visites des installations et dans les formations sur le thème des sources d'énergie renouvelables [!] [commentaire : citer parcs et lieux/nations] ;
- dans les domaines des parcs éoliens, nous avons créé de nombreuses zones aménagées : des pistes cyclables dans le but d'améliorer la qualité de vie des lieux et de créer des itinéraires afin de favoriser le tourisme, tout en explorant les liens entre les installations et la nature.

Ces projets viennent s'ajouter à ceux menés annuellement pour les écoles : en 2019, nous avons lancé la sixième édition de « Vai col Vento ! » qui a impliqué dans des activités d'éducation environnementale des jeunes en classe de 4ème (doublement parties prenantes, en qualité de « génération future » et de « communauté locale ») des territoires dans lesquels nous avons des installations éoliennes. En raison du succès de ce concept, depuis 2017 nous mettons en œuvre un projet similaire : « A tutta acqua ! », un parcours destiné aux lycées des territoires où sont implantées nos centrales hydroélectriques.

# **KINDERWIND**

En 2019, ERG a lancé son premier projet d'éducation environnementale en dehors de l'Italie, en organisant une journée dédiée à l'énergie éolienne à l'école Tristan L'Hermite de La Souterraine, en France.

L'initiative comprenait un atelier au cours duquel les élèves ont dû construire de petites turbines éoliennes capables de produire de l'électricité à partir de matériaux recyclés. L'activité visait à impliquer les élèves sur le thème de l'énergie éolienne, à l'aide

d'une approche pratique visant à stimuler leur créativité, promouvoir la collaboration et développer la pensée critique. Après l'atelier, les élèves ont visité un parc éolien « en activité » où ils ont rencontré nos techniciens, qui leur ont expliqué le fonctionnement d'un parc éolien, des turbines ainsi que la logique d'implantation des éoliennes sur le territoire. Les jeunes ont ensuite posé de nombreuses questions aux techniciens, témoignant d'un fort intérêt pour ce « voisin », souvent aperçu de loin mais jamais vraiment « vécu ».



RESPONSABILITE

ENVIRONNEMENTALE

31 I

DONNEES

ET INDICATEURS



# NOTE METHODOLOGIQUE

L'édition 2019 représente la treizième édition du Rapport sur le développement durable du groupe ERG ainsi que la troisième édition de la Déclaration consolidée à caractère Non Financier, (ci-après également la « Déclaration non financière », « DNF » ou « Rapport sur le développement durable »), établie en vertu de l'article 3 et l'article 4 du Décret législatif italien 254/2016 et ses modifications ses ultérieures (ciaprès également « Décret législatif 254/16 ou « Décret 254 »). Elle contient des informations sur les thèmes de l'environnement, de la société, du personnel, du respect des droits de l'homme et de la lutte à la corruption, dans la mesure où ces informations sont nécessaires pour permettre de comprendre les activités menées par le Groupe ERG, son évolution, ses résultats et l'impact produit par celles-ci. Par ailleurs, les principaux risques, générés ou subis, liés aux thèmes susmentionnés et qui découlent des activités de l'entreprise sont décrits au paragraphe.

Dans ce document, nous traitons des aspects les plus étroitement liés à la RSE (Responsabilité sociétale d'entreprise) de notre Groupe. Il est possible d'approfondir les thématiques économiques et de gouvernance, dont nous fournissons un aperçu général, en consultant d'autres documents officiels publiés et disponibles sur le site du Groupe www.erg.eu (Comptes consolidés du Groupe ERG, Rapport sur la Gouvernance d'entreprise et la structure du capital et d'autres documents publics).

Le processus de recueil des informations et des données se déroule sous la direction du Comité pour le développement durable, à travers le département RSE, et implique tous les départements et sociétés du Groupe relevant de ce domaine. La DNF a été présentée au Comité de contrôle et des risques pour examen et

évaluation le 03/03/2020, et approuvé par la suite par le Conseil d'administration d'ERG S.p.A. le 10/03/2020. La conformité du présent document a été évaluée par KPMG S.p.A (« limited assurance engagement », ou mission d'examen limitée, selon les critères indiqués par le principe ISAE 3000 Revised). La vérification a été réalisée selon les procédures indiquées dans le « Rapport de la société d'audit indépendante », inclus dans le présent document.

#### ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ

Le rapport non financier traduit le principe de matérialité ou de pertinence, élément prévu par la législation pertinente et caractérisant les normes GRI. Ainsi, les thèmes abordés dans la Déclaration sont les thèmes qui, après analyse et appréciation de la matérialité, ont été considérés pertinents car ils peuvent traduire les impacts sociaux et environnementaux des activités du Groupe ou peuvent influencer les décisions de ses parties prenantes. Au cours de l'année 2019, conformément aux principes du GRI Sustainability Reporting Standard, la matrice de matérialité a été mise à jour afin de confirmer ou revoir quels enjeux étaient importants. Cela s'est fait à la suite d'une analyse interne des demandes des investisseurs et des sociétés de notation ESG, au sujet des principaux enjeux concernant les processus d'autorisation en cours, dans le cadre du projet de repowering en Italie et pour faire suite à la demande du Comité pour le développement durable. Les résultats de cette analyse ont largement confirmé les enjeux précédemment identifiés. Ainsi, les enjeux « approche du changement climatique » et « protection de l'environnement et de la biodiversité » s'avèrent les plus pertinents tant pour les entreprises que pour les parties prenantes.

DI IRARI F

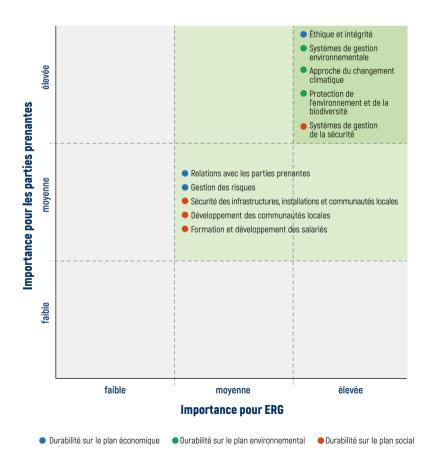
ERG ET LE DEVELOPPEMENT

Les résultats de l'analyse de la matérialité, également pour 2019, ont été soumis au Comité pour le développement durable pour évaluation et approbation.

#### PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

La présente Déclaration consolidée à caractère non financier a été rédigée conformément aux normes « GRI sustainability reporting standards 2016 » publiées par la GRI (Global Reporting Initiative) selon l'option « In accordance – Core », intégrées avec les informations requises par les GRI-G4 « Electric Utilities Sector Disclosures », spécifiques aux entreprises du secteur des services publics. ERG a établi que les Normes GRI, qui sont à ce jour les normes les plus répandues

et internationalement reconnues dans le domaine de l'information non financière, constituent les « normes de référence » pour répondre aux exigences du Décret législatif 254/2016 et ses modifications ultérieures. Afin d'aider le lecteur à retracer les informations, afin de garantir un compte-rendu complet, le GRI Content Index est indiqué dans le paragraphe « Sommaire ». Lors de la préparation de la DNF, il a également été fait référence aux orientations des Lignes directrices de la Commission européenne « Lignes directrices pour la communication d'informations non financières » et aux « Lignes directrices sur la communication d'informations non financières : aiout concernant la communication d'informations relatives au climat », qui reprennent les principes



ERG ET LE DEVELOPPEMENT

DI IRARI F

RESPONSABILITE

**ECONOMINITE** 

du TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosure). Les données économiques relèvent du même cadre que les États financiers consolidés du Groupe ERG, composé d'ERG S.p.A. et de ses filiales intégralement consolidées (ci-dessous également « Groupe ERG » ou « Groupe »), et se réfèrent à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (période de compte-rendu du 1er janvier au 31 décembre 2019). Aucune variation significative du cadre et de la structure du capital survenue au cours de la période concernée par le rapport n'a été signalée. Dans tous les cas, si vous souhaitez d'éventuels détails relatifs à ces deux aspects, veuillez consulter les États financiers consolidés du Groupe ERG au 31 décembre 2019 et le Rapport sur la Gouvernance de la Société et la structure du capital. Lorsque des données quantitatives relèvent d'un autre cadre ou se réfèrent à une autre période que ce qui est exposé ci-dessus, cela est expressément indiqué par des notes à cet effet. Les données relatives au personnel et à l'organisation du travail se réfèrent aux effectifs au 31 décembre 2019, Les éventuelles exceptions sont indiquées au pied des tableaux.

Concernant les données quantitatives indiquées dans le présent document, nous signalons que :

- les principales émissions atmosphériques sont déterminées à travers des mesures en continu aux points d'émission et, quand cela est nécessaire, par des relevés ponctuels intégrés dans des estimations qui tiennent compte des systèmes de combustion ainsi que des combustibles utilisés;
- les émissions de CO<sub>2</sub> sont certifiées par un organisme tiers indépendant, comme prévu par la norme en vigueur;
- le « CO<sub>2</sub> évité », indicateur utilisé pour souligner les avantages pour l'environnement d'une production avec des sources renouvelables, a été déterminé en utilisant un facteur de conversion conforme à ce qui est pratiqué habituellement : le facteur d'émission du parc thermoélectrique spécifique du pays de référence et publié par Terna dans

- la section « marché électrique/statistiques/ comparaisons internationales » de son site web, concernant l'année 2017;
- les paramètres opérationnels des installations sont extraits des systèmes de gestion et de compte-rendu.

Afin de permettre de comparer les données dans le temps et d'évaluer les performances des activités du Groupe, les données sont présentées, lorsqu'elles sont disponibles, sur une plage de trois ans. De plus, afin de représenter correctement les performances et de garantir la fiabilité des données, nous avons limité le plus possible le recours à des estimations qui, le cas échéant, sont fondées sur les meilleures méthodologies disponibles et dûment signalées.

La Déclaration Non financière est publiée à une fréquence annuelle. Pour toute information relative à la Déclaration non financière, vous pouvez écrire à l'adresse e-mail sustainability@erg.eu. Le présent document est disponible également sur la section du site du Groupe dédiée au développement durable (www.erg.eu).

Dans le cadre du développement durable, le Groupe ERG a entrepris un parcours d'amélioration continue en définissant ses engagements en matière de développement durable pour le quinquennat 2018-2022, qui ont été approuvés par le Comité pour le développement durable en juillet 2018. Ces engagements, au sujet desquels nous rendons des comptes également en cohérence avec les ODD (Objectifs du Développement Durable) définis par les Nations Unies, représentent la vision stratégique d'ERG en matière de développement durable, et constituent un instrument opérationnel qui oriente ses actions conformément au nouveau Plan d'affaires présenté en mars 2018.

À ce sujet, la section « Engagements en matière de développement durable » de ce document présente une synthèse des principaux domaines d'engagement dans le cadre du développement durable ainsi que la situation au 31 décembre 2019.

GOUVERNANCE

# LES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

RESPONSABILITE

**ECUNUMINITE** 

En juillet 2018, suite à la présentation du Plan d'affaires 2018-2022, le Comité pour le Développement Durable a défini et lancé les engagements en matière de développement durable d'ERG, qui s'inspirent des éléments suivant :

- · les pierres angulaires du Plan d'affaires :
- les objectifs d'amélioration continue définis dans les certifications;
- · l'entrée dans les secteurs hydroélectrique et
- sa diversification de plus en plus importante parmi les pays européens.

Le nouveau Plan d'affaires a été défini conformément aux stratégies de développement durable précédentes, afin d'assurer la continuité entre les objectifs anciens et nouveaux,

#### ODD DE L'ONU







## APPROCHE DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Poursuivre la diffusion interne et/ou externe des principes du Groupe exprimés dans son Code d'éthique, dans la Politique de développement Durable et dans le nouveau Modèle de Leadership.

Mise à jour du Code d'éthique et de la Politique de développement durable. Approbation de la nouvelle Politique relative aux droits de

Activités de formation aux enjeux du développement durable dans les écoles des territoires dans lesquels le Groupe opère.

Mettre à jour la liste des risques de la Gestion des risques d'entreprise (GRE) avec l'analyse visée dans le nouveau Plan d'affaires 2018-2022

Mettre en œuvre un tableau de bord des risques GRE et d'Indicateurs de risque clés spécifiques (Key Risk

Mise à jour de la liste des risques du Groupe, faisant suite à l'évaluation des risques du Plan d'affaires 2018-2022 Mise à jour de l'évaluation des risques et des opportunités du changement climatique selon l'approche TCFD Mise en œuvre du tableau de bord des risques GRE, pour suivre les

Indicator, KRI) aux fins de leur surveillance continue Garder à jour les Modèles d'organisation et de gestion

modifications du profil de risque présents dans la Liste des risques.

des risques (Modèles 231) des entreprises italiennes. Mettre en œuvre la Politique de lutte contre la corruption au sein du Groupe en mettant pleinement en œuvre le système de contrôle, en mettant en place un suivi continu et en assurant la formation des employés.

Évaluation des risques liés aux changements réglementaires survenus au cours de l'année. Adoption d'un « Modèle anticorruption intégré » pour toutes les

entreprises, italiennes et étrangères, conformément aux meilleures pratiques

Mettre en œuvre la certification Environnement Sécurité dans toutes les sociétés d'exploitation, italiennes et étrangères, conformément à la structure organisationnelle ONE Company

Approbation de la Politique de lutte contre la corruption et de la procédure de « Diligence raisonnable Tierces parties importantes ».

Mise en œuvre en cours du projet d'ajout/mise à jour des certifications existantes dans les entreprises italiennes. Certification de santé et sécurité de ERG S.p.A. selon la norme ISO 45001.





## STRATEGIE COMMERCIALE

Consolider le leadership de ERG dans le domaine de la production d'électricité à partir de sources renouvelables et augmenter l'efficacité de son parc d'installations, selon les axes de développement du Plan d'affaires 2018-2022.

L'augmentation de la puissance installée se poursuit grâce à la mise en service des nouvelles installations en France (52 MW), en Allemagne (56 MW) et à l'acquisition de centrales photovoltaïques (51 MW).

Soutenir les stratégies du Groupe avec des activités de prospection, consistant à identifier et évaluer des technologies innovantes, y compris en développant des partenariats avec des universités et des instituts de recherche.

Projet de remplacement des pales (reblading) du parc éolien d'Avigliano. Projet de repowering des parcs éoliens italiens en cours de réalisation



# **FOURNISSEURS**

Consolider le système de qualification et d'évaluation des fournisseurs en portant une attention particulière critères HSE. aux aspects Santé, Sécurité, Environnement et Développement Durable.

Environ 46 % des nouveaux fournisseurs se sont qualifiés selon les

Lancement du projet de qualification des fournisseurs selon des critères de développement durable.

confirmant une intégration de plus en plus grande entre stratégies commerciale et développement durable.

GOUVERNANCE

Le degré de réalisation des engagements est communiqué tous les ans, toujours en conformité avec les ODD, les Objectifs de Développement Durable définis en 2015 par les Nations Unies.

Grâce à ce suivi constant, nous sommes en mesure d'analyser et de montrer dans quelle mesure nos activités contribuent à atteindre des objectifs de développement durable plus larges, capables d'avoir un impact positif concret sur le monde dans lequel nous vivons, au profit des générations futures.

#### ODD DE L'ONU









Décarbonisation du Groupe :

- pendant la période couverte par le plan, éviter 15 millions de tonnes d'émissions de CO.
- réduire de 14 % le bilan carbone de la production d'électricité;
- couvrir les besoins énergétiques avec de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

Mettre en œuvre des activités pour protéger la biodiversité dans les zones où sont situées nos installations.

Réduire la quantité de déchets produits par les processus, en maximisant le pourcentage de déchets recyclés et utiliser des matières et des substances ayant une meilleure compatibilité environnementale.

Domaines d'engagement - Période 2018-2022 | Situation au 31/12/2019

En 2019, 3,086 kt d'émissions ont été évitées

Le bilan carbone de la production d'énergie de notre Groupe est en diminution constante: -37 % sur les quatre dernières années.

Les besoins énergétiques du Groupe sont couvert à 89 % avec de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

Surveillance de la faune ornithologique dans nos parcs éoliens. Soutien des activités réalisées dans l'Oasis d'Alviano (WWF).

Dans les centrales hydroélectriques, mise en œuvre du processus de récupération des déchets provenant des dégrilleurs en vue d'utiliser en tant que ressource le bois provenant du lac de Corbara.

#### ODD DE L'ONU

#### Domaines d'engagement - Période 2018-2022 Situation au 31/12/2019



# SECURITE

Renforcer la culture de la sécurité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, en poursuivant l'objectif « zéro accident » résultant de lacunes de sécurité dans les installations et les bureaux.

Projet Evolving Safety.

Faisant suite aux accidents survenus en 2019, nous avons pris des actions correctives pour éviter que de tels événements ne se reproduisent.

Le système de signalement des quasi-accidents a été encouragé à accroître le niveau de prévention.





## **PERSONNEL**

Définir et mettre en œuvre des plans de formation et de développement pour augmenter la valeur du Human Capital Coverage (+3 % à la fin du plan).

+3 % de Human Capital Coverage par rapport à 2018.

En 2019, environ 46 000 heures de formation ont été dispensées, avec un indice moyen par employé d'environ 8 jours.

98 % du personnel de l'entreprise a participé à des cours de

Environ 84 % des formations portent sur des thèmes techniques et managériaux.

Améliorer les environnements de travail et le système de bien-être des employés.

Proiet « One Health »

Ouverture de la salle de sports pour les employés du Groupe.



# COMMUNICATION

Entrer en contact avec et informer les parties prenantes du Groupe de manière complète, transparente et en temps utile.

ERG reçoit la note B de la part du CDP.

ERG est incluse dans certains indices de développement durable.





# **TERRITOIRES**

Promouvoir le développement des communautés de référence à travers des activités de formation dans les écoles et universités, ainsi que des initiatives de responsabilité sociale dans la région.

Des activités ont été menées sur le terrain, conformément aux principes de la Politique de développement durable.

« A tutta Acqua! » et « Vai col Vento! » sont les projets fer de lance à l'intention des élèves dans les territoires où se trouvent nos

# GOUVERNANCE

Les valeurs et les principes éthiques qui guident notre Groupe et notre façon de faire des affaires sont ancrés dans un héritage qui s'est consolidé au fil du temps.

Une gouvernance d'entreprise solide grâce au travail des comités de conseil et des comités internes.

Un système de procédures structuré et un système intégré de gestion des risques, pour mieux faire des affaires et mieux protéger les droits des actionnaires minoritaires.

# DÉCISIONS PRISES AU COURS DE 2019

COMITÉS INTERNES SOUTENANT LE PDG

75%

PRESENCE FEMININE

DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 38

## **NOS PRINCIPES**

Il est essentiel que le Conseil d'administration et le Conseil de surveillance rassemblent des compétences, valeurs et points de vue différents afin de construire un dialogue ouvert et de prendre des décisions collégiales, réfléchies, équilibrées et en connaissance de cause.

Les organes de direction, de gestion et de contrôle de la Société étant nommés sur la base de listes de candidats présentés par les actionnaires, le Conseil d'administration sortant formule des recommandations spécifiques en matière de diversité des organes de l'entreprise avant leur nomination, conformément aux dispositions de la dernière édition du Code de gouvernance d'entreprise de janvier 2020 (Code d'autodiscipline). Ces recommandations sont toujours reprises dans le rapport explicatif du Conseil d'administration sur les points à l'ordre du jour des Assemblées appelées à nommer des organes de direction et de contrôle.

#### **COMPOSITION DE L'ORGANE DE DIRECTION**

La politique proposée par le Conseil d'administration exige que chaque conseiller, dans le cadre du processus d'autoévaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités consultatifs, exprime, avant la nomination du nouveau Conseil, ses lignes directrices en matière de diversité parmi les cadres et professionnels dont la présence dans le Conseil est jugée utile. Pour cela, ils doivent tenir compte d'éléments tels que la formation et le bagage professionnel, l'expérience (y compris à des postes d'encadrement), le sexe et l'âge.

Étant donné que le Conseil d'administration actuel, composé de douze membres, a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 23 avril 2018 et que son mandat s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2020, il est prévu que ce processus d'évaluation soit de nouveau effectué au cours du premier trimestre 2021. Ainsi, ses conclusions feront partie des recommandations à l'Assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour nommer le nouvel organe de direction.

Ci-dessous sont indiquées les conclusions des évaluations menées par le Conseil d'administration actuel ainsi que les recommandations formulées par le Conseil d'Administration précédent.

#### LA FORMATION ET LE PARCOURS PROFESSIONNEL

Le processus d'auto-évaluation portant sur l'année 2019 a mis en évidence, conformément aux conclusions de l'auto-évaluation du précédent Conseil d'administration, une répartition équilibrée des compétences présentes au Conseil d'administration, principalement acquises grâce à des expériences entrepreneuriales et professionnelles.

En ce qui concerne les compétences jugées importantes pour les membres du Conseil d'administration, l'auto-évaluation du précédent Conseil d'administration avait recommandé de confirmer les compétences

déjà présentes au sein du Conseil lui-même, en donnant éventuellement davantage de poids aux expériences internationales dans le secteur de l'énergie et aux points de vue internationaux, et de favoriser des compétences spécifiques dans le domaine ESG.

#### LA COMPOSITION DU CONSEIL PAR SEXE

En ce qui concerne l'égalité de représentation des sexes, le précédent Conseil d'administration n'avait pas jugé nécessaire de recommander des actions plus contraignantes que celles requises par la loi

#### L'AGE

Pour ce qui est de l'âge, aucune recommandation spécifique ne s'est avérée nécessaire.

#### CONCLUSIONS

Nous considérons que la composition du Conseil d'administration actuel est globalement conforme à la Politique de la société.

#### **COMPOSITION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE**

La politique proposée par le Conseil d'administration exige que le Conseil, sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance concernant le processus d'autoévaluation du fonctionnement de ce Conseil, exprime, avant la nomination du nouveau Conseil de surveillance, ses lignes directrices en matière de diversité parmi les collaborateurs dont la présence dans le Conseil est jugée utile. Pour cela, le Conseil doit tenir compte d'éléments tels que la formation et le bagage professionnel, l'expérience, le sexe et l'âge.

Étant donné que le Conseil de surveillance actuel a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 17 avril 2019 et que son mandat s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2021, il est prévu que ce processus d'évaluation soit de nouveau effectué au cours du premier trimestre 2022. Ainsi, ses conclusions feront partie des recommandations à l'Assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour nommer le nouvel organe de contrôle.

Ci-dessous sont indiquées les conclusions des évaluations menées par le Conseil de surveillance actuel ainsi que les recommandations formulées par le Conseil de surveillance précédent.

#### LA FORMATION ET LE PARCOURS PROFESSIONNEL

En référence aux compétences présentes dans le Conseil de surveillance, le processus d'évaluation effectué sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance a souligné une répartition équilibrée des compétences présentes dans le Conseil de surveillance principalement obtenues à travers les expériences professionnelles.

En ce qui concerne les compétences jugées utiles au sein du Conseil de surveillance, le Conseil d'administration, à la suite du processus d'évaluation conduit sur la base des informations fournies par le précédent Conseil de surveillance, avait recommandé de confirmer les compétences déjà présentes au sein du Conseil de surveillance précité.

#### LA COMPOSITION PAR SEXE

En ce qui concerne l'égalité de représentation des sexes, le Conseil de surveillence a adopté les conclusions du processus d'autoévaluation portant sur l'exercice 2018, effectué par le précédent Conseil de surveillance, qui n'a pas jugé nécessaire de recommander des actions plus contraignantes que celles requises par la loi.

#### L'ÂGE

En ce qui concerne l'âge, le processus d'auto-évaluation portant sur l'exercice 2018 n'a pas conclu à la nécessité de faire des recommandations spécifiques. Le processus d'auto-évaluation portant sur l'exercice 2019, à la lumière des activités menées par le Conseil de surveillance au cours du même exercice, a montré que sa composition actuelle par tranche d'âge est adéquate.

#### CONCLUSIONS

Nous considérons que la composition du Conseil de surveillance actuel est globalement conforme à la Politique de la société.



### LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DU GROUPE

#### LES VALEURS D'ERG

Légalité, honnêteté, correction, égalité, confidentialité, équité, intégrité, transparence, responsabilité et développement durable : les valeurs et les principes qui guident notre Groupe dans son activité d'entreprise se sont consolidés dans le temps et sont amplement exprimés dans le Code d'éthique.

GOUVERNANCE

Les membres des organes de gouvernance des sociétés du Groupe, nos employés et les personnes qui collaborent avec nous sont appelés au respect des principes contenus dans le Code d'éthique et, chacun dans le cadre de leurs fonctions et responsabilités, des règles de gouvernance.

#### STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ERG S.P.A. ET DES COMITES DE CONSEIL AU 31 DECEMBRE 2019

Charge	Composants	Liste (M/m) *	Exécutifs/ non exécutifs	Indépendants du Code et du T.U.F.	% participation **	N. d'autres charges ***	Ancienneté en charge depuis la première nomination	de co et des	nité ntrôle risques	nomin e rémuné	nité lations et érations
Président	Edoardo	М	Exécutif		100%	3	16/10/1997	****	**	****	**
Vice-président	Garrone Alessandro Garrone	М	Exécutif		100%	1	16/10/1997				
Vice-président	Giovanni Mondini	М	Non exécutif		90%	1	16/10/1997				
Administrateur Délégué	Luca Bettonte	М	Exécutif		100%	-	15/12/2009				
Administrateur	Massimo Belcredi	М	Non exécutif	T.U.F.	100%	1	29/04/2003	Oui	100%		
Administrateur	Mara Anna Rita Caverni	М	Non exécutif	Code T.U.F.	100%	2	24/04/2015	Oui	100%		
Administrateur	Barbara Cominelli	М	Non exécutif	Code T.U.F.	90%	1	24/04/2015			Oui	100%
Administrateur	Marco Costaguta	М	Non exécutif		100%	5	20/04/2012				
Administrateur	P. Francesco Lanzoni	М	Non exécutif		90%	2	29/04/2003			Oui	100%
Administrateur	Silvia Merlo	М	Non exécutif	T.U.F.	100%	4	24/04/2015			Oui	100%
Administrateur	Elisabetta Oliveri	М	Non exécutif	Code T.U.F.	100%	3	23/04/2018	Oui	89%		
Administrateur	Mario Paterlini	m	Non exécutif	Code T.U.F.	80%	1	23/04/2018				

<sup>\*</sup> Cette colonne indique M/m selon que le composant a été élu sur la liste votée par la majorité (M) ou par une minorité (m).

<sup>\*\*</sup> Cette colonne indique le pourcentage de participation des administrateurs aux réunions respectivement du Conseil d'Administration et des Comités (n. de présences/n. de réunions assurées pendant la période effective de charge de la personne concernée)

Cette colonne indique le nombre de charges d'Administrateur ou Syndic couvertes par la personne concernée dans d'autres sociétés cotées sur des marchés réglementés, également étrangers, dans des sociétés financières, bancaires, des compagnies d'assurance ou de taille importante différentes de celles occupées dans les sociétés du Groupe ERG.

<sup>\*\*\*\*</sup> Cette colonne indique l'appartenance du membre du Conseil d'Administration au Comité.

Cette colonne indique la date de première nomination des administrateurs à partir du 16 octobre 1997, date de cotation de la société.

#### LA GOUVERNANCE

GOUVERNANCE

La Corporate Governance est l'ensemble des règles et des activités inhérentes à la gouvernance de la société. Les organes statutaires et comités de conseil constituent et donnent vie à la gouvernance d'entreprise, et il existe des documents qui en régissent le fonctionnement.

Notre Gouvernance d'entreprise est structurée selon le modèle traditionnel, par lequel :

 le Conseil d'Administration, nommé par l'Assemblée des actionnaires, est chargé de fixer les objectifs stratégiques de la société et de l'ensemble du Groupe, et de les atteindre;  le Conseil de surveillance, lui-même nommé par l'Assemblée des actionnaires, assure la fonction de surveillance.

La révision légale des comptes est confiée à une société d'audit comptable, nommée par l'Assemblée des actionnaires, sur proposition motivée du Conseil de surveillance.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration actuel, composé de douze membres, a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 23 avril 2018 et restera en charge jusqu'à l'Assemblée convoquée pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2020.

#### LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration et le Conseil de surveillance d'ERG, en suivant les meilleures pratiques suggérées par le Code d'Autodiscipline, ont auto-évalué le niveau de leurs compétences pour identifier les domaines pouvant faire l'objet d'approfondissement.

En particulier, le questionnaire utilisé par les Conseillers a identifié, entre autres, une série de compétences déjà considérées nécessaires par le Conseil d'Administration précédent :

- connaissance du secteur de l'énergie
- audit, conformité, juridique et connaissances juridiques et de l'entreprise
- développement durable
- stratégie
- gouvernement d'entreprise

- finance et comptabilité
- gestion des risques
- gestion
- expérience internationale
- politiques de rémunération

et a demandé à chaque Conseiller d'indiquer son niveau de connaissances (sur une échelle de 1 à 5) pour chacune des compétences indiquées.

L'analyse des résultats obtenus a déterminé le degré de « confiance » du Conseil d'Administration pour chaque sujet spécifique, et il est apparu que, en matière de développement durable, 17 % des Conseillers ont considéré avoir des compétences excellentes (note 5), 50 % des compétences bonnes (note 4) et 33 % des compétences suffisantes (note 3).

Rappelons que le Président, le vice-président exécutif et le Directeur général font partie du Comité pour le développement durable.

Toujours en ce qui concerne le domaine du développement durable, les compétences ont été acquises à travers des expériences entrepreneuriales, en qualité de responsable ou directeur exécutif (41% des cas) et à travers des expériences professionnelles, en tant que consultant, membre non exécutif d'un conseil d'administration ou de comités de conseil (47 % des cas).

43 1

DONNEES

ET INDICATEURS

Un Conseiller a été choisi parmi la liste des minorités présentée par certains investisseurs institutionnels, dans le respect des principes sur la protection des minorités énoncés dans le T.U.F.

GOUVERNANCE

#### Respect de l'équilibre entre femmes et hommes

Le sexe le moins représenté constitue 33 % des Conseillers en fonction. Ce pourcentage respecte le critère d'équilibre entre les sexes prévu par les dispositions législatives et réglementaires. qui exige que le sexe le moins représenté se voie réserver une part égale à au moins un tiers des administrateurs élus. Le nouveau Conseil d'administration, qui sera nommé par l'Assemblée générale des actionnaires convoquée pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2020, réservera au sexe le moins représenté, en application de la nouvelle réglementation, une part égale à au moins les deux cinquièmes des administrateurs élus. L'âge moyen des membres du Conseil d'Administration est d'environ 56 ans : 2 membres (17 %) ont moins de 53 ans.

Pour plus d'informations sur la procédure de nomination, nous vous conseillons de consulter la section « Rapport sur la Gouvernance d'entreprise » du site www.erg.eu.

Le Conseil d'administration a mis en place trois comités en interne :

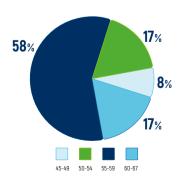
- le Comité de contrôle et des risques, qui soutient les appréciations et les décisions du Conseil d'Administration relatives au Système de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que celles relatives à l'approbation des rapports financiers périodiques:
- le Comité Nominations et Rémunérations, qui assure le rôle et les missions prévus par le Code d'Autodiscipline du Comité pour les Nominations et du Comité pour la Rémunération;
- le Comité Stratégique, qui assure les fonctions de conseil et de proposition vis-à-vis du Directeur général et du Conseil d'Administration, en vue de définir des directives stratégiques d'entreprise et de portefeuille, ainsi que des directives et politiques en matière de finance stratégique et pour chaque opération financière extraordinaire.

# PARTICIPATIONS IMPORTANTES DANS LE CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2019

Actionnaire direct	Part en % du capital en actions ordinaires et du capital avec droit de vote	
San Quirico S.p.A.	55,628 %	
Polcevera S.r.l.	6,905%	
Autres actionnaires	36,502 %	
Actions propres	0,965 %	

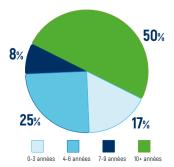
- il n'existe pas de titres qui confèrent des droits spéciaux de contrôle;
- il n'existe pas de système d'actionnariat des salariés.

### CDA - COMPOSITION PAR TRANCHES D'ÂGE



#### CDA - ANNÉES EN EXERCICE DES CONSEILLERS

(% sur le total des conseillers)



#### ORGANISMES SOCIAUX ET COMITÉS CONSULTATIFS D'ERG S.P.A.



#### ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Approuve le bilan d'exploitation, désigne le Conseil d'administration, le Conseil de surveillance, la Société d'audit comptable et délibère sur les modifications statutaires et sur les opérations exceptionnelles, telles que les fusions, les scissions et les augmentations de capital.



#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

GOUVERNANCE

Approuve les rapports financiers périodiques, définit les orientations stratégiques, les lignes fondamentales de la structure organisationnelle, ainsi que le système de gouvernance d'entreprise, délibère sur les opérations importantes, évalue les performances de la gestion.

Composé de 12 membres dont 6\* indépendants, il a tenu 10 réunions d'une durée moyenne d'environ 2 heures et 30 minutes en 2019.

மீமீமீமீமீ



de bonne administration, l'adéquation du système CIGR\* et l'indépendance de la Société d'audit comptable.

Composé d'un président, de 2 commissaires aux comptes permanents et de 3 commissaires aux comptes suppléants, il a tenu 15 réunions d'une durée moyenne d'environ 2 heures et 30 minutes en 2019.











#### **COMITÉ DE CONTRÔLE ET DES RISQUES**

Accompagne le Conseil d'administration dans les décisions relatives à l'approbation des rapports financiers périodiques et, dans celles relatives à la gouvernance du Groupe, au système CIGR\*\*\* aux obligations découlant du décret législatif italien 231/01 et au secteur financier\*\*\*\*.

Composé d'un président et de 2 membres, tous non exécutifs, indépendants en vertu du T.U.F. et majoritairement indépendants en vertu du Code d'autodiscipline, il a tenu 9 réunions d'une durée moyenne d'environ 2 heures et 30 minutes en 2019.







#### **COMITÉ DES NOMINATIONS** ET DES RÉMUNÉRATIONS

Formule des propositions pour la rémunération des Conseillers avec pouvoirs ou investis de fonctions particulières, et pour la définition des politiques de rémunération et des plans d'intéressement pour la gestion du Groupe\*\*\*\*

Composé d'un président et de 2 membres, tous non exécutifs, majoritairement indépendants en vertu du T.U.F. et du Code d'autodiscipline, il a tenu 6 réunions d'une durée moyenne d'environ 1 heure en 2019.









#### **COMITÉ STRATÉGIQUE**

Il accompagne le PDG et le Conseil d'Administration dans la définition des orientations stratégiques d'affaires, de portefeuille et de financement stratégique et dans les décisions relatives aux plans stratégiques pluriannuels, au budget d'investissement du Groupe et aux investissements importants.

Composé d'un président et de 5 membres, il a tenu en 2019 10 réunions d'une durée movenne d'environ 2 heures et 45 minutes.







- 5 administrateurs indépendants en vertu du T.U.F. et du Code d'autodiscipline et 1 administrateur indépendant en vertu du T.U.F.
- Nommés en date du 17 avril 2019.
- Système de contrôle interne et gestion des risques.
- Il est compétent pour formuler des avis aux fins de la procédure pour les opérations avec des parties liées.

#### LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

GOUVERNANCE

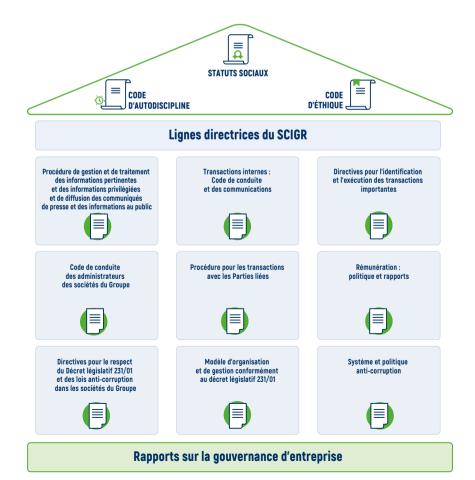
Le Conseil de surveillance actuel, composé de trois membres effectifs et de trois membres suppléants, a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 17 avril 2019 avec une mission sur trois ans ; par conséquent, le mandat conféré au Conseil de surveillance s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2021.

#### Protection des minorités

Le Président du Conseil de surveillance et un commissaire aux comptes suppléant ont été choisis parmi la liste des minorités présentée par certains investisseurs institutionnels.

#### Respect de l'équilibre entre femmes et hommes

33 % des Commissaires aux comptes permanents et suppléants en fonction appartiennent au sexe le moins représenté. Le nouveau Conseil de surveillance, nommé par l'Assemblée générale des actionnaires convoquée pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2021, réservera au sexe le moins représenté, en application de la nouvelle réglementation, une part égale au moins aux deux cinquièmes des administrateurs élus. Étant donné que dans le cas des Conseils composés de trois membres, la réserve des deux cinquièmes est impossible à appliquer pour des raisons arithmétiques évidentes, la Commission nationale pour les sociétés et la Bourse (Consob)



#### **COMITÉS INTERNES**

GOUVERNANCE





#### **COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Il dirige et supervise la gestion des enjeux liés à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), et notamment :

- définit les orientations du Groupe en matière de développement durable et promeut la mise en œuvre de pratiques cohérentes en matière de responsabilité sociétale des entreprises;
- approuve, contrôle et évalue les objectifs de durabilité et les domaines d'intervention prioritaires dans le domaine de la RSE ;
- approuve le calendrier et les méthodes de rédaction de la « Déclaration à caractère non financier » (DNF) et les initiatives de RSE.



#### INVESTMENT COMMITTEE

- Supporta il CEO nella valutazione delle proposte di investimento;
- Esprime un parere tecnico ed economico-finanziario motivato per il Comitato Strategico nelle varie fasi del processo investimenti.



#### **COMITÉ DU CAPITAL HUMAIN**

- Définit et suit les principaux programmes et processus de développement du capital humain ;
- Soutient le vice-président exécutif et le PDG dans les décisions relatives aux stratégies qui déterminent la valeur du capital humain d'ERG ;
- Surveille la mise en œuvre effective de la politique des droits humains et gère les signalements de non-respect de celle-ci.



### COMITÉ DE GESTION DÉVELOPPEMENT

- Surveille les projets significatifs du Groupe dans le domaine spécifique du développement de l'ingénierie en soutenant le chef de projet concerné, en assurant également l'harmonisation de toutes les unités organisationnelles sur les priorités et en veillant à ce qu'elles correspondent aux décisions du comité d'investissement:
- Analyse les opportunités de développement et d'évolution technologique des activités.



#### **COMITÉ DE GESTION AFFAIRES COURANTES**

- Surveille les résultats économiques, financiers et industriels du Groupe à travers des modèles d'établissement de rapports et de contrôle standardisés ;
- Suit l'évolution du cadre institutionnel et réglementaire de référence
- en évaluant les tendances, opportunités et risques développementaux; - Surveille les activités et les projets dans le contexte des relations institutionnelles nationales et étrangères.



#### COMITÉ DE GESTION DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Surveille les projets significatifs du Groupe dans le domaine spécifique du Développement des affaires en soutenant le chef de projet concerné, et en veillant à ce que toutes les unités organisationnelles aient les mêmes priorités et qu'elles respectent les décisions du Comité d'investissement ;

- Analyse les opportunités de développement commercial en termes d'expansion

 Analyse les opportunités de développement commercial en termes d'expansic géographique et de diversification technologique.



#### RISK COMMITTEE

- Supporta il CEO nella definizione delle strategie e politiche di gestione dei rischi finanziari e di mercato;
- Fornisce al CEO gli elementi utili per l'autorizzazione delle operazioni di gestione dei rischi finanziari e di mercato, il monitoraggio dell'esecuzione delle operazioni di maggior rilievo e la verifica dei relativi effetti.



#### COMITÉ DE CRÉDIT

Il est responsable de l'ensemble du Groupe dans l'attribution de missions, l'analyse des calendriers et l'évolution des encaissements, l'évaluation et la vérification des plans de recouvrement des impayés, l'évaluation générale de la performance du crédit.

47

DONNEES

ET INDICATEURS

a proposé, par le biais d'une consultation, de respecter la règle de l'arrondi par défaut plutôt que par excès, comme le prévoit actuellement le Règlement des émetteurs.

GOUVERNANCE

#### LE CABINET D'AUDIT

Le cabinet d'audit a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 23 avril 2018, pour les exercices de 2018 à 2026, par conséquent la mission de révision légale des comptes s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2026. Pour plus d'informations sur le rôle de chaque organisme, vous pouvez consulter la section « Rapport sur la Gouvernance de la Société » du site www.erg.eu.

#### **COMITES INTERNES**

La gouvernance de notre Groupe prévoit également la présence de Comités Internes (Comités hors conseil, composés des responsables du Groupe) ayant des fonctions de consultation et de proposition vis-à-vis des administrateurs exécutifs

## PROCEDURES DE PROTECTION DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

Les principales procédures du Groupe visant à protéger les actionnaires minoritaires sont résumées ci-dessous.

## Code de conduite en matière de transactions internes (achat/vente de titres d'entreprise)

Ce Code de conduite vise à réglementer les obligations de divulgation, vis-à-vis du marché, d'ERG S.p.A. et de Consob, relatives aux transactions impliquant des actions ERG, des titres/instruments émis par ERG ou des instruments dérivés ou autres instruments financiers liés à ceux-ci, effectuées directement ou indirectement, par des personnes concernées ainsi que par des personnes étroitement liées aux personnes concernées.

# Lignes directrices pour l'identification et l'exécution des transactions importantes

Les lignes directrices visent à déterminer :

- les critères d'identification des transactions importantes, identifiées conformément au Code d'autodiscipline en vigueur et non couvertes par la délégation attribuée au Directeur Général et au vice-président exécutif d'ERG S.p.A.;
- les principes de conduite à tenir pour effectuer de telles transactions.

### Procédure de gestion et de traitement des informations importantes et des informations privilégiées et de diffusion des communiqués de presse et des informations au public

La Procédure contient les dispositions relatives à la gestion et au traitement des Informations importantes et des Informations privilégiées ainsi que les modalités à respecter pour communiquer au public des informations privilégiées concernant directement ERG S.p.A. et/ou ses filiales et/ou co-entreprises.

Pour plus d'informations, voir la « Procédure de gestion et de traitement des informations importantes et des informations privilégiées et de diffusion des communiqués de presse et des informations au public », disponible sur le site www.erg.eu.

#### LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques du Groupe ERG (ci-dessous également « Système CIGR ») est l'ensemble des instruments, structures organisationnelles, normes et règles d'entreprise nécessaire pour gérer de manière saine, correcte et cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'Administration.

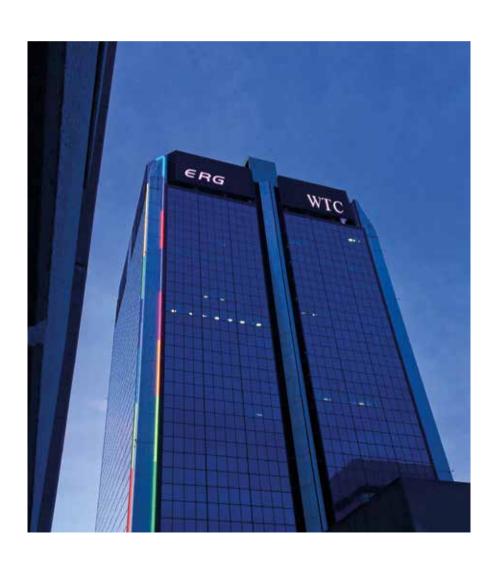
L'identification, la mesure, la gestion et la surveillance des principaux risques, ainsi que la structuration des flux d'information y afférents sont les principales actions du système de contrôle. Le Système CIGR implique l'ensemble de

la structure organisationnelle du Groupe, allant du Conseil d'Administration d'ERG et de ses filiales à tout le personnel de l'entreprise.

Les principales personnes concernées et leurs compétences respectives sont :

- le Conseil d'Administration, qui assure l'orientation et l'évaluation de l'adéquation du Système CIGR;
- le vice-président exécutif, chargé du Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques et délégué à la vérification de la fonctionnalité

- correcte et de l'adaptation totale du Système CIGR;
- le Président Directeur Général, qui est chargé de l'identification des principaux risques de l'entreprise;
- le Comité de Contrôle et des Risques, qui à travers son activité d'instruction, soutient les évaluations et les décisions du Conseil d'Administration relatives au Système CIGR ainsi que celles relatives à l'approbation des rapports financiers périodiques;



49

DONNEES

ET INDICATEURS

le Conseil de surveillance, qui veille au respect de la loi et des Statuts, au respect des principes de bonne administration, à l'adéquation de la structure organisationnelle (pour ce qui est de la compétence) du Système CIGR;

GOUVERNANCE

- l'Organisme de vigilance, qui veille au respect du Code d'éthique et vérifie l'efficacité et l'adéquation du Modèle d'Organisation et de Gestion conformément au Décret législatif italien 231/01:
- le Directeur de l'audit, chargé de vérifier le fonctionnement et l'adéquation du Système CIGR.

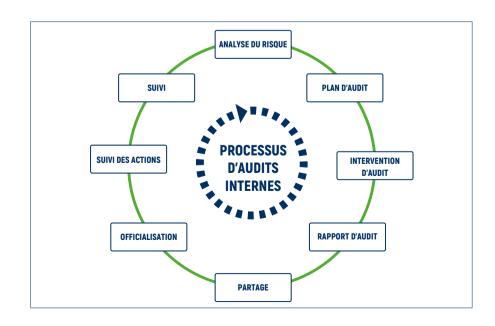
La liste est complétée par les autres personnes concernées ayant des missions spécifiques, en particulier la Direction du Groupe, première responsable des activités de contrôle interne et de gestion des risques et les fonctions de contrôle de second niveau, parmi lesquels le dirigeant préposé à la rédaction des documents comptables de la société, le département de Gestion des risques du groupe et Finances de l'entreprise et les départements de Conformité, qui se consacrent notamment à la protection

contre le risque juridique et la non-conformité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les « Directives d'orientation du système de contrôle interne et de gestion des risques » et le « Rapport sur la Gouvernance d'entreprise et la structure du capital », disponibles sur le site www.erg.eu.

#### L'AUDIT INTERNE

Dans le cadre de l'ensemble des règles et des activités relatives à la gouvernance d'entreprise (dite Corporate Governance), l'Audit interne évalue l'adéquation du Système CIGR, dont il fait partie intégrante, et en particulier :

- mène, au sommet de la Holding et des sociétés du Groupe, une activité objective et indépendante d' « assurance » et de « conseil», pour améliorer l'efficience et l'efficacité des processus de l'entreprise en matière de contrôle interne et de gestion des risques;
- aide l'organisation de l'entreprise à atteindre ses objectifs par une approche professionnelle et systématique, capable de générer de la valeur ajoutée par l'évaluation et l'amélioration



- des processus de contrôle interne, de gestion des risques et de Corporate Governance ;
- vérifie le fonctionnement et l'adéquation du Système CIGR et, en particulier, si la direction a identifié les principaux risques, et si ces derniers ont été évalués de manière homogène et si les actions d'atténuation ont été définies et mises en œuvre. De plus, il vérifie que les risques identifiés sont gérés conformément aux décisions du Conseil d'Administration, aux normes externes et aux règles internes du Groupe.

L'évaluation des risques représente la première étape logique du processus d'Audit interne, permettant de déterminer les domaines qui revêtent une importance majeure et qui doivent être approfondis (intégrés dans le plan d'audit triennal « tournant ») de manière compatible avec la taille de la structure de la Direction d'Audit interne.

Le plan triennal « tournant » est défini selon la méthode par étapes suivante :

- « évaluation du risque », c'est-à-dire définition d'une hiérarchie des processus (objets potentiels d'Audit) dans une optique « basée sur le risque » selon la « Liste des risques » du Groupe, développé par la Gestion des risques du groupe et Finances d'entreprise dans le cadre du processus « GRI » (Gestion des risques intégrée). La préparation de l'évaluation des risques exige :
  - de disposer de la dernière version de la Liste des risques élaborée par l'U.O. Enterprise Risk Management (département de Gestion des risques du groupe et Finances d'entreprise);
  - d'analyser les fiches de risque de la Liste des risques et les corrélations avec les processus de Groupe (Process Map, ou cartographie des processus);
  - de définir des critères (ou pondérations)

#### LE PROCESSUS D'AUDIT INTERNE DANS LA DNF

Dans le cadre de son activité « transversale » (également au titre du « Modèle 231 »), le département d'audit interne effectue des vérifications de certains des processus sur lesquels porte la Déclaration consolidée à caractère non financier, établie conformément au Décret législatif italien 154/2016 et les KPI connexes. La portée de cette intervention est déterminée en identifiant, pour chacun des domaines de la DNF (Responsabilité économique, sociétale, environnementale), les processus/activités pertinents, à savoir ceux dont découlent les données utilisées pour fixer les KPI mentionnés dans la DNF publiée.

Une fois la portée d'intervention identifiée, l'on analyse l'objet des activités d'audit et des vérifications au titre du Modèle 231, conformément aux Plans approuvés, afin de définir le degré de couverture des activités de contrôle réalisées par rapport aux activités relevant de la DNF.

En 2019, nous avons mené les activités suivantes :

- une vérification spécifique du processus de rédaction de la DNF;
- l'étude des processus sur lesquels porte la DNF, dans le cadre des activités prévues d'audit interne/de vérifications au titre du Modèle 231 à hauteur de 16 processus sur 23.

Concernant les résultats, les contrôles effectués n'ont mis en évidence aucune exception susceptible de compromettre l'efficacité du Système de Contrôle et de Gestion des Risques surveillant ces activités.

51

DONNEES

ET INDICATEURS

pour l'évaluation des processus par rapport à l'évaluation des risques de la Liste des risques, et de classer les processus (en donnant la priorité aux processus « en fonction du risque »);

GOUVERNANCE

- de définir des processus pouvant faire l'objet d'audits. En principe, il n'est pas tenu compte des processus de direction liés à des risques à caractère stratégique dirigés par le CdA et par la Direction et les activités de suivi d'événements spécifiques de nature réglementaire non vérifiables avec les instruments et les techniques de l'Audit;
- intégration avec les audits relatifs aux risques de fraude/non-conformité par rapport au Code d'éthique, non compris dans la« Liste des risques », mais relevant du mandat de l'Audit interne;
- modifications et/ou ajouts découlant de la planification et des résultats des Audits effectués au cours des années qui précèdent;
- évaluation et mise en œuvre éventuelle de toutes demandes et/ou suggestions de la part du vice-président exécutif responsable du Système de contrôle interne et de gestion des risques, des organes de Contrôle et de la Direction du Groupe;
- présentation du projet de Plan triennal au Comité pour le Contrôle et Risques et transposition des observations éventuelles;
- présentation de l'ébauche finale du plan triennal au Conseil d'Administration pour son approbation formelle.

La planification doit garantir les objectifs suivants:

- couverture de tous les secteurs d'activité sur une base biennale;
- couverture des filiales étrangères en prévoyant au moins une intervention d'audit par an;
- réalisation d'un audit TIC chaque année ;

- vérification des actions correctives à prendre, convenues avec la direction de l'entreprise de référence à la suite des audits réalisés;
- « saturation de la capacité de production » des ressources d'Audit interne.

Pour intégrer les activités de contrôle, en maximiser l'efficacité et minimiser les doublons, les interventions d'Audit sont programmées en concertation avec les autres activités de contrôle, en particulier avec les départements de contrôle interne du Groupe, dont la coordination fait l'objet de réunions annuelles spécifiques (au moins 4).

En ce qui concerne les types d'intervention, les activités de la Direction d'Audit interne sont subdivisées comme suit :

- Audit : interventions destinés à analyser un processus, comprendre les risques, déterminer et vérifier le fonctionnement des contrôles. Les interventions d'audit peuvent être assurées selon deux modes distincts :
  - par société, c'est-à-dire sur chaque unité organisationnelle, en vérifiant ses activités et le contrôle exercé sur cette unité par la direction (examen général et audit organisationnel);
  - par processus, en traversant horizontalement toutes les lignes organisationnelles concernées, même de sociétés différentes, et en étudiant les aspects opérationnels et administratifs (audit de processus);
- Suivi : interventions de vérification de la mise en œuvre effective du Plan d'action correctif (Plan d'action). L'Audit interne vérifie la bonne mise en œuvre des actions correctives par le biais de rencontres avec les fonctions soumises à audit et par des vérifications documentaires sur les contrôles effectués à la suite des actions convenues;
- · Conseils/interventions ad hoc : pour soutenir et

répondre aux demandes spécifiques de notre direction. Le département d'Audit interne peut réaliser des activités de support et d'assistance, dont la nature et la portée sont définies en accord avec le client interne, sur la base des compétences et des connaissances détenues par le personnel et en vertu de l'indépendance de la fonction.

Le département d'Audit interne mène également des activités périodiques de contrôle pour le compte des organismes de vigilance des sociétés du Groupe, destinées à vérifier si les modèles d'organisation, de gestion et de contrôle du Groupe sont efficaces, conformément au Décret législatif 231 italien adopté par lesdites sociétés. Les modalités opérationnelles « de détail » des plans de vérification sont définies en coordination avec les Organismes de vigilance des sociétés du Groupe, y compris en ce qui concerne les activités prévues par le Plan d'Audit.

En 2019, l'Audit interne a achevé la totalité des interventions prévues par le Plan d'Audit

approuvé par le Conseil d'Administration en 2018 et a assuré les activités de vérification conformément au Modèle 231, comme prévu par les Plans approuvés par les Organismes de vigilance des sociétés du Groupe.

Les huit interventions d'audit (auxquelles se sont ajoutés deux projets spécifiques à la demande de la direction) réalisées au cours de l'année 2019 ont pris en moyenne 13 semaines (il s'agit de la période entre la date de la réunion de lancement du projet et la date d'émission du Rapport final).

À la fin des interventions, 51 observations ont été émises au total, qui ont généré 101 plans d'actions correctives partagés avec la direction de l'entreprise concernée, auxquels se sont ajoutés 9 autres plans déclenchés par les examens semestriels au titre du Modèle 231. La moyenne, proche de 2 plans d'action par observation, est conforme aux objectifs internes de la fonction. Le tableau ci-dessous résume les activités achevées en 2019, en indiquant tout écart éventuel par rapport au Plan.

TYPE D'INTERVENTION :	PLAN APPROUVÉ :	NOMBRE D'INTERVENTIONS :
AUDIT INTERNE	8 interventions 2 projets spéciaux	8 interventions 2 projets spéciaux
SUIVI	4 interventions semestrielles	4 interventions semestrielles
SURVEILLANCE AU TITRE Du modèle 231	2 cycles semestriels	2 cycles semestriels

### LA GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Afin d'atteindre nos objectifs de croissance, d'efficacité et d'atténuation des risques, l'activité de gestion des risques est fondamentale. Elle renforce en effet notre capacité à créer de la valeur pour les actionnaires et les parties prenantes et nous permet de garantir la pérennité de l'entreprise à moyen/long terme.

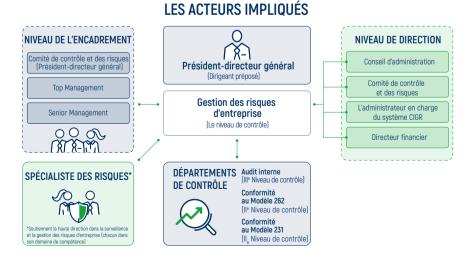
GOUVERNANCE

La Gestion des risques d'entreprise (GRE) est la structure du Groupe qui soutient la direction dans l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques, ainsi que la définition des stratégies de réponse les plus efficaces pour atténuer ces risques. L'approche adoptée par la GRE est basée sur l'édition 2018 du cadre COSO « Enterprise Risk Management (ERM) - Integrating with Strategy and Performance », visant à indiquer la nature et le profil des principaux risques pouvant compromettre la réalisation des objectifs du Plan d'affaires et en matière de développement durable. Selon le modèle de GRE, la gestion des risques au sein du groupe ERG est un processus structuré et continu, conçu pour gérer les risques de l'organisation de manière intégrée, et pour fournir à la direction les informations nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause. Cela afin de réaliser, outre la survie de l'entreprise, ses objectifs stratégiques, de croissance et de création de valeur.

Le processus implique une gestion intégrée des risques par les systèmes mis en œuvre au niveau des processus d'entreprise, sur la base des méthodologies et instruments spécifiques d'évaluation des risques.

Les principaux objectifs de la GRE sont :

- obtenir une vision intégrée et dynamique des principaux risques commerciaux du Groupe, qui peuvent compromettre les objectifs du Plan d'affaires;
- renforcer la culture d'entreprise à tous les niveaux et la prise de conscience qu'une évaluation et une gestion adéquates des risques ont un effet positif sur la réalisation des objectifs, la création de valeur pour l'entreprise et la pérennité de l'activité;
- favoriser la diffusion de la gestion des risques dans les processus de l'entreprise afin d'assurer



54

la cohérence des méthodes et outils de gestion et de maîtrise des risques ;

- développer un langage commun et diffuser une culture adéquate de la gestion des risques;
- proposer une approche cohérente afin d'identifier les événements pouvant affecter l'activité de l'entreprise;
- réaliser les activités en coordination avec les spécialistes des risques et les autres acteurs

impliqués dans le processus ;

 renforcer les processus de planification stratégique par des processus de prise de décision « éclairés » dans une logique « de risque calculé ».

Le processus de gestion des risques d'entreprise doit impliquer toutes les structures du Groupe (du « niveau de la direction » au « niveau du conseil d'administration »), en passant par les

RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIE DE GESTION APPLIQUÉE PAR LE GROUPE ERG
1 - Fluctuation naturelle des sources d'énergie renouvelables	Les volumes de production sont soumis à la fluctuation naturelle des sources de production renouvelables (eau, vent et soleil). En cas de baisse de leur apport énergétique, cela peut affecter la production des centrales d'énergie à partir de sources renouvelables et par conséquent les résultats du Groupe.	<ul> <li>Diversification parmi les diverses technologies (éolienne/solaire/hydraulique/thermique) et géographique (à l'échelle européenne) des installations de production qui permet de compenser les fluctuations des différentes sources d'énergie renouvelables (vent/soleil/eau).</li> <li>Utilisation de systèmes de prévision les plus précis possibles pour définir le plan de production et les activités opérationnelles à court terme.</li> <li>Programmation des arrêts des installations renouvelables en fonction des périodes d'apport réduit des sources renouvelables.</li> <li>Utilisation de systèmes de contrôle industriels (SCADA) pour la surveillance en continu des performances des installations (grâce à des indicateurs KPI spécifiques) et de leur état, qui permettent d'intervenir rapidement en cas de panne accidentelle et de réduire les temps d'arrêt des machines.</li> <li>Programmes d'amélioration continue des processus de gestion et de maintenance des actifs, pour assurer une plus grande efficacité.</li> <li>Couvertures d'assurance permettant d'atténuer les risques liés à l'interruption des activités et aux dommages matériels des équipements de production.</li> </ul>
2 - Risque relatif aux prix	Risque lié à la volatilité des cours des produits (en particulier l'énergie électrique et le gaz) qui peuvent affecter significativement les résultats du Groupe.	<ul> <li>Définition des limites d'exposition aux risques et suivi régulier de ceux-ci.</li> <li>Processus de remontée d'information en cas de dépassement des limites approuvées.</li> <li>L'utilisation d'instruments financiers de couverture du risque lié aux prix n'est envisagée qu'en cas de risque sous-jacent.</li> <li>Contractualisation, quand cela est possible, de formules de vente indexées permettant de transférer le risque au client.</li> </ul>
3 - Modifications normes - réglementations	Durcissement possible du contexte réglementaires/des normes au niveau national et international dans les pays où est actif le Groupe, ce qui peut compromettre la réalisation des objectifs commerciaux.	Surveillance des normes et de la réglementation à travers les relations institutionnelles, les canaux associatifs, la comparaison avec les opérateurs sectoriels, la presse spécialisée.     Participation active aux consultations pour protéger les intérêts du Groupe.     Entretenir des relations efficaces et durables avec les parties prenantes locales dans les pays où est actif le groupe (par exemple à travers des projets de développement territorial et de développement durable).     Analyse de la sensibilité pour évaluer l'effet des principaux changements des normes sur les résultats du Groupe.     Rapports périodiques à la direction.
4 - Risque lié à un déclassement	Risque lié à toute dégradation de la notation par l'agence de notation, qui pourrait limiter l'accès au marché des capitaux et/ou accroître les coûts de financement, avec des effets négatifs sur la situation économique, financière et des capitaux propres du Groupe, ainsi que sur sa réputation.	ERG applique à différents niveaux une stratégie d'atténuation du risque destinée à prévenir des situations de « crise » (par ex. pénurie de liquidités; non-respect des ratios financiers) et une éventuelle diminution de la notation. ERG prévoit d'œuvrer aux conditions suivantes:  une structure financière équilibrée en durée et composition; la surveillance continue des résultats après régularisation et des projections de résultats ainsi que des équilibres financiers; une planification des investissements conforme aux engagements financiers déjà pris et aux risques associés; la recherche d'un portefeuille d'activités garantissant de générer de la trésorerie de manière stable, par ses activités commerciales ainsi que par la diversification de ses installations sur le plan géographique et dans diverses technologies.

RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIE DE GESTION APPLIQUÉE PAR LE GROUPE ERG
5 - Nouveaux investissements	Possibles événements incertains découlant de divers facteurs, par exemple de contexte (micro/macro-économique, politique, réglementaire, commercial), ou encore facteurs techniques, opérationnels, financiers, organisationnels, etc. pouvant avoir un impact sur la décision d'un nouvel investissement et/ou son succès.	Unités organisationnelles spécifiques dont le but est d'assurer la réalisation des objectifs de croissance par de nouveaux investissements (croissance organique et/ou fusions & acquisitions).  Processus structurés de sélection des investissements qui prévoient une série de niveaux d'examen et d'approbation des projets menés, sur la base, entre autres, d'études internes et externes de support, analyses comparatives, analyses du cadre juridique et réglementaire, modèles de développement durable et évaluation/planification financière.  Analyse ponctuelle, pour les projets concernés, de tous les risques liés à : (j) impacts potentiels et stratégie/actions pour contenir/éliminer le risque ; (ii) éléments de suivi pour surveiller les processus d'atténuation.  Mise à jour périodique WACC/RH, également au moyen d'analyses comparatives, pour assurer le retour au profil de risque attendu.
6 - Attaques informatiques des systèmes industriels de production	D'éventuelles cyberattaques exploitant des points faibles pourraient bloquer les systèmes de production industriels et par conséquent affecter les résultats du Groupe (par exemple, les recettes).	<ul> <li>Réalisation d'une évaluation de la sécurité pour identifier les problèmes des systèmes et des infrastructures de support.</li> <li>Définition et mise en œuvre du Programme de sécurité pour adapter les processus, les systèmes et l'infrastructure aux meilleures pratiques, afin d'augmenter les niveaux de sécurité.</li> <li>Élaboration de plans de sensibilisation à la sécurité et formation des utilisateurs.</li> <li>Utilisation d'instruments automatiques (par ex. Systèmes de détection des intrusions) pour prévenir, détecter et gérer les incidents.</li> <li>Couverture d'assurance contre les risques liés à la cybercriminalité.</li> </ul>
7 - Absence de protection du capital-marque	Événements internes/externes qui peuvent avoir un impact négatif sur la réputation du Groupe ERG (son capital-marque) (parmi ces facteurs, citons : la performance financière, l'éthique et l'intégrité, la responsabilité sociétale, les politiques HSE, la sécurité des TIC, la gestion des crises, etc.).	Des activités de communication et d'information spécifiques visant à préserver la bonne réputation du Groupe auprès des parties prenantes, ce qui prévoit également un processus structuré de Responsabilité Sociétle d'Entreprise, avec des initiatives spécifiques de Responsabilité sociétale et de divulgation d'informations non financières.  Relations actives avec toutes les principales parties prenantes et les médias, et suivi de la perception de la marque par lesdites parties prenantes.  Activités de communication par le biais du site Web/des réseaux sociaux et suivi en continu de la perception qu'ont les parties prenantes de la marque ERG.  Processus structuré de « Gestion de crise de réputation » permettant de gérer rapidement et de contenir les effets de la crise afin de préserver la réputation du groupe ERG.
8 - Conformité anticorruption	Risque qu'une société du Groupe et/ou l'un de ses administrateurs, représentant ou salarié soient impliqués dans des procédures pour des délits de corruption pouvant entraîner l'application de sanctions (physiques ou juridiques) contre ces personnes, préjudiciables pour la réputation du Groupe.	<ul> <li>Adoption du système de codes de conduite (Code d'éthique et Politique Anticorruption) valables pour tout le Groupe.</li> <li>Adoption d'un « Modèle Anticorruption intégré », pour toutes les sociétés, italiennes et étrangères, conformément aux meilleures pratiques.</li> <li>Définition des flux d'information pour la surveillance du Système Anticorruption.</li> <li>Activités constantes de formation à la lutte contre la corruption et sensibilisation continue de la direction à la culture de l'éthique et de l'intégrité en entreprise.</li> <li>Approbation de la Procédure de « Diligence raisonnable Tierces parties importantes », prévue par le Système anticorruption et par la Politique anticorruption.</li> <li>Définition et mise en œuvre du Programme de Conformité pour vérifier le respect de la Politique de lutte contre la corruption.</li> </ul>
9 - Risques commerciaux et en matière de HSE	Risques liés au dysfonctionnement des installations, pouvant entraîner des problèmes des processus de production et/ou avoir un impact négatif dans le domaine HSE.	<ul> <li>Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet de limiter les impacts négatifs.</li> <li>Supervision constante par la Direction et mise en place d'un processus de Gestion de la continuité des activités/Gestion de l'intégrité des actifs qui garantit la maintenance adéquate des actifs de production.</li> <li>Développement technologique des installations et plans de gestion des urgences; Audits spécialisés dans le domaine HSE et suivi des installations.</li> <li>Adoption de Systèmes de Gestion certifiés (ISO 14001 et OHSAS 18001-ISO 45001) et formation continue de tout le personnel exerçant des activités au sein des installations.</li> <li>Niveaux précis de couverture d'assurance pour les pertes d'exploitation, les dommages matériels et les accidents du personnel.</li> </ul>

structures de contrôle de deuxième niveau (par ex. Conformité) et de troisième niveau (Audit Interne), qui constituent avec la GRE le Système de contrôle interne et de gestion des risques.

À cet effet, le modèle de GRE est développé à travers :

- l'identification et l'évaluation des principaux risques pour le Groupe, ainsi que la définition des stratégies de réponse nécessaires pour les atténuer et des instruments de contrôle associés:
- la vérification permanente du fonctionnement et de l'efficacité du processus de gestion des risques, donnant à la direction une idée claire de l'évolution « dynamique » de la liste des risques.
   Plus précisément, la méthodologie de Gestion des risques d'entreprise prévoit:
- l'intégration du modèle de GRE dans les stratégies de l'entreprise, et en particulier dans le processus de « Plan et Budget », ce qui permet d'aligner la planification stratégique sur les évaluations des risques;
- la création de synergies avec les départements de l'entreprise qui réalisent des évaluations de risques spécifiques (par exemple HSE, TIC);
- l'introduction d'indicateurs de risque clés (Key Risk Indicator, KRI) quantitatifs et qualitatifs spécifiques, pour un suivi structuré et dynamique de l'évolution des risques et de leur évolution dans le temps;
- une activité de rapport semestrielle, qui renseigne sur l'évolution des principaux risques cartographiés.

Le processus GRE est mis en œuvre selon une approche « fondée sur le risque » (risk-based), qui contribue à définir notre Plan d'affaires à travers l'identification d'objectifs spécifiques, l'analyse du profil de risque qui leur est associé, ainsi que l'identification de stratégies de gestion et le suivi.

Auniveau opérationnel, la direction, avec le soutien de l'Unité organisationnelle Gestion des risques d'entreprise, détermine les risques relevant de sa compétence et indique les actions et projets en cours pour les atténuer. Les résultats de ce processus sont ensuite consolidés dans une cartographie du Groupe, dans laquelle les risques sont hiérarchisés pour faciliter leur coordination et leur gestion intégrée.

Tous les risques cartographiés selon l'approche GRE composent la « Liste des risques du Groupe ERG ». Comme d'habitude, l'« Univers des risques » du Groupe (la liste standard des classes de risques homogènes) a été actualisé au cours du premier trimestre 2019 sur la base d'une référence externe et de l'analyse de publications spécialisées, afin d'inclure les « Risques émergents ».

L'instrument vient en appui à la direction :

- pendant la phase d'évaluation des risques (et en particulier d'identification des risques), étant donné qu'il permet de considérer tous les domaines pouvant comporter des risques;
- en cours de consolidation, en vérifiant la présence de domaines de risque éventuels

#### **OBJECTIFS DE GRE ATTEINTS EN 2019**

L'activité d'évaluation des risques a impliqué 100 % des sociétés du Groupe, tant en Italie qu'à l'étranger ainsi que les cadres supérieurs et intermédiaires. Nous avons identifié 42 risques « principaux » (dont 15 risques TOP) répartis dans les catégories suivantes : Stratégiques, Financiers, Opérationnels (parmi lesquels on trouve les risques HSE et TIC) et de Conformité. À l'intérieur de ces catégories, nous avons aussi subdivisé les risques en « externes/internes » et de « transformation/permanents ».

DONNEES

non analysés/contrôlés, étant donné qu'il permet d'effectuer des approfondissements spécifiques, le cas échéant.

GOUVERNANCE

En particulier, lors de la dernière mise à jour, nous avons intégré l'Univers des Risques (qui comprend actuellement plus de 60 classes de risques) en menant des réflexions particulières, centrées notamment sur les thèmes du Changement Climatique et du Développement durable de manière générale. Après avoir mis à iour l'Univers des risques, nous avons mené les activités d'évaluation des risques GRE et actualisé la Liste des risques du Groupe. En particulier, au cours de l'année 2019, nous avons effectué deux cycles d'évaluation qui ont impliqué toutes les sociétés du Groupe en Italie et à l'étranger, afin d'identifier les « TOP Risk » et les « Gold Risk ». Les résultats du processus GRE font l'objet de rapports périodiques à :

- la Direction/Directeur financier/PDG, qui évaluent l'adéquation du profil de risque par rapport aux objectifs fixés, ainsi que la pertinence des actions engagées pour atténuer ces risques;
- aux Organes de conseil, nommés pour évaluer l'efficacité du processus de gestion intégrée des risques dans son ensemble.

En 2019, nous avons intégré l'activité de rapport sur les risques dans le « Tableau de bord des Risques GRE » du Groupe, qui vise à surveiller les évolutions des risques de l'Inventaire des risques ERM en comparant les résultats obtenus sur le semestre en cours à ceux du semestre précédent.

La surveillance concerne deux indicateurs :

- le profil de risque, qui est suivi à travers le déplacement du risque résiduel dans la matrice probabilité-impact : chaque variation de probabilité et/ou d'impact qui a une incidence sur le profil de risque permet de mesurer également la tendance par rapport au semestre précédent (augmentation, stabilité, diminution);
- l'Indicateur de risque clé: un indicateur de risque spécifique qui permet de capturer uniquement les variations quantitatives et les tendances des variations par rapport au semestre précédent de l'indicateur spécifique suivi.

Plus précisément, les principaux risques auxquels est exposé le Groupe ERG sont illustrés dans le chapitre « Risques et incertitudes » du Rapport de gestion, que nous vous invitons à consulter si vous souhaitez de plus amples détails.

#### PROCESSUS DE GRE **ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ÉVALUATION DES RISQUES** Présentation, lors des sommets Identification et évaluation de l'entreprise et au Conseil des principaux événements d'administration, des informations pouvant affecter la réalisation ÉTABLISSEMENT ÉVALUATION liées aux activités de Gestion & des objectifs de l'entreprise DE RAPPORTS traitement des risques, ainsi que de suivi des principaux risques **GRE** SURVEILLANCE DES RISQUES TRAITEMENT DII RISOIJE SURVEILLANCE TRAITEMENT Surveillance périodique des niveaux Identification de la meilleure **DES RISQUES DU RISOUE** d'exposition au risque et de la stratégie de traitement du risque progression des actions correctives.

### LA GESTION DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2019 ERG a structuré un parcours d'analyse des impacts que le changement climatique peut avoir sur son activité. Le projet a été développé conformément aux lignes directrices du TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosure) transposées par la Commission européenne dans les « Lignes directrices sur la communication d'informations de nature non financière : ajout concernant la communication d'informations relatives au climat ». Il prévoit une analyse de quatre domaines, suivie de la divulgation de cette analyse :

· Gouvernance;

GOUVERNANCE

- · Stratégie ;
- · Gestion des risques ;
- · Mesures et objectifs.

Si la structure de gouvernance du Groupe sur ces enjeux et la stratégie étaient claires, un travail beaucoup plus détaillé visait à identifier les risques et opportunités.

Les principales étapes du parcours étaient :

- 1. l'identification des scénarios de référence :
- l'identification des variables présentes dans les scénarios susceptibles d'avoir un impact sur les activités d'ERG;
- identification des risques et opportunités liés au changement climatique pour les activités d'ERG;
- la reconnaissance des départements de l'entreprise en charge de la Gouvernance, du suivi et de la gestion des thèmes du changement climatique;
- l'identification de stratégies de gestion des risques ou l'exploitation des opportunités.

Nous avons sélectionné les scénarios parmi les plus prépondérants dans la littérature scientifique, et notamment :

- un scénario concret développé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui montre la réaction du climat de la Terre aux changements des concentrations atmosphériques de GES, en l'absence d'actions d'atténuation. Dans ce scénario, l'on estime que, sans mettre en œuvre de stratégies d'atténuation et avec les rythmes de production actuels, les émissions de gaz à effet de serre entraîneront une augmentation moyenne de la température de +1,5 ° C d'ici 2040, pour dépasser ensuite +2 ° C, avec des effets significatifs pour la planète;
- deux scénarios de transition qui se fondent sur l'hypothèse de politiques climatiques et de technologies visant à limiter les émissions de GES:
  - le scénario Below 2 Degree (B2DS) de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE), utilisé par la Science Based Target Initiative (SBT) pour fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre;
  - le Scénario de développement durable (SDD) de l'AIE, qui fixe pour objectif les Objectifs de développement durable (ODD).

Les stratégies d'atténuation compatibles avec les scénarios de transition susmentionnés exigent, pour contenir l'augmentation des températures moyennes en dessous de 2,0 ° C, une réduction de 25 % des émissions d'ici 2030 et d'atteindre le « zéro émissions » d'ici 2070. En revanche, pour un objectif de 1,5°C d'augmentation des températures, il convient de réduire d'ici 2030 les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010, et atteindre le « zéro émissions » d'ici 2050. Les différentes variables susceptibles d'avoir un impact sur les activités d'ERG ont ensuite été identifiées, classées en

DONNEES

événements physiques (aigus et chroniques) temporaires (réglementation, marché, et réputation, technologie). De même, l'analyse visait à identifier toutes les opportunités générées par le Changement Climatique susceptibles d'être favorables au Groupe. Le premier élément qui est ressorti de l'analyse est que ERG, qui a effectué avant l'heure la « bonne transition » vers un modèle décarboné, a déjà mis en œuvre des actions et des processus qui lui permettent d'être résilient et prêt à faire face à un modèle de production essentiellement vert. La stratégie est claire et définie dans le Plan d'affaires : poursuivre une trajectoire de croissance dans le secteur des énergies renouvelables, en augmentant la puissance installée dans les SER d'environ 850 MW (+30 %) sur le Plan 2018-2022.

GOUVERNANCE

La gouvernance des enjeux liés au changement climatique est partagée entre le Conseil d'administration et la Direction : le premier est responsable des orientations stratégiques. Il conçoit l'avenir du Groupe dans une perspective verte, analyse les scénarios économiques, réglementaires et de marché pour identifier les meilleures opportunités de développement tout en continuant à accompagner la transition vers une économie bas carbone. La Direction, quant à elle, est chargée de la gestion des actifs, en s'occupant notamment de guestions telles que : la gestion des apports d'énergie pour optimiser la production, le développement technologique et l'efficacité des installations pour générer le plus de valeur possible, l'intégrité des actifs, la gestion de l'environnement et de la sécurité pour assurer la continuité des activités.

De plus, le Comité pour le développement durable est présent dans le modèle de gouvernance mis en œuvre par ERG, et il joue un rôle de coordination

	Événement potentiel	Description des risques/ opportunités	Impacts financiers potentiels	Stratégie de gestion des risques/Stratégie d'exploitation des opportunités (principaux aspects)
PHYSIQUE Aigu	Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes	RISQUES  Dommages aux installations, avec un impact sur la production.  Dommages aux infrastructures (par ex. glissements de terrain sur des routes) qui empêchent de rejoindre les installations, ayant un impact sur la disponibilité/productibilité des installations de production.	Augmentation des coûts d'exploitation. Réduction des recettes. Coûts d'assurance plus élevés.	Processus de gestion de la continuité des activités qui garantit un niveau adéquat de maintenance des actifs de production, grâce à une évaluation des risques et une analyse de l'impact commercial.  Diversification technologique (éolien/hydroélectrique/solaire/thermoélectrique) et répartition géographique des actifs sur différentes régions et pays.  Certification des systèmes de gestion HSE selon les normes internationales.  Identification des catégories d'éoliennes les plus adaptées en fonction de la classe de vent du site.  Couvertures d'assurance.
		OPPORTUNITÉS		
		n.a.	n.a.	n.a.
PHYSIQUE Aigu	Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques	RISQUES  Perturbation de la chaîne d'approvisionnement, affectant la disponibilité des installations.	Augmentation des coûts d'exploitation. Réduction des recettes.	Sélection des fournisseurs appartenant à des groupes internationaux, qui gèrent leurs processus de production en vue d'une gestion de la continuité des activités, en plus d'identifier des fournisseurs de réserve.
		installations.		Définition des stratégies de gestion des entrepôts (stock minimum et niveaux des principaux composants) et différents entrepôts de pièces détachées répartis sur plusieurs zones géographiques.
	extrêmes			Contrats de fourniture avec clauses de sauvegarde.
				Couvertures d'assurance.
		OPPORTUNITÉS		
		n.a.	n.a.	n.a.

60

	<u> </u>			
	Événement potentiel	Description des risques/ opportunités	Impacts financiers potentiels	Stratégie de gestion des risques/Stratégie d'exploitation des opportunités (principaux aspects)
	Augmentation	RISQUES  Dommages au réseau de distribution d'électricité et/	Indisponibilité des installations. Réduction des	Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet de limiter les impacts négatifs.
PHYSIQUE Aigu	de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques	ou de gaz.	recettes.	La sécurité du réseau est garantie par les opérateurs des réseaux de transmission (TSO) nationaux (TSO pour le réseau électrique et Società nazionale Metanodotti – SNAM – pour le gaz).
	extrêmes	OPPORTUNITÉS		
		n.a.	n.a.	n.a.
		RISQUES  Réduction des performances des installations ayant un	Augmentation des coûts d'exploitation. Baisse des recettes.	Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet de limiter les impacts des variations de température (vent/soleil/eau/électricité).
PHYSIQUE	Canicules	impact négatif sur leur efficacité et sur la production d'électricité. Interventions plus		Surveillance continue des performances des installations grâce à des indicateurs KPI spécifiques pour mettre en œuvre des stratégies de maintenance prédictive/préventive.
Aigu	Callicules	nombreuses d'entretien des installations.		Programmes d'amélioration continue des processus de gestion et de maintenance des actifs, pour assurer une plus grande efficacité.
		OPPORTUNITÉS  Augmentation de la demande d'électricité pour le refroidissement.	Augmentation des recettes.	Activités d'exploitation et de maintenance visant à assurer la disponibilité des installations de production.
				Élaboration et mise en œuvre de plans de production, tenant compte de l'évolution de la demande.
	Augmentation des températures moyennes	RISQUES  Réduction du rendement des installations.	Baisse des recettes.	Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet de limiter les impacts des variations de température (vent/soleil/eau/électricité).
		Augmentation de l'évaporation dans les lacs, ayant pour conséquence une diminution des volumes d'eau disponibles.		Surveillance continue des performances des installations grâce à des indicateurs KPI spécifiques.
				Programmes d'amélioration continue des processus de gestion et de maintenance des actifs, pour assurer une plus grande efficacité.
PHYSIQUE Chronique		OPPORTUNITÉS Rayonnement solaire accru, ayant pour conséquence une augmentation de la production des systèmes photovoltaïques.	Augmentation des recettes.	Diversification parmi les diverses technologies des installations de production, qui permet de compenser les variations des différentes sources d'énergie renouvelables (vent/soleil/eau) dues aux variations de températures.
				Utilisation de systèmes de prévision toujours plus précis afin de réduire les erreurs de prévision, y compris par l'utilisation d'outils statistiques complexes.
				Programmes d'amélioration continue des processus de gestion et de maintenance des actifs, pour assurer une plus grande efficacité.
PHYSIQUE Chronique	Montée du niveau de la mer	RISQUES  La montée importante du niveau de la mer pourrait nécessiter une modification du système de pompe à eau de mer servant à refroidir la centrale à cycle combiné	Coûts de maintenance plus élevés.	La CCGT se situe à une altitude élevée, et on n'envisage pas une montée du niveau de la mer telle qu'il faille classer le site comme inondable.
		(CCGT).		
		n.a.	n.a.	n.a.
			1	

	Événement	Description des risques/	Impacts financiers	Stratégie de gestion des risques/Stratégie
	potentiel	opportunités RISQUES	potentiels  Réduction des recettes.	d'exploitation des opportunités (principaux aspects)  Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet
		Baisse de la production d'électricité des actifs hydroélectriques.	Toottoo.	de compenser les variations des diverses sources d'énergie renouvelables (vent/soleil/eau/électricité).
PHYSIQUE Chronique	Diminution des précipitations			Programmation des arrêts des installations renouvelables en fonction des périodes d'apport réduit de la source d'énergie renouvelable concernée.
o oquo	(Europe du Sud)			Élaboration et mise en œuvre de plans de production, tenant compte des fluctuations des apports des différentes sources d'énergie renouvelables.
		OPPORTUNITÉS		
		n.a.	n.a.	n.a.
		RISQUES  Baisse de la production d'électricité en raison de la rareté de la ressource ou de la direction prédominante	Réduction des recettes.  Augmentation des couts d'exploitation.	Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet de compenser les variations des diverses sources d'energie renouvelables (vent/soleil/eau/électricité).  Utilisation de systèmes de prévision toujours plus
	Ohamanana	pour les parcs éoliens. Incertitude des prévisions météorologiques qui		précis afin de réduire les erreurs de prévision, y compris par l'utilisation d'outils statistiques complexes.
PHYSIQUE Chronique	Changement d'intensité, de direction et de fréquence du vent	pourraient donner lieu à des programmes de production inexacts.		
		OPPORTUNITÉS Augmentation de la	Augmentation des recettes.	Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique.
		production d'électricité pour les parcs éoliens en		Élaboration de plans de production des actifs de production.
		cas d'augmentation de la fréquence et de l'intensité du vent.		Définition et mise en œuvre d'un plan de développement stratégique.
	Modification des subventions et mesures incitatives par le Gouvernement ou des organismes	RISQUES  Réduction des mesures incitatives en faveur des investissements dans la production d'énergie à	Baisse des recettes.	Diversification, sur les plans technologique et géographique, des installations de production, qui permet d'accéder aux différents systèmes d'incitation définis dans les différents pays et pour les différentes sources d'énergie.
		partir de sources d'énergie renouvelables.		Élaboration de Plans de développement et d'investissement des installations renouvelables qui prennent en compte le scénario d'incitatifs favorisant les SER dans les pays cibles.
TRANSITOIRE				Unité organisationnelle spécifique dédiée au suivi continu de l'évolution de la situation sur les plans national et international de référence.
Réglementaire et politique				Création et maintien de relations avec les Institutions de référence au niveau national et international visant à protéger les intérêts du Groupe.
	internationaux	Augmentation des mesures incitatives en faveur des investissements dans la production d'énergie à partir	Augmentation des recettes.	Élaboration de Plans de développement et d'investissement des installations renouvelables qui prennent en compte le scénario d'incitatifs favorisant les SER dans les pays cibles.
		de SER. Disponibilité accrue de capitaux pour les		Unité organisationnelle spécifique dédiée au suivi continu de l'évolution de la situation sur les plans national et international de référence.
		investissements « verts ».		Création et maintien de relations avec les Institutions de référence au niveau national et international visant à protéger les intérêts du Groupe.

62

	Événement potentiel	Description des risques/ opportunités	Impacts financiers potentiels	Stratégie de gestion des risques/Stratégie d'exploitation des opportunités (principaux aspects)
TRANSITOIRE Réglementaire et politique	Modification du cadre réglementaire sur les émissions	RISQUES  Durcissement des réglementations internationales/nationales avec l'introduction de limites d'émission de gaz à effet de serre pour les installations de production d'électricité.	Baisse des recettes (centrale thermique).	Diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique, qui permet de compenser les durcissements réglementaires affectant une seule technologie.  Plan d'affaires qui prévoit la croissance du groupe ERG dans la production à partir de sources renouvelables et le maintien d'une centrale thermoélectrique, qui contribue à garantir la sécurité du réseau électrique national.  Programmes d'amélioration continue des processus de production pour accroître le rendement.
	de gaz à effet de serre	OPPORTUNITÉS Augmentation de la demande d'électricité en raison de la sortie du charbon.	Augmentation des recettes.	Plan d'affaires qui prévoit la croissance du Groupe ERG principalement à travers le développement des ressources renouvelables. Surveillance continue des performances des installations et des émissions grâce à des indicateurs et KPI spécifiques. Programmes d'amélioration continue des processus de production pour accroître le rendement.
	Modification	RISQUES Révision du système ETS, suivie d'une forte augmentation du prix du CO <sub>2</sub> .	Augmentation des coûts d'exploitation en raison de l'achat de quotas d'émission de CO <sub>2</sub> (thermoélectrique).	Unité organisationnelle spécifique dédiée au suivi continu de l'évolution de la situation réglementaire sur les plans national et international de référence. Dialogue collaboratif avec les institutions et les organes de gouvernance et de régulation du secteur. Trouver un compromis entre coût d'achat du CO <sub>2</sub> et formule de vente de l'électricité.
TRANSITOIRE Réglementaire et politique	TRANSITOIRE Réglementaire et politique  du cadre réglementaire sur les émissions de gaz à effet de serre  OPPORTUNITÉS  Augmentation de la demande d'électricité en raison de la sortie du charbon.  Avantage compétitif et de réputation d'ERG, car le Groupe a su anticiper les exigences du législateur e	Augmentation de la demande d'électricité en raison de la sortie du charbon. Avantage compétitif et de réputation d'ERG, car le	Augmentation des recettes.	Plan d'affaires qui prévoit la croissance du groupe ERG principalement par le développement des ressources renouvelables et le maintien d'une centrale thermoélectrique, qui contribue à garantir la sécurité du réseau électrique national.  Programmes d'amélioration continue des processus de production pour accroître le rendement.
TRANSITOIRE	Réduction du prix du gaz naturel avec réduction du prix unique national (PUN) car il est considéré comme une technologie « marginale », en l'absence de charbon.  TRANSITOIRE Réglementaire et politique cours du gaz OPPORTUNITÉS	Réduction du prix du gaz naturel avec réduction du prix unique national (PUN) car il est considéré comme une technologie « marginale	Réduction des recettes.	Trouver un compromis entre coût d'achat du gaz et prix de vente de l'électricité.
		Augmentation des recettes.	Plan d'affaires qui prévoit la croissance du Groupe ERG principalement par le développement des ressources renouvelables.  Surveillance continue des performances des installations et des émissions grâce à des indicateurs et KPI spécifiques.  Programmes d'amélioration continue des processus de production pour accroître le rendement.	
	d'électricité due m à une efficacité ér accrue et au dével de la production décentralisée.  OPPORTUNITÉS Augmentation de la d'électricité en rais notamment de l'aug de la « mobilité inte » (voitures électriq d'une utilisation acc systèmes de chauf	Réduction de la demande d'électricité due notamment à une efficacité énergétique accrue et au développement de la production	Riduzione ricavi.	Vendita EE tramite contratti bilaterali / PPA di vendita di Energia Elettrica con scadenze a breve / medio / lungo termine.  Programmi di miglioramento continuo dei processi produttivi per incrementare l'efficienza.
TRANSITOIRE Marché		OPPORTUNITÉS  Augmentation de la demande d'électricité en raison notamment de l'augmentation de la « mobilité intelligente » (voitures électriques) et d'une utilisation accrue de systèmes de chauffage efficaces (pompes à chaleur).	Augmentation des recettes.	Plan stratégique de développement commercial qui prévoit la croissance des installations de production du Groupe pour répondre à une demande en hausse.

	Événement potentiel	Description des risques/ opportunités	Impacts financiers potentiels	Stratégie de gestion des risques/Stratégie d'exploitation des opportunités (principaux aspects)
TRANSITOIRE Marché	Pression concurrentielle accrue	RISQUES  Augmentation de la concurrence due à l'arrivée de nouveaux opérateurs électriques (par exemple augmentation de la production décentralisée, mobilité électrique) et/ ou meilleure efficacité énergétique.	Réduction des recettes.	Plan de développement stratégique du Groupe qui prévoit une croissance des SER dans les pays cibles auxquels est distribuée en priorité l'énergie de SER par rapport à d'autres sources.  Vente d'énergle életrique par le biais de contrats bilatéraux/AAE sur des durées à court/moyen/long terme.
		OPPORTUNITÉS n.a.	n.a.	n.a.
		RISQUES	11.0.	III.d.
		n.a.	n.a.	n.a.
TRANSITOIRE Réputation	Changement de réputation	OPPORTUNITÉS  Amélioration de la réputation du Groupe grâce à la stratégie d'investissement focalisée sur les SER.  Avantage compétitif et de	Augmentation des recettes.	Plan stratégique de développement industriel qui prévoit la croissance des installations de production du Groupe pour répondre à une demande en hausse.
		réputation d'ERG, car le Groupe a su anticiper les exigences du législateur et du marché.		
		RISQUES		
		n.a.	n.a.	n.a.
TRANSITOIRE Technologique	Promotion de l'efficacité énergétique et des installations de production d'énergie renouvelable	OPPORTUNITÉS  Amélioration du rendement des installations  Amélioration de l'image du Groupe grâce à sa stratégie d'investissement focalisée sur les SER.	Réduction des coûts d'exploitation. Augmentation des recettes. Réduction du coût du capital (Green Bond, Green New	Plan stratégique de développement industriel qui prévoit de poursuivre la croissance dans les SER.  Programmes d'amélioration continue des processus de production pour accroître le rendement.  Processus structuré de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.  Émission de Green Bond d'ERG.
		Avantage compétitif et de réputation d'ERG, car le Groupe a su anticiper les exigences du législateur et du marché.	Deal).	
		RISQUES		
		n.a.	n.a.	n.a.
		OPPORTUNITÉS  Amélioration de l'image du	Augmentation des recettes.	Plan stratégique de développement industriel qui prévoit de poursuivre la croissance dans les SER.
TRANSITOIRE	Demande de production	Groupe grâce à sa stratégie d'investissement focalisée	Meilleur accès au marché des	Processus structuré de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.
Technologique	électrique zéro carbone	sur les SER. Avantage compétitif et de réputation d'ERG, car le	capitaux (Green Bond, Green New Deal).	Relations proactives de communication avec les principales parties prenantes et les médias et communication avec eux.
		Groupe a su anticiper les exigences du législateur et du marché.		Surveillance continue de l'image de la marque ERG auprès des parties prenantes.
		DICOUTE		Émission de Green Bond d'ERG.
		RISQUES n.a.	n.a.	n.a.
		OPPORTUNITÉS	Augmentation des	Diversification des installations de production sur le
TRANSITOIRE Résilience	Effets du changement climatique les effets négatifs d changement climati de prendre les mesu appropriées pour pri	Possibilité d'anticiper les effets négatifs du changement climatique et de prendre les mesures appropriées pour prévenir ou minimiser les dommages	recettes. Réduction des coûts.	plan technologique et géographique « as is ».  Plan stratégique de développement industriel qui prévoit une diversification des installations de production sur le plan technologique et géographique grâce à la croissance des SER dans divers pays cibles.  Programmes d'amélioration continue des processus
		qui pourraient en résulter.		de production pour accroître le rendement.

sur les questions de développement durable. Plus particulièrement, ce Comité :

- définit des politiques de développement durable visant à créer de la valeur, de manière durable, pour les actionnaires et les parties prenantes;
- examine les objectifs et les processus pour le développement durable;
- vérifie les rapports sur les informations non financières soumis au Conseil d'administration.

Il s'agit notamment de surveiller l'impact environnemental, les émissions évitées et les économies de CO<sub>2</sub> grâce aux sources d'énergie renouvelables, dont la Déclaration non financière donne les chiffres chaque année. Ci-dessous, une analyse, sous forme de tableau, des risques et opportunités identifiés en ce qui concerne la structure proposée par le TCFD et les scénarios de référence.

En conclusion, pour contrer les risques liés au changement climatique et en saisir les éventuelles opportunités, le Groupe ERG opère ses choix de manière « éclairée et responsable », mettant en œuvre une stratégie climatique (destinée à réduire les impacts de son activité) étroitement liée à la stratégie commerciale, sur la base des actions suivantes :

 maintien et développement, tant au niveau du conseil d'administration que de la direction, d'une culture et d'une approche positive, proactive et résiliente au changement, ainsi que de la capacité à évoluer et à se repositionner rapidement dans le contexte de la transition

- énergétique en cours, répondant au mieux à ses enjeux et opportunités ;
- mise en œuvre d'un plan de développement et de production d'énergie à partir de sources renouvelables (principalement : vent, eau et soleil) en Italie et à l'étranger qui a permis
   « d'éliminer » les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère grâce à l'utilisation de technologies
   « propres » à la place des méthodes de production d'énergie traditionnelles.
- mise en œuvre d'une stratégie de diversification territoriale et technologique permettant de compenser les impacts négatifs du changement climatique;
- suivi permanent des évolutions réglementaires dans les pays où est actif le Groupe, et établissement et maintien de relations efficaces et durables avec ses parties prenantes;
- introduction dans la stratégie de portefeuille de contrats bilatéraux/AAE pour la vente d'électricité sur des durées à moyen/long terme afin de contrer la plus grande volatilité des prix et les pressions à la baisse, qui pourraient découler des effets du changement climatique (dont beaucoup ont l'impact inverse sur les prix au cours de la transition énergétique):
- activités de communication et d'information spécifiques visant à préserver la bonne réputation du Groupe auprès des parties prenantes, ce qui prévoit également un processus structuré de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (rapports sur le développement durable, suivi des objectifs de développement durable, notation ESG).

### ACTIVITÉ DE GESTION DES RISQUES DANS LES DOMAINES COUVERTS PAR LA DNF

Reprenant les indications de la directive européenne, le décret italien 254/2016 instituant la Déclaration à caractère non financier en a précisé le contenu minimum : les thèmes du modèle économique adopté, les activités menées par l'entreprise, les principaux indicateurs extrafinanciers et les principaux risques de gestion générés ou subis par les sociétés!

GOUVERNANCE

Afin de respecter pleinement ce document, nous avons approfondi et systématisé en 2019 l'analyse des principaux risques ayant déjà fait l'objet de rapports ces dernières années.

Grâce à cette analyse, nous avons pu vérifier que notre entreprise prévoit une surveillance spécifique. Il s'agit aussi bien de processus structurés prévoyant des activités de contrôle spécifiques que des obligations de responsabilité.

Pour chaque thème et élément de risque y afférent, les éléments suivants ont également été identifiés et soulignés :

- · les principaux processus d'entreprise concernés,
- leur inclusion dans une évaluation des risques spécifique (au niveau opérationnel ou d'entreprise),
- leur inclusion dans la Politique des risques du Groupe.
- l'existence de systèmes de gouvernance spécifiques pour surveiller ces problématiques.

Cette activité a montré que l'entreprise disposait de systèmes de gouvernance efficaces pour faire le suivi des thèmes pertinents, non seulement parce qu'ils sont prévus par des réglementations spécifiques, mais aussi parce qu'ils font partie de la manière de fonctionner habituelle du Groupe ERG.

La présence de systèmes de gestion certifiés dans les domaines de la santé et sécurité ainsi que de l'environnement garantit un suivi constant des évolutions réglementaires et des activités sur le terrain. Ces deux éléments ont donc, en toute logique, été identifiés comme les plus pertinents aussi dans l'analyse de matérialité.

Certains éléments, liés principalement au domaine des ressources humaines, par exemple le respect des droits humains, l'égalité des sexes et le dialogue avec les partenaires sociaux, n'ont pas été considérés comme pertinents pour le groupe ERG. En revanche, ces éléments feront l'objet d'un suivi régulier grâce à des politiques (Code d'éthique, Politique de développement durable, Politique des droits de l'homme), des outils de gouvernance et des pratiques opérationnelles, en tenant compte des pays où ERG est actif et de leurs législations.

Les résultats de l'analyse effectuée brossent un tableau clair de notre entreprise et de sa manière de faire des affaires, qui a toujours été caractérisée par son engagement au titre de ses principes et valeurs, parmi lesquelles citons l'inclusion et la valorisation de la diversité.

<sup>1</sup> Les DNF rendent également compte d'informations qui concernant les performances environnementales, sociales et la gestion du personnel, tout comme elles doivent contenir des informations sur les politiques adoptées par l'entreprise pour protéger les droits de l'homme ainsi que pour lutter contre la corruption.

### CONFIDENTIALITE: MISE EN ŒUVRE ET FORMATION

Le système de gestion de la confidentialité a été mis en place en mai 2018 (date d'entrée en vigueur du Règlement (UE) 2016/679, dit RGPD). Le groupe ERG a surveillé et continué de développer ce système de gestion de la confidentialité tout au long de l'année 2019. Les objectifs fixés en 2018 ont été atteints, et les actions partagées avec le conseil d'administration mises en œuvre. Plus particulièrement, nous avons :

- soumis notre système à un processus d'«
   Assurance Qualité » mené par une société externe spécialisée afin de vérifier la conformité du Groupe aux normes définies par le Règlement (UE) 2016/679 RGPD, qui a abouti à une issue positive :
- établi un processus de formation étendu à tout le personnel italien du groupe ERG qui, dans le cadre de ses fonctions, mène des activités qui nécessitent de traiter des données à caractère personnel (principe dit de responsabilisation).

La formation s'est déroulée sur la base de deux modules principaux :

- Module de formation de base, appliqué à l'ensemble du groupe ERG (en Italie), et qui concerne principalement les aspects généraux relatifs à la protection des données (les principes applicables, les nouveautés par rapport au code de confidentialité conformément au Décret législatif italien 196/2003, les rôles et les Responsabilités, le cadre de sanction, les codes de conduite, les violations, les personnes concernées et leurs droits, le consentement et sa gestion, le registre des traitements, etc.);
- Module de formation personnalisée en classe, destiné à un nombre limité de personnes traitant les données personnelles de manière plus spécifique et approfondie que les employés visés par le module précédent.

Ce module concerne principalement les aspects relatifs aux Définitions, aux Personnes [Rôles et Responsabilités], aux principales actions à réaliser et leurs conséquences opérationnelles (Information, recueil et gestion du consentement, gestion des violations, registre du traitement, gestion des activités de vidéosurveillance, traitement des données personnelles des employés, rapports avec les fournisseurs tiers, formation, gestion des preuves, interactions avec l'éventuel Délégué à la protection des données personnelles et/ou avec les organes de contrôle, etc.).

Pour le premier module, 365 employés ont été formés et tous ont reçu la certification en réussissant un test final. En ce qui concerne la formation en classe, le cours était destiné à 100 employés, y compris la haute direction, faisant directement rapport au Directeur Général.

Il est nécessaire de réussir le test final pour être certifié et prouver la responsabilité du groupe ERG vis-à-vis du Garant de la confidentialité des données, en cas de contrôle.



# **NOS PRINCIPES**

Les principes de conduite que notre Groupe demande à toutes ses parties prenantes de respecter en termes de principes de légalité) et, plus particulièrement, les directives de lutte contre la corruption figurent dans le Code d'éthique, dans la Politique anti-corruption et dans certaines sections des Modèles 231 (Modèles d'organisation, de gestion et de contrôle).

Le Groupe ERG accorde beaucoup d'importance à la lutte contre la corruption, car la corruption est un phénomène grave pouvant compromettre les affaires et nuire au bon déroulement des activités ainsi qu'à l'intégrité et à la réputation de nos collaborateurs et de notre Groupe, partout et quels que soient les tiers impliqués. Pour cette raison, ERG s'est doté en 2004 de son propre Code d'éthique, mis à jour au fil du temps pour tenir compte de l'évolution des lois, des meilleures pratiques et des affaires, jusqu'à l'édition actuelle, approuvée en août 2018.

Les entreprises italiennes se sont par ailleurs dotées de leur propre Modèle 231 afin de formaliser des systèmes de contrôle anti-corruption spécifiques (et d'autres), qui ont été mis à jour et intégrés au fil du temps pour tenir compte de l'évolution des activités, de l'exploitation d'installations dans de nouveaux pays et des changements de la législation.

En 2017, preuve supplémentaire de notre engagement contre toutes les formes de corruption, nous avons approuvé le Système et la Politique Anti-Corruption du Groupe ERG, inspirés des meilleures normes internationales et notamment de la norme ISO 37001:2017 qui permet à toutes les juridictions dans lesquelles ERG exerce ses activités de reconnaître ce système.

En 2018, les principes de lutte contre la corruption ont également été présentés, de manière beaucoup plus détaillée, dans la version mise à jour de la Politique de développement durable.

En 2019, le Système et la Politique Anti-corruption ont été mis à jour pour tenir compte de l'entrée d'ERG dans le secteur solaire, de règles de conduite spécifiques à respecter dans les relations avec l'administration publique, des procédures de gestion des signalements et de l'adoption d'une Procédure de diligence raisonnable vis-à-vis des tierces parties importantes.

Tous nos documents sont approuvés par la haute direction et doivent être respectés à tous les niveaux par les administrateurs, les employés et les collaborateurs qui travaillent pour nos entreprises. Afin que le personnel du Groupe connaisse parfaitement le Code de conduite qu'il s'est fixé, nous menons régulièrement des activités spécifiques de communication et de formation du personnel ainsi que des programmes d'intégration et de formation ciblés sous forme d'e-learning pour les nouveaux employés.

Par ailleurs, les documents sont traduits dans les principales langues utilisées par notre Groupe [anglais, français et allemand] et mis à disposition sur le site Internet du Groupe afin d'être compris et acceptés par nos parties prenantes dans tous les pays où nous sommes présents ou avec lesquelles nous faisons des affaires.

La Politique définit les principes et les objectifs généraux du Système de lutte contre la corruption pour toutes les sociétés du Groupe, y compris celui d'interdire et de prévenir toute corruption. Pour atteindre cet objectif, la Politique précise, à l'adresse de tous les employés du Groupe ERG et de tous ceux qui opèrent, en Italie et à l'étranger, au nom du Groupe ou pour son compte, les principes et les règles à suivre pour assurer le respect des lois anticorruption. Cela fait longtemps que le Groupe ERG a adopté des outils réglementaires adéquats pour prévenir et lutter contre la corruption, parmi lesquels le Code d'éthique et, pour les sociétés du Groupe de droit italien qui les ont adoptés, les Modèles 231.

[...]

le Groupe ERG, face à sa croissance continue à l'étranger, a décidé de renforcer encore son système de prévention en adoptant un système anti-corruption conforme aux normes nationales et internationales les plus avancées.

[...]

Les Sociétés du Groupe doivent respecter les lois et les réglementations anti-corruption en vigueur dans tous les pays où elles ont des activités (les « Lois anti-corruption »). En général, les lois anti-corruption qualifient d'illégal et, par conséquent sanctionnent, toute promesse, offre, octroi ou acceptation, directement ou indirectement, d'argent ou d'autres avantages dans le but d'obtenir ou de maintenir un contrat ou obtenir un avantage indu. En particulier, les Lois anticorruption considèrent comme corruption les comportements consistant à octroyer (ou même simplement à promettre) de l'argent ou d'autres avantages (dons, hébergement), directement ou par personne interposée, à des agents publics ou privés en vue de i) influencer un acte ou une décision, les incitant à faire ou à ne pas faire quelque chose, conformément à ou en violation d'une obligation légale ou en tout état de cause pour obtenir un avantage indu, ii) inciter l'agent public ou privé à user de son influence auprès de l'entité qui l'emploie pour qu'elle adopte (ou n'adopte pas, par exemple une sanction) une action ou une décision.

Extrait de la Politique Anti-corruption du Groupe ERG

# NOS METHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

#### POLITIQUE ANTI-CORRUPTION ET PROCEDURE DE DILIGENCE RAISONNABLE VIS-A-VIS DES TIERCES PARTIES IMPORTANTES

Notre Politique Anti-corruption indique à tous ceux qui collaborent avec le Groupe ERG, en Italie et à l'étranger, les comportements requis et ceux interdits afin de protéger nos collaborateurs et nos entreprises de tout risque de corruption au sens large du terme : corruption active ou passive, publique ou privée.

La première édition de la Politique Anti-corruption a été adoptée par le Conseil d'Administration d'ERG S.p.A. en octobre 2017, en même temps que le Système anti-corruption, à savoir le document par lequel notre Groupe a mesuré son exposition au risque de corruption, compte tenu de :

- (i) sa structure et dimension :
- (ii) son système de gouvernance d'entreprise ;
- (iii) les secteurs d'activités et activités exercées ;
- (iv) les pays dans lesquels il est actif;
- (v) les tiers avec lesquels il entretient des relations (par exemple, partenaires, fournisseurs/clients, développeurs).

#### Le Système identifie

- i) les objectifs stratégiques, organisationnels et opérationnels que le Groupe, à travers son adoption, s'est préfixé de réaliser (conformément au principe de « tolérance zéro » vis-à-vis de la corruption);
- ii) des outils réglementaires internes dont, en premier lieu, la Politique Anti-corruption qui permet leur mise en œuvre;
- iii) les fonctions et responsabilités de la haute direction, de l'audit interne et de la conformité au Modèle 231;
- iv) les activités de surveillance et de contrôle qui garantissent son fonctionnement et son amélioration continue ; et
- v) les flux d'informations et le système de signalement qui permettent de détecter d'éventuelles anomalies

La Politique Anti-corruption, en particulier, énonce l'engagement du Groupe et établit des lignes directrices pour assurer le respect du Système Anti-Corruption dont les objectifs sont les suivants :

- a) rejeter de façon catégorique et prévenir la corruption, selon le principe de « tolérance zéro » ;
- b) assurer le respect de toutes les lois anticorruption, en particulier celles applicables dans les pays où est actif le Groupe ;
- c) identifier les contrôles anti-corruption et les traduire dans des outils de réglementation internes (notamment dans les procédures anti-corruption);
- d) identifier les activités de formation à la Politique et au respect des lois anti-corruption, et leurs destinataires;
- e) garantir l'engagement en faveur de l'amélioration continue du système anti-corruption.

Nous définissons chaque année de nouveaux objectifs opérationnels, conformément aux objectifs généraux de la Politique. Ceux-ci sont transposés dans le Plan de conformité [annuel] préparé par l'Unité organisationnelle « Conformité au Modèle 231 », qui est présenté au Comité de contrôle et des risques d'ERG S.p.A. ainsi qu'aux organes d'entreprise des filiales.

Il existe, entre autres, des règles de conduite à respecter dans les relations avec les institutions et les organes de contrôle, lors de l'achat de biens et de services ainsi que dans la gestion des dépenses pour les cadeaux, les parrainages, les dons et les frais de représentation. Les paiements de facilitation sont catégoriquement interdits.

La Politique anti-corruption doit être connue et respectée non seulement par les employés mais aussi par les fournisseurs et nos partenaires en général. C'est pourquoi elle est publiée sur notre site Internet et expressément mentionnée dans les contrats que nous concluons avec nos partenaires.

Faisant suite à une mise à jour de l'évaluation des risques sur les activités du Groupe, le Conseil d'administration d'ERG S.p.A. a approuvé la nouvelle édition de la Politique en août 2019. Par la suite, le nouveau texte a été adopté par toutes les sociétés du Groupe, en Italie comme à l'étranger.

À ce jour, les principales activités identifiées et à risque de phénomènes de corruption sont :

- · Cadeaux et frais de représentation, dons et parrainages ;
- · Opérations de développement commercial et sélection de partenaires et développeurs ;
- · Relations avec les administrations publiques et les autorités ;
- · Achats de biens et services, conseils et services professionnels ;
- · Embauche des employés et gestion des relations avec les employés du Groupe ERG;
- Obtention et gestion de prêts/subventions auprès d'administrations publiques et d'organismes privés similaires.

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la Politique, disponible sur le site Internet www.erq.eu.

Les changements tiennent compte de la nouvelle Procédure de diligence raisonnable vis-à-vis des tierces parties importantes et de la possibilité de mieux préciser les outils de communication et de gestion des signalements d'infractions éventuelles à la Politique. Toute entreprise et toute partie prenante peuvent effectuer de tels signalements par e-mail à compliance231@erg.eu.

Par ailleurs, les indications minimales que doivent contenir les signalements et le processus de gestion de ces derniers ont été définis, en particulier en ce qui concerne :

- les unités organisationnelles appelées à prendre en charge le signalement et à mener les enquêtes appropriées;
- · les outils avec lesquels il convient de faire le suivi des activités menées ;
- · les cas dans lesquels le signalement peut être archivé sans autre mesure ;
- les outils garantissant la confidentialité de la personne effectuant le signalement et la personne qui en fait l'objet;
- les cas dans lesquels il est possible de lancer une procédure disciplinaire contre le déclarant qui aurait délibérément fait un signalement sans fondement.

Enfin, la Politique entérine l'engagement de notre Groupe à sanctionner toute forme de représailles à l'encontre de ceux qui, en toute bonne foi, effectuent un signalement, ou de toute personne qui porte

# COMPTE-RENDU AU TITRE DE LA DECLARATION A CARACTERE NON FINANCIER CONFORMEMENT AU DECRET LEGISLATIF ITALIEN 254/2016 - ANTI-CORRUPTION

atteinte à la confidentialité de la personne effectuant le signalement et/ou de la personne qui en fait l'objet. Nous avons par conséquent défini le système de sanction selon lequel ERG punit toute infraction aux principes et aux règles de conduite de la Politique.

En 2019, nous n'avons reçu aucun signalement concernant d'éventuelles infractions à la Politique Anticorruption.

Afin de déterminer quels contrôles anti-corruption faire passer à nos partenaires avant la signature d'un contrat ou d'un accord, le Directeur général d'ERG et ses premiers subordonnés ont approuvé la Procédure de diligence raisonnable vis-à-vis de tiers importants.

La Procédure de diligence raisonnable vise en particulier à vérifier s'il existe un conflit d'intérêts avec les partenaires ainsi que l'existence d'enquêtes ou de procédures judiciaires à leur encontre, pour corruption et autres délits graves (fraude, blanchiment d'argent, etc. ). Ces contrôles sont assurés par une autocertification du partenaire et un contrôle de celui-ci par un système informatique qui vérifie l'existence de « adverse media » (couverture médiatique défavorable), de condamnations ou de personnes politiquement exposées. Tout éventuel « red flag » (signal d'alarme) est évalué par le responsable compétent avec le soutien du département « Conformité au Modèle 231 », le département de l'entreprise chargé entre autres de suivre la mise en place du Système anticorruption pour l'ensemble du Groupe et de lever les doutes éventuels sur l'application de la Politique et de la Procédure.

Les contrôles des tierces parties concernent non seulement les fournisseurs et entreprises soumissionnaires aux appels d'offres, mais également les clients, les partenaires dans les opérations d'entreprise, les administrateurs et commissaires aux comptes des sociétés du Groupe, et les fondés de pouvoir. Afin de faciliter les contrôles, nous avons introduit un formulaire d'autocertification par le partenaire, et pour qu'il puisse être utilisé facilement par toutes les parties prenantes du Groupe, le document a été traduit dans toutes les langues des pays où est actif notre Groupe [dont le polonais, le bulgare et le roumain].

#### LES MODELES 231 ET L'ORGANISME DE VIGILANCE

Chaque société d'exploitation de droit italien du Groupe a approuvé son propre Modèle 231 qui contient, entre autres, des protocoles de contrôle précis et des interdictions concernant les activités susceptibles de l'exposer à la corruption, publique ou privée. Les Modèles prévoient notamment des contrôles des relations avec les représentants de l'administration publique, de la gestion des cadeaux, des parrainages, des dons, des frais de représentation, de l'achat de biens et services ainsi que de la gestion des ressources financières.

La partie générale du Modèle 231, dans laquelle sont indiqués les principes généraux de contrôle (traçabilité des opérations, séparation des tâches, etc.), est publiée sur le site Internet afin de pouvoir être consultée par des tiers. Le document complet est en revanche publié sur l'intranet de l'entreprise et affiché sur les panneaux d'affichage des sièges de l'entreprise.

La partie spécifique du Modèle 231 indique les principes de conduite (et interdictions) à respecter pour que les sociétés italiennes du Groupe ERG évitent toute situation « criminelle ». Ces risques de situation criminelle ont été identifiés et évalués dans le cadre d'activités spécifiques d'évaluation du risque, menées régulièrement en cas de changements organisationnels et législatifs importants pour le Groupe, en tenant compte, entre autres, des secteurs d'activité et des activités exercées, de l'organisation adoptée et des tiers avec lesquels le Groupe exerce ses activités.

L'Organisme de vigilance se compose de trois membres, dont un externe. Nommé par l'organe administratif, il est chargé de vérifier le respect du Modèle 231, de proposer les mises à jour nécessaires et de recevoir et traiter tout signalement sur d'éventuelles infractions au Modèle 231 et au Code d'éthique. À cette fin, une procédure de transmission des flux d'informations réguliers et occasionnels a été approuvée, et elle est régulièrement mise à jour.

L'Organisme de vigilance se réunit périodiquement pour étudier les informations reçues et déterminer s'il est nécessaire d'enquêter davantage. Lors des réunions sont également examinés les rapports des contrôles effectués par le département d'Audit interne (au titre du Modèle 231, activités de test 231, etc.) et, lorsque cela est jugé approprié, les responsables des activités à risque ont la parole. Nous prévoyons en outre des flux d'informations spécifiques entre les Organismes de vigilance des sociétés du Groupe lorsque cela est utile à plusieurs sociétés.

L'Organisme de vigilance vérifie et s'assure que la personne qui effectue un signalement en toute bonne foi ne fasse pas l'objet de représailles, discriminations ou sanctions, directes ou indirectes, et que son identité soit protégée, sans préjudice toutefois des obligations légales et de protection des droits de la société ou des personnes accusées à tort et/ou avec mauvaise foi. En outre, le Groupe s'engage à sanctionner toute personne qui viole la confidentialité de la personne effectuant le signalement et/ou de la personne dénoncée.

Si l'Organisme de vigilance constate que le signalement n'est pas caractérisé ou qu'il est manifestement infondé, il l'archive en rédigeant un procès-verbal spécial.

Tout signalement qui s'avère infondé, avec faute intentionnelle ou faute grave, déclenche l'application du système de sanctions prévu par les Modèles 231.

En 2019, nous n'avons reçu aucun signalement concernant d'éventuelles infractions au Code d'éthique et aux Modèles 231.

#### LA SURVEILLANCE DES SYSTEMES DE CONTROLE ANTI-CORRUPTION

Afin de contrôler la bonne mise en œuvre du système de contrôle et le respect des dispositions de la Politique Anti-corruption et de la Procédure Tierces parties importantes, le département « Conformité aux Modèles 231 » a partagé avec les responsables des départements de l'entreprise à risques une procédure de gestion des flux d'informations qui doivent lui être envoyés. Concernant les activités à risque de corruption, cette procédure est calquée sur celle déjà adoptée par les Organismes de vigilance du Groupe ERG pour contrôler le fonctionnement et le respect des Modèles 231.

En 2019, nous avons reçu régulièrement les flux d'informations prévus, périodiques et ponctuels, qui concernaient principalement les visites d'inspection, le rapport de conformité à la Loi 262/05 et la gestion des relations avec les représentants de l'Administration publique. Les contrôles de conformité au Modèle 231 [audits et contrôles spécifiques] sont également effectués par le département d'Audit Interne.

#### **FORMATION**

Au cours de 2019, nous avons complètement repensé l'offre de formation, à la fois en e-learning et en classe, en diversifiant les contenus en fonction des missions réelles des employés, en créant des exemples et des cas ciblés conformes à leurs tâches professionnelles. L'objectif était d'accroître l'implication et la sensibilisation des employés aux règles de l'entreprise.

# COMPTE-RENDU AU TITRE DE LA DECLARATION A CARACTERE NON FINANCIER CONFORMEMENT AU DECRET LEGISLATIF ITALIEN 254/2016 - ANTI-CORRUPTION

Il existe notamment trois parcours différents dédiés à autant de « familles professionnelles » (personnel, production et vente) présentant brièvement le décret législatif italien 231/01, et qui soumet aux participants des cas concrets (simulés) de situations de travail. Ces éléments servent à commenter les cas proposés et le cours se conclut sur un questionnaire d'apprentissage final.

La formation en e-learning destinée aux nouveaux employés utilise le support vidéo. Ainsi, l'utilisateur interagit avec l'acteur du cas concret présenté, à travers des questions d'apprentissage à différents niveaux et un examen final.

Par ailleurs, au cours de l'année 2019, nous avons mené une vaste activité de formation sur la Politique Anti-corruption, sur la Procédure de diligence raisonnable vis-à-vis des tiers importants et sur les flux d'informations qui doivent parvenir au département « Conformité au Modèle 231 ». Cette formation était destinée aux responsables des activités à risque de corruption, en Italie et à l'étranger. Pour les collaborateurs des bureaux à l'étranger, la formation a été dispensée en anglais.

Le tableau suivant résume l'activité de formation dispensée en classe au cours de l'année (sur le Modèle 231 et la lutte contre la corruption).

Décret législatif italien 231/01*	Unité de mesure	2019
Nombre d'employés	n°	23
Durée du cours (par session)	Minutes	120
Total des heures	Heures	2
Nombre de séances	n°	1

<sup>\*</sup> La formation entamée en décembre 2019 s'est terminée en janvier 2020, avec deux autres réunions. Elle concernait 43 employés appartenant à la catégorie « personnel ».

Politique Anti-corruption et Procédure de diligence raisonnable vis-à-vis des tierces parties importantes	Unité de mesure	2019
Nombre d'employés	n°	89
Durée du cours (par session)	Minutes	60
Total des heures	Heures	18
Nombre de séances	n°	18

# RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

2

Le Groupe ERG garantit une création de valeur ajoutée durable dans le temps grâce à un ensemble d'actions visant à améliorer notre façon de faire des affaires, ce qui devient un avantage concurrentiel.

Amélioration des processus, de la technologie et des pratiques d'exploitation, pour des installations toujours plus fiables et performantes.

Le regard rivé sur l'innovation technologique afin de préparer l'avenir.

# 744 millions d'euros de valeur économique distribuée

3077 MW PUISSANCE TOTALE INSTALLEE

7959 GWh

91,8%

DE CAPITAL INVESTI DANS

LES INSTALLATIONS ALIMENTEES

PAR DES SOURCES D'ENERGIE RENOUVELABLES

# LA VALEUR ECONOMIQUE GENEREE ET DISTRIBUEE

Valeurs courantes (millions d'euros)	2019	2018	2017
Produit d'exploitation	1 035	1 050	1 0 6 5
Valeur économique distribuée	(744)	(795)	(746)
Charge d'exploitation	(383)	[426]	(450)
Rémunération du personnel	(81)	(80)	(79)
Rémunération de l'Administration Publique	(57)	(54)	(51)
Rémunération du capital emprunté (1)	(107)	(105)	(89)
Rémunération du capital-risque [2]	(112)	(128)	(75)
Rémunération de la collectivité	[2]	[2]	[2]
Valeur économique conservée par le Groupe	291	255	319
Amortissements	299	275	252
Rémunération de l'entreprise	(8)	(21)	67

<sup>[1]</sup> Intérêts et autres charges financières au service de l'endettement.

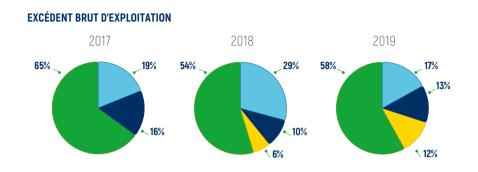
<sup>(2)</sup> Dividendes distribués par le Groupe, nets de paiements extraordinaires.

Valeurs courantes (millions d'euros)	2019	2018	2017
Valeur ajoutée globale nette	1035	1 050	1 065
Charge d'exploitation	(383)	[426]	(450)
Rémunération du personnel	(81)	(80)	(79)
Rémunération de l'Administration Publique	(57)	(54)	(51)
Rémunération du capital emprunté	(107)	(105)	(89)
Rémunération de la collectivité	(3)	[2]	(2)
Amortissements	(299)	[275]	(252)
Résultat avant intérêts de tiers	105	108	142
Résultat d'actionnaires tiers	-	_	_
Résultat net attribuable au Groupe	105	108	142

#### OBLIGATION VERTE (GREEN BOND) D'ERG: LA FORCE DE LA CREDIBILITE

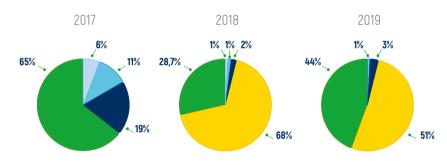
En 2019, nous avons atteint un important objectif de levée de fonds, conformément aux dispositions de notre Plan d'affaires 2018-2022 : nous avons finalisé l'émission d'un green bond pour un total de 500 millions d'euros, qui arrivera à échéance en avril 2025 et destiné exclusivement aux investisseurs institutionnels. À travers le Green Bond Framework certifié par Vigeo Eiris, l'une des principales agences européennes de notation sociale et environnementale, nous nous engageons à affecter le produit de cette émission au refinancement des investissements dans les secteurs éolien et solaire effectués au cours des 3 dernières années. Les résultats obtenus sont remarquables : le green bond a fait l'objet d'environ 270 commandes pour un montant total d'environ 3,2 milliards d'euros (plus de 6 fois le montant de l'offre, égale à 500 millions d'euros) avec un pic de commandes de 3,5 milliards d'euros avant l'annonce du prix final. Le succès de l'opération a permis de fixer un rendement de l'obligation égal à 1,933 % (différentiel égal à 1,80 %), inférieur d'environ 35 points de base (0,35 %) par rapport aux indications de prix initiales fixées lors du lancement de la transaction et correspondant à la performance d'une obligation d'État italienne de même durée. Le CO<sub>2</sub> évité est l'indicateur qui, lors de la phase de rapport, indiquera la contribution des installations à la lutte contre le changement climatique. Il s'agit du même indicateur que celui utilisé pour rendre compte des avantages d'un prêt ESG émis fin 2018 pour 240 millions d'euros.

# INDICATEURS ECONOMIQUES CLES



#### INVESTISSEMENTS DANS L'ANNÉE

GOUVERNANCE



#### **CAPITAL INVESTI**











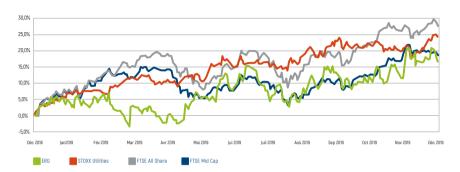


THERMOÉLECTRIQUE

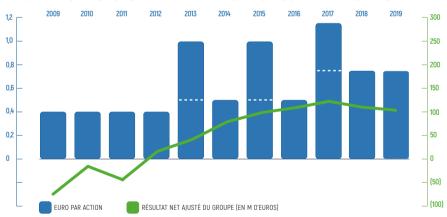
## **ERG EN BOURSE**

GOUVERNANCE

# ERG PAR RAPPORT A EURO STOXX UTILITIES, FTSE ALL SHARE ET FTSE MID CAP Variations en % du 28/12/2018 AU 30/12/2019



#### REMUNERATION DES ACTIONNAIRES PAR RAPPORT AU RESULTAT D'EXPLOITATION



#### **RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES**

Notre Groupe a toujours mis en place une politique de gestion d'actifs rigoureuse afin de garantir la pérennité de l'entreprise sur le long terme. L'analyse de l'évolution des résultats d'exploitation au fil des ans ainsi que des dividendes distribués illustre encore mieux le succès de cette approche.

Ces dernières années, ERG a été en mesure de rémunérer de manière satisfaisante le capital investi par ses propres actionnaires avec un dividende ordinaire, en 2019, de 0,75 Euro par action (0,75 Euro par action en 2018).

# LES INSTALLATIONS DU GROUPE

GOUVERNANCE

	Puissance installée en MW	Puissance installée en MW	Production en GWh		Disponibilité des installations (1)			Régime d'incitation	
	fin 2019	fin 2018	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
VENT									
Italie	1093	1093	2 161	2 012	2 117	23%	21%	22%	Tarif de rachat, GRIN (ex Certificats Verts), GO (Garantie d'origine
Allemagne	272	216	465	337	369	20%	18%	19%	Tarif de rachat
France	359	307	794	552	491	25%	23%	22%	Tarif de rachat
Pologne	82	82	255	219	248	36%	31%	35%	Certificats d'origine
Bulgarie	54	54	135	138	157	29%	29%	33%	Tarif de rachat
Roumanie	70	70	190	176	201	31%	29%	33%	Certificats Verts
Royaume-Uni	-	-	-	29	29	-	-	-	Certificats Verts (ROC
Total éolien	1929	1822	4 000	3 464	3 612	24%	22%	23%	
EAU									
ERG Hydro	527	527	1229	1740	1144	97,64%	97,87%	96,63%	GRIN (Certificats verts RID (retrait dédié), FER (sources renou- velables), GO (Garantie d'origine)
SOLEIL									
Italie	141	90	226	130	-	81,70%	79,10%	-	Conto Energia
Total sources d'énergie renouvelables	2 597	2 439	5 455	5 334	4756				
GAZ NATUREL									
ERG Power	480	480	2 504	2 151	2 453	64,04%	64,80%	63,20%	CEE (Certificats d'efficacité énergétique) (2)
Production totale électricité			7 959	7 485	7 209				
Achats électricité			7 161	6 143	4 536				
Ventes totales électricité			15 120	13 627	11 747				

<sup>1</sup> La valeur de la disponibilité des installations est calculée de la manière suivante :

<sup>- &</sup>quot;le « facteur de charge » pour les installations éoliennes est le rapport entre leur production réelle et leur production maximale théorique (calculée en tenant compte de l'entrée en exploitation effective de chaque parc éolien);

<sup>-</sup> le « rendement global selon le 1er principe » d'une installation thermoélectrique est calculé conformément aux procédures prévues par le Décret ministériel italien 5/9/2011 [CHR].

<sup>2</sup> ERG Power ne jouit pas d'allocations gratuites de quotas de  ${\rm CO_2}$  aux termes du règlement EU-ETS.

# LA GESTION DES PARCS EOLIENS

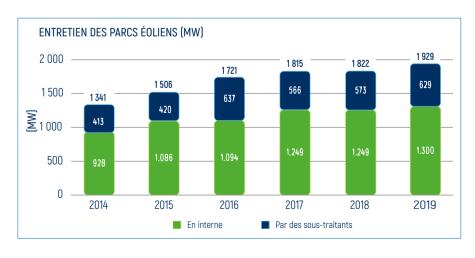
Avec plus de onze ans d'expérience opérationnelle dans le secteur éolien, nous sommes aujourd'hui le premier opérateur national. Nous nous sommes engagés sur une voie de transformation et de croissance importante, aussi bien organique, avec le développement d'installations vertes, que par des acquisitions. Ceci nous a permis d'arriver à environ 1 100 MW de puissance installée et de renforcer en même temps notre présence dans six autres pays européens (France, Allemagne, Pologne, Bulgarie, Roumanie, auxquels s'ajoute le Royaume-Uni, où nous avons effectué d'importants investissements dans l'éolien, en cours de réalisation).

Grâce à une connaissance approfondie des installations, à une formation continue du personnel et à la capacité d'analyser les problèmes à des fins de prévention, nous avons pu faire face à un marché difficile, qui a toujours été porté en premier lieu par des dynamiques financières.

Nous avons ainsi pu mettre en œuvre et démarrer avec succès le projet « SCADA 2ème niveau » qui prévoit un système central unique, en temps réel, de contrôle de l'état des turbines des différents parcs éoliens. En conséquence, nous sommes en mesure d'harmoniser et de gérer à distance, quelle que soit la technologie utilisée, tous les signalements ou alertes, en réinitialisant les turbines en cas de besoin et en les redémarrant une fois le problème résolu. À ce jour, toutes les installations italiennes et une partie de celles à l'étranger sont gérées de cette manière, en internalisant les opérations et la maintenance. L'optimisation des opérations permet en effet non seulement de minimiser les temps d'arrêt, mais aussi de prévoir les défaillances importantes des installations et de développer une gestion efficace de la logistique des pièces de rechange.

#### L'EVOLUTION DE LA MAINTENANCE

La recherche constante d'amélioration des performances a guidé l'évolution de notre approche de la maintenance., nous ne prévoyions de maintenance que suite aux pannes. Les interventions n'avaient donc lieu qu'en cas de défaillance ou casse, ce qui entraînait des coûts élevés en raison des temps d'arrêt des machines. En effet, les activités devaient être effectuées dans des périodes d'arrêt, générant des pertes de production considérables.



RESPONSABILITE

ECONOMICITE

81 I

DONNEES

ET INDICATEURS

Il était donc naturel d'évoluer vers un entretien préventif, basé sur des révisions périodiques, à des échéances prédéfinies indépendantes des conditions de fonctionnement des machines. Bien que cette approche permettait d'éviter les temps d'arrêt, elle générait des coûts élevés, en raison des remplacements programmés d'éléments dont on présumait l'usure, mais dont la durée de « vie utile » n'était pas encore écoulée.

GOUVERNANCE

L'étape suivante logique était de mettre en place une maintenance selon une approche prédictive. Grâce à la surveillance des conditions de fonctionnement de l'éolienne, il est en effet possible d'identifier le défaut d'un composant directement à son origine et ainsi de prévoir toute décision sur les interventions à réaliser. Cela garantit:

- · une amélioration substantielle de la fiabilité et de la sécurité de l'installation ;
- · une meilleure organisation des ressources :
- une réduction des coûts d'entretien;
- une minimisation des pertes de production.

à l'augmentation progressive des connaissances spécifiques et à la volonté de rendre nos installations de plus en plus performantes, nous avons développé une approche de maintenance de type « Condition Based Maintenance » (maintenance conditionnelle), qui se fonde sur la maintenance prédictive, soutenue par une préventive « personnalisée ». C'est ainsi que nous avons élaboré nos fiches de maintenance préventive des turbines, en personnalisant les activités et les cycles de maintenance sur la base d'une connaissance approfondie des turbines, en redéfinissant les activités, les horaires et les méthodes de travail.

#### Maintenance conditionnelle

Nous avons installé des systèmes CMS (Condition Monitoring System, de suivi de l'état des installations) sur la plupart de la flotte de plusieurs mégawatts : 390 turbines, pour un total de 813 MW répartis entre l'Italie, la France et l'Allemagne. Ainsi, il a été possible de surveiller l'état de fonctionnement des composants du groupe motopropulseur (l'ensemble formé par les roulements du rotor, le multiplicateur de tours et le générateur) qui sont les plus exposés au risque de rupture et ont l'impact économique majeur.

Plus spécifiquement, le système CMS analyse, à travers un ensemble d'accéléromètres, les vibrations produites par le groupe motopropulseur des turbines, qui changent en fonction de l'usure des composants et des dommages produits. Sur la base des connaissances acquises et des données statistiques, nous avons défini les seuils de vibration acceptables (machine en bon état), d'alerte et d'alarme spécifiques pour chaque composant et pour chaque type de rupture. Les données collectées permettent d'identifier rapidement les éoliennes à contrôler et d'émettre une hypothèse sur la localisation des dommages, leur gravité et les délais avant rupture. Grâce à l'utilisation étendue de ces instruments, nos techniciens sont désormais en mesure de donner la priorité à la maintenance des turbines, d'un point de vue technique.

En 2019, nous avons également étendu « l'approche prédictive » à l'analyse de l'état d'usure des roulements des pales. L'usure se concentre généralement sur les deux axes principaux du roulement et se manifeste lorsque les pales sont soumises à la charge aérodynamique maximale.



Le système de contrôle se compose d'un capteur pour chaque pale et d'une unité de contrôle visant à collecter et transmettre des données.

Les données obtenues montrent la tendance à la déformation et son évolution dans le temps, dont les analyses permettent au système d'identifier les défauts structurels du roulement. Cela permet de planifier à temps les activités de maintenance. La maintenance prédictive compte un autre domaine d'application, développé en 2019 : l'étude par échographie de l'état d'usure des axes de pale, c'est-à-dire les vis qui relient chaque pale au moyeu, au centre du rotor.

RESPONSABILITE

**ECONOMICHE** 

Le principe de fonctionnement du système est très similaire à celui d'un radar : une sonde émet des ondes qui traversent le matériau et sont renvoyées de manière différente si elles tombent sur un défaut. Le signal renvoyé par le défaut donne toutes les indications sur sa taille, sa géométrie et la nature de l'anomalie ; l'opérateur peut ainsi interpréter ce qui est affiché sur l'écran de l'instrument et prévoir les actions correctives nécessaires. Au cours de l'année 2019, nous avons lancé le processus pour nous équiper de cette technologie et l'utiliser de manière généralisée dans nos activités, en prévoyant tout d'abord une formation adéquate. Notre personnel a suivi des cours spécifiques, et obtenu la certification UNI EN ISO 9712. La mise en œuvre pratique de cette technologie sur le terrain a donné lieu à une transmission du savoir-faire à travers des parcours d'apprentissage par la pratique, la définition de pratiques opérationnelles internes et les seuils d'acceptabilité servant de normes de référence lors des activités de contrôle.

Grâce à cette approche innovante, nous sommes aujourd'hui en mesure de remplacer les axes de pales avant qu'elles ne cassent totalement. De cette façon, en plus de limiter les temps d'arrêt (il est en effet bien plus simple d'extraire à la main un axe brisé en partie seulement), l'éolienne est capable de produire à puissance maximale sans aucune restriction.

La préparation technique adéquate de nos collaborateurs est fondamentale pour assurer leur

efficacité : à ce jour, trois équipes de techniciens sont en mesure de contrôler toutes nos turbines deux fois par an, et nous prévoyons d'augmenter ce nombre. En effet, un autre programme de formation spécifique dans notre centre de formation technique de Caraffa a été approuvé.



#### Le passage en revue des listes de contrôle de maintenance

Notre connaissance approfondie des installations nous a également permis d'améliorer les maintenance préventive. processus de d'internaliser, de faire évoluer et de rendre plus efficaces les processus de maintenance de routine, grâce aux fiches de maintenance établies par les constructeurs.

Nous nous sommes concentrés sur la rédaction de listes de contrôle et d'instructions de travail personnalisées pour les différentes technologies gérées, afin de répondre aux réels besoins techniques et de maintenance de nos parcs éoliens. Il a été décidé de commencer les travaux sur la partie des actifs Vestas de plusieurs mégawatts, qui présentaient un potentiel d'optimisation plus important. Avec la révision des listes de contrôle, nos principaux objectifs sont :

- modifier la fréquence de certaines activités afin d'alléger le processus de maintenance;
- · modifier leur ordre d'exécution pour optimiser les temps d'intervention;
- introduire le principe de priorité d'intervention afin de résoudre les anomalies ;

RESPONSABILITE

**ECONOMICHE** 

optimiser la gestion de la planification à moyen et long terme;

GOUVERNANCE

- · introduire certaines activités non incluses dans la liste de contrôle d'usine, en y incluant les opérations jugées avantageuses;
- éliminer les activités faisant doublon puisqu'elles sont déjà gérées à distance, en mettant l'accent sur des activités à réelle valeur ajoutée ;
- · normaliser la structure des documents :
- utiliser également la langue italienne afin que les documents soient mieux compris de l'ensemble du personnel technique;
- envisager différentes technologies éoliennes ;
- diffuser le savoir-faire technique;
- sensibiliser le personnel, en prenant en charge entièrement les actifs.

Après avoir travaillé sur les turbines les plus modernes, nous avons mis en œuvre la même approche sur les turbines plus petites, qui sont également les plus anciennes et les plus nombreuses de notre parc d'installations : les Vestas V47. Les améliorations et les opportunités d'optimisation découlent également dernières études menées dans le cadre du « Plan de gestion du vieillissement ». Fin 2019, un groupe de travail a été créé, composé d'équipes de techniciens italiens et français, dans le but de rédiger la documentation de maintenance de la technologie Nordex, la plus répandue dans nos installations, en vue d'achever cette activité avant mi-2020. Pour les prochaines années, le plan prévoit également l'achèvement du processus d'internalisation de la liste de contrôle et des instructions de travail connexes pour les technologies restantes relatives à l'ensemble de l'actif éolien et solaire existant.

#### La maintenance des infrastructures

Un parc éolien n'est pas uniquement composé d'éoliennes, mais également d'un ensemble d'infrastructures civiles, telles que les routes à l'intérieur du parc, et électriques, telles que des conduites de câbles et sous-stations, qui permettent de relier les différentes zones de l'installation et de distribuer l'énergie produite. Toutes les activités de maintenance de ces infrastructures (qui concernent également les parcs solaires récemment acquis) sont gérées dans le respect des réglementations et recommandations des spécialistes, vérifiant les paramètres caractéristiques de chaque équipement soumis à des contrôles et entretiens périodiques. Aujourd'hui, nous gérons directement:

- · 26 sous-stations électriques composées de 30 postes haute tension avec 32 transformateurs électriques :
- 1 060 cabines électriques ;
- · 1 200 km de câbles moyenne tension et de routes desservant les installations.

Nous réalisons chaque année environ 250 chantiers répartis sur les diverses restaurations : conduites, structures et les emplacements utilisés par les grues pour lever les pièces détachées dans la nacelle

Le processus de maintenance civile implique une surveillance constante de l'état des infrastructures. Lors de ces travaux, nous appliquons également le Plan d'entretien des espaces verts, ce qui nécessite de couper l'herbe sur les routes, au pied des socles des éoliennes et les champs pour le photovoltaïque.

interventions extraordinaires en cas de glissement de terrain s'ajoutent au Plan d'entretien annuel, qui concerne l'ensemble des guarante sites italiens. Une autre activité importante est l'application du Plan spécial de déneigement, qui garantit l'accessibilité des sites. Ce plan exige souvent de nettoyer les routes du parc et des domaines, mais aussi les routes municipales ou provinciales, ce qui contribue à améliorer les voies d'accès des communautés avec lesquelles nous entretenons des liens.

Nous nous occupons également

maintenance des sous-stations et des cabines des installations, au moyen d'activités ordinaires ainsi que d'activités hautement spécialisées telles que, par exemple, des contrôles par thermographie infrarouge des composants. La sous-station électrique constitue le cœur de chaque centrale : c'est en effet à travers elle que toute l'énergie produite est transformée pour être injectée dans le réseau national d'électricité. Les lignes électriques en provenance des turbines (câbles) ou des panneaux photovoltaïques rejoignent elles aussi la sous-station haute/ moyenne tension. Nous sommes les premiers fabricants en Italie à appliquer ce modèle, et nous prévoyons d'améliorer le processus de maintenance préventive en associant les analyses par ultrasons avec la thermographie. Parmi les autres activités de gestion des infrastructures, citons la maintenance et la restauration des conduites de câbles, effectuées en synergie avec la maintenance civile, pour les excavations ; et avec le service de maintenance électrique, pour les raccordements. Ces activités, qui font partie d'un processus structuré, permettent à ERG Power Generation de se positionner comme l'un des principaux opérateurs en Italie capable de garantir une intervention et une remise en état rapides, parfois même en moins de 24 heures, toujours dans le respect de la réglementation et des normes de sécurité Les interventions de remise en état, qui sont généralement au nombre de 70 par an environ, permettent de procéder à une amélioration, consistant par exemple en un projet de recâblage, en effectuant par la même occasion iusqu'à 24-30 raccordements. Par ailleurs, nous avons également modernisé de nombreux tableaux moyenne tension dans le but d'augmenter leur efficacité et leur sécurité, et nous avons remplacé des câbles basse tension des turbines ou sous-stations.

#### L'INTERNALISATION DE LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Nous avons acheté nos premières centrales photovoltaïques fin 2018, marquant ainsi notre « entrée » dans une nouvelle technologie fondamentale dans le secteur des énergies renouvelables. Dès le départ, nous avons entamé le processus visant à internaliser la maintenance des installations, jusqu'alors gérées par des opérateurs externes, des tiers par rapport au propriétaire des installations. Cette évolution s'est déroulée conformément à notre stratégie commerciale. Les premiers mois de 2018 marquent le début de l'internalisation des actifs qui, comme celle envisagée pour les actifs éoliens, prévoyait des activités de suivi de la performance des installations pour identifier les tendances significatives et déterminer les leviers d'amélioration à actionner. Cette activité a été réalisée à la fois pour la gestion de la centrale et pour sa maintenance, et fin 2018, nous avons mis en œuvre la structure de gestion et d'exploitation nécessaire pour lancer les opérations de maintenance de cette nouvelle technologie. Depuis début 2019, nous avons internalisé les activités pour deux parcs photovoltaïques, car, grâce à la logistique proche de nos parcs éoliens, cela a permis d'optimiser les processus. Surtout dans la phase initiale, le plus important a été la capacité du département Exploitation à lancer des projets d'amélioration permettant d'accroître immédiatement les performances. Nous avons notamment profité de la grande expérience des techniciens éoliens pour les projets de recâblage (remplacement des câbles d'interconnexion) et de maintenance des trackers (le système qui permet aux panneaux de suivre la course du soleil). Aujourd'hui, un an après le début de l'activité de maintenance du système photovoltaïque en interne, nous pouvons prétendre être un opérateur reconnu sur le marché italien, capable de prendre en charge l'ensemble du processus de gestion et de maintenance ordinaire et extraordinaire de nos actifs. Il s'agit là d'un résultat important, obtenu grâce à une équipe de travail professionnelle, préparée et hautement qualifiée.

## PROLONGER LA DUREE DE VIE... C'EST POSSIBLE!

La durée de vie théorique des parcs éoliens est estimée à environ 20 ans. Une partie de nos parcs est en exploitation depuis plus de 15 ans, et dans un souci d'efficacité interne et d'impact positif sur nos activités, nous nous engageons à trouver des solutions pour augmenter la durée de vie de ces éoliennes. C'est dans ce contexte que nous avons lancé le projet « Life Extension Plan » (prolongement de la durée de vie). Cette initiative concerne toutes les turbines produisant dans l'ordre des kW, non soumises au repowering, ainsi que les turbines multi-MW à partir de leur quatorzième année. Ce projet se déroule sur trois étapes :

GOUVERNANCE

- Lifetime Extension Analysis (Analyse du prolongement de la durée de vie): activité d'étude préliminaire définissant, après la comparaison des charges du site par rapport aux charges du projet, une durée de vie théorique résiduelle pour les parties structurelles et pour les principaux composants, formulant des recommandations à long terme pour atteindre la durée de vie potentielle;
- Aging Management Plan (Plan de gestion du vieillissement): étude et évaluation de tous les effets conduisant à une réduction de la durée de vie des composants les plus « soumis au stress», définition de protocoles de surveillance et d'inspection ad hoc. Au cours de cette phase, l'on définit également les critères des inspections et les solutions techniques adoptées pour suivre la consommation de la durée de vie de chacun des composants ci-dessus;
- Long Term Life Management Plan (Plan de gestion de la durée de vie à long terme): représente une véritable activité d'exploitation et de maintenance par laquelle sont appliqués les protocoles définis par le Plan de gestion du vieillissement.

Les premières études réalisées sur les sites les plus difficiles sur le plan géomorphologique et climatique, ont confirmé que, avec des stratégies opportunes d'inspection et d'entretien des composants les plus sensibles (pales, roulements de pale et unité

centrale) la durée de vie utile d'une turbine peut effectivement être prolongée jusqu'à 30 ans.

Les premières inspections et activités sur le terrain peuvent être résumées comme suit :

- unité centrale : sa fonction structurelle est de supporter les charges et les sollicitations transmises par le rotor à la tour sans que cellesci ne se propagent sur les composants du groupe motopropulseur ainsi que sur le rotor. Grâce à une étude spéciale, nous avons déterminé 30 points à soumettre à un examen visuel constant, à l'aide de liquides pénétrants. Du fait de ce choix opérationnel, une partie de nos techniciens a suivi un cours sur les méthodes relatives aux « Essais techniques non destructifs » et ont obtenu une certification selon la norme UNI EN ISO 9712. Ces contrôles ont jusqu'à présent été inclus dans les procédures de travail et dans la liste de contrôle de maintenance semestrielle des turbines V47;
- roulements de pale: ils jouent un rôle fondamental pour le bon fonctionnement de l'éolienne car ils garantissent le bon positionnement de la pale par rapport au vent. Les actions prédictives entreprises concernent le remplacement de la graisse de lubrification par un type de lubrifiant plus efficace adapté à une application et un nettoyage ciblés, afin d'éliminer toute la graisse présente à l'intérieur du roulement, potentiellement polluée par les particules métalliques dues à l'usure.

Un projet pilote est également en cours pour déterminer la possibilité d'allonger les intervalles de maintenance sur les turbines V47, en installant une pompe de lubrification automatique pour les roulements du palier principal et du générateur. La lubrification automatique permet également de respecter correctement les cycles et les temps de graissage, garantissant, à intervalles réguliers, la bonne quantité de graisse et une plus grande efficacité de fonctionnement des turbines,

prolongeant leur durée de vie.

# REBLADING: FEU VERT AU PROJET D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Le projet de remplacement des pales (reblading) dans les parc éoliens, un projet innovant et stimulant, a pris forme au cours du premier semestre 2019, lorsqu'ERG a achevé l'installation des nouvelles pales sur 20 éoliennes dans le parc d'Avigliano (Basilicate).

ERG est le premier propriétaire d'installations, et devient en même temps installateur de nouvelles éoliennes.

Le projet consiste à remplacer les pales d'origine, produites par le fabricant il y a plus de vingt ans, par de nouvelles pales innovantes, tant par les matériaux que par leur forme aérodynamique.

Cela permet une amélioration en termes de performances et donc de productibilité, en permettant de moderniser une turbine existante. C'est précisément pour cette raison que, lors de la phase de construction, les composants et systèmes qui régulent le positionnement de la nacelle et des pales (leviers) ont été remplacés – ceux-ci sont en effet nécessaires au bon fonctionnement de l'éolienne.

Ce projet est novateur au niveau de la nouvelle pale installée. Elle est en effet fabriquée avec des méthodes et des matériaux nouveaux, en plus d'être plus longue d'environ un mètre et de présenter un profil aérodynamique optimisé. Outre la fibre de verre classique, qui constitue le matériau composite de la pale d'origine, le nouveau produit contient de la fibre de carbone, qui permet de lui donner une nouvelle forme beaucoup plus profilée et performante.

Les activités d'installation des pales n'ont pas révélé de problèmes particuliers, grâce à une gestion efficace et minutieuse des étapes préparatoires à l'installation des nouvelles pales. La seule difficulté rencontrée a été la nécessité d'aborder chaque phase du chantier en sachant que l'équipement et la manutention standard ne seraient plus utilisables, les dimensions et les poids des nouvelles pales étant sensiblement différents.

Le remplacement des pales a modifié tous les équilibres techniques de la turbine. Cela exigeait de modifier également le système de contrôle, en



DONNEES

introduisant un nouveau système pouvant être relié directement aux systèmes de gestion et aux commandes centrales.

GOUVERNANCE

Grâce aux nouvelles pales, aux nouveaux leviers et au nouveau système de contrôle, la turbine qui en résulte est structurellement nouvelle et nécessite son propre brevet et sa propre marque, conformément aux normes CE en vigueur.

Après la rédaction de la fiche technique de la nouvelle machine, le transfert de propriété de la turbine s'est, quant à lui, déroulé comme suit : ERG est officiellement devenu le producteur haute de 49 mètres. Toutes les analyses et tous les réglages de la machine sont actuellement en cours pour confirmer l'augmentation attendue des performances.

et le fabricant de la nouvelle turbine avec rotor.



#### LE REBLADING EN CHIFFRES

- 20 turbines certifiées avec de nouvelles pales et un nouveau contrôleur;
- · 60 pales remplacées;
- · 60 roulements de pales remplacés;
- révision totale de tous les composants mécaniques accompagnant les pales;
- 5 800 heures-homme pour l'installation des pales et contrôleurs;
- 400 heures-homme en pré-assemblage dans l'usine du constructeur de pales;
- · 0 accident/incident.

#### LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SERVICE DU RÉSEAU NATIONAL

Suite à la mise en service de nombreuses centrales à énergies renouvelables, la gestion de la puissance réactive est devenue l'un des principaux problèmes de gestion du réseau électrique national.

À cet égard, en 2019, nous avons lancé en France un projet pour permettre à la sous-station alimentée par trois de nos centrales de participer à l'équilibrage du réseau électrique, grâce à l'installation dans la sous-station et dans certaines turbines d'équipements capables de produire et/ou d'absorber l'électricité en fonction des besoins du réseau.

## LA GESTION DES CENTRALES HYDROELECTRIQUES

L'énergie hydroélectrique représente aujourd'hui la principale source d'énergie renouvelable utilisée sur notre planète pour produire de l'électricité. Il s'agit de la deuxième technologie de notre Groupe, en termes de puissance installée : plus de 500 MW qui nous permettent de nous positionner parmi les premiers producteurs hydroélectriques en Italie. Nos installations se situent dans le complexe hydroélectrique de Terni, dont les barrages et les infrastructures remontent en grande partie à la première moitié du 20ème siècle. Leur présence dans la région a contribué non seulement au développement des activités manufacturières (par exemple, le pôle industriel de Terni), mais aussi à la croissance du tourisme local, avec des activités dédiées à la découverte des splendeurs de la région. valorisées par la centrale hydroélectrique et dans lesquelles elle s'intègre parfaitement. Ce complexe s'étend sur une vaste zone entre l'Ombrie, le Latium et les Marches, et se compose de dix-neuf centrales électriques avec quarante groupes de production (dont trois minicentrales électriques construites en 2017), sept grands barrages, 155 km de canaux, galeries et conduites. Les sources d'eau utilisées pour la production d'énergie sont les fleuves Nera, Velino et le Tibre, qui constituent ensemble un système hydrique bien intégré dans le territoire qui ont donné naissance à des zone naturelles importantes telles que :

- · l'Oasis d'Alviano sur le fleuve Tibre :
- le Parc Fluvial du fleuve Nera et la cascade des Marmore.

L'efficacité technique et énergétique des usines a augmenté au cours de la dernière décennie, grâce également à un processus de « revamping », c'est-à-dire de reconstruction et de modernisation, qui a duré environ six ans et qui a impliqué 28 groupes de production sur 37, en relevant en même temps les normes environnementales et de sécurité.

Le processus d'amélioration de l'efficacité nous a permis de mettre en œuvre des systèmes d'automatisation et de contrôle à distance de plus en plus efficaces et de développer un système de surveillance en ligne des installations, qui permet une plus grande capacité de prévention des défaillances ou des dysfonctionnements des systèmes hydrauliques.



89

DONNEES

ET INDICATEURS

#### LE PROCESSUS DE PRODUCTION

Les centrales hydroélectriques transforment l'énergie hydraulique d'un cours d'eau en électricité. La masse d'eau, qui va du haut vers le bas (ce que l'on nomme « chute d'eau »), met en mouvement les groupes turbine-alternateur situés au pied de la chute d'eau, générant de l'électricité en trois temps :

- tout d'abord, transformation en énergie cinétique, grâce au mouvement de l'eau;
- ensuite, transformation en énergie mécanique, par le mouvement des turbines;
- enfin, production d'électricité, grâce à l'alternateur placé dans l'axe de la turbine.

Nos centrales se succèdent et, grâce à cette caractéristique, l'eau sortant d'une centrale hydroélectrique en amont est acheminée et envoyée à la centrale en aval, pour être utilisée sur une nouvelle chute d'eau, en même temps que les eaux d'autres rivières du réseau hydrographique environnant. De cette façon, la même eau est utilisée plusieurs fois, afin de valoriser au mieux tout son potentiel énergétique. À la fin de ce cycle, les eaux retournent dans les cours d'eau dans la même quantité et avec la même qualité qu'au moment de leur prélèvement afin de retourner alimenter le cycle naturel de l'eau.

#### LE PROCESSUS DE GESTION

Notre approche commerciale de la gestion des installations implique de nombreuses synergies entre les différentes technologies utilisées, qui vont au-delà des problèmes de production. Cela inclut notamment les méthodologies, les outils et les logiciels de gestion. Notre approche de maintenance conditionnelle (Condition Based Maintenance, CBM) en est un exemple. Initialement appliquée aux technologies éoliennes, elle a ensuite été utilisée dans les centrales hydroélectriques. Après une première phase d'étude en 2017, nous avons mis en place, au cours des deux dernières années, des installations de surveillance en

ligne des centrales hydroélectriques (MOnLHy) sur toutes les principales installations de notre groupe. Cette surveillance comprend les phases suivantes:

- installation de systèmes pour la surveillance des vibrations, des gaz dissous dans les transformateurs, des débits turbinés et autres mesures importantes pour la surveillance en continu:
- archivage des mesures dans une banque de données centralisée;
- mise en place d'un système de diagnostic et d'analyse des performances des machines.

Le projet permet d'avoir des impacts positifs à court/moyen terme, notamment :

- réduction des coûts de maintenance grâce à :
  - une détection rapide des pannes potentielles et la réduction conséquente des dommages et des coûts des accidents;
  - une meilleure programmation des activités de maintenance;
  - une augmentation de la durée de vie utile des machines;
- augmentation de la disponibilité et de la productivité des installations, suivie d'une augmentation des revenus de production;
- une moindre production de déchets grâce à la réduction des remplacements de pièces.

Cette nouvelle approche s'est fondée sur un système de numérisation des flux de gestion et de maintenance des installations : le système permet une planification systématique des contrôles en fonction de l'état des installations.

Ainsi, le système communique avec le processus CBM et, en fonction des paramètres de gestion saisis dans le système et des anomalies constatées (écarts par rapport au fonctionnement optimal), planifie immédiatement les interventions de maintenance et établit leur ordre de priorité. Ce système permet en outre de disposer de toute la documentation sur les installations, ainsi que d'archiver toutes les fiches de contrôle et

90

récapitulatifs des activités de maintenance. Le système peut être mis en lien avec la gestion des ressources en attribuant les activités à chaque technicien en fonction de ses compétences, de la logistique et, en communiquant également avec le système de gestion des pièces détachées, aussi en fonction de leur disponibilité (en prévoyant

leur approvisionnement lorsque nécessaire). D'éventuels autres projets concerneront la gestion des permis de travail en intégrant dans le système le suivi des performances techniques, environnementales et de sécurité des sociétés tierces, permettant ainsi leur évaluation en temps opportun.



#### **LE PROJET ABC HYDRO**

Le projet ABC (Asset Book Cards) Hydro vise à donner accès aux informations sur les installations hydroélectriques du Groupe à travers un outil unique informatisé, afin de limiter leur dispersion et de les rendre plus faciles à consulter. Le projet est divisé en deux niveaux, qui se dérouleront en deux temps : Basique et Avancé, soutenus par le développement d'un système de cartographie adéquat. Les informations qui seront prises en compte au niveau Basique sont de nature coordonnées, technique, administrative (par ex. concessions, redevances, etc.), documentaire (schémas techniques, rapports, etc.), courriers électroniques certifiés envoyés/reçus, cartographique et de sécurité (HSE). Au niveau Avancé, des KPI de performance, des éléments d'analyse diagnostique dynamique et des indices statistiques de fonctionnement et de HSE seront ajoutés. Les informations cartographiques se présenteront sous une forme très conviviale et une structure d'information développée en plusieurs niveaux. Il sera donc possible de superposer sur la carte de base de multiples informations cadastrales, administratives ou relevant des plans de crues fluviales ainsi que des compétences administratives. Les utilisateurs pourront ainsi, d'une part, collecter et, d'autre part, disposer de différents types d'informations relatives au même actif, qu'il s'agisse d'une installation, d'un barrage ou d'un canal, ce qui en améliorera les activités de gestion et de contrôle.

# LES NOUVELLES MICRO-CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Avec l'acquisition du complexe hydroélectrique de Terni, nous avons commencé à étudier ses caractéristiques techniques pour identifier les de l'efficacité opportunités d'augmentation énergétique basées sur la meilleure utilisation de chaque dénivelé et de chaque débit disponible. L'objectif est de valoriser au mieux une précieuse énergie renouvelable : l'énergie potentielle contenue dans les flux d'eau. Les projets de micro-centrales hydroélectriques, développés à partir de 2016. ont accordé une grande attention à l'utilisation de l'énergie des rejets d'eau en aval des barrages existants (dits Débits réservés). En 2019, nous avons obtenu des autorisations pour trois nouvelles minicentrales hydroélectriques, dont la puissance totale est d'environ 250 kW et la productibilité annuelle moyenne attendue est de 2,20 GWh. Ces trois systèmes ont été conçus chacun en fonction de leur emplacement, selon les caractéristiques de dénivelé et de débit. Plus en détail :

GOUVERNANCE

- une installation avec une turbine de type « Pelton », avec un débit de 200 l/s, au barrage de Salto;
- une turbine de type « Kaplan », avec un débit maximum de 3 m³/s, à la station de pompage de Borgo Cerreto :
- une turbine de type « Kaplan » avec un débit de 2 m³/s à la prise d'eau de la centrale de Monte Argento.

Dès la phase de conception des mini-centrales hydroélectriques, nous avons accordé une grande attention aux aspects environnementaux et paysagers. Conformément au modèle de développement durable que nous avons adopté, ces installations ont été conçues et construites dans le but d'utiliser au mieux les ressources en eau tout en minimisant les impacts et en valorisant le territoire. C'est dans cet esprit que

nous avons prévu d'intégrer des plantations visant à diminuer l'impact visuel des installations et à préserver les espèces d'arbres présentes dans les zones des travaux. Lorsque c'était utile, nous avons également prévu le reboisement et la mise en place d'aménagements (bancs, tables de pique-nique, etc.) dans les espaces à usage public, afin de mieux intégrer les installations dans le paysage. Nous nous sommes également efforcés de préserver la continuité hydrogéologique du fleuve. Dans les ouvrages de 2017, par exemple, nous avons créé une « échelle à poissons » : un passage latéral contenant en permanence un flux d'eau, permettant aux poissons de franchir le barrage en remontant à contre-courant. Pour ce qui est des ouvrages de génie civil, nous étudions de nouvelles interventions sur les installations existantes à soumettre à une reconstruction partielle ou totale afin de rendre notre parc de production toujours plus efficace et renouvelable.



## LA GESTION DE LA CENTRALE THERMOELECTRIQUE

La centrale thermoélectrique de ERG Power se situe dans la zone industrielle de Priolo-Melilli (SR) et se compose d'une turbine à gaz à cycle combiné (CCGT), une installation à faible impact environnemental et à haut rendement (Centrale CHR: cogénération à haut rendement), alimentée au gaz naturel. Elle a une puissance installée de 480 MW, avec une structure contenant:

RESPONSABILITE

ECONOMICITE

- · deux modules jumeaux, qui sont chacun constitués de deux turbines à gaz et leurs générateurs de vapeur à récupération de chaleur, qui alimentent une turbine à vapeur :
- · des systèmes auxiliaires nécessaires au fonctionnement de la centrale :
- une sous-station GIS (Gas Insulated Switchgear) avec deux niveaux de tension (380 kV et 150 kV) qui permet son raccordement au réseau national de transport et au réseau électrique interne de la zone industrielle de Priolo.

Les turbines à gaz de la centrale sont alimentées exclusivement au méthane et leurs gaz d'échappement, encore à environ 600°C, sont acheminés à l'intérieur de générateurs de vapeur à récupération de chaleur afin de produire de la vapeur. Cette vapeur sert à :

· la production d'électricité via une turbine à vapeur;

· la distribution de vapeur au sein du réseau de la zone industrielle, grâce à des prélèvements (soutirage) à différents niveaux de pression.

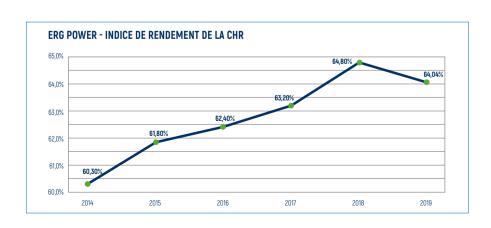
De plus, la technologie des brûleurs (à faibles émissions de NOx) permet de minimiser les émissions et d'atteindre un haut niveau d'efficacité. Grâce à cette centrale, nous sommes en mesure de :

- · injecter toute la vapeur produite par la CCGT dans le réseau de la zone industrielle ;
- · injecter dans le réseau national de transport d'électricité l'électricité produite et non consommée sur place.

#### LA MAINTENANCE ET L'EFFICACITÉ DE LA CCGT

Dans le paysage des technologies de production d'électricité du Groupe ERG, la CCGT de Priolo est la seule centrale qui n'utilise pas de sources d'énergie renouvelables. Malgré cela, du fait qu'elle a été entièrement construite en 2010, nous disposons d'une centrale parfaitement neuve, moderne et efficace (à laquelle sont accordés des certificats d'efficacité énergétique - TEE) et avec de très faibles émissions de CO, et de NOx (grâce à des brûleurs spéciaux de pointe).

Dans une centrale thermoélectrique, l'efficacité énergétique est au cœur de l'activité, et nous nous



précieux :

93 i

DONNEES

ET INDICATEURS

engageons donc à rendre notre usine toujours plus performante. Ainsi, au fil des ans, nous avons mis en place un processus « d'amélioration continue » impliquant l'ensemble du personnel technique, afin d'identifier les « adaptations » qui peuvent accroître le rendement de la centrale. Dans le cadre de ce processus, nous avons développé de nombreux projets techniques

GOUVERNANCE

- grâce au projet de préchauffage du méthane et de l'air entrant dans les turbines, nous avons amélioré l'efficacité globale;
- grâce à la révision du réseau de vapeur, nous avons réduit les pertes du système;
- l'activité de modernisation du réseau électrique interne nous a permis d'optimiser les systèmes et la fiabilité du système du site.

Afin d'améliorer l'efficacité de la centrale, nous avons mis à l'arrêt le module 2 de la CCGT en novembre 2019, et mis en service toutes les parties chaudes du turbogaz du module. Nous avons ainsi pu effectuer une maintenance extraordinaire des installations.

#### Plus particulièrement :

· nous avons remplacé le rotor à haute pression

de la turbine à vapeur par un nouveau rotor au concept et à la technologie innovants (en particulier en ce qui concerne le travail du métal) qui permettra une plus grande flexibilité de fonctionnement de la machine et un fonctionnement plus fiable;

 nous avons procédé au nettoyage cryogénique des chaudières, afin d'accroître la récupération de chaleur dans les échangeurs.

Ces activités ont permis d'augmenter l'efficacité générale du système et en particulier de diminuer sa consommation. Cela se traduit dans la tendance des émissions de CO, par kWhe produit, qui sont en diminution constante : elles ont enregistré une baisse de 4.5 % depuis 2015. Grâce à cet ensemble d'activités, nous poursuivons également une amélioration du fonctionnement de l'installation, dans un souci de flexibilité et de fiabilité, ce qui a profité également aux résultats économiques. La continuité et la flexibilité opérationnelles ainsi que la capacité de modulation de la centrale nous ont permis de suivre efficacement l'évolution de la demande du marché de l'énergie et de participer au marché des services de distribution électrique.



GOLIVERNANCE

#### LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA CHR

La haute efficacité de la turbine à gaz à cycle combiné (CCGT) d'ERG Power a été reconnue par le Gestionnaire des services énergétiques (GSE), qui lui a décerné la qualification de cogénération à haut rendement (CHR). Il s'agit de la plus grande centrale à avoir obtenu cette appellation, qui distingue les centrales ayant une efficacité thermodynamique et globale bien supérieure à la moyenne (bien au-delà de 60 %). L'installation produit en effet de manière combinée de l'électricité et de l'énergie thermique (chaleur utile sous forme de vapeur pour d'autres cycles de production) grâce à l'utilisation de la même énergie primaire (gaz méthane). La configuration du notre installation permet plus précisément de produire de l'électricité et d'alimenter le « réseau vapeur » de l'ensemble de la zone industrielle en vapeur de process, à diverses conditions de pression et de température.

Après 10 ans de service, au cours desquels la centrale a reçu le soutien requis par la directive CEE 2004/8/CE, par l'attribution des certificats d'efficacité énergétique, nous avons mis en place en 2019 un groupe de travail pour identifier les investissements à effectuer et définir une organisation encore plus efficace pour la CCGT, avec de nouvelles solutions techniques et de nouvelles turbines. Le groupe a travaillé sur l'évaluation des différentes solutions technologiques disponibles sur le marché, permettant d'optimiser les actifs existants tant d'un point de vue des installations que du point de vue opérationnel. Il a également travaillé au processus visant tout d'abord à vérifier, auprès des autorités compétentes (GSE), la faisabilité des améliorations proposées pour que la centrale soit reconnue en tant que centrale CHR. Le projet aura pour principal avantage de prolonger la durée de vie utile de la CCGT, d'améliorer les performances actuelles, le niveau de rendement énergétique et, par conséquent, les émissions par kWh produit. Cette amélioration sera principalement due à :

- la compensation de la perte de rendement due au « vieillissement »;
- les meilleures performances des nouvelles machines de dernière génération.

C'est ainsi que nous allons rajeunir notre installation, en la rendant encore plus efficace et en contribuant au maintien d'un parc de production électrique moderne, durable et compétitif, dans la droite ligne des actions de lutte contre le changement climatique menées par ERG.



DONNEES

### L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES INSTALLATIONS

ECONOMICITE

Le groupe ERG, en tant que « grande entreprise » et entreprise à « Haute Consommation Énergétique », est tenu de réaliser, tous les 4 ans, une analyse du rendement énergétique des principales installations. Ainsi, le diagnostic de 2019 s'est basé sur la performance énergétique des installations en 2018.

GOUVERNANCE

Cette analyse vise à brosser un tableau du profil de consommation énergétique des centrales et à identifier les activités présentant le plus faible rendement énergétique, afin d'identifier et évaluer les marges d'économies réalisables.

Nous avons regroupé toutes les installations du groupe ERG en fonction de leur consommation d'énergie spécifique et avons effectué cette analyse pour la centrale à cycle combiné d'ERG Power et pour la centrale hydroélectrique de Galleto, Monte Sant'Angelo et la station de pompage de Borgo Cerreto.

En ce qui concerne ERG Power, la consommation d'énergie concerne:

- · le gaz naturel (méthane) destiné aux turbines à gaz, qui représente en fait la totalité de la consommation d'énergie entrante (99,6 %);
- · l'électricité, achetée ou autoproduite, qui est utilisée pour la production d'eau déminéralisée, pour la production des « utilities » (par exemple l'air comprimé, etc.) ainsi que pour les services généraux du site de production (éclairage, bureaux. etc.):
- · la vapeur utilisée pour la production d'eau déminéralisée ainsi que pour le préchauffage du méthane à des fins de production par cogénération;
- · le gasoil utilisé pour les tests de fonctionnement du groupe électrogène de secours.

Les résultats de l'analyse technique détaillée d'ERG Power ont été comparés aux données de référence du secteur : le rendement global (selon le premier principe) était égal à 64,8 %, contre un taux de référence de 63 %. Le rendement électrique moyen était de 45,1% contre un taux de référence de 42.5 %.

Les installations s'avèrent donc plus efficaces que la moyenne, et il n'est donc pas nécessaire de prendre des initiatives d'amélioration et d'augmentation de l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne ERG Hydro, la consommation d'énergie concerne :

- · l'électricité achetée ou autoproduite, utilisée pour alimenter les services auxiliaires de production ou de pompage, les ouvrages de prise d'eau (dérivation et levage) et les services généraux tels que l'éclairage et le chauffage des locaux;
- le gasoil nécessaire au fonctionnement des systèmes de chauffage des locaux à usage civil et à l'allumage des groupes électrogènes de secours lors d'essais périodiques ou en cas de panne de courant du réseau.

En particulier, l'électricité importée de l'extérieur sert à alimenter les services auxiliaires spécifiques de chaque groupe de production, lors du démarrage du générateur. Une fois le générateur en marche, un automatisme du groupe déclenche l'alimentation des services par l'électricité auto-produite, en s'affranchissant du réseau externe.

Le diagnostic énergétique d'ERG Hydro pour l'année de production 2018 a montré que, pour les centrales de Galleto M.S. Angelo et Borgo Cerreto, la part de la consommation d'électricité sur la production nette était de 0,83 % contre 0,94 % pour la référence. Cela montre bien à quel point notre centrale est pleinement conforme aux normes de l'industrie et qu'il n'est pas nécessaire d'adopter de plans d'amélioration.

# LA GESTION DES MARCHES ENVIRONNEMENTAUX

La culture de la responsabilité environnementale est de plus en plus répandue dans la communauté internationale, ouvrant désormais la voie à l'élaboration de plans de développement durable dans le monde entier. Cette priorité concerne toutes les couches de la société, des citoyens aux collectivités, en passant par les entreprises et les institutions gouvernementales. Chez ERG. avec nos 80 ans d'histoire, nous nous engageons à relever les défis du développement durable et nous avons été les premiers opérateurs à faire de cette obligation le cœur de notre activité. avec un portefeuille de sources de production renouvelables exploitant des technologies diverses. Dans ce cercle vertueux, nous nous engageons également à entamer un processus de certification de nos centrales, en investissant le marché des Garanties d'Origine (GO), en forte croissance. Il s'agit en effet d'une certification volontaire qui certifie l'origine renouvelable des

sources d'énergie utilisées par les installations certifiées (IGO). La Garantie d'Origine (GO) est un document électronique qui sert à prouver à un client final qu'une quantité d'énergie déterminée a été produite dans une centrale certifiée IGO par le Gestionnaire des Services Énergétiques (GSE), comme prévu par la Directive européenne 2009/28/CE. En particulier, pour chaque MWh d'électricité renouvelable injectée dans le réseau par des installations qualifiées IGO, le GSE délivre un certificat GO aux entreprises productrices qui, à leur tour, peuvent le transférer à leurs propres clients. En 2019, le groupe ERG a achevé le processus de qualification IGO pour les centrales de production utilisant des sources renouvelables, ce qui concernait l'ensemble du parc de production italien, de l'hydroélectricité à l'énergie solaire et éolienne.

Suite à ce processus, nous avons enregistré une augmentation de 67 % de la production



d'électricité avec Garantie d'Origine (GO), qui est passée de 1,97 TWh en 2018 à 3,3 TWh en 2019, sur une capacité de production maximale estimée à environ 3,7 TWh. Nous utilisons la production de GO de trois manières:

GOUVERNANCE

- une partie des 60 est utilisée par ERG en vue d'être « annulée », c'est-à-dire pour garantir à ses clients finaux que l'énergie consommée provient de sources d'énergie renouvelables;
- une autre partie est exportée vers le marché européen;
- la dernière partie est vendue avec l'électricité à d'autres opérateurs, dans le cadre de contrats à long terme.

Quant au marché européen, la production et la demande de garanties d'origine ne cessent de croître, comme en témoignent les données de l'AIB (Association of Issuing Bodies) qui coordonne les différents pays producteurs au niveau européen.

La centrale thermoélectrique de Priolo, en tant que centrale de cogénération à haut rendement (CHR), bénéficie des avantages des Certificats blancs ou Certificats d'efficacité énergétique (CEE). En effet, par ses caractéristiques techniques, l'installation est en mesure de produire simultanément de l'électricité et de la vapeur, offrant un rendement élevé et de considérables économies d'énergie.

Elle obtient par conséquent environ 100 000 CEE par an, pendant dix ans à compter de la mise en service de chaque module. En particulier, pour l'année 2019, l'usine a atteint 114 000 CEE.

Les CEE, liés à la production d'une année déterminée, sont attribués par le GSE dans l'année suivante, et sont disponibles pour la vente aux clients avec négociation bilatérale ou vendus lors de séances de marché organisées par le Gestionnaire des marchés de l'énergie (GME).

Pour garantir que la centrale de ERG Power est conforme à la directive de l'Union européenne sur les échanges de quotas d'émission, qui intègre les objectifs globaux de réduction des émissions, nous achetons sur le marché des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> en quantités correspondant aux émissions générées par la centrale CCGT, qui ne bénéficie pas des quotas gratuits de CO<sub>2</sub>.

tierce, comme prévu par la réglementation

#### GRACE A NOTRE PRODUCTION NOUS ÉCONOMISONS DES SOURCES D'ÉNERGIE PRIMAIRES

Emission Trading.

Nous disposons d'une centrale de cogénération à haut rendement qui, grâce à ses caractéristiques, peut obtenir des CEE (Certificats d'efficacité énergétique) de la part du Gestionnaire des marchés de l'énergie (GME). Ces certificats attestent des économies d'énergie primaires réalisées grâce aux technologies employées : chaque année, la centrale permet des économies de plus de 100 000 tonnes d'équivalent pétrole (TEP) (chaque CEE correspond à une TEP) soit environ 600 tonnes de CO<sub>n</sub>.



# LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU GROUPE

La création de valeur pour les partenaires commerciaux passe également par une gestion responsable des fournisseurs, acteurs clés de notre processus de gestion éthique et durable.

RESPONSABILITE

ECONOMICITE

Les principaux achats du Groupe sont techniques et liés d'une part à la construction de nouveaux parcs éoliens et d'autre part à l'augmentation de l'efficacité et à la maintenance des installations existantes dans les différentes technologies (éolienne, hydroélectrique, solaire et thermoélectrique).

Les entreprises internationales de premier plan répondent à une grande partie de nos besoins, comme par exemple les fournisseurs de turbines pour la construction des nouveaux parcs éoliens, ou les groupes industriels leaders dans les activités d'entretien. Cependant, nous accordons également une grande attention aux fournisseurs de taille moyenne et petite, actifs en Italie ou à l'étranger et souvent à proximité de nos usines ainsi qu'aux professionnels indépendants.

En général, nous n'achetons pas de matières premières pour la production, exception faite du gaz méthane destiné à alimenter la CCGT de Priolo, qui s'avère, avec l'électricité, être la seule source d'énergie du Groupe. Pour diminuer l'impact environnemental de nos activités, lorsque cela est possible, nous achetons de l'électricité certifiée issue de sources d'énergie renouvelables, réduisant ainsi significativement les émissions de CO, de PORTÉE 2.

#### LA GESTION DES FOURNISSEURS

Grâce à notre approche transparente et éthique, nous avons développé des relations constructives avec nos fournisseurs, qui créent de la valeur au fil du temps. En effet, nous travaillons avec des entreprises qui garantissent l'application des normes de santé et de sécurité les plus élevées.

Les activités de ces entreprises sont rémunérées conformément au marché, et nous assurons le respect des conditions contractuelles convenues. Notre département Achats définit les politiques d'approvisionnement et la gestion centralisée des fournitures de biens, services et travaux pour le Groupe.

L'objectif est de rationaliser le processus et d'accroître son efficience et son efficacité, à travers une approche centrée sur :

- une stratégie logique de gestion des catégories de produits et d'approvisionnement;
- · une forte synergie avec les unités demandeuses
- le regroupement des besoins transversaux, en utilisant le plus possible les appels d'offres.

L'un des principes clés de ce processus est le développement durable. Il est mis en avant dès les étapes d'inscription et de qualification, au moyen d'un portail Internet lancé en 2019. Sur ce portail, toutes les personnes et entreprises travaillant avec ERG doivent renseigner et mettre à jour leurs données personnelles (et reçoivent des avis d'expiration automatiques), et elles doivent prendre connaissance du Code d'éthique, du Code de conduite, du Modèle 231 et des Normes anti-corruption d'ERG et les accepter.

Un élément fondamental de la relation contractuelle avec nos fournisseurs est donc le respect des principes de loyauté, de transparence et de correction contenus dans ces documents. C'est en outre une condition essentielle pour participer aux appels d'offres et se voir attribuer des marchés.

En cas de violation de ces principes, après avoir mené les enquêtes appropriées, nous envisageons d'annuler l'attribution du marché, de résilier tout contrat existant et enfin d'exclure le fournisseur de la Liste des fournisseurs.

DONNEES

Les questionnaires de qualification des fournisseurs comprennent des questions générales et techniques spécifiques selon la catégorie des produits concernés. Nous exigeons également de nos fournisseurs des informations sur la protection des droits de l'homme, sur le respect de l'interdiction de travail des mineurs, sur l'obligation d'égalité entre les sexes et

GOUVERNANCE

l'interdiction de discrimination.

En particulier, dans le cas des entreprises soumissionnaires, nous prévoyons de nous pencher davantage sur les questions de santé, de sécurité et d'environnement et le questionnaire contient des questions sur les points suivants :

 existence de mesures de suspension ou d'interdiction;



 taux d'accident faible, nécessaire pour poursuivre le processus de qualification;

RESPONSABILITE

**ECONOMICHE** 

- questions spécifiques sur les processus et procédures en vigueur, qui donnent lieu à une note d'évaluation;
- certaines exigences, telles que l'adoption de systèmes de gestion ou la possession de certifications délivrées par des organismes internationaux, qui contribuent à simplifier le processus et à améliorer la note générale.

L'ensemble des évaluations économicofinancières, techniques, d'organisation et de sécurité détermine la durée du processus de qualification, qui peut varier d'un an à trois au maximum. Un autre élément qui nous intéresse est le seuil économique d'importance du marché pour le soumissionnaire : le marché ne doit pas dépasser 30 % du chiffre d'affaires du fournisseur, pour éviter les situations de dépendance. Nous garantissons ainsi un équilibre économique/ financier au fournisseur, en évitant de le lier excessivement à notre Groupe.

Nous surveillons en permanence nos fournisseurs ayant reçu des commandes individuelles ou relevant d'accords-cadres, à la fois en évaluant leurs performances techniques (ce dont se chargent les départements internes sur la base d'un seuil défini et d'indicateurs objectifs), et en utilisant un portail de conformité, qui signale tout élément négatif, tel que la présence du fournisseur sur des Listes noires internationales. En ce qui concerne la performance HSE, tous les fournisseurs et leurs sous-traitants qui fournissent des services au groupe ERG, à l'exception des services intellectuels et de la simple fourniture de matériaux ou d'équipements, sont évalués par le responsable interne au moyen d'un formulaire prédéfini. Les éléments d'évaluation sont les suivants :

- l'exhaustivité des documents administratifs des travailleurs:
- · la présence de personnel et de moyens dûment

autorisés;

- · l'utilisation d'équipements de sécurité appropriés;
- respect des critères environnementaux et de qualité;
- la présence d'un jugement global sur les performances de sécurité.

Le département des Achats est responsable de recueillir toutes les évaluations ainsi que celles fournies par le département HSE en ce qui concerne les contrôles sur le terrain effectués pendant les travaux. Ce département mène les actions correctives nécessaires et peut décider de suspendre le fournisseur ou de le mettre sur la Liste noire en cas de performances et/ou d'informations négatives ou suite à des événements significatifs, notamment:

- un comportement contraire à l'éthique du fournisseur;
- de graves accidents sur le plan de l'environnement ou de la sécurité au travail;
- de non-conformités graves détectées dans le cadre d'audits ou de contrôles sur le terrain;
- de non-présentation de la documentation exigée par la loi en matière de sécurité au travail;
- · de non-respect prouvé des obligations légales.

#### **GESTION DE LA SOUS-TRAITANCE**

En ce qui concerne les appels d'offres, nous pensons qu'il est important d'impliquer également le deuxième niveau de la chaîne d'approvisionnement, en imposant certains contrôles aussi aux sous-traitants. La procédure actuelle prévoit que toutes les demandes d'entrée sur le chantier doivent parvenir au département Achats, avant le début des travaux, et doivent être accompagnées d'une série d'informations:

- le type d'activité faisant l'objet d'une soustraitance;
- l'importance du marché par rapport à l'ensemble des travaux;
- la garantie de la remise maximale appliquée sur les prix contractuels.

Le département Achats valide le processus après un contrôle minutieux des documents, y compris en vérifiant la régularisation du paiement des salaires et des cotisations ainsi que le respect des règles de sécurité et de protection de la santé au travail

GOUVERNANCE

# ADOPTION DU CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Le Code de conduite des fournisseurs, approuvé par notre Conseil d'administration le 31/10/2019, est destiné aux fournisseurs, contractants, soustraitants et partenaires commerciaux d'ERG. Ces sujets sont invités, en acceptant expressément ce Code dès leur enregistrement, à partager les valeurs qui guident notre entreprise, et nous demandons qu'ils respectent ces valeurs tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

Le respect des règles précisées dans le Code doit être considéré comme un élément essentiel des obligations assumées par les fournisseurs, pour toute raison et à toutes fins juridiques. Les fournisseurs sont en outre tenus d'informer leurs employés, sous-traitants, auxiliaires et les employés de ces derniers, des principes énoncés dans le Code de conduite, et de veiller à leur

respect à travers des contrôles.

Le document contient des dispositions qui s'inspirent des principes énoncés dans les Conventions fondamentales de l'OIT (Organisation internationale du travail) et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies ainsi que des dix principes énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies :

- Gouvernance et intégrité commerciale : éthique, lutte contre la corruption, conformité, transparence et confidentialité dans la gestion de l'entreprise;
- Respect des Droits de l'homme, protection des travailleurs et des communautés locales: conditions et pratiques de travail, santé et sécurité au travail, respect des droits de l'homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement;
- Respect de l'environnement : législation et principes liés à la réduction des impacts sur l'environnement et à la rationalisation des mesures de préservation de l'environnement.

Nous avons en outre défini les méthodes et outils de suivi et de respect du Code de conduite, les canaux de signalement des non-conformités et enfin la gestion des éventuelles non-conformités détectées.

#### LE PROJET « APPROVISIONNEMENT DURABLE »

En 2019, nous avons lancé un projet axé sur le développement durable dans la chaîne d'approvisionnement, conformément à notre stratégie de développement durable et à ses objectifs. Le projet vise à gérer efficacement les impacts environnementaux, sociaux et économiques ainsi qu'à promouvoir les bonnes pratiques commerciales tout au long du cycle de vie des produits et services.

Piloté par le département Achats et appuyé par un groupe de travail transversal, ce projet comprendra une première phase de conception qui s'achèvera avant janvier 2020, puis une phase de mise en œuvre attendue dans les mois suivants. À ce jour, nous avons achevé la rédaction du Code de conduite des fournisseurs, finalisé l'analyse des risques des catégories de produits utilisées et déterminé le panel de fournisseurs qui fera l'objet d'un contrôle l'année prochaine. En revanche, nous sommes encore en train de finaliser le questionnaire, les indicateurs de développement durable et les procédures d'audit/plans d'amélioration qui seront utilisés dans l'évaluation des fournisseurs identifiés.

# RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

3

Plus de 5,4 TWh d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables qui ont permis d'économiser plus de 3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en un an, une centrale de cogénération à très faibles émissions, des systèmes de gestion certifiés, des projets de développement menés systématiquement dans le respect de l'environnement.

C'est ainsi que nous contribuons à la lutte contre le changement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité. 3086 kt D'ÉMISSIONS DE CO, ÉVITÉES GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

5455 GWh
D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR
DE SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

0,14 kg CO<sub>2</sub>/kWh BILAN CARBONE DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE

89%
DE L'ELECTRICITE UTILISEE PROVIENT
DE SOURCES D'ENERGIE RENOUVELABLES

# L'APPROCHE EUROPÉENNE ET MONDIALE AU PROBLÈME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La communauté scientifique internationale affirme désormais d'une seule voix que les changements climatiques, qui constituent une menace réelle pour les générations futures, sont en grande partie causés par les activités humaines. Cette prise de conscience croissante est le résultat de l'engagement des institutions scientifiques internationales à étudier ce phénomène et de leurs appels à protéger l'environnement au niveau mondial. La Conférence des Nations Unies, tenue en 1992 dans le cadre du « Sommet de la Terre » à Rio de Janeiro, a été le point de départ de ce cheminement, et s'est notamment distinguée par la signature de la « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ». Mais c'est avec la troisième Conférence des Parties (COP) et la signature du Protocole de Kyoto en 1997 que la nécessité de décarboner l'économie donne lieu au premier engagement international de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les pays développés. Cet engagement ne sera cependant formalisé qu'en 2005, lorsque le Protocole sera ratifié par la Russie et le Canada. Depuis lors, la question environnementale, et en particulier la nécessité de lutter contre le changement climatique, a accompagné les questions de développement économique et de bien-être social. Cette problématique a progressivement pris une importance fondamentale et une portée mondiale. La Communauté européenne d'abord et l'Union européenne par la suite ont toujours cru fermement à la nécessité de lutter contre le changement climatique. Ce n'est donc pas un hasard si l'Union européenne a lancé déjà en 2007 l'un des programmes de décarbonisation les plus ambitieux, connu sous le nom de « Paquet climaténergie » : un ensemble d'objectifs quantitatifs à

l'horizon 2020 engageant chaque État membre, chacun pour sa part. Le Paquet climat-énergie définit notamment trois objectifs principaux:

- réduire d'au moins 20 % les émissions de gaz à effet de serre :
- couvrir 20 % des besoins énergétiques avec de l'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables;
- accroître de 20 % l'efficacité énergétique.

L'U.E. a continué de jouer son rôle de chef de file de la lutte contre le changement climatique, et ce avec toujours plus d'ardeur au cours de la décennie suivante. Une « Union européenne de l'énergie » a été créée déjà en 2014, en déclarant nécessaire de fixer des objectifs plus poussés et plus ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation de sources d'énergie renouvelables et de réduction de la consommation d'énergie à l'horizon 2030. Ces ambitions ont conduit l'Union européenne à jouer un rôle moteur en décembre 2015, lorsqu'elle a signé, avec 195 pays, l'Accord de Paris dans le cadre de la COP 21. L'Accord de Paris, entré en vigueur en 2016, représente un jalon important dans la lutte mondiale contre les changements climatiques d'origine humaine. En effet, cet accord engage les signataires à développer des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contenir l'augmentation de la température moyenne de la Terre « bien en deçà » de 2°C, et à mettre en place tous les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°C. Les engagements pris à Paris ont incité l'Union européenne à approuver en novembre 2016 le Paquet « Une énergie propre pour tous les Européens » (CEP, Clean Energy for all Europeans Package), un vaste ensemble de règlements et de directives établissant le cadre législatif de soutien au processus de décarbonisation de l'Union Européenne jusqu'en 2030.

GOUVERNANCE

Le CEP a défini les principaux objectifs suivants pour la transition vers la décarbonisation énergétique à l'horizon 2030 :

- une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux niveaux de 1990);
- une part d'au moins 32 % d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie;
- une amélioration d'au moins 32,5 % de l'efficacité énergétique.

Parmi les directives et réglementations du CEP, les plus pertinentes pour notre secteur sont :

- la révision de la directive sur les énergies renouvelables:
- la proposition de règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie;
- la révision du règlement sur le marché intérieur de l'électricité;
- la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité.

Grâce au CEP, l'Italie et les autres États membres ont été appelés à définir au niveau national leur parcours de décarbonisation à l'horizon 2030, à travers leurs Plans nationaux intégrés pour l'énergie et le climat (PNIEC) respectifs. Ces plans devront être approuvés par Bruxelles et mis en œuvre par le biais de programmes appropriés.

Pour faire suite au Paquet Énergie propre à l'horizon 2030, la nouvelle Commission européenne établie fin 2019 a annoncé – avec son European Green Deal (Pacte vert européen) – souhaiter étendre ses ambitions climatiques en fixant à 2050 la date butoir pour atteindre la neutralité carbone en Europe. Un objectif qui conduira vraisemblablement à définir des objectifs de décarbonisation encore plus ambitieux en 2030. En ces années de mutations profondes et rapides du secteur de l'énergie, chez ERG, nous avons souvent su prévoir les dynamiques à l'œuvre, comme le montre notre histoire. En 1992 déjà, la société ERG – alors active dans le secteur pétrolier – s'est lancée dans la production d'électricité

- s'est lancee dans la production d'electricite à travers une usine très innovante, grâce à laquelle il a été possible d'éviter de proposer à la consommation des millions de tonnes de fioul

#### LE PLAN NATIONAL INTEGRE POUR L'ENERGIE ET LE CLIMAT

Comme l'exige le Paquet Énergie Propre adopté par l'Union Européenne, chaque État membre a envoyé à Bruxelles son propre Plan National Intégré Énergie et Climat (PNIEC), précisant le processus de décarbonisation de la production d'énergie jusqu'en 2030. L'Italie a envoyé un premier projet de plan en janvier 2019, et la version finale a été envoyée à la Commission début 2020, après un processus détaillé d'évaluation et de consultation au niveau national.

Pour l'Italie, les principaux objectifs globaux de décarbonisation du pays à l'horizon 2030 sont résumés comme suit : au moins 30 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie ; au moins 22 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie dans les transports ; au moins 1,3 % de croissance par an de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute de chauffage et de refroidissement (titre indicatif) ; 43 % de réduction de la consommation d'énergie primaire (chiffre indicatif) par rapport au scénario PRIMES 2007 (avant la crise économique de 2008); réduction d'au moins 33 % des émissions de gaz à effet de serre pour les secteurs non inclus dans le système d'échange de quotas d'émission, par rapport aux émissions de 2005 ; niveau d'interconnexion électrique avec les États voisins d'au moins 10 %; atteindre l'objectif indicatif de 55 % d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale brute d'électricité ; confirmation du plan de sortie de la production d'électricité au charbon d'ici 2025.

En juin 2020, la CE publiera l'évaluation finale des plans nationaux intégrés pour l'énergie et le climat (PNIEC) qui devront ensuite être révisés en 2023 pour les adapter aux nouveaux objectifs fixés par le Green Deal européen.

106

par an. Au lieu de cela, ce fioul a servi à produire de l'électricité. Au début des années 2000, lors de l'approbation du Paquet Climat-énergie. ERG faisait déjà son entrée dans le monde de l'éolien, en raflant une part de marché importante. L'année 2008 a marqué un tournant vers le développement durable de la part d'ERG, avec la signature de l'accord qui allait conduire à la sortie définitive de l'activité pétrolière, au profit d'une présence de plus en plus grande dans la production d'électricité d'origine éolienne ainsi que d'une centrale à gaz de cogénération à haut rendement, mise en exercice en 2010. En 2013, ERG était encore en plein effort de transformation. C'est alors qu'il est devenu le premier producteur d'énergie éolienne terrestre en Italie, avec plus de 1000 MW de puissance installée ; et parmi les 10 premiers en Europe, alors qu'en Italie, le mix de production d'électricité était encore fortement dominé par les sources d'énergie fossiles.

Peu de temps après, la sortie du secteur pétrolier a parachevé la transformation radicale d'ERG, devenu un producteur indépendant d'électricité à partir de sources d'énergie totalement renouvelables ainsi que par cogénération à haut rendement. Entre-temps, l'entreprise a élargi son portefeuille de technologies : l'hydroélectricité en 2015, avec l'acquisition de la centrale hydroélectrique de Terni, puis son expansion dans

divers pays européens et son entrée dans le solaire au cours des années suivantes. Au lendemain de l'adoption du Paquet Énergie Propre et des PNIEC nationaux en 2030, ERG conserve le leadership de la production d'énergie éolienne en Italie et est l'un des principaux producteurs européens d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, avec une puissance installée totale de plus de 3 000 MW et une structure de production basée sur quatre technologies différentes : plus de 1 800 MW dans le secteur éolien, 140 MW dans le secteur solaire, 527 MW dans le secteur hydroélectrique et 480 MW dans la cogénération thermoélectrique à haut rendement au gaz naturel. Conformément aux politiques de décarbonisation de notre continent, nous avons conçu pour l'avenir un Plan d'affaires entièrement dédié au développement du secteur des SER pour la production d'électricité. Nous avons ainsi accru la capacité totale de nos installations de 850 GW, avec des investissements de plus de 1,7 milliard d'euros, principalement dans le secteur éolien, à la fois en Italie et dans d'autres pays européens: France, Allemagne, Royaume-Uni. Notre Plan d'affaires 2018-2022 est conforme aux objectifs du PNIEC italien en ce qui concerne notamment le domaine de la production solaire et éolienne, et en particulier pour les interventions de repowering, qui représentent l'un des principaux moteurs de développement du Plan d'affaires.

#### LE PACTE VERT EUROPEEN (GREEN DEAL)

La Commission européenne a lancé le projet European Green Deal (EGD, ou Pacte vert), une action concrète qui vise à faire de l'Europe le premier continent à atteindre la neutralité carbone. La législation qui en résultera établira l'objectif de neutralité carbone de l'Union européenne d'ici 2050, en réduisant à zéro les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère avant ce délai. L'EGD établit un parcours de transition équitable sur le plan social, conçu de manière à ne laisser sur la touche aucune région européenne et aucun citoyen, et déclenchera un cycle d'investissements – publics et privés – de l'ordre de 1000 milliards d'euros, selon les estimations, d'ici 2030. Le « Plan général de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 » revêt une importance particulière, et prévoit une réduction des émissions entre 50 % et 55 % d'ici 2030. Cela permettra d'atteindre la « neutralité carbone » (zéro émission nette de CO<sub>2</sub>, d'origine humaine) d'ici 2050.

# NOS PRINCIPES LE CODE D'ÉTHIQUE DU GROUPE

« ERG considère que ses activités doivent être parfaitement compatibles avec [...] le territoire, les ressources naturelles et l'environnement ; cela constitue une condition sine qua non pour que ses installations et activités d'exploitation soient acceptées, et pour atteindre ses objectifs de développement. ERG s'efforce donc en permanence de veiller à ce que les activités de toutes les sociétés du Groupe soient menées dans le respect total [...] de l'environnement au sens large. Pour cela, ERG tient compte de ces facteurs dès la préparation des budgets d'exploitation et des investissements, annuels et pluriannuels, et promeut l'adoption de technologies de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique.

ERG, en tant qu'entreprise socialement responsable, et en comptant également sur la contribution de tous les Destinataires, souhaite :

- [...] assurer un effort et un engagement constants pour améliorer les performances environnementales, en surveillant et en réduisant sa consommation d'énergie, en minimisant la production de déchets, en respectant les limites légales d'émissions atmosphériques et de rejets dans l'eau et le sol, en utilisant de manière responsable les ressources naturelles et en protégeant les écosystèmes locaux et la biodiversité;
- évaluer les impacts sur le plan environnemental et social avant d'entreprendre de nouvelles activités, ou d'introduire des modifications et des innovations dans les processus et les produits;
- instaurer un rapport de dialogue et une collaboration constructive, fondés sur une transparence et une confiance maximales, avec les institutions et avec tous les interlocuteurs, afin de développer ses propres activités dans le respect des communautés locales;
- maintenir des indicateurs élevés [...] de protection de l'environnement, grâce à la mise en œuvre de systèmes de gestion développés, vérifiés et certifiés régulièrement, selon des normes reconnues au niveau international et en introduisant des moyens et des procédures de gestion et d'intervention basés sur des analyses et des évaluations soignées des risques, destinées à faire face aux urgences éventuelles:
- mener un travail continu d'information, de sensibilisation et de formation afin que les principes de protection [...] de l'environnement soient consolidés à tous les niveaux de l'entreprise et considérés comme un patrimoine commun.

Confirmant la grande importance qu'ERG accorde à la protection [...] de l'environnement, l'évaluation de la performance individuelle des salariés porte aussi sur leurs comportements, en déterminant s'ils sont conformes aux politiques de l'entreprise, et notamment avec ce qui précède ».

Extrait du Code d'éthique d'ERG

# NOS MÉTHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

En matière de gestion des aspects environnementaux des centrales, nous allons bien au-delà des simples obligations légales. Nous avons mis en œuvre des systèmes de gestion intégrée de l'environnement et de la sécurité, conformes aux normes internationales ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité), précisément pour garantir un contrôle constant des processus dans nos sites de production italiens, en accordant la même attention aux domaines de l'Environnement et de la Sécurité, et en intégrant leur gestion. Au niveau du Groupe, nous avons précisé nos valeurs dans le Code d'éthique et dans la Politique de développement durable.

Toutes les sociétés propriétaires de nos centrales (éoliennes, hydroélectriques, solaires et thermoélectriques) contrôlées par ERG Power Generation ont adopté la politique HSE de la société mère :

- Toutes les sociétés du Groupe ont adopté la politique HSE de la société mère ERG Power Generation, qui reprend les principes énoncés dans le Code d'éthique du Groupe et dans la Politique de développement durable.
- un département HSE, coordonné de manière centralisée, vient en appui au suivi de la conformité et au contrôle des activités de terrain et de contrôle de la bonne mise en œuvre des procédures opérationnelles de protection de l'environnement;
- les Unités opérationnelles qui gèrent directement les installations garantissent l'application des normes et le respect de tous les autres engagements volontairement signés par le Groupe.

Au début de l'année 2017 a été créé un département HSE dans le but de garantir le respect des normes en vigueur en matière de santé, de sécurité et d'environnement, par le développement d'un système HSE intégré au niveau du Groupe et la coordination des Unités Organisationnelles HSE dédiées aux différentes technologies de production d'électricité. Cette intégration, selon ERG, vise à concevoir et mettre en œuvre un système de gestion unique qui, tout en s'adaptant aux différentes technologies de production, permet d'harmoniser et de simplifier tous les processus « transversaux » importants pour la sécurité et l'environnement. Un projet a été lancé au niveau du Groupe, afin d'obtenir ces prochaines années une certification en matière d'environnement et de sécurité pour les sociétés étrangères du Groupe. Celles situées en France, en Allemagne et au Royaume-Uni ont la priorité. En 2019, nos sociétés n'ont fait l'objet d'aucune sanction pour non-conformités environnementales – cela atteste indirectement de la validité des systèmes de gestion mis en œuvre et de l'efficacité de nos procédures.

En outre, nous savons à quel point la présence d'une installation sur un territoire est un aspect important de la vie des riverains. Pour cette raison, nous donnons la priorité à la communication et à l'information. Ainsi, les centrales hydroélectriques et thermoélectriques sont certifiées SMEA. Grâce à la déclaration environnementale publiée chaque année à ce titre, nous pouvons déclarer en permanence les principaux résultats de la gestion environnementale, y compris par rapport aux objectifs fixés. En plus de la gestion opérationnelle, les sociétés italiennes ont également mis en œuvre un système structuré de suivi basé sur le Modèle d'Organisation et de Gestion conformément au Décret législatif italien 231\2001.

# LES RISQUES IDENTIFIÉS ET LES MÉTHODES DE GESTION SPÉCIFIQUES

L'engagement du Groupe dans ce cadre se traduit également par l'analyse des impacts possibles des activités du Groupe sur les diverses matrices environnementales. Ci-dessous sont présentés, pour les principaux éléments, les risques spécifiques identifiés et les Systèmes de gestion de ces risques, adoptés dans chacune des trois technologies différentes.

#### **UTILISATION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**

Les **centrales de production d'énergie renouvelable** du Groupe ERG (éolien, solaire et hydroélectrique) utilisent une quantité d'électricité achetée sur le réseau relativement faible, nécessaire pour garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité aux systèmes auxiliaires et de sécurité.

Pendant les périodes de fonctionnement normal, les installations produisent elles-mêmes l'électricité dont elles ont besoin.

La centrale thermoélectrique d'ERG Power utilise le gaz naturel comme source primaire et autoproduit l'énergie dont elle a besoin pendant les périodes de fonctionnement. Il est nécessaire de l'alimenter en électricité du réseau uniquement pour faire fonctionner certains services en dehors de la centrale et en cas d'arrêt de cette dernière. Compte tenu de notre type d'activité, il n'y a pas de risques spécifiques potentiels liés à l'approvisionnement en sources d'énergie. Afin de minimiser la consommation de ressources énergétiques, pour toutes les technologies, des projets sont mis sur pied pour identifier les moyens d'accroître l'efficience des usines, que ce soit par l'amélioration des processus ou par l'adoption de nouvelles technologies/nouvelles machines plus modernes et performantes. Afin de minimiser les impacts environnementaux découlant des achats d'électricité du réseau, le Groupe ERG s'est engagé, par une décision de son propre Comité pour le développement durable, à se fournir en énergie électrique certifiée provenant de sources d'énergie renouvelables. Cette politique s'applique à toutes les installations du Groupe quand cela est possible sur le plan technique. Les données quantitatives et les indicateurs relatifs à cette politique sont présentés dans les dernières pages du document.

## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS

Les **centrales de production d'énergie renouvelable** du Groupe ERG (éolien, solaire et hydroélectrique) ne génèrent pas d'émissions directes. En ce qui concerne les émissions indirectes, veuillez consulter le paragraphe « Utilisation des ressources énergétiques ».

La centrale thermoélectrique d'ERG Power, alimentée au gaz naturel, génère des émissions de  ${\rm CO_2}$  déclarées conformément à la réglementation EU-ETS et certifiées par un organisme externe (elle ne bénéficie pas d'allocations gratuites de quotas de  ${\rm CO_2}$ ). Les autres émissions (NOx – oxydes d'azote et  ${\rm CO_2}$  – monoxyde de carbone) sont mesurées grâce à des systèmes de surveillance continue certifiés

selon la norme UNI14181. Certains appareils électriques haute tension de nos installations (tableaux et interrupteurs) sont isolés par de l'hexafluorure de soufre (SF6). Ce gaz est classé comme un gaz à effet de serre : les Unités Opérationnelles des installations (pour toutes les technologies) surveillent les dispersions éventuelles en intervenant le plus rapidement possible pour stopper les fuites et garantir que le gaz se trouve dans la bonne quantité. D'autres gaz à effet de serre (divers types de F-gaz) sont présents dans les systèmes de conditionnement de nos centrales. Les Unités Opérationnelles des installations (pour toutes les technologies) surveillent les dispersions éventuelles et interviennent le plus rapidement possible pour stopper les fuites et garantir que le gaz se trouve dans la bonne quantité. Vu notre type d'activité, nous avons établi que la centrale CCGT présentait certains risques potentiels liés à la réglementation et aux perspectives de marché, dans un scénario de transition énergétique en vue d'une économie sans émissions de carbone de portée 1. Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer au paragraphe qui analyse les impacts climatiques selon l'approche TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosure). Les données quantitatives relatives aux diverses émissions et les indicateurs relatifs sont présentés dans les dernières pages de ce document.

## **UTILISATION DES RESSOURCES HYDRIQUES**

L'utilisation des ressources hydriques varie selon les technologies de production. Dans tous les cas, il convient de préciser tout d'abord qu'aucune de nos installations ne se trouve dans une zone sujette à la sécheresse. Pour les **installations éoliennes**, cet aspect est « négligeable » étant donné qu'elles ne consomment pas de ressources hydriques pour produire de l'énergie.

Pour les **installations solaires**, cet aspect est « négligeable » étant donné qu'elles ne consomment pas de ressources hydriques pour produire de l'énergie. Elles ne consomment de l'eau que pour le lavage des panneaux et pour l'entretien des espaces verts dans certaines parties du site.

Même pour les **installations hydroélectriques**, la consommation des ressources hydriques est « négligeable », étant donné que la ressource hydrique prélevée dans les fleuves et les réservoirs est utilisée pour la production d'énergie électrique et pour le refroidissement des systèmes, puis restituée aux cours d'eau dans la même quantité et qualité.

La centrale thermoélectrique utilise principalement deux sources d'eau : l'eau de mer pour le refroidissement des installations et de l'eau brute pour produire de l'eau déminéralisée nécessaire à la production de vapeur. L'eau de mer est prélevée et restituée dans la même quantité et qualité : l'utilisation de cette ressource n'a aucun impact sur la disponibilité dans l'environnement de ressources destinées à la consommation humaine. Une fois déminéralisée, l'eau brute sert à produire de la vapeur nécessaire à la centrale, pour alimenter le cycle de Rankine (cycle de la vapeur) de la CCGT, et pour être fournie aux clients industriels du site afin d'alimenter leurs processus de production. L'eau prélevée pour être injectée dans le cycle de Rankine de la CCGT est restituée à l'environnement sous forme de vapeur ou de condensat, sans impact sur la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine.

Compte tenu de notre type d'activité, les risques potentiels identifiés sont liés à la disponibilité des apports naturels, pour la technologie hydroélectrique, et à l'utilisation des ressources en eau par la centrale CCGT, pour la production d'eau de process (les autres technologies n'ont aucun impact potentiel). Pour la technologie hydroélectrique, veuillez-vous référer au paragraphe qui analyse les impacts climatiques selon l'approche TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosure). Quant à la centrale CCGT, la consommation d'eau n'est pas considérée comme risquée, mais nous identifions en permanence des

possibilités d'amélioration technologique des installations afin de réduire la consommation d'eau brute, par exemple en réutilisant de l'eau provenant d'autres installations du site. Les données quantitatives et les indicateurs relatifs à cette politique sont présentés dans les dernières pages du document.

#### **AUTRES IMPACTS DES ACTIVITÉS**

L'analyse de matérialité dans le cadre de la « protection de l'environnement et de la biodiversité » fait apparaître d'autres éléments détaillés qui doivent être considérés comme représentatifs de l'activité d'ERG et par conséquent figurer dans le compte-rendu :

- · impact visuel et sonore des installations ;
- gestion de la biodiversité;
- · effluents et déchets :
- · déversement d'huiles dans les eaux.

Pour toutes les technologies, le respect des réglementations dans la gestion des centrales (faisant suite à l'expérience des procédures d'autorisation), est surveillé en permanence par les départements compétents, y compris en ce qui concerne les procédures prévues par les Systèmes de gestion environnementale. En raison de ces garanties, l'impact sur la biodiversité ne constitue pas un risque spécifique pour les activités du Groupe.

L'impact et la gestion de chacun de ces aspects diffère selon la technologie concernée : ces éléments et les systèmes de gestion associés sont résumés ci-dessous.

#### Impact visuel et sonore

Installations éoliennes: l'impact visuel et sonore ainsi que ses risques potentiels sont évalués dans le cadre du processus d'autorisation mené par les autorités compétentes. Cela couvre l'évaluation de l'impact environnemental (à savoir l'interaction entre les installations et les éléments naturels tels que la faune en général, les oiseaux sédentaires et migrateurs, l'écosystème, la flore, les ressources hydriques, etc.) et de l'impact social (à savoir l'interaction entre les installations et les communautés locales, tels que l'impact visuel, sonore, l'accessibilité, l'impact pendant la construction et pendant l'exploitation, etc...). En particulier, toutes les nouvelles grandes centrales italiennes sont soumises à une autorisation VIA (Valutazione Impatto Ambientale : Évaluation de l'Impact sur l'Environnement) délivrée par le Ministère de l'Environnement. Toutes les autres nations européennes imposent elles aussi des processus d'autorisation similaires, conformément à la réglementation de l'Union européenne. Par conséquent, toutes les centrales sont construites dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur, de telle sorte que cet aspect est négligeable au cours de l'exploitation des installations.

Installations solaires: l'impact visuel et sonore ainsi que leurs risques potentiels sont évalués dans le cadre du processus d'autorisation mené par les autorités compétentes. Cela couvre l'évaluation de l'impact environnemental (à savoir l'interaction entre les installations et les éléments naturels tels que la faune en général, les oiseaux sédentaires et migrateurs, l'écosystème, la flore, les ressources hydriques, etc.) et de l'impact social (à savoir l'interaction entre les installations et les communautés locales, telle que l'impact visuel, sonore, l'accessibilité, l'impact pendant la construction et pendant l'exploitation, etc.). Des mesures d'atténuation de l'impact visuel (plantation d'arbres tout autour de l'installation) ont été prises quand cela était requis pour obtenir l'autorisation. Par conséquent, toutes les installations du Groupe ont été construites dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur ; cet aspect n'est

donc pas pertinent lors de l'exploitation des installations.

Centrales hydroélectriques: la majorité des installations et les ouvrages hydrauliques associés constituent désormais un élément historique du paysage ; certaines constructions (par exemple, la Centrale de Galleto) présentent en outre un grand intérêt architectural. Les installations et constructions n'ont pas d'impact visuel. Les nouvelles mini-centrales hydroélectriques, positionnées de manière à exploiter les lâchers de barrages, sont quant à elles construites suite à l'obtention d'autorisations par les organismes compétents. Ces autorisations comprennent une évaluation de l'impact sur l'environnement (à savoir l'interaction entre les installations et les éléments naturels tels que la faune en général et en particulier les poissons, l'écosystème fluvial, la disponibilité des ressources en eau utilisées par les riverains ou permettant le développement de la faune et de la flore le long des berges, etc.) et de l'impact social (à savoir les risgues d'une interaction entre les installations et les communautés locales, tels que l'impact visuel, sonore, l'accessibilité, l'impact pendant la construction et pendant l'exploitation, etc.). Par conséquent, elles sont construites dans le respect des dispositions réglementaires en viqueur, et cet aspect n'est donc pas pertinent dans la phase d'exploitation des installations. Le niveau de bruit à l'extérieur des installations est un aspect significatif seulement pour les centrales proches des habitations ou des centres urbains. Des campagnes de mesure et de surveillance des émissions sonores ont été effectuées afin de vérifier le respect de la législation en vigueur sur la pollution sonore. Les mesures ont montré que les installations respectent la loi, cet aspect n'est donc pas pertinent lors de l'exploitation des installations.

Centrale thermoélectrique: la centrale d'ERG Power est située à l'intérieur de la zone industrielle de Priolo (SR), d'une superficie de près de 900 hectares (dont près de 25 recouverts par la centrale). En ce qui concerne les impacts sonores et visuels, l'emplacement de la centrale, au cœur de la zone industrielle, une zone dédiée à la grande industrie, fait qu'elle n'a pas d'impact visuel pour les riverains. Des mesures périodiques, effectuées aux limites de la propriété, montrent que les émissions sonores respectent les exigences légales. Cet aspect est donc considéré comme négligeable pendant l'exploitation des installations.

## Gestion de la biodiversité

Les autorités compétentes se chargent de l'évaluation des risques potentiels et de l'impact des nouvelles installations sur la biodiversité des territoires, dans le cadre de la délivrance des autorisations (voir ce qui a déjà été indiqué ci-dessus concernant l'impact visuel et sonore).

Les systèmes de gestion environnementale certifiés conformément à la norme ISO 14001 prévoient un suivi constant des interactions entre les installations et les matrices environnementales, afin de respecter les exigences de l'autorisation.

Parcs éoliens: le principal impact des parcs éoliens sur la biodiversité concerne l'avifaune, migratrice ou sédentaire, qui transite ou réside dans les zones des parcs éoliens. Nous effectuons des analyses préventives pendant la construction et un suivi ultérieur (le cas échéant), pour vérifier que la présence des éoliennes n'affecte pas la vie des oiseaux. D'après les analyses périodiques effectuées (qui ont été rapportées dans de précédents Rapports sur le développement durable), les turbines font désormais partie intégrante du territoire dans lequel elles sont situées et sont donc reconnues par les oiseaux en tant qu'éléments du paysage.

**Installations solaires**: le principal impact des installations solaires sur la biodiversité est lié à l'occupation du sol par les installations photovoltaïques. « Occupation du sol » désigne la perte de terres agricoles

ou le remplacement du couvert végétal qui s'y trouvait auparavant. Ces éléments sont évalués dans le cadre du processus d'autorisation mené par les autorités compétentes et inclus dans l'évaluation de l'impact environnemental (le cas échéant). Toutes les installations sont construites dans le respect des réglementations en vigueur ; cet aspect n'est donc pas pertinent.

Centrales hydroélectriques: le principal impact des centrales hydroélectriques sur la biodiversité est lié au maintien de niveaux minimum de rejets d'eau afin de préserver la vie dans les cours d'eau en aval des barrages (dits Débits minimum vitaux). Ces débits sont définis dans les Décrets de concession qui encadrent l'exploitation des centrales. Les Systèmes de gestion environnementale garantissent le respect des réglementations. Cet aspect n'est donc pas considéré comme un risque spécifique.

**Centrale thermoélectrique** : la centrale ERG Power est située dans la zone industrielle de Priolo Gargallo (SR). Il n'existe aucune interaction entre l'installation et les zones de forte biodiversité.

#### Effluents et déchets

Toutes les installations en Italie sont soumises à un Système de Gestion Intégré certifié conformément à la norme ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité). En outre, les installations hydroélectriques et thermoélectriques sont certifiées SMEA. L'existence de systèmes de gestion certifiés garantit que les centrales sont constamment mises aux normes, et exploitées selon des procédures respectant les « bonnes pratiques » ainsi que les réglementations concernées. Toutes les unités organisationnelles du Groupe ERG ont pour objectif commun de minimiser les quantités de déchets produits et de maximiser leur valorisation. Veuillez-vous référer à l'article présentant les activités spécifiques d'optimisation de la gestion des effluents et déchets.

#### Déversement d'huiles dans les eaux

Toutes les installations hydroélectriques sont soumises à un Système de Gestion Intégré certifié conformément à la norme ISO 14001 (environnement) et sont certifiées SMEA. L'existence de systèmes de gestion certifiés garantit que les centrales sont constamment mises aux normes, et exploitées selon des procédures respectant les « bonnes pratiques » ainsi que les réglementations concernées.

Les huiles utilisées dans les installations hydroélectriques sont destinées à alimenter les circuits de lubrification et/ou d'entraînement hydraulique qui contrôlent les installations. Elles sont incluses dans la liste des substances dangereuses présentant un risque potentiel en cas de déversement dans l'eau, à la suite, par exemple, d'une rupture accidentelle de canalisations.

Ce risque est contrôlé sur plusieurs niveaux, notamment à travers :

- des activités spécifiques d'entretien et maintenance, avec des contrôles programmés et périodiques des installations, destinés à réduire les risques de rupture des circuits de lubrification/circuits hydrauliques;
- · l'existence de systèmes de détection actifs (surveillés H24), de collecte et de filtrage des huiles de process ;
- l'utilisation d'huiles biodégradables (« Meilleure technologie disponible ») pouvant se décomposer au contact de l'eau.



## LES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> EVITEES : 2018-2022





Pour calculer les émissions de CO<sub>2</sub> évitées, nous utilisons le facteur de conversion gCO<sub>2</sub>/kWh publié par Terna dans ses rapports annuels et relatif à la production d'énergie thermoélectrique de chaque pays.

## LA DÉCARBONISATION DE NOTRE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La transformation de notre Groupe nous a permis de diminuer toujours plus, au fil des ans, le bilan carbone de notre production d'électricité. Ainsi, nous avons réduit de 90 % le bilan carbone de notre production électrique entre notre début dans le secteur des énergies renouvelable et la fin de l'année 2019. Ces quatre dernières années, la réduction a été supérieure à 37 %.



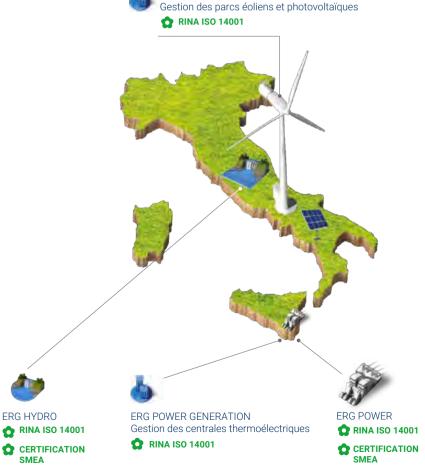
\* Les discontinuités de ces courbes sont le moment de la mise en fonction de l'installation d'ERG Power, qui a remplacé les installations CTE en 2010, et la cession de l'installation d'ISAB Energy en 2014.

## LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre gestion de l'environnement n'est pas le résultat d'obligations légales de conformité, mais est dictée par notre volonté d'améliorer l'efficacité et d'optimiser notre méthode de travail. Nous avons donc mis en place des systèmes de gestion certifiés, intégrés dans la mesure du possible aux systèmes de santé et de sécurité, et nous nous engageons à étendre leur application pour optimiser nos processus et

GOUVERNANCE

réduire les impacts de nos activités quotidiennes. Avec le projet One Company lancé en 2017, nous avons centralisé les activités opérationnelles d'ERG Power Generation, qui se sont concentrées sur les risques liés à la gestion d'actifs dans la même entreprise. Il a donc fallu rationaliser les systèmes de gestion de l'entreprise en adaptant et en harmonisant les procédures dans les domaines de la santé, de la sécurité et



**ERG POWER GENERATION** 













de l'environnement, dans un système intégré de sécurité et de protection de l'environnement pour couvrir les divers domaines opérationnels (hydroélectrique, éolien et solaire, et thermoélectrique).

Ce projet développé entre 2018 et 2019 a donné de bons résultats, notamment :

- l'obtention de la certification environnementale des activités d'exploitation des centrales photovoltaïques acquises en 2018;
- le passage à la version 2015 de la norme ISO 14001 pour toutes les Unités certifiées (thermoélectrique, éolien et solaire, hydroélectrique);
- la publication d'un manuel portant sur le fonctionnement intégré des systèmes de gestion, ainsi qu'un nouveau cadre de directives et procédures du Groupe.

Ainsi, depuis fin 2019, toutes nos installations situées en Italie sont certifiées selon la norme ISO 14001:2015, ce qui représente plus de 59 % de nos installations et environ 59 % du personnel affecté à la gestion des centrales. Ces éléments sont gérés par les gestionnaires des centrales, dans le respect des principes définis par le Code d'éthique du Groupe, la Politique de Développement Durable et la politique HSE adoptée par les sociétés. Les objectifs de gestion des différentes matrices environnementales et

d'amélioration de la performance sont définis conformément aux objectifs de gestion et de conformité. Nous pensons qu'il est essentiel d'impliquer toutes nos parties prenantes dans ce processus de rationalisation pour la protection de l'environnement, en particulier les communautés locales, en communiquant nos résultats sur le plan environnemental de manière transparente et directe. C'est pour cela que les centrales hydroélectriques et la centrale thermoélectrique (CCGT) ont également mis en place la certification SMEA (Système de Management Environnemental d'Audit). Le document présente engagements pris par la direction en matière de gestion environnementale des installations, les objectifs fixés, les ressources allouées et, année après année, l'avancement des activités.

Afin de mieux suivre le processus de rationalisation de la protection de l'environnement, nous prévoyons d'étendre d'ici 2021 les certifications ISO 14001 et ISO 45001 aux « entités juridiques » récemment établies en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, appliquant ainsi un système de gestion unique aux parcs éoliens.

Les pages suivantes présentent nos meilleures pratiques de gestion environnementale, mises en lien avec les différentes matrices et les actions menées pour minimiser les impacts de nos activités.

## LES CERTIFICATIONS SMEA DU GROUPE ERG

La centrale thermoélectrique d'ERG Power et le complexe hydroélectrique d'ERG Hydro, en plus de détenir les certifications ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité), ont obtenu la certification SMEA (Système de Management Environnemental et d'Audit) en vertu du Règlement européen CE 1221/2009. Ces certifications exigent de mettre à jour chaque année les Déclarations Environnementales, un document public qui permet de cultiver un dialogue toujours transparent et ouvert avec les communautés locales. En effet, nous pensons que seul un dialogue actif et un modèle de développement durable permettent de continuer de croître dans le respect de l'environnement, en apportant de la valeur au territoire.

DONNEES

# EMISSIONS ATMOSPHERIQUES : UN ENGAGEMENT DURABLE ET FIABLE

Notre engagement à lutter contre le changement climatique se traduit non seulement par la mise en œuvre de stratégies visant à produire de l'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables, mais aussi par la réduction et la compensation des émissions générées par nos activités.

GOUVERNANCE

Les systèmes de gestion environnementale, mis en œuvre pour parvenir à une croissance durable, nous permettent d'optimiser les processus de production, les plans de contrôle, les systèmes de surveillance et les objectifs d'amélioration continue

Même si la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables ne génère pas directement d'émissions de  $\mathrm{CO_2}$ , notre mix de technologies de production comprend aussi – conformément aux dispositions de la transition énergétique –, une CCGT, à savoir une centrale de cogénération à haut rendement, alimentée au gaz naturel. Cela montre notre volonté de réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (ou GES) et de minimiser nos impacts sur l'environnement.

## LES ÉMISSIONS DE GES PORTÉE 1

La quasi-totalité de nos émissions directes (les émissions dites de « Portée 1 ») sont générées par les activités de la centrale CCGT d'ERG Power. L'installation, entrée en service en 2010, garantit, grâce à sa technologie de production, de très hauts rendements et des niveaux d'émissions minimes, conformément aux MTD (Meilleures techniques disponibles) et bien en dessous des limites légales. Tous les processus d'amélioration mis en œuvre au fil des ans ont entraîné une augmentation de l'efficacité et une réduction progressive des émissions par MWh produit.

Étant donné que l'installation est soumise à la directive EU-ETS (sans bénéficier cependant de l'attribution de quotas gratuits), les émissions de CO<sub>2</sub> sont certifiées par un organisme tiers et envoyées chaque année au Ministère de l'Environnement italien. Les autres émissions de Portée 1 sont générées par :

- des fuites de SF6 (hexafluorure de soufre) de certains appareils à haute tension;
- · des fuites de gaz F (gaz fluorés) des installations



118

de climatisation;

GOUVERNANCE

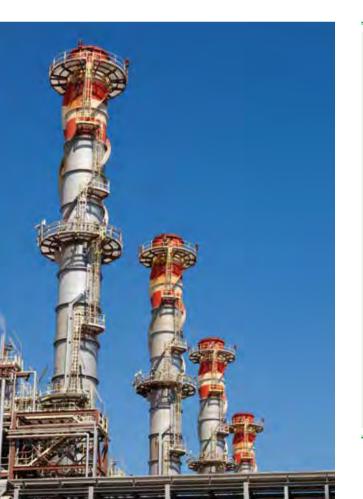
l'utilisation des véhicules de l'entreprise.
 Ces émissions sont négligeables (inférieures à 0,11 % du total des émissions de Portée 1).
 En 2018, nous avions déjà entamé le processus

Le 2018, nous avions deja entame le processus de réduction des émissions causées par les transports au sein du Groupe. Ce programme tient compte de la répartition particulière des employés sur le territoire italien : environ un tiers des employés sont situés à Gênes, tandis que le reste se divise entre les sièges de Rome et de Terni, et les installations sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Si cette dispersion géographique ne permet pas

de mettre en place directement des services de mobilité durable, nous avons tenté d'optimiser les déplacements des employés pour réduire autant que possible leur impact environnemental. Nous avons notamment pris les mesures suivantes :

- les véhicules de l'entreprise sont mis à la disposition des collaborateurs pour qu'ils effectuent du covoiturage lors des déplacements entre les sièges du Groupe (généralement Gênes-Terni et Rome-Terni);
- la voiture des Services généraux, utilisée pour les déplacements en ville, est 100 % électrique;
- notre « politique relative aux véhicules » prévoit des voitures hybrides.



## **GREEN DRIVING**

En France, nous compensons les émissions générées par les déplacements de nos employés : en annulant 52 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>, grâce à des projets de compensation carbone.



#### LES ÉMISSIONS DE GES PORTÉE 2

GOUVERNANCE

Nos émissions indirectes de GES dues à notre consommation d'énergie (dites émissions de « Portée 2 ») sont, quant à elles, générées par les achats d'électricité du réseau, nécessaire au fonctionnement des installations lorsque cellesci ne sont pas en fonctionnement, ainsi que par les équipements de nos bureaux.

Le Comité pour le développement durable

a approuvé, mi-2016, un projet qui prévoit l'approvisionnement d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables pour tous les services du Groupe quand c'est possible sur le plan technique. Nous avons donc respecté ce parcours, et enregistré fin 2019 un pourcentage de services alimentés par des énergies renouvelables égal à près de 89 %, pour une économie estimée de près de 12 000 tonnes de CO<sub>a</sub>.

## UNE ENERGIE VERTE POUR NOTRE CONSOMMATION D'ENERGIE AUXILIAIRE

Afin de minimiser l'impact sur l'environnement de ses achats d'énergie du réseau, le Groupe ERG s'est engagé, par une décision de son propre Comité pour le développement durable, à s'approvisionner en électricité certifiée provenant de sources d'énergie renouvelables. Cette politique s'applique à toutes les installations du Groupe lorsque c'est possible sur le plan technique.

2016	2017	2018	2019
<b>51</b> %	84%	86%	89%

## LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 2

La réduction des émissions exige également de rendre plus efficace la consommation d'énergie : le Groupe ERG a lancé un projet de remplacement des ampoules existantes par des nouvelles ampoules à technologie LED. Une première étape a été franchie en 2016 dans les bureaux de Gênes et à la centrale d'ERG Power. En 2017, nous avons étendu cette initiative au siège d'ERG Hydro à Terni. À cet endroit, les études de diagnostic énergétique ont permis d'améliorer l'efficacité des installations de réchauffement/climatisation/eau sanitaire et d'éclairage.

La mise en service des nouvelles installations dans les bureaux et dans le poste de commande à distance permettra d'économiser environ 700 kWh/an (-57% de consommation). Les activités dans leur ensemble permettront donc une réduction de la consommation équivalant à l'émission d'environ 500 t/an de CO<sub>2</sub>.

120

## LES AUTRES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

GOUVERNANCE

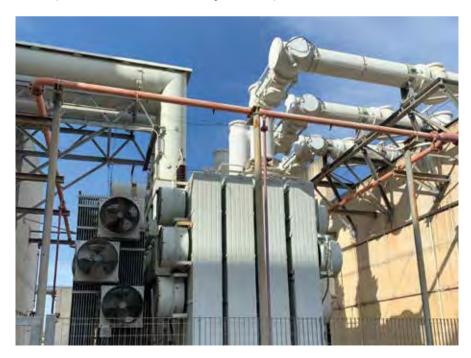
Les émissions atmosphériques sont générées par les processus de combustion du méthane dans notre centrale CCGT, en fonction depuis 2010. Cependant, ses niveaux d'émission de NOX (oxydes d'azote) sont bien en deçà des limites légales, et conformes aux MTD, grâce aux brûleurs à haut rendement dont est équipée la centrale, qui facilitent la réduction des émissions. Les émissions canalisées (NO<sub>v</sub> - oxydes d'azote - et CO - monoxyde de carbone) sont mesurées en continu par des Systèmes de surveillance des émissions (SME) capables de surveiller le système lorsqu'il est en fonctionnement « normal » et « temporaire », pour vérifier s'il respecte les limites légales d'émissions et, si l'instrument n'est pas disponible, calculer et valider les données manquantes. Nous garantissons la validité et le bon état de fonctionnement des appareils de surveillance, ainsi que le maintien des prestations des SME en appliquant la norme UNI EN 14181:2015. Celle-ci prescrit l'entretien et le calibrage

réguliers des instruments par le personnel interne ainsi que par des entreprises spécialisées, avec un audit final par des organismes externes. Étant donné que la centrale CCGT fonctionne au méthane, elle n'émet pas de particules.

#### LES ÉMISSIONS DE PORTÉE 3

Nos émissions indirectes de GES (dites émissions de « Portée 3 ») concernent les émissions générées par :

- les déplacements du personnel. L'agence de voyages qui gère les déplacements se charge d'établir des rapports à leur sujet au moyen d'une méthodologie certifiée, dont il ressort qu'en 2019, les émissions indirectes se sont élevées à environ 1,0kt de CO<sub>2</sub> (0,9 kt en 2018);
- la chaîne d'approvisionnement de la filière éolienne. Les valeurs estimées, calculées par le biais de l'évaluation du cycle de vie (Life Cycle Assessment, LCA) de certains modèles de turbines (représentant plus de 79 % de la production et environ 83 % du nombre de



machines), s'élèvent à environ 31 ktCO<sub>2</sub>.

GOUVERNANCE

En ce qui concerne les autres technologies (hydroélectrique et thermoélectrique), il est beaucoup plus complexe d'estimer les émissions le long de la chaîne d'approvisionnement, car les centrales sont constituées de nombreux composants provenant de différents fournisseurs (contrairement aux installations éoliennes qui ne représentent qu'un seul fournisseur). Par ailleurs, certaines des infrastructures de nos centrales hydroélectriques ont été construites entre 1920 et 1950 et leurs impacts environnementaux peuvent donc être considérés comme déjà amortis au fil des années. Nous contribuons en

outre à réduire les émissions polluantes avec le projet « Plastic-free ». Grâce à cette initiative, nous avons considérablement réduit l'utilisation de bouteilles d'eau en introduisant des purificateurs d'eau du réseau d'eau public ainsi que des gobelets jetables en papier, générant une réduction d'environ15 t d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2019 et environ 26 t chaque année. Quant aux émissions liées à l'électricité achetée et revendue en Italie aux grossistes et clients finaux, elles ne font pas l'objet de rapport, conformément aux indications du GHG Protocol - Annexe A - « Calcul des émissions indirectes générées par l'énergie achetée »

## **CDP 2019: NOTE B CONFIRMÉE POUR ERG**

Le Carbon Disclosure Project (CDP) est une initiative lancée pour recueillir et diffuser des informations et des données, quantitatives et qualitatives, sur les stratégies adoptées par les entreprises dans la lutte contre le changement climatique. En 2019 nous avons obtenu la note B, confirmant nos résultats de 2018, l'année au cours de laquelle nous avons introduit une nouvelle méthode d'évaluation. Les évaluations précédentes nous avaient accordé la note de A- en 2017, et en 2016, nous avions obtenu le prix "Best Newcomer Italy" avec une première note de B. La confirmation de notre note B, qui nous est attribuée par le CDP, nous place parmi les entreprises qui ont une approche « de gestion », c'est-à-dire qui « mènent des actions coordonnées pour la gestion des enjeux du changement climatique ». Le résultat obtenu correspond à la note moyenne du secteur des Utilities (note B), mais il est supérieur à la moyenne de la région Europe (note C).

2016	2017	2018	2019
В	<b>A</b> -	В	В

Ce résultat est une reconnaissance importante pour nous, non seulement parce qu'elle récompense la

transparence de notre communication, mais également parce qu'elle confirme notre engagement permanent à adopter des stratégies qui favorisent un développement durable en conjuguant performances économiques et réduction des émissions de  ${\rm CO}_2$ . Notre stratégie d'entreprise, centrée sur la production d'énergie à partir de sources



renouvelables, dans le respect des préconisations de la COP 21, considère le développement des énergies vertes, le respect de l'environnement et la transparence envers les parties prenantes comme des éléments fondamentaux de la lutte contre le changement climatique.

## UNE SOLUTION INNOVANTE POUR REMÉDIER AU BRUIT DES PALES

Le bruit des turbines est provoqué par le frottement des pales dans l'air : la vitesse de rotation de l'extrémité des pales peut en effet être très élevée.

Nous étudions donc avec la plus grande attention le positionnement des éoliennes dans la zone, dans le respect de la réglementation et des exigences des communautés locales, que nous

faisons participer directement, au travers du processus d'implication des parties prenantes.

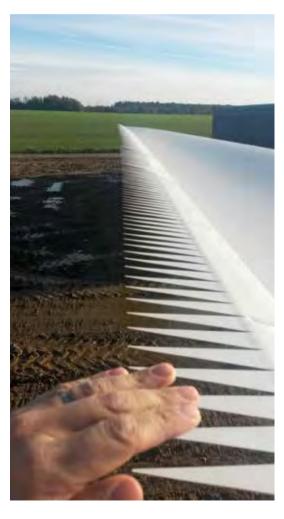
Par exemple, dans un parc éolien situé dans l'ouest de la France, certains riverains entendaient le bruit des éoliennes dans certaines conditions météorologiques – en particulier le soir, lorsque le bruit de fond était plus faible et lorsque le vent venait d'un certain secteur.

Pour répondre aux besoins de la communauté locale, nous avons associé nos connaissances techniques de la gestion des parcs éoliens avec celles de nos fournisseurs techniques, et nous avons lancé en 2019 une étude visant à identifier des solutions technologiques appropriées pour réduire le bruit produit.

Après une phase d'étude importante, nous avons identifié une solution technique issue de la technologie aéronautique : nous avons prévu l'installation d'appendices aérodynamiques aux extrémités des pales qui, en réduisant les tourbillons aérodynamiques produits par celles-ci,

réduiront considérablement le bruit produit par la pale en « balayant » l'air.

Cela aura un impact doublement positif: d'une part, nous réduirons les nuisances sonores causées par l'installation, et d'autre part, nous aurons la possibilité de maximiser la production, en n'étant plus limités à certaines plages horaires ou conditions météorologiques.



## CONSTRUIRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Notre Plan d'affaires 2018-2022, présenté à la Communauté financière en mars 2018, compte parmi ses principaux moteurs, outre la croissance du Groupe à l'étranger, le renouvellement des équipements du parc éolien en Italie, à travers les projets de Repowering et Reblading des installations. La repowering consiste à remplacer les anciennes éoliennes par des éoliennes de dernière génération et de puissance supérieure, en réduisant de moitié environ le nombre total d'éoliennes. Avec cette opération, la puissance totale du parc augmente (en movenne, elle double) et sa productivité encore plus (en moyenne, la productivité triple). Le tout sans augmentation substantielle de l'occupation du sol. Cela permet en outre d'utiliser de manière optimale le site où est implanté le parc éolien d'origine, d'exploiter les infrastructures existantes adaptées (telles que les routes, les câbles et les sous-stations, les systèmes d'éclairage et les services connexes) et, très important, de ne pas apporter de changements importants à la biodiversité de la zone. Le reblading, quant à lui, désigne le remplacement des pales d'éoliennes existantes par des pales de nouvelle génération, plus performantes et de longueur comparable, capables d'augmenter la productivité d'environ 15-20 %, pour une puissance identique. En vue d'atteindre les objectifs de décarbonisation

En vue d'atteindre les objectifs de décarbonisation fixés au niveau européen, la production d'une quantité comparable d'énergie à partir de sources renouvelables aurait pu être réalisée sur un nouveau site complètement différent. Dans de mêmes conditions, cela aurait entraîné:

- · l'occupation d'une nouvelle ligne de crête ;
- · la construction de nouvelles routes :
- la construction de fondations et de socles de nouvelles éoliennes sur de nouveaux sites :
- la pose de nouvelles lignes moyenne tension sur de nouvelles routes impliquant de nouvelles

strates du sol;

- la construction d'une nouvelle sous-station électrique pour recevoir et transformer l'énergie en moyenne tension produite par les éoliennes en électricité haute tension;
- la conception d'un nouveau point de raccordement pour injecter l'énergie produite dans le réseau électrique national.

Il est clair que la construction à partir de zéro d'une nouvelle usine aurait eu des répercussions plus importantes sur l'environnement.

L'évaluation de tous les aspects environnementaux et sociaux liés à la construction d'un nouveau parc nécessite un processus d'autorisation particulièrement poussé. Celui-ci est coordonné par des instances nationales – le Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Protection de la Mer (METPM), le Ministère des biens et activités Culturels et du Tourisme (MBACT) – et locales, appelées à donner leur avis sur les analyses et études réalisées par le demandeur.

Le METPM se concentre notamment sur les principaux aspects environnementaux tels que la faune aviaire, le bruit, les déchets, les rayonnements électromagnétiques, le « shadow flickering ». Le MBACT, quant à lui, s'intéresse davantage aux questions de l'impact sur le paysage et de l'impact archéologique.

En ce qui concerne ces principaux éléments, nous pouvons affirmer que :

la surveillance de la pollution sonore, à savoir «
la diffusion dans l'environnement domestique ou
extérieur de bruits de nature à gêner ou perturber
le repos et les activités humaines, à mettre la
santé en péril, à détériorer les écosystèmes »,
vise à évaluer les effets/impacts sur la population
et sur les écosystèmes et/ou certaines espèces
données, en se référant à des dispositions
réglementaires, normes, normes techniques et

directives spécifiques. Les analyses ont montré que les nouvelles éoliennes offrent une réduction des émissions sonores grâce aux meilleures performances aérodynamiques des pales, à la rotation plus lente du rotor qui génère moins de traînée et de vibrations (et donc moins de bruit), aux plus grandes dimensions de la turbine qui, étant plus haute, éloigne du sol la source du bruit et la distance importante des éoliennes par rapport aux zones habitées;

afin de déterminer l'effet des nouvelles installations sur la faune aviaire sédentaire ou migratrice, un plan de surveillance a été lancé qui se poursuivra aussi bien pendant la phase de construction que pendant l'exploitation du nouveau parc éolien. Les procédures adoptées pour le suivi se réfèrent principalement au « Protocole de suivi de l'Observatoire national de l'éolien et de la faune », élaboré en collaboration avec l'ISPRA, l'ANEV (Associazione Nazionale Energia del Vento - fédération italienne de l'éolien) et Legambiente Onlus. Elles sont également conformes aux pratiques en vigueur dans le secteur éolien. L'analyse de la faune aviaire, qui a tenu compte des espèces présentes, a permis d'évaluer les risques d'impact potentiels du parc existant et du parc en projet. Le risque de collision concerne en particulier les espèces migratrices et, compte tenu des nouvelles éoliennes, il est minime. Le fait que le parc éolien existe depuis plusieurs années a probablement permis aux oiseaux qui fréquentent la zone de développer des mécanismes d'adaptation. La configuration du nouveau parc, qui contiendra moins d'éoliennes (bien que de dimensions plus importantes que les machines actuelles) diminue l'effet forêt/barrière. Il constitue donc un obstacle moindre pour les espèces d'oiseaux en migration, et laisse au contraire davantage d'espace aérien aux oiseaux en vol. Il a également été démontré que le risque de collision diminue à mesure que la taille de la turbine augmente, car les pales tournent moins vite ;

- la réduction significative du nombre d'éoliennes installées a également un impact positif du point de vue paysager, réduisant l'effet « forêt » et l'occupation des sols;
- la production de déchets sera réduite d'au moins 50 % en raison de la réduction du nombre d'éoliennes.

Le repowering, en plus de réutiliser les structures et infrastructures existantes, permettra de restaurer les zones actuellement occupées et qui seront démantelées. Nous ramènerons donc la zone à son état naturel et de végétation d'origine, pour lui restituer sa résilience. Le processus de démantèlement sera géré de manière rigoureuse, favorisant la réutilisation et, si possible, le recyclage.



## DES ÉCONOMIES D'EAU POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ

Nous produisons de l'électricité à l'aide de quatre technologies différentes : éolienne, solaire et hydroélectrique, auxquelles s'ajoute la production thermoélectrique alimentée au gaz naturel.

GOUVERNANCE

Les centrales hydroélectriques se servent de l'eau pour mettre en mouvement les turbines, et la rejettent dans l'environnement dans la même quantité et qualité que lorsqu'elle a été prélevée. La seule source potentielle de pollution des cours d'eau en aval est l'eau utilisée pour refroidir les installations, qui pourrait être contaminée accidentellement.

Cela fait plusieurs années que ERG Hydro a mis en œuvre des solutions dans ses installations pour prévenir les rejets d'huiles dans l'environnement. Parmi les diverses solutions déployées, citons :

 l'augmentation en toute sécurité des pressions de service des systèmes, qui a permis de réduire les volumes d'huile lubrifiante présente dans les installations :

 l'utilisation d'huiles biodégradables de nouvelle génération dont la base est synthétique, qui peuvent se décomposer dans l'eau en présence de dioxyde de carbone, sans être toxiques.

De plus, toutes les centrales disposent de cuves de récupération des rejets naturels de l'installation et des eaux de refroidissement des machines, dans lesquelles elles sont séparées de leur éventuelle fraction huileuse. Grâce à des procédures de gestion appropriées et des systèmes de vidange des réservoirs, aucune trace d'huile ne peut être rejetée en aval.

L'installation thermoélectrique CCGT utilise quant à elle diverses sources d'eau à des fins



différentes:

GOUVERNANCE

- l'eau de mer est utilisée telle quelle pour le refroidissement des installations et rejetée en mer dans la même quantité et qualité, exception faite de l'eau évaporée au cours du processus;
- l'eau brute douce (mélange d'eau de surface et de nappe phréatique) fournie par le consortium des services publics du site est transformée en vapeur par la centrale thermoélectrique, après un traitement de déminéralisation dans l'installation SA9. Soit cette vapeur sert à produire de l'électricité, soit elle est utilisée en tant que vecteur thermique pour les clients du site. La zone industrielle de Priolo Gargallo utilise également l'eau déminéralisée pour d'autres processus dans ses usines.

Nous surveillons en permanence ces processus pour en améliorer l'efficacité et optimiser la consommation d'eau. En effet, nous nous sommes fixés des objectifs spécifiques de récupération et de réduction de la consommation, qui font l'objet d'un rapport annuel dans la déclaration SMEA des installations. En particulier, au fil des années, nous avons optimisé la consommation d'eau douce tant dans le cycle de production d'électricité que dans les autres usines du site de Priolo, en réutilisant les différents flux pour alimenter l'usine de déminéralisation. Cela permet de réduire les pompages et les rejets.

Nous avons notamment récupéré les flux suivants:

- eaux douces purifiées et en partie dessalées de l'installation de traitement des eaux souterraines (TES), qui autrement auraient été rejetées en mer (près d'1,4 million de m³ en 2019);
- eaux de lavage à contre-courant (c'est-à-dire de lavage du système d'ultrafiltration à osmose inverse) provenant de cette même installation SA9 (environ 600 m³ en 2019);
- eaux provenant des cuves de récupération des condensats de vapeur des chaudières de la

centrale thermoélectrique (environ 6 000 m³ en 2019).

En 2019, nous avons récupéré en tout environ 2,0 millions de m3 d'eau, ce qui permet à l'installation de déminéralisation d'atteindre une efficacité de 60,9 % (environ 58 % en 2018) – il s'agit du rapport entre l'eau déminéralisée produite et la quantité totale d'eau qui entre dans le processus.

L'indice de récupération de l'eau, qui est le rapport, en pourcentage, entre la somme des débits récupérés et l'eau déminéralisée produite, était de 41,0 % [41,3 % en 2018, 32,3 % en 2017 et 33,8 % en 2016].

Les installations photovoltaïques consomment de l'eau pour laver la surface des panneaux, une opération effectuée plusieurs fois par an par des moyens mécaniques. Cette consommation n'est pas incluse dans les tableaux des indicateurs de référence, mais elles ne sont pas importantes : 1252 m3 (494 m³ en 2018).



## **GESTION ET MINIMISATION DES DÉCHETS**

Pour gérer de manière responsable et durable une entreprise, il convient également de minimiser son impact environnemental, en réduisant la production de déchets des installations.

GOUVERNANCE

Nos activités industrielles consistent en un cycle de production à base de sources d'énergie renouvelables – un type d'activité qui ne produit pas de déchets de traitement au sens strict.

Les déchets produits proviennent principalement de l'entretien des installations, et l'ensemble du processus d'optimisation de l'entretien, présenté dans la section sur le développement durable économique ces dernières années, consistait à changer notre approche de l'entretien de nos actifs, en passant d'une approche préventive à une approche prédictive. Progressivement, ce processus a été appliqué à toutes les technologies gérées au sein du Groupe. Cela a eu pour effet direct de minimiser le remplacement des principaux composants, réduisant ainsi, outre les coûts, les temps d'arrêt et les déchets produits.

Nous essayons également d'optimiser les processus industriels et d'identifier les cas dans lesquels les déchets peuvent être transformés en ressource. Les engagements, suivis directement par les gestionnaires d'installations, sont présentés dans les rapports annuels établis au titre de la réglementation SMEA, ou dans le cadre des systèmes de management environnemental adoptés par les entreprises.

Les déchets ligneux sont un cas à part : transportés par le Tibre, en particulier pendant les crues, ils s'accumulent sur les berges du Lac de Corbara. Ce bois étant absolument non traité, nous avons décidé de l'exploiter dans le but d'améliorer et de protéger l'environnement, plutôt que de le considérer simplement comme un déchet.

Après un long processus de consultation avec la région de l'Ombrie, nous avons décidé de l'utiliser, par exemple, pour la production d'énergie dans les centrales à biomasse.

Depuis la fin 2018, le bois de Corbara peut être géré selon la résolution du Conseil Régional concernant les « Directives pour la gestion des résidus végétaux provenant de l'entretien des espaces verts, ainsi que des matières ligneuses échouées le long des berges des barrages et des cours d'eau ».

Parmi leurs principales dispositions, ces Directives permettent de considérer le bois

## **COMPOST « OFFICE MADE »**

En 2019, notre bureau parisien a mené un projet intitulé Compost « Office Made » (compost fait au bureau), une initiative qui permet de donner une seconde vie aux déchets alimentaires générés par la cuisine des bureaux, permettant de les recycler de manière écologique et durable. Un lombricomposteur a été installé dans la cuisine pour accueillir les déchets organiques. À l'intérieur de celui-ci, des lombrics se nourrissent directement des déchets et des micro-organismes associés, lançant le processus de compostage et transformant les résidus en humus, un engrais et substrat idéal pour la croissance des plantes. Le compost produit est utilisé pour les plantes du bureau et dans les jardins des employés. Cette initiative est un bel exemple de pratique vertueuse d'économie circulaire, conçue et mise en œuvre directement par les employés du siège de Paris, qui ont traduit en actes leur sensibilité aux enjeux environnementaux, à travers un projet durable.

accumulé sur les berges du lac comme un matériau réutilisable, donc pouvant être destiné à des activités telles que la récupération d'énergie, l'industrie du bois ou la production d'engrais.

Les opérations de prélèvement, regroupement, tri et dépôt préliminaires devront être décrites au préalable aux organes de contrôle dans un rapport qui décrira dans le détail les activités et les zones concernées.

Tout cela en faveur d'une économie circulaire

optimisant l'utilisation des ressources naturelles et minimisant l'appauvrissement du territoire. L'enlèvement de ces résidus des cours d'eau, en plus d'être effectué à des fins industrielles, comporte également de grands avantages sur le plan environnemental. En effet, cela contribue à la propreté des plans d'eau et des berges, et offre un bénéfice sur les plans hydraulique et hygiénique, en plus de minimiser le risque hydrogéologique.

## PALES D'ÉOLIENNE : UNE INSTALLATION TOTALEMENT DURABLE

Les activités de repowering constituent la base de notre plan de développement en Italie : remplacement des turbines des anciens parcs éoliens par d'autres, en plus petit nombre, de nouvelle génération et d'une puissance plus élevée.

Nous nous concentrons actuellement sur la gestion durable des éoliennes à démanteler, un point particulièrement important. Cela concerne en effet de nombreuses machines qui arriveront au terme de leur durée de vie technique. Une étude de l'ANEV (Associazione Nazione Energia del Vento, Fédération italienne de l'industrie éolienne) de 2017 a montré que presque tous les éléments qui composent une éolienne (mât, nacelle et pales) sont recyclables, et cela facilite son démantèlement au terme de sa durée de vie. Cette étude se penche sur les usages possibles de divers matériaux composant une éolienne :

Matériau	Provenance	Scénario
Acier	Mât et composants divers	réutilisable à 90 %
Fonte	Fondations et composants divers	réutilisable à 90 %
Cuivre	Composants électriques	réutilisable à 95 %
Aluminium	Composants électriques et structure	réutilisable à 90 %
Plastique PVC	Composants divers	en décharge à 100 %
Fibre de verre	Pales et structure nacelle	en décharge à 100 %
huiles lubrifiantes	Éléments mécaniques de la turbine	réutilisable à 90 %

Source : ANEV

En collaboration avec les principales entreprises du secteur, nous sommes en train d'analyser et déterminer les solutions permettant de recourir le moins possible à une mise en décharge pour ces matériaux.

Cette même étude a également analysé l'Energy Pay Back Time (EPBT), c'est-à-dire le temps nécessaire pour que l'énergie dépensée pour l'extraction, la production, la conception, le transport, l'installation, le futur démantèlement et le recyclage de l'ouvrage soit amortie par l'énergie produite pendant l'exploitation de ce dernier.

Ainsi, pour une éolienne de 2 MW, le type actuellement le plus répandu en Italie, l'EPBT est estimé à environ 9 mois. Au bout de 9 mois, donc, une éolienne a déjà amorti l'énergie nécessaire à tout son cycle de vie. Cette donnée apporte encore une fois la preuve de l'intérêt, sur le plan environnemental, de produire de l'électricité à partir d'une source renouvelable : le vent.

DONNEES

## LE PROJET PLASTIC-FREE

GOUVERNANCE

2 500 kg de plastique économisés, ce qui a permis d'éviter l'émission d'environ 15 t de  $\rm CO_2$  en 2019, en seulement quatre mois de projet. L'on estime que chaque année, ce projet permet d'éviter l'émission d'environ 26 t de  $\rm CO_2$ .

Voici un résumé des principaux résultats du projet plastic-free, mis en œuvre par ERG en 2019. Un projet porté, au sein de l'entreprise, par de nombreux collègues, grâce à une volonté croissante et généralisée d'avoir des modes de vie plus durables et un souci de l'impact qu'ont nos activités sur l'environnement.

Le Groupe de travail RSE, un groupe de travail transversal, s'est consacré au projet. Ainsi, des employés d'ERG issus des départements services généraux, des achats, de la communication et du développement durable ont participé à cette initiative. Un Groupe très motivé qui s'est donné pour objectif d'étudier les solutions les plus utiles pour éliminer ou limiter les pratiques quotidiennes consommatrices de plastique au bureau.

Il a ainsi fixé un premier objectif : éliminer les bouteilles et gobelets en plastique des distributeurs automatiques. Cet objectif, contrairement aux apparences, n'est pas aisé à atteindre – en effet, cela nécessite entre autres de trouver une alternative pour approvisionner nos techniciens qui travaillent sur le terrain. La solution trouvée : des contenants pouvant être remplis dans les centres d'exploitation puis transportés dans les camionnettes.

Pour les bureaux, nous avons fourni à tous les employés une tasse de type MUG, qu'ils peuvent remplir aux fontaines distribuant l'eau du robinet. Autre problématique : les distributeurs de produits chauds et froids. Les gobelets en plastique ont été remplacés par des gobelets en papier, et les bouteilles par leurs équivalents biodégradables. Ce projet, qui s'est accompagné d'une importante

campagne de communication et de sensibilisation des collaborateurs, a été mis en œuvre dans tous les sièges italiens et étrangers du Groupe. Grâce au soutien de nos fournisseurs, nous avons également étendu cette initiative: les services de restauration ERG sont désormais eux aussi sans plastique.

Les objectifs définis par le projet ont aussi servi d'objectif spécifique de l'entreprise : les résultats en termes d'« économies » de plastique constituent le critère Green Pay pour définir les 10 % de « Prime de Résultat » du Groupe (voir la section relations professionnelles).

Cette approche des « approvisionnements durables » a également été appliquée aux services de nettoyage : nous avons exigé l'utilisation obligatoire de produits de nettoyage ayant un Écolabel ou d'articles en papier certifiés « PEFC » ou « FSC ».

Au cours de ce même appel d'offres, nous avons également évalué les propositions selon des critères de gestion environnementale, en avantageant les soumissionnaires qui les remplissaient. Il s'agit par exemple de mesures telles que les systèmes de dosage ou techniques de nettoyage visant à réduire la consommation de substances chimiques, d'énergie, de ressources en eau, et à réduire les déchets.

Nous nous sommes également penchés sur la gestion des imprimantes, bien qu'elle ne relève pas du projet plastic-

free : le nouveau contrat, en plus de prévoir l'utilisation de machines économes en énergie, compense les émissions de dioxyde de carbone produites tout au long du cycle de vie de la machine.



## L'OASIS D'ALVIANO

GOUVERNANCE

Dans la partie Est du lac d'Alviano, un peu en amont du barrage du même nom, se trouve une oasis de près de 400 hectares sur les 900 hectares au total de l'étendue d'eau. Cet endroit a attiré de très nombreux oiseaux sédentaires et, grâce à son emplacement géographique, est également devenu un lieu de repos pour les oiseaux migrateurs.

La zone réunit tous les environnements typiques des zones humides d'eau douce : marais, étang, marécages, zones inondables, forêt humide – parmi les plus grandes d'Italie centrale –, et elle héberge une multitude d'oiseaux, dont la grande aigrette, l'échasse blanche et le balbuzard pêcheur, en plus d'innombrables

espèces d'amphibiens tels que le triton crêté et la grenouille agile (rana dalmatina). La zone de nichage des hérons (en italien, « garzaia ») abrite plus d'une centaine de couples de hérons cendrés, hérons garde-bœuf, aigrettes garzettes, hérons crabier, hérons bihoreau et cormorans. Parmi les mammifères qui habitent l'oasis, citons le renard, le sanglier, le blaireau, le porc-épic, le hérisson et le chat sauvage, une espèce très rare. Par ailleurs, en 2019, dans le cadre du projet « Bee

Cette année, nous avons notamment mené des activités d'entretien des « prairies humides » qui se sont remplies de boue suite à la crue de 2012, ce

Safe » lancé par le WWF, un jardin d'insectes a été

créé, qui permet d'attirer de nombreux insectes

pollinisateurs.



Avec à l'aimable autorisation de l'Oasis d'Alviano - Marco Branchi

qui a considérablement changé leur physionomie et a provoqué une invasion d'adventices.

GOUVERNANCE

Après avoir consacré ces dernières années à retirer les boues accumulées, nous nous sommes attelés, en 2018 et 2019, à couper les mauvaises herbes qui atteignaient jusqu'à quatre mètres de haut, et empêchaient de nombreux oiseaux de se reposer dans la zone, en plus d'empêcher les touristes d'observer les oiseaux. Nous avons également construit un muret en pierre sèche, ce qui a permis d'améliorer un tronçon du chemin de l'Oasis, tout en créant un habitat favorable aux reptiles. Ces interventions ont immédiatement revitalisé l'Oasis, tant du point de vue de la nature que du tourisme, et elle a connu un développement significatif: en 2019, l'Oasis a accueilli environ 6 700 visiteurs

La remise en état de la tour d'observation, de l'observatoire et du laboratoire pédagogique, ainsi que la réalisation d'une cabane au ras du plan d'eau, pour photographier les oiseaux, ont rendu le site plus attractif pour les touristes. Plus précisément, environ 1 400 photographes

d'oiseaux ont visité l'oasis pour s'adonner à leur passion. Grâce à des postes d'observation parfaitement intégrés à la nature, positionnés de manière optimale par rapport au soleil et à proximité de mangeoires qui attirent les animaux, le site constitue l'endroit parfait pour les amateurs de photographie aviaire.

Le site a accueilli de nombreuses visites scolaires visant à étudier la vie du marais, dans un laboratoire équipé de microscopes, de caméras et de moniteurs. Les écoliers ont ainsi pu faire par eux-mêmes l'expérience de la recherche en biologie. Les journées consacrées aux rencontres avec certains experts du secteur ont été très appréciées, et incluaient des présentations approfondies sur divers thèmes relatifs à la nature. Actuellement, l'Oasis d'Alviano est un lieu de référence en Italie pour la photographie naturaliste et des passionnés viennent des quatre coins de l'Italie pour immortaliser les paysages de l'Oasis. Grâce à l'accord entre ERG et la province de Terni, celle-ci est gérée par le WWF depuis 1990.



Avec à l'aimable autorisation de l'Oasis d'Alviano - Paolo Scrimitore

# RESPONSABILITÉ SOCIETALE

4

Garantir la sécurité et mettre en œuvre des systèmes de gestion certifiés : la condition sine qua non pour faire des affaires et gérer les actifs.

Formation, valorisation des talents, inclusion : voilà les principes guidant notre approche du personnel.

Rémunérations appropriées pour attirer les talents et motiver les cadres.

Nous soutenons la croissance et la valorisation des territoires dans lesquels nous sommes actifs, à travers des initiatives de formation pour les jeunes et des incitations à la création de nouvelles entreprises. 100%

ENTREPRISES ITALIENNES CERTIFIÉES ISO 14001 ET/OU OHSAS 18001 - ISO 45001 CONFORMÉMENT À LEURS PROPRES ACTIVITÉS

20,8%
DE FEMMES PARMI LES EMPLOYÉS

99,7%

D'EMPLOYÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT
À DURÉE INDÉTERMINÉE

78 jours

DE FORMATION PAR EMPLOYE

#### 134

## NOS PRINCIPES LE CODE D'ÉTHIQUE DU GROUPE

ERG considère que ses activités doivent être parfaitement compatibles avec la santé et la sécurité des travailleurs, le territoire, les ressources naturelles et l'environnement. Cela constitue une condition sine qua non pour que ses installations et activités d'exploitation soient acceptées et pour atteindre ses objectifs de développement.

Par conséquent, ERG s'engage en permanence pour que l'activité de toutes les sociétés du Groupe soit réalisée dans le respect total de la santé et de la sécurité des salariés du Groupe et des tiers ainsi que de l'environnement, au sens le plus large du terme. Pour cela, ERG tient compte de ces facteurs dès la préparation des budgets d'exploitation et des investissements, annuels et pluriannuels, et promeut l'adoption de technologies de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique. [...]

Confirmant la grande importance qu'ERG accorde à la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement, l'évaluation de la performance individuelle des salariés porte également sur leurs comportements, en déterminant s'ils sont conformes aux politiques de l'entreprise, et notamment avec ce qui précède.

Extrait du Code d'éthique du Groupe ERG

#### En outre

L'approche durable du Groupe se traduit par des politiques destinées à la protection et au développement du Capital humain, à travers : [...] l'adoption et l'application de processus et de procédures certifiés, soutenus par des Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité certifiés selon des normes reconnues, visant à minimiser les risques et à éliminer les causes pouvant compromettre la santé et la sécurité de son personnel et des tiers travaillant dans les centrales et/ou bureaux du Groupe. [...]

Extrait de la Politique de développement durable du Groupe ERG

#### En outre

Dans le respect de ces principes, nous souhaitons [...] promouvoir une gestion prudente et responsable afin de favoriser la sécurité au travail. Ceci afin de prévenir les incidents, accidents et maladies professionnelles et afin de protéger la santé des travailleurs, par :

- l'évaluation préventive des risques liés aux activités et processus afin d'adopter des solutions techniques et de gestion permettant d'atténuer ces risques;
- des contrôles pour vérifier que la conception et la construction de nouvelles installations, ou les modifications des processus, des appareils, de l'organisation (structure et/ou rôles) sont étayés par une analyse/évaluation du risque;

- l'identification et la surveillance continue des risques d'incident important liés aux installations gérées, et en adoptant des mesures de prévention adéquates conformément aux normes reconnues;
- l'utilisation de systèmes et processus en mesure de garantir la sécurité intrinsèque de ses propres activités;
- la vérification et l'évaluation, en matière de sécurité, de la fiabilité des entreprises sous-traitantes et des fournisseurs :
- l'élaboration de plans d'urgence pour la protection de la population, de l'environnement et des personnes qui travaillent dans les centrales, en cas d'anomalie de l'exploitation et/ou d'incident important;
- l'enregistrement, l'analyse et la notification des accidents et des quasi-accidents, en planifiant et en appliquant les actions d'amélioration nécessaires.

Extrait de la Politique qualité, environnement et sécurité

# NOS MÉTHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ET DE LA SECURITE

Le Groupe ERG accorde une grande importance à la gestion des aspects liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité dans toutes ses centrales, et va bien au-delà des processus exigés par la réglementation. C'est pourquoi ERG a adopté dans toutes ses sociétés italiennes des systèmes intégrés de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité conformes aux normes ISO 14001 (Environnement) et OHSAS 18001 - ISO 45001 (Santé et Sécurité). Ces certifications seront étendues aux sociétés étrangères du Groupe. De cette façon, nous garantissons un contrôle constant des processus mis en œuvre au sein de nos sites de production grâce à une gestion qui permet une intégration systématique des deux domaines (Environnement et Sécurité) qui font l'objet de la même attention.

Pour toutes nos technologies (éolien, hydroélectrique, solaire et thermoélectrique), nous avons adopté un système de gestion intégré HSE :

- Toutes les sociétés du Groupe ont adopté la politique HSE de la société mère ERG Power Generation, qui reprend les principes énoncés dans le Code d'éthique du Groupe et dans la Politique de développement durable;
- leur traduction opérationnelle est confiée au responsable de la société (Administrateur délégué, Directeur général, administrateur unique, etc. selon les cas) qui garantit, également vis-à-vis à des tiers, la bonne application du système et est responsable de la conformité;
- un département HSE, coordonné de manière centralisée, vient en appui, dans chaque type de centrale, au suivi de la conformité et au contrôle des activités sur le terrain, ainsi qu'au contrôle de la bonne mise en œuvre des procédures opérationnelles de protection de l'environnement et de santé et sécurité;
- les Unités opérationnelles qui gèrent directement les installations selon les systèmes de gestion intégrés, garantissent le respect des réglementations et des politiques pour tous les autres engagements pris volontairement par le Groupe.

En 2017 a été créé un département HSE dans le but de diffuser une culture de la connaissance et de prévention des risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement et de garantir le respect des réglementations en vigueur par le développement d'un système HSE intégré au niveau du Groupe et la coordination entre Unités Organisationnelles HSE dédiées aux différentes technologies de production d'électricité. Cette intégration, selon ERG, vise à concevoir et mettre en œuvre un système de gestion unique qui, tout en s'adaptant aux différentes technologies de production, permet d'harmoniser et de simplifier tous les processus « transversaux » importants pour la sécurité et l'environnement.

Les procédures de sécurité en vigueur prévoient que les employés, les tiers et les hôtes occasionnels soient préalablement informés et formés sur le comportement à adopter au sein des sites d'exploitation, et en particulier sur les procédures à suivre en cas d'urgence. Par ailleurs, nous effectuons régulièrement des simulations de situations d'urgence et des exercices d'évacuation.

Le Groupe collabore activement avec les représentants des travailleurs et les implique systématiquement dans l'analyse des risques pour la santé et la sécurité et dans les changements d'organisation. Nous organisons toujours des rencontres afin de discuter et évaluer les actions et les éventuelles améliorations à apporter.

# LES RISQUES IDENTIFIÉS ET LES MÉTHODES DE GESTION DE CES RISQUES

L'engagement du Groupe à ce titre se traduit également par l'analyse des éventuels impacts des activités du Groupe sur la santé et la sécurité.

En général, l'analyse peut être divisée en trois domaines :

- impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs ;
- · impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs tiers exerçant leurs activités dans nos centrales ;
- · impacts sur la santé et la sécurité des riverains.

L'analyse des impacts possibles des activités sur la santé et la sécurité des travailleurs, aussi bien sur les salariés du Groupe que les employés d'entreprises tierces qui travaillent dans nos installations, est encadrée par les Systèmes de Gestion et respecte les dispositions légales et les bonnes pratiques du secteur.

L'adoption de ces systèmes permet l'utilisation, pour toute personne travaillant dans nos installations, de procédures homogènes et de systèmes de contrôle adaptés. En outre, grâce aux activités d'audit sur le terrain, nous contrôlons en continu et garantissons le bon déroulement des activités.

À ces contrôles s'ajoute l'analyse précise des causes des accidents possibles, ainsi que des quasiaccidents. Nous mettons ainsi en œuvre une série d'actions préventives qui, par la méthode du « lesson learning » (leçons tirées), peuvent éviter que les accidents ne se reproduisent ou que les quasi-accidents ne se transforment en accidents.

Étant donné que nous considérons que la protection de la santé et de la sécurité est un fait culturel généralisé et qu'elle ne doit pas être une « initiative unilatérale du Groupe ERG », nous favorisons la collaboration et l'implication des employés et des tiers au travers de réunions et d'événements dédiés qui peuvent favoriser une participation active aux processus. Ceci également en formalisant les signalements et suggestions pour améliorer les normes de Santé et Sécurité : nous avons l'habitude de récompenser la participation active en organisant des concours internes.

L'un des objectifs du Groupe en matière de sécurité des employés (inclus dans les engagements de développement durable) est « l'absence d'accidents dus à un manque de sécurité dans les installations ou dans les bureaux ». Le compte-rendu est disponible dans la partie du document correspondante.

Même les impacts sur la santé et la sécurité des riverains des centrales sont gérés dans le cadre du Système de Gestion Intégré et, par conséquent, sont analysés pour chaque technologie de production : Installations éoliennes : pendant la phase de conception, les classes d'éoliennes sont sélectionnées en fonction du site et, par conséquent, elles sont dimensionnées en vue d'une exploitation sécurisée pendant tout le cycle de vie de l'installation. Les éoliennes installées dans nos parcs éoliens sont conçues et construites par les principaux fabricants selon les normes internationales afin de garantir la sécurité et la santé des opérateurs lors de leur exploitation. Ces turbines possèdent en outre les certifications nécessaires en termes de production d'électricité, de fiabilité structurelle et de critères de sécurité relatifs à leur installation et mise en œuvre. Le programme d'entretien mis en place par la Société permet au parc éolien de fonctionner dans des conditions sécuritaires tout au long du cycle de vie du site.

Centrales hydroélectriques: ces dernières années, de nombreuses installations de production d'électricité ont été rénovées, avec l'adoption de machines et d'équipements de dernière génération. Celles-ci respectent des normes strictes de conception/installation pour protéger la santé et la sécurité des opérateurs et des tiers pendant les activités d'exploitation et d'entretien. En outre, les programmes d'inspection et d'entretien permettent de garantir les niveaux de sécurité attendus. Toutefois, les ouvrages hydrauliques raccordés aux groupes de production d'électricité (en particulier les barrages) sont un point sensible: leur sécurité structurelle est constamment surveillée par les départements du Groupe, qui collaborent également avec les institutions chargées de vérifier régulièrement leur stabilité. Ces installations ont également leur importance dans la sécurité du territoire: elles assurent l'« activité de laminage » des crues, rendue possible par les barrages grâce à leur capacité d'accumulation de l'eau. Ainsi, les vagues de crue des rivières dues aux fortes pluies sont arrêtées, les eaux recueillies dans les barrages, puis libérées de manière contrôlée afin d'en diminuer l'impact. Bien sûr, la régulation des crues est encadrée par des protocoles opérationnels bien définis et convenus avec les autorités locales. Cela nécessite une concertation totale sur les lâchers de barrage afin de garantir la sécurité des populations en aval des barrages.

La **centrale thermoélectrique** se trouve dans la zone industrielle de Priolo Gargallo, où sont implantées de nombreuses usines. Les turbines à gaz de la centrale sont de dernière génération, du type Low NOx, et garantissent donc de très faibles émissions, bien en dessous des seuils autorisés. Les machines et

équipements respectent des normes strictes de conception/installation pour protéger la santé et la sécurité des opérateurs et des tiers pendant les activités d'exploitation et d'entretien. En outre, les programmes d'inspection et d'entretien permettent de garantir les niveaux de sécurité attendus.

Des protocoles de sécurité très stricts sont appliqués sur le site, compte tenu du type d'usines présentes (notamment une raffinerie soumise à la législation sur les usines à risque élevé – RIR). Les services des pompiers et des premiers secours/infirmerie présents sur le site garantissent une intervention rapide en cas d'urgence. Ils sont en lien avec les autorités locales, conformément aux dispositions du Plan d'urgence interne de la zone industrielle, ce qui garantit une assistance externe pour maîtriser les éventuelles situations d'urgence sur le site afin de protéger les riverains.



## **LEADERSHIP IN SAFETY**

GOUVERNANCE

La gestion directe des installations est un aspect essentiel de notre modèle économique. Nous avons montré que nous sommes à l'avantgarde, notamment dans les secteurs éolien et solaire, lorsque nous avons été l'un des premiers opérateurs à internaliser la maintenance des

centrales. Cela nous a permis de générer davantage de valeur, de minimiser les problèmes techniques, et de maximiser l'efficience.

La sécurité absolue dans nos activités est une de nos valeurs fondamentales, à la fois pour









fonctionner dans le respect total des exigences réglementaires et de conformité, et pour garantir à nos employés un environnement de travail parfaitement protégé et sécurisé.

Malgré notre approche stricte de la sécurité au travail, nous avons constaté ces dernières années une légère augmentation des accidents, que l'on peut imputer à un plus grand nombre d'heures de maintenance. Le nombre d'accidents s'est ensuite stabilisé à des niveaux relativement bas. Ces accidents n'étaient pas dus à des lacunes dans la sécurité des installations, mais plutôt à des comportements à risque. Face à ce constat, nous avons lancé en 2019 un parcours destiné aux employés et aux sociétés tierces pour :

- sensibiliser les utilisateurs à l'importance d'adopter les bons réflexes lors de leurs activités quotidiennes sur le terrain;
- réitérer notre exhortation à signaler les « quasiaccidents », ces événements qui, bien qu'ils n'aient pas causé de dommages, auraient pu donner lieu à un accident.

L'objectif du parcours est d'identifier tous les risques susceptibles de donner lieu à des urgences ou à des situations dangereuses, afin de les prévenir ou de les atténuer. En effet, la différence entre un « accident » et un « quasiaccident » ne réside pas dans les causes ou dans le déroulement de l'événement, mais uniquement dans la différence de leurs conséquences ou dans le caractère aléatoire de la présence d'objets ou de personnes. L'analyse détaillée des incidents, qui a pour but d'identifier ses causes profondes, a mis en évidence l'importance du facteur humain et des comportements dans le déroulement des événements eux-mêmes. Suite à cette analyse, nous avons commencé à développer une initiative afin de modifier les comportements de chacun et faire respecter davantage les règles de sécurité. Pour mener correctement les activités d'une entreprise, il convient d'adopter une culture de la sécurité généralisée et de bonnes pratiques

comportementales, ce que peuvent favoriser des méthodes de gestion certifiées. Nous avons donc renforcé notre engagement à mettre en œuvre des systèmes de gestion favorisant la sécurité, la qualité et la protection de l'environnement, conformément aux normes internationales de référence. Fin 2019, toutes les installations en Italie étaient certifiées OHSAS 18001, ce qui représente plus de 90 % des effectifs du Groupe au 31/12.

La norme ISO 45001 a été publiée en 2018. Nous avons alors développé un parcours de transition de nos systèmes de gestion de la sécurité afin de respecter les exigences de la nouvelle norme. ERG S.p.A. a été le premier organe du Groupe à obtenir la nouvelle certification fin 2019. En 2020, nous avons l'intention d'étendre la nouvelle certification à ERG Power Generation, dont relèvent les activités de production éolienne, solaire,

#### LE PROJET LEADERSHIP IN SAFETY

« Leadership in Safety » est un programme visant à faire évoluer les mentalités, créé afin d'améliorer considérablement le leadership dans le domaine de la sécurité. Il propose une méthodologie flexible qui est bien adaptée aux différents contextes commerciaux de notre Groupe, lequel exploite quatre technologies différentes sur un territoire très large et diversifié.



## **LA NOUVELLE NORME ISO 45001**

La nouvelle norme UNI ISO 45001:2018 est la première norme volontaire approuvée au niveau international dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, caractérisée par un point fort : utiliser des termes communs à toutes les organisations. De plus, elle met en œuvre les critères établis au niveau international par l'ISO (Organisation internationale de normalisation), dans la droite ligne des normes de qualité volontaires ISO 9001 et de l'environnement ISO 14001 publiées en 2015. Cette nouvelle norme peut être facilement intégrée à d'autres systèmes de management environnemental et de la qualité.

Ainsi, les organisations peuvent fonctionner selon des modalités cohérentes et pleinement intégrées, qui s'articulent autour de deux points clés : le contexte de l'organisation et la participation des travailleurs. Ces deux principes ont été repris dans la Politique de développement durable du Groupe, qui constitue donc également un outil utile à l'appui des systèmes de gestion de ce dernier.

Les organisations adoptant la nouvelle norme ont pour objectif de :

améliorer la santé et la sécurité au travail :

GOUVERNANCE

- éliminer les dangers et minimiser les risques ;
- saisir les opportunités et prendre en charge les non-conformités liées à leurs activités.

L'ensemble du processus a pour point de départ une connaissance approfondie de l'organisation et de

son contexte, qui permet de mettre en œuvre et de maintenir un système de gestion pleinement intégré dans son environnement géographique, social et économique. Ce système tient compte des besoins des travailleurs et de toute autre partie concernée, et recueille leurs besoins et attentes, tout comme les normes applicables.

L'implication des travailleurs constitue un autre aspect fondamental : l'organisation doit établir, mettre en œuvre et maintenir un processus valide de consultation et de participation des travailleurs à tous les niveaux de l'entreprise. La norme met la participation des travailleurs sur le même plan que le leadership et l'engagement de la direction – et ERG fait donc de même dans ses processus. Cela souligne à quel point les personnes qui effectuent chaque jour les activités dans nos installations peuvent jouer un rôle important lorsqu'il s'agit d'identifier les



meilleures pratiques d'exploitation. En effet, cela ne peut se limiter à les définir de manière abstraite.

Ainsi, tous les travailleurs peuvent participer activement à un processus visant à réduire les risques pour la santé et la sécurité et à identifier les opportunités, c'est-à-dire les circonstances qui peuvent améliorer la situation en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

Les principaux éléments du programme sont :

GOUVERNANCE

 impliquer le PDG, ses premiers subordonnés et, en cascade, l'ensemble de la structure pour véhiculer un message clair et crédible de changement;

RESPONSABILITE

**ECONOMINITE** 

- un effort constant et soutenu dans le temps, car pour opérer un véritable changement des mentalités, il convient de poursuivre les efforts dans le temps et par un ensemble de projets coordonnés:
- élaborer une Vision en matière de sécurité (Safety Vision) parfaitement compréhensible, pour permettre à tous les employés de l'entreprise de comprendre pleinement les objectifs du projet;
- l'engagement et le dévouement personnel de chaque cadre, qui doit se sentir concerné et impliqué sur le plan émotionnel;
- l'utilisation d'outils simples et pratiques de changement des mentalités, conçus pour influencer efficacement les comportements;
- l'utilisation d'éléments de langages innovants dans la communication, pour diffuser la philosophie de leadership en matière de sécurité dans toute l'organisation et soutenir le changement;
- l'utilisation de contenus venant en appui au discours sur la sécurité, ainsi que de stratégies

- de suivi pour mettre en œuvre efficacement le programme de changement dans toute l'organisation;
- se concentrer sur les structures HSE, qui doivent faciliter et constituer le point focal du processus de diffusion du programme au niveau local, avec passion et enthousiasme.

Les principaux destinataires du projet sont les responsables d'exploitation du Groupe, c'est-à-dire les cadres chargés de gérer les employés, l'équipe HSE et progressivement aussi le personnel du groupe.

Le programme durera plusieurs années et a démarré en 2019 avec l'organisation d'un premier événement destiné à la haute direction. Il est en effet essentiel d'impliquer cette dernière pour pouvoir transmettre à l'ensemble de l'organisation un message clair et crédible de changement. Par la suite, toujours en 2019, cinq autres ateliers ont été organisés pour couvrir l'ensemble des responsables d'exploitation. Au terme de tous les ateliers, des postes de premier plan (Country managers, responsables d'unités de production) ont été sélectionnés pour participer au coaching en cascade. Lors de ces séances ultérieures, les responsables ont recu des directives et des outils qui leur permettront de dispenser des formations à leurs collaborateurs de manière indépendante. Lorsque les événements de formation en cascade seront terminés, nous lancerons une phase d'activation du leadership informel, selon une approche ascendante complémentaire de l'approche descendante ci-dessus.

Dans certains secteurs, nous nommerons des « Champions de la sécurité », qui, grâce à leur influence sur le plan social, deviendront des leaders informels quelle que soit leur fonction dans l'entreprise. Ce sont ces leaders informels qui seront imités inconsciemment par leurs collègues, qui soutiendront et accéléreront le processus d'évolution des mentalités dans l'entreprise.



## SAFETY WALKS (VISITES DE SÉCURITÉ) ET AUDIT HSE SUR LE TERRAIN

Les principes et réglementations en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement doivent également être respectés par les sociétés tierces avec lesquelles nous collaborons. C'est pourquoi les Unités HSE de notre Groupe ont effectué de nombreux contrôles sur le terrain au cours de l'année, pour vérifier qu'ils se plient aux exigences légales. À ces contrôles s'ajoutent les contrôles ordinaires prévus par les systèmes de gestion, qui servent à surveiller les environnements et les processus de travail. En 2019, nous avons effectué 116 contrôles à la centrale d'ERG Power, aussi bien des audits sur le terrain que des contrôles spécifiques. Ceux-ci ont fait état d'un très faible pourcentage de non-conformités pour les sociétés tierces : environ 10 % pour les audits HSE. Au sein du Complexe hydroélectrique, 31 audits HSE des sous-traitants ont été réalisés sur le terrain : dans 40% des cas. la maieure partie des non-conformités relevées était de nature administrative. 27 Safety Walk & Talks (visites et entretiens portant sur la sécurité) ont également été effectués : discussions sur le terrain avec les fournisseurs sur les modalités opérationnelles, analyses des activités sur le terrain destinées à identifier les éventuelles « conditions à risque » et actions correctives correspondantes. Le nombre d'audits réalisés dans le secteur éolien est significatif : 368 audits dont 332 réalisés sur le terrain pour le suivi des activités de reblading en Italie et des constructions neuves en Angleterre. Nous estimons qu'il est essentiel de cultiver des collaborations constructives avec les entrepreneurs pour la gestion de la santé et de la sécurité, car les outils de suivi permettent aux deux parties de s'engager dans un parcours d'amélioration continue. Il est également possible de faire comprendre à chacun l'importance d'adopter des comportements vertueux, à la fois en suivant l'exemple concret de nos collaborateurs et en lançant des actions de sensibilisation et de formation ciblant toutes les personnes concernées.

368
CONTROLES

116

CONTROLES
THERMOELECTRIQUE

29
CONTROLES
SOLAIRE

58

CONTROLES
HYDROELECTRIQUE

## LE SÉMINAIRE INTERNE SUR LES PERFORMANCES HSE

ERG, dans le cadre de Elettricità Futura, une association de producteurs d'électricité de sources renouvelables et conventionnelles, participe au comité environnement, santé et sécurité. Ce groupe de travail technique et scientifique a été mis en place pour aider le comité stratégique à développer, diffuser et favoriser une culture de la sécurité et du respect de l'environnement dans le secteur de l'électricité. À la suite des travaux de ce groupe de travail, la logique de partage d'expériences et de pratiques (qu'elles soient internes au groupe ou portées par des entreprises externes) nous a conduits à organiser une journée de travail commun réunissant les responsables des différentes technologies, les contacts hse associés et la haute direction. Cette journée de travail s'est concentrée sur l'analyse des 4 accidents survenus en 2019. Le groupe a souligné que la principale cause des accidents était un comportement à risque. La coordination du groupe et le partage d'expériences nous permettent d'avoir un discours uniforme et coordonné en matière de sécurité. nous nous appuyons sur les meilleures pratiques adoptées dans chaque installation, en les diffusant à tous les niveaux et en établissant des modalités opérationnelles communes qui constitueront la base de la sécurité du groupe à l'avenir.

144

# SAFEWORK HYDRO POUR LA GESTION DES PERMIS DE TRAVAIL

La sécurité du personnel, des communautés locales et de nos activités est pour nous une condition sine qua non pour un environnement de travail durable. En particulier, pour gérer en toute sécurité les activités au sein de nos usines hydroélectriques, nous utilisons trois outils principaux:

- le Document unique d'évaluation des risques d'interférence (DUVRI);
- le document « Permis de travail » (PLav) :
- le système de gestion « Safework ».

L'élaboration d'un DUVRI est une obligation du texte consolidé sur la sécurité au travail (décret législatif n° 81/2008). Les deux autres outils, quant à eux, ont été conçus et mis en œuvre spécifiquement par ERG en 2019.

Notre objectif, à travers la mise en œuvre proactive de ces outils, est de gérer les risques d'interférence lors de la livraison de travaux à des tiers, afin de les prévenir ou les contenir, pour garantir la santé et la sécurité du personnel et des biens.

L'utilisation du DUVRI permet de gérer, d'un point de vue réglementaire, les risques lors de la phase de livraison des travaux : à travers ce document, le maître d'ouvrage évalue les risques et indique les mesures prises pour les éliminer ou, lorsque cela n'est pas possible, pour minimiser les risques d'interférence entre les activités confiées aux entrepreneurs et/ou les activités exercées sur le même lieu de travail par le maître d'ouvrage. Ce document certifie également que les informations ont été transmises aux travailleurs. Le « Permis de travail » est lié au DUVRI. Il est délivré aux employés devant travailler dans l'usine, et il s'agit d'une évaluation dynamique

des risques, contextualisée à la fois dans l'espace et dans le temps, qui met en évidence les processus environnementaux et mesures de sécurité à adopter, avant et/ou pendant les travaux. Ce document ne traite pas des risques spécifiques ou « du métier » liés aux activités confiées aux entrepreneurs, mais autorise à exécuter un contrat de travail. Il est le résultat d'une analyse des activités réalisée par des techniciens compétents en matière de risques pour l'environnement et la santé et sécurité des travailleurs dans l'exercice d'une mission professionnelle.

Pour coordonner l'ensemble de ces processus et documents, nous nous sommes inspirés des systèmes de gestion vertueux de notre Groupe et, dans ce contexte, « Safework » constituait un « best case » pour la centrale de Priolo, la centrale CCGT d'ERG Power. Pour cette raison, il a été importé et mis en œuvre dans les activités de production hydroélectrique.

Nous avons également mis à disposition le système sur APP, afin que chaque professionnel externe chargé de missions dans nos centrales dispose toujours d'informations complètes, ponctuelles et à jour. Le système contient également les plans des centrales et des installations, et permet de signaler les travaux en cours et les zones où ils sont effectués. Cela permet d'identifier visuellement les zones d'interférence avec toute autre activité en cours à proximité. Enfin, nous disposons d'un « système d'accès des tiers au lieu de travail », qui permet un suivi et un processus de rapport continus des activités réalisées. Nous pouvons ainsi optimiser les processus de gestion et travailler efficacement, durablement et en toute sécurité.

### LE LAMINAGE DES CRUES FLUVIALES

En plus de dix-neuf centrales de production hydroélectrique, ERG Hydro gère sept grands barrages et vingt-deux barrages plus petits, tous situés sur les fleuves Velino, Nera, le Tibre et leurs affluents.

GOUVERNANCE

Les barrières et ouvrages hydrauliques ne servent pas qu'à canaliser les eaux des fleuves dans les centrales de production d'électricité, mais aussi à garantir la sécurité, en gérant et en contrôlant les variations de débit naturelles, c'est-à-dire les crues, afin d'en atténuer les impacts sur le territoire.

Lors des crues, les lacs artificiels, notamment ceux de grande capacité, permettent de moduler les lâchers d'eau en aval des barrages. Ainsi, nous ne relâchons que les quantités pouvant être absorbées par les plans d'eau, afin de contenir les cours d'eau à l'intérieur de leurs lits. Il est donc possible d'exploiter la capacité de stockage des lacs artificiels pour libérer des

débits inférieurs en aval, et ainsi laminer les crues.

Lors des crues, la salle d'exploitation de Terni contrôle à distance, en continu, les systèmes et ouvrages hydrauliques, gérant les volumes d'eau pour éviter les inondations. Ceci est possible grâce aux systèmes de relevés des précipitations et des débits des cours d'eau installés sur tout le territoire, et grâce au contact permanent avec les autorités (Protection civile, Centres régionaux, départements, communes, etc.)

En plus de gérer à distance les systèmes et appareils hydrauliques, notre personnel de surveillance est toujours présent sur tous les barrages et préparé professionnellement pour faire face aux situations d'urgence. En effet, il existe des systèmes de commande et de contrôle de secours, pour contrôler les équipements de lâchers de barrage.



## LA SURVEILLANCE ANTISISMIQUE

ERG Hydro est propriétaire des actifs hydroélectriques et gère sept grands barrages (Aja, Alviano, Corbara, La Morica, Marmore, Salto et Turano) qui représentent un volume d'eau total d'environ 600 millions de mètres cubes.

Le centre de l'Italie étant sujet aux tremblements de terre, il est très important de surveiller les structures. Cela concerne non seulement les barrages, mais également toutes les infrastructures connexes, telles que les pontscanaux, les ponts routiers au-dessus des lacs et, enfin. les sièges de nos bureaux.

Nous confions le suivi structurel des barrages à une équipe de techniciens qui analysent régulièrement le comportement des ouvrages, par exemple en termes de déplacements horizontaux et verticaux, rotations, déformations. Toutes les données provenant du système de surveillance instrumentale se retrouvent dans une « base de données pour les analyses et validations ultérieures » et nous permettent d'analyser certains paramètres fondamentaux pour évaluer l'intégrité de la structure, par exemple le déplacement dans l'axe « amontaval » du couronnement (partie supérieure du barrage), les niveaux des sous-pressions et des fuites ou infiltrations d'eau. Les données sont représentées sous forme de diagrammes des séries historiques décennales (analyse des tendances à long terme) ou dans des modèles comportementaux statistiques, qui permettent de comparer les valeurs prévues avec les mesures réelles relevées sur le terrain. En cas de divergences significatives, nous effectuons des contrôles instrumentaux supplémentaires pour analyser toute anomalie du comportement de la structure.

Une fois les données enregistrées, nous les

envoyons chaque mois à l'autorité de contrôle et nous préparons tous les six mois un « rapport sur l'état des ouvrages » contenant les données des cinq dernières années. Tous les six mois, l'autorité de contrôle effectue en outre une « visite de surveillance » pendant laquelle elle vérifie le fonctionnement de tous les équipements installés dans le barrage et effectue des mesures par échantillonnage du système de surveillance structurel de l'ouvrage.

En 2019, nous avons effectué de nombreux contrôles structurels des installations du Groupe et entamé des activités d'amélioration antisismique des viaducs routiers sur les lacs de Salto et Turano, de la chambre d'équilibre de la centrale de Preci, du pont canal de Rosciano et du siège de Villavalle (Terni).

La chambre d'équilibre de la centrale de Preci a elle aussi fait l'objet d'une intervention. Il s'agit d'un ouvrage de génie civil construit au sommet



de la colline surplombant la centrale, et il sert à amortir les surpressions générées à l'intérieur de la conduite forcée. CET ELEMENT EST sujet aux oscillations et aux vibrations en raison de sa forme particulière (une structure en béton armé) et de son emplacement au sommet de la colline. Nous avons donc lancé des projets consistant à installer un revêtement sur les éléments linéaires (les « jambes » : poutres et piliers) et sur les renforts en fibre de carbone du réservoir.

GOUVERNANCE

Nous avons également effectué d'autres interventions d'amélioration sismique sur le pont-canal de Rosciano, qui relève du tunnel d'adduction Medio Nera de 42 km de long, qui se jette dans le lac Piediluco.

Le projet consistera à réaliser des bordures en béton armé afin de renforcer le canal supérieur



; à insérer des dispositifs antisismiques spéciaux (transmetteurs de chocs) au niveau des joints de dilatation du canal, le « gainage » en béton armé des poutres de raccordement des deux arcs et l'ajout de tirants dans le sol aux deux extrémités du canal. Les interventions prévues permettront de préserver autant que possible le fonctionnement de la structure, en conservant son aspect, compte tenu de la valeur historique de l'œuvre.

Enfin, nous avons réalisé d'importants investissements pour l'amélioration sismique du bâtiment Villa Fabrizi à Papigno (Terni), siège des bureaux d'ERG Hydro. Le projet a été commandé, signé et lancé en 2019, et les travaux devraient être achevés d'ici avril 2020.

Le bâtiment de la Villa Fabrizi est composé d'un corps central historique en maçonnerie, datant du XVIIIe siècle et de deux structures accolées aux deux extrémités, réalisées en béton armé et datant du XXe siècle.

Les interventions d'amélioration antisismique de la partie centrale en maçonnerie consisteront à renforcer les murs en briques, à fermer les niches anciennes à l'intérieur des murs, à insérer des chaînes en acier, à renforcer les bordures en haut du bâtiment avec des éléments métalliques. En ce qui concerne les deux ailes en béton armé aux extrémités, nous avons prévu des travaux de rigidification des cadres porteurs et de lier les ailes à la structure centrale en maçonnerie par des raccords en acier.

Outre les interventions antisismiques, nous prévoyons des travaux de remise en état architecturale et d'efficacité énergétique. Nous installerons notamment de nouveaux systèmes de climatisation et de chauffage ainsi que de nouveaux systèmes électriques et domotiques pour améliorer la classe d'efficacité énergétique du bâtiment.

# NOS PRINCIPES LE CODE D'ÉTHIQUE DU GROUPE ET LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le personnel constitue le facteur indispensable à l'existence, au développement et au succès de chaque entreprise. ERG, par conséquent, porte une attention particulière à la protection des droits, au développement des capacités et des compétences de tous ses employés afin qu'ils puissent exprimer au mieux leur potentiel et leurs compétences professionnelles. C'est ainsi qu'ils peuvent contribuer à atteindre les objectifs du Groupe, dans le respect des engagements en termes de responsabilité sociétale et environnementale définis par la direction. ERG garantit le respect des droits des travailleurs et offre à tous les employés les mêmes chances sur le plan professionnel, en fonction des compétences professionnelles et du rendement de chacun, sans aucune discrimination. Nous condamnons en outre tout comportement délictuel contre les individus et nous nous engageons à adopter les mesures de surveillance les plus appropriées. Par conséquent, dans le respect de toutes les lois, réglementations et politiques de l'entreprise en viqueur, ERG s'engage à :

- sélectionner, embaucher, rémunérer, former et évaluer ses employés en fonction de critères de mérite, de compétence et de professionnalisme, sans aucune discrimination politique, syndicale, religieuse, raciale, linguistique ou de genre;
- créer un environnement de travail dans lequel les rapports entre collègues sont fondés sur la loyauté,
   l'équité, la collaboration, le respect mutuel et la confiance;
- · garantir la liberté d'association des travailleurs et reconnaître le droit à la négociation collective ;
- respecter les contrats et les conventions collectives de travail, notamment la réglementation relative au paiement des salaires, aux horaires de travail, aux périodes de repos, au repos hebdomadaire, aux congés obligatoires et aux vacances;
- offrir des conditions de travail adaptées du point de vue de la sécurité et de la santé, ainsi que respectueuses des idées religieuses et philosophiques de tous, de manière à favoriser les relations interpersonnelles libres de tout préjugé;
- s'opposer à toute forme d'intimidation, hostilité, isolation, interférence indue, conditionnement ou harcèlement, sexuel ou de tout autre type ou genre;
- garantir que, dans le cadre de droits et devoirs réciproques, le travailleur peut exprimer sa personnalité et bénéficier d'une protection raisonnable de sa vie privée dans ses relations personnelles et professionnelles;
- · intervenir en cas de comportements contraires aux principes énoncés ci-dessus.

Aux fins de la mise en œuvre de ce qui précède, ERG s'engage à mettre à disposition, à travers les canaux de communication internes et les unités organisationnelles compétentes, les informations relatives aux politiques de gestion du personnel, de manière compatible avec les obligations de confidentialité dictées par les critères de bonne gestion de l'entreprise. ERG veille au renforcement des compétences de ses employés par la formation, avec des programmes de croissance et de développement soutenus par des

budgets idoines.

Chaque responsable d'unité organisationnelle est tenu d'impliquer ses collaborateurs dans le travail et dans la réalisation des objectifs attribués. Les collaborateurs, quant à eux, doivent travailler dans un esprit de collaboration et d'initiative, et contribuer activement aux missions à remplir. Nous prévoyons toujours une participation aux discussions et décisions fonctionnelles concernant les objectifs de l'entreprise. Nous écoutons ainsi les divers points de vue des collaborateurs afin que le responsable puisse prendre les décisions finales en toute connaissance de cause.

Extrait du Code d'éthique d'ERG

L'approche durable du Groupe se traduit aussi par des politiques destinées à protéger et développer le Capital humain. Pour cette raison, ERG s'engage à demander le respect des principes énoncés dans la « Politique pour la protection des Droits de l'homme » à tous ceux qui collaborent avec les sociétés du Groupe, en qualité d'employés, de fournisseurs, sous-traitants ou partenaires.

Nous garantissons le respect de ces principes également par les moyens suivants :

- le contrôle du respect des principes reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, par les déclarations de l'Organisation Internationale du Travail, par les principes du Pacte mondial des Nations Unies;
- l'adoption et l'application de processus et procédures, également soutenues par des Systèmes de gestion de la sécurité certifiés selon des normes reconnues, visant à minimiser les risques et à éliminer les causes pouvant mettre en danger la sécurité et la santé du personnel et les tiers travaillant dans les usines et/ou bureaux du Groupe;
- le plein respect des obligations légales matière d'implication des employés, ou de leurs représentants, dans les processus de réorganisation de l'entreprise; la garantie de l'égalité entre les employés, l'égalité des chances, sans aucune discrimination fondée sur les idées politiques, la nationalité, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle et/ou toute caractéristique intrinsèque à l'individu;
- la reconnaissance du rôle des partenaires sociaux en tant que partenaire contribuant à définir des politiques adaptées de gestion du travail;
- la liberté pour le personnel d'adhérer et/ou de s'associer à des organisations syndicales ou organisations de travailleurs;
- la définition d'activités et de politiques en mesure de favoriser la conciliation entre vie privée et professionnelle;
- la valorisation de la contribution de son personnel à la réalisation des objectifs de l'entreprise, à l'aide de systèmes d'évaluation appropriés et au soutien des initiatives de formation pour le développement professionnel.

ERG, sachant qu'il est essentiel que tout le personnel contribue activement aux objectifs ci-dessous, œuvre continuellement à informer sensibiliser et former son personnel.

Extrait de la Politique de développement durable d'ERG

Par ailleurs, le Groupe ERG a adopté en 2018 sa propre Politique des droits de l'homme, disponible sur le site Internet www.erg.eu.

# NOS MÉTHODES DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Nous accordons une grande importance à la gestion des ressources humaines, compte tenu du rôle fondamental qu'elles jouent dans le développement et dans la gestion de notre entreprise.

Nos principes sont énoncés dans le Code d'éthique du Groupe, dans la Politique de développement durable et dans la Politique des droits de l'homme.

La gouvernance des RH est assurée par deux comités : le Comité des ressources humaines (Comité du Capital humain) et l'Organisme de vigilance créé en application du Décret législatif italien 231/2001.

Le Comité du capital humain a pour mission de :

- établir et surveiller les principaux programmes et activités de développement du capital humain (plans de carrière/remplacement, identification et gestion des talents, formation, modèle de leadership, suivi et mise en œuvre des politiques de diversité et d'inclusion, etc.);
- soutenir le vice-président exécutif et le Président-directeur général dans les décisions relatives aux stratégies déterminant la valeur du Capital Humain d'ERG;
- surveiller la bonne mise en œuvre de la Politique des droits de l'homme et gérer les signalements de non-respect de celle-ci.

L'Organisme de vigilance, créé en vertu du décret législatif italien 231/2001, en sa qualité de Comité d'éthique, veille à la bonne application du Code d'éthique, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, l'égalité des chances, etc.

Il gère également les signalements éventuels en la matière, reçus par le biais des canaux de communication mis à disposition de tous les employés et également des tiers (adresse e-mail dédiée et adresse de courrier postal).

La gestion des relations avec les partenaires sociaux est déléguée au département RH qui rend des comptes au responsable du capital humain et des TIC, au sujet des stratégies et résultats.

Toutes les relations avec les employés, avec les représentants collectifs des employés et avec les partenaires sociaux sont toujours menées dans le respect de la législation en vigueur dans tous les pays où nous sommes présents. Cela garantit le respect des conventions collectives nationales du travail du secteur concerné.

# LES RISQUES IDENTIFIÉS ET LES MÉTHODES DE GESTION SPÉCIFIQUES

Le Groupe ERG a analysé, pour ses employés, les critères d'égalité des sexes, la mise en œuvre des conventions internationales, le dialogue avec les partenaires sociaux, le respect des droits de l'homme, les mesures adoptées pour prévenir les infractions et empêcher la discrimination.

Cette analyse menée en interne a pris en compte les pays dans lesquels est actif le Groupe ainsi que le secteur d'activité, les réglementations et pratiques auxquelles nous sommes soumis, la mise en œuvre des politiques et modèles de gestion, la structure de gouvernance.

Selon l'analyse, ces enjeux, bien que pertinents, ne sont pas considérés comme une source de risque, notamment grâce à nos pratiques opérationnelles, qui garantissent le respect de ces principes.

Néanmoins, le Groupe avait adopté une Politique relative aux droits de l'homme déjà en 2018 afin d'énoncer clairement et officialiser son approche de ces enjeux. La Politique a été publiée sur le site officiel d'ERG. Il existe également des systèmes d'exploitation et des procédures qui régissent les processus de sélection et de gestion du personnel, et qui garantissent le respect des principes consacrés dans la Politique des droits de l'homme.



### **HUMAN CAPITAL**

GOUVERNANCE

Selon ERG, ce sont les gens qui font la différence. Forte de ses valeurs et de son histoire, ERG considère que l'entreprise n'est pas seulement un ensemble d'engrenages aux fonctions parfaitement définies, qui font tourner la machine. Selon ERG, l'entreprise est au contraire un système vivant dans lequel les talents individuels, par leurs interactions avec un environnement stimulant, peuvent être « utilisés » et développés pour générer de la valeur et de l'innovation. Le Capital humain d'ERG repose sur les talents, les compétences et les relations entre les personnes : depuis plus de 80 ans, le respect et la valorisation de l'individu font partie de la culture d'ERG.

Par conséquent, le contexte dans lequel nous œuvrons au quotidien doit être aussi favorable que possible, afin de permettre aux employés d'exprimer tout leur potentiel et de maximiser ainsi la valeur du capital humain de l'entreprise. En effet, ERG n'aurait jamais obtenu les résultats qu'elle affiche sans la pleine contribution de son personnel. Le développement des connaissances, des compétences et de la motivation sera crucial dans le futur pour le développement durable du Groupe.

ERG a défini son modèle de leadership pour impliquer les collaborateurs dans les « moyens » d'atteindre les objectifs du plan et en cohérence avec les résultats. Cela vise à faire partager,



à tous les valeurs, les compétences et les comportements qui déterminent la progression des carrières au sein du Groupe.

Les processus qui orientent le développement du capital humain traduisent le modèle de leadership en plans opérationnels individuels et collectifs.

Dans la logique de cette approche, ERG propose une vision globale de chaque personne. Ainsi, les People Managers sont invités à observer et



à interagir avec leurs collaborateurs, lors des différents processus de gestion des talents, afin d'étudier leurs performances, compétences, savoir-être, potentiel de développement, motivations. Nous proposons au collaborateur d'adopter vis-à-vis de lui-même la même approche, en lui demandant de découvrir son talent particulier afin de le développer et le mettre à profit. Pour ERG, un « talent » n'est pas une personne au potentiel extraordinaire, mais la particularité qui permet à chacun d'atteindre naturellement des résultats extraordinaires, tout en prenant plaisir à le faire.

GOUVERNANCE



#### CAREER MANAGEMENT

Le « système carrière » garantit la sélection, le développement durable et l'équité à travers un parcours précisé dans le Job Title (Titre de poste) :

- Spécialiste
- Professionnel
- Cadre
- Cadre supérieur
- · Directeur

Chaque poste dans l'organisation comprend divers titres de postes, qu'il est possible d'obtenir en fonction de l'ancienneté (expériences, adaptation à d'autres postes, compétences, tendances de performances, style de leadership). Le Comité des ressources humaines définit annuellement les pipelines des candidats qui, au cours des trois années suivantes, peuvent être nommés Cadre et Cadre supérieur, et surveille ensuite l'amélioration des résultats dans les processus mentionnés.

#### SKILL MANAGEMENT

Chaque année, nous définissons un ensemble d'actions pour le développement compétences techniques chez ERG, après le processus d'évaluation du Human Capital Coverage.

En 2019, les priorités d'intervention étaient liées à la gestion de projet et à la connaissance de la technologie de production d'énergie solaire.

#### RETOUR D'INFORMATION

Selon ERG, le retour d'information est fondamental pour bâtir des équipes hautement performantes et le développement des collaborateurs.

En plus des systèmes d'évaluation des performances, davantage axés sur les résultats professionnels, ERG demande à chaque de discuter avec son People Manager de l'efficacité de l'exploitation des compétences de gestion, et offre un retour d'information à 360° à l'occasion des parcours de développement pour Cadre supérieur.

Pour étayer les retours d'information donnés, le portail People permet d'accorder des crédits aux collègues, en leur donnant des commentaires positifs détaillés, liés aux compétences relevant du Modèle de leadership.

#### PERFORMANCES

La Gestion des performances se fonde sur les mesures des résultats obtenus au cours de l'année, et suit une logique en cascade tout au long de la structure de l'entreprise. Les objectifs annuels des premiers subordonnés du PDG puis des collaborateurs sont définis conformément au plan et au budget. Les objectifs sont ceux de l'entreprise et/ou des individus et prévoient

un moment de comparaison/harmonisation en début d'année et un retour d'expérience en fin de période pour faire le point sur les apprentissages de l'année. En 2019, 295 personnes ont été impliquées dans la fixation d'objectifs individuels, soit 39 % des effectifs.

#### MOBILITE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

GOUVERNANCE

Les « expériences » sont l'une des pierres angulaires du système de développement professionnel et managérial du Groupe. ERG utilise Job Posting pour collecter les candidatures internes et mettre en lien les aspirations individuelles et les opportunités offertes par le développement de l'entreprise. De plus, à travers le portail People, les personnes sont invitées à réfléchir à leur parcours de développement et à indiquer leurs ambitions pour les 3 années suivantes.

#### PLAN DE REMPLACEMENT

La dynamique des carrières au sein du Groupe est dirigée par l'équipe de direction et Human Capital. Avec le soutien des principaux dirigeants, ceuxci cartographient les personnes pouvant venir succéder à un collègue à tous les postes de l'entreprise. Il est ainsi possible de planifier les parcours de remplacement des titulaires de postes actuels et d'assurer la pérennité du développement individuel et la continuité des résultats en cas de démissions, de rotations aux postes ou de réorganisations. La dernière mise à jour a établi qu'il n'existe pas de lacunes organisationnelles significatives, et qu'il existe des candidats pouvant être formés pour prendre le relais dans tous les postes dans un délai de 3 ans. Cela atteste de la solidité de ERG face au remplacement des employés ou à la croissance professionnelle.

#### APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

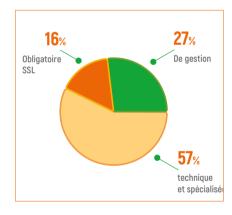
La formation est un levier fondamental pour développer le capital humain. ERG a défini 3 lignes de formation de base :

- · obligatoire selon la loi;
- · technique et spécialisée ;
- · managériale.

Au total, 460758 heures de formation ont été dispensées en 2019 : une augmentation de 36 % par rapport à l'année dernière, contre une augmentation de 3 % des effectifs en moyenne.

Dans le domaine de la formation technique spécialisée, le développement international a également été soutenu en 2019 par une augmentation significative des heures consacrées à l'étude des langues et cultures étrangères. En moyenne, chaque employé d'ERG consacre 7,76 jours par an à la formation.

Le pourcentage de participation à la formation est de 97,75 % de l'effectif moyen, comparable à l'année dernière.



#### YOU LEARN: DEVELOPPEZ VOTRE ENERGIE

Chez ERG, la formation managériale s'adresse à tous les employés, quels que soient leur rôle, leur ancienneté, leur histoire personnelle, leurs activités, leur lieu de travail. Chacun peut choisir, dans le catalogue de formations, celles auxquelles il souhaite participer, utiles à la réalisation de son plan de développement individuel.

Les formations rassemblent des collègues en apparence éloignés qui, par leurs échanges sur les mêmes enjeux, en partageant leurs histoires, expériences et compétences, s'enrichissent mutuellement. Les salles de classe sont volontairement hétérogènes dans le but de favoriser ainsi un sentiment d'appartenance à ERG qui dépasse les frontières géographiques ou les postes au sein de l'entreprise.

GOUVERNANCE

Le modèle pédagogique adopté comprend 4 phases : pré-travail, en classe, activités sur le terrain et suivi. Chaque phase peut inclure un mélange des méthodes de formation suivantes :

- apprentissage informel : déclencheurs, approfondissements, analyse, exercices avant le cours en classe et accompagnement, coaching, mise en pratique des plans d'action;
- apprentissage formel : séances en classe en présentiel ou à distance, activités d'apprentissage en ligne et d'apprentissage mobile
- · apprentissage social : discussion de suivi,

tutorat, coaching de groupe pour partager ses expériences et en faire profiter les autres.

#### Certification interne

ERG a adopté le modèle des 7 habitudes de Franklin Covey pour soutenir le développement de l'efficacité et du leadership.

En 2019, les habitudes ont été mises en relation avec les compétences et les comportements du modèle de leadership et il a été proposé à tous ceux qui ont suivi le parcours de formation d'obtenir en interne une certification en tant que « 7 Habits Experts » (experts des 7 habitudes). En 2020, il sera possible de se certifier en tant que « Change Agents » (agents du changement).

C'est là un moyen d'inciter et d'accompagner le développement du leadership chez les employés, afin d'étendre progressivement l'impact de leur action managériale.

En 2019, 103 employés ont obtenu la certification.

LES KPI DE NOS FORMATIONS					
2017	37 950 HEURES DE FORMATION	6,6  JOURS DE FORMATION DISPENSÉS PAR PERSONNE	97% PERSONNES AYANT SUIVI		
2018	JISPENSÉES  34 356  HEURES DE FORMATION DISPENSÉES	5,9  JOURS DE FORMATION DISPENSÉS PAR PERSONNE	PERSONNES AYANT SUIVI		
2019	46 758 HEURES DE FORMATION DISPENSÉES	78 JOURS DE FORMATION DISPENSÉS PAR PERSONNE	98% PERSONNES AYANT SUIVI LES COURS		

156

#### LA RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS

GOUVERNANCE

Les résultats d'ERG dépendent de la qualité de ses employés. Par conséquent, le processus d'embauche revêt une importance particulière : il est donc structuré de manière à entrer en contact, attirer, sélectionner et embaucher des personnes en fonction des besoins actuels, mais aussi des besoins prévus.

Le processus d'embauche se déroule en trois temps.



La phase d'intégration est fondamentale pour une insertion réussie dans l'entreprise, et prévoit un plan précis pour permettre au nouvel employé de s'intégrer rapidement dans l'équipe et de fonctionner le plus vite possible à son plein potentiel.

La communication en ligne (site Internet, réseaux sociaux, job board...) est un canal fondamental

pour faire connaître ERG en tant qu'employeur et entrer en contact avec des candidats de qualité. Pour cela, l'équipe Talent Management travaille en partenariat avec l'équipe Communication pour améliorer la notoriété et l'expérience candidat d'ERG, et actualise systématiquement la qualité de sa communication en se comparant aux entreprises de référence à l'international. En 2019,

ERG a été confortée dans sa place de leader du classement Potentialpark italien, a été reconnue « top climber » du classement européen, a été mentionnée parmi les entreprises aux meilleures pratiques dans le classement Lundquist et est entrée pour la première fois au classement Universuum.

L'attractivité de ERG repose sur 3 piliers :

GOUVERNANCE

- GreenenERGymakers: ERG produit de l'électricité
  à partir de sources propres, renouvelables et
  durables. Travailler chez ERG, c'est jouer un rôle
  de premier plan dans une économie durable,
  contribuer au respect de l'environnement,
  améliorer la qualité de vie.
- Auto-responsabilisation et employabilité : chaque personne est responsable de son développement professionnel, en termes de formation, de mise à jour des compétences, de découverte et de valorisation de son talent, ainsi que de proposition de parcours professionnels

- possibles. Travailler à bâtir un « avenir durable » d'un point de vue professionnel.
- Talent: Le talent de chaque personne. Chez ERG, il est possible de découvrir et de développer ses propres talents, tout en apprenant à faire de même avec ceux des autres.

ERG a développé des relations avec les principales universités italiennes et avec des organismes de formation axés sur le développement des compétences fondamentales dans le monde de l'énergie. De nombreux cadres et experts de ERG ont apporté leur témoignage dans des cours de formation universitaire et postuniversitaire. En outre, ERG participe aux Career Days et accueille en stage des étudiants en fin de cursus.

En 2019, les personnes qui ont rejoint ERG provenaient, dans 50 % des cas, du réseau généré par ces réunions et de candidatures spontanées. Les 50 % d'embauches restantes étaient le fait de chasseurs de têtes.













#### **INDUCTION SEMINAR 2019**

Vingt-sept nouveaux collègues des divers sièges d'ERG ont participé à l'édition 2017-2018 de l'Induction Seminar (séminaire d'intégration), événement qui offre un tour d'horizon complet de notre entreprise. Ce séminaire est l'occasion de diverses rencontres et permet à l'entreprise de se raconter dans un mélange de récits, témoignages et expériences des personnes qui y travaillent. C'est l'occasion d'apprendre à connaître les domaines et les personnes avec lesquels l'on n'a pas de contacts habituellement, brossant ainsi un tableau complet de notre entreprise et de ses valeurs.

Le second module itinérant permet de visiter les installations d'ERG (hydroélectrique, thermoélectrique

et éolien) dans les sites de production de Terni, Priolo et Carlentini. Parmi les divers sujets abordés, citons ceux à caractère technique, opérationnel, de développement durable et d'éthique d'entreprise: nous voulons que tous les nouveaux employés soient familiarisés avec les principes qui guident le fonctionnement de ERG et sa façon de faire des affaires.



#### THE POWER OF DIVERSITY

À partir de 2019, « The Power of Diversity » (le pouvoir de la diversité) est le nom donné aux initiatives visant à renforcer la capacité d'inclusion d'ERG. ERG s'est transformé essentiellement par le biais d'acquisitions qui ont considérablement accru la diversité du personnel l'entreprise : origine culturelle, nationalité, âge, sexe, parcours professionnels, culture professionnelle. ERG est membre adhérent de Valore D, la première association italienne visant à accroître la diversité, valoriser le talent et le leadership féminins, née en 2019. À ce jour, 200 entreprises appartiennent à cet important réseau, représentant un total de plus de 2 millions d'employés et plus de 500 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Avec le soutien de Valore D, ERG surveille dans quelle mesure les processus RH valorisent



les femmes au sein de ERG, par le biais de l'Inclusion Impact Index (indice d'impact de l'inclusion). En outre, plusieurs employées d'ERG participent à des formations et événements de réseautage dédiés aux jeunes talents, cadres intermédiaires et employées de catégorie C, ainsi qu'aux équipes RH et Communication. En 2019, nous avons organisé des sessions de formation visant à diffuser un langage inclusif et à reconnaître et à surmonter les biais cognitifs. À partir de 2020, ces séminaires seront un élément fondamental de la formation des People Managers. ERG a mené une enquête pour vérifier la perception de la problématique Diversité et Inclusion auprès de l'ensemble des employés du Groupe. La diversité est considérée comme un facteur de réussite pour l'avenir et l'enquête a révélé les domaines satisfaisants aux yeux des employés et ceux pouvant être améliorés. ELLE A également analysé le niveau d'implication de tous les participants. ERG confirme aussi en 2019 que ses employés présentent un niveau d'implication dans l'entreprise et une passion pour leur travail supérieur à la moyenne internationale. Les employés ont un fort sentiment d'autoefficacité, lié aux résultats de leur activité, et indiquent qu'ils entretiennent de bonnes relations avec leurs collègues et avec leur People Manager. Le même type d'enquête sera effectué début 2021 pour contrôler l'efficacité des actions entreprises.

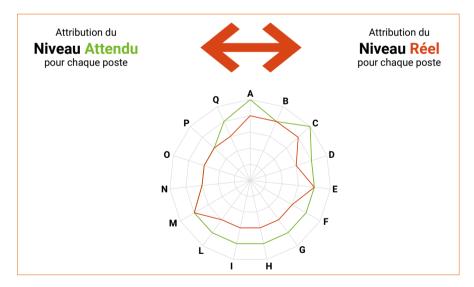
# HUMAN CAPITAL COVERAGE : QU'EST-CE QUI A ETE FAIT EN 2019 ?

La méthode de mesure du Human Capital Coverage du Groupe ERG est désormais un outil consolidé et utilisé à de multiples fins, tant dans le domaine des Ressources Humaines que dans les autres domaines du Groupe. ERG a connu quelques changements de sa structure organisationnelle en 2019. Avec son passage au modèle « One Group », qui a élargi les processus et liens au sein du Groupe, il a été nécessaire de développer une approche davantage internationale et tournée vers l'étranger. Nous avons surveillé de près les éléments pouvant confirmer les facteurs

GOUVERNANCE



de croissance attendus dans le Plan d'affaires, y compris en vue du Human Capital Coverage du Groupe ERG. Notre objectif reste le même : comparer le niveau de compétences attendues pour chaque poste au niveau réel évalué par les personnes occupant les divers postes. Cette



année également, nous avons pu établir une comparaison avec les années précédentes (cinq années de comparaison), tirant ainsi parti des nombreuses données générées.

Sur la base des nouvelles initiatives qui ont vu le jour en 2019, en effet, cette année encore, les départements de la gestion des talents et de la rémunération ont décidé d'utiliser les modèles et les informations fournis par le HCC pour mettre en place leurs activités de formation et de développement professionnel, lorsque les indices suggèrent que des améliorations sont possibles. En outre, le HCC a inspiré les programmes des Ressources Humaines pour 2020, qui ont présenté les principales évolutions dans leurs domaines de compétence, sur la base des résultats du HCC.

160

Le HCC évolue continuellement : de nouveaux éléments ont été apportés au modèle en 2019 par rapport à 2018, et de nouvelles voies ont été empruntées (modèle fonctionnel), confirmant la trajectoire de croissance empruntée en 2017 avec la nouvelle réorganisation, et poursuivie en 2018/2019, en atteignant 93 % de couverture au niveau du Groupe. En 2019, notre indice de « couverture du capital humain » était de 93 %, avec une augmentation d'environ 3 points de pourcentage par rapport à 2018, dans un contexte en partie différent (réorganisation des départements du capital humain et des TIC) et avec une refonte des logiques organisationnelles. Cette augmentation a été rendue possible par plusieurs facteurs clé:

 détermination des domaines organisationnels où il était nécessaire d'intervenir;

- développement adéquat de processus organisationnels pour améliorer la productivité dans certains domaines d'intervention spécifiques;
- organisation de la formation dans une logique claire, sur la base des analyses développées avec le HCC.

Compétences, savoir, savoir-faire et capacité d'apprendre sont des qualités nécessaires pour l'individu, mais également des ressources sur lesquelles se fonde l'avenir de l'entreprise.

Dans une logique de développement durable, ERG investit en masse dans le développement des employés et l'auto-employabilité: dans ce cadre, le HCC constitue un outil à la disposition des salariés. Il leur permet de s'adapter en permanence aux tendances du marché du travail et de progresser dans leur parcours professionnel selon une logique ciblée.

LES KPI DU PROCESSUS « HCC »					
2017	700  EMPLOYES EVALUES	100%  PERSONNEL  DE L'ENTREPRISE(1)	385  COMPETENCES IDENTIFIEES	87%  COUVERTURE  HCC	
2018	725  EMPLOYES EVALUES	100%  PERSONNEL  DE L'ENTREPRISE <sup>(1)</sup>	400  COMPETENCES IDENTIFIEES	90%  COUVERTURE HCC	
2019	732  EMPLOYES EVALUES	100%  PERSONNEL  DE L'ENTREPRISE(1)	401  COMPETENCES IDENTIFIEES	93% COUVERTURE HCC	

DONNEES

# « WE ARE ERG, ERG IS WITH US» VALORISATION ET INCLUSION DU PERSONNEL D'ERG

ERG place ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations. ERG reconnaît la valeur de l'engagement pris par ses employés et les accompagne tout au long de leur vie « chez ERG », à travers le « système de Reward » (récompense), un modèle intégré de bien-être en entreprise et de systèmes de conciliation vie privée/vie professionnelle.

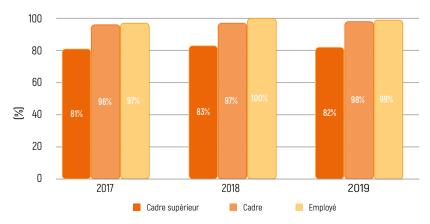
#### SYSTEME DE REWARD

Le Groupe ERG respecte un principe fondamental : garantir l'égalité des chances en matière de reconnaissance économique pour tous ses collaborateurs, selon leurs caractéristiques et compétences professionnelles. ERG s'attache à mettre en œuvre des politiques et procédures visant à prévenir tout comportement discriminatoire. La politique de rémunération de notre Groupe est centrée sur la reconnaissance du mérite. Le mérite constitue le critère de référence afin que les systèmes de rémunération

créent un sentiment d'appartenance, favorisent la motivation, poussent à l'amélioration, tout en reconnaissant et en récompensant les résultats. la qualité de la contribution professionnelle de l'employé et son potentiel de développement. Équité, Développement durable et Sélectivité sont les fondements de la politique de rémunération du Groupe ERG. L'Équité est assurée par la mise à jour régulière des rémunérations par rapport aux marchés de référence ainsi qu'en tenant compte des données des parties prenantes externes. Le développement durable se réfère à l'équilibre optimal entre les aspirations de l'individu et les ressources financières de l'entreprise. Enfin, par Sélectivité, nous entendons la valorisation des « employés très performants » et le respect des conditions du marché pour les « employés aux performances normales ».

Concernant les salaires fixes, grâce à notre politique salariale, nous annulons l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes dans

#### ÉCART ENTRE LES SALAIRES¹ HOMMES/FEMMES



la catégorie « salariés » (45 % du personnel de l'entreprise), alors qu'il ne dépasse pas 2 % dans la catégorie « cadre » (26 % du personnel de l'entreprise).

L'analyse du salaire minimum par catégorie et par sexe par rapport à ce qui est établi par catégorie par les Contrats italiens de travail nationaux montre que les salaires à l'embauche chez ERG

## DIFFERENCE ENTRE LE SALAIRE MINIMUM DU GROUPE ERG ITALIA ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES

Qualification	2019		2018		Variation 2019/2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Dirigeants	134%	110 %	134%	110 %	-	-
Cadres	106%	106%	106%	106%	-	-
Employés	111%	113 %	110 %	114%	+1%	-1%

## DIFFERENTIEL ENTRE SALAIRE MOYEN DU GROUPE ERG ITALIA ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES

Qualification	2019		2018		Variation 2019/2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Dirigeants	134%	163%	134%	161%	-	2%
Cadres	132%	134%	132%	136 %	-	-2%
Employés	122%	124%	123%	125%	-1%	-1%

correspondent aux valeurs établies par les CCNL pour chaque catégorie.

En 2019, nous avons continué de consolider le dispositif d'intéressement à court terme pour les responsables à tous les niveaux du Groupe et à des employés sélectionnés en fonction du caractère essentiel de leur poste. Le système prévoit d'attribuer au participant un objectif d'entreprise commun à tous les titulaires, mesuré par l'indicateur EBT² et 3 autres objectifs individuels déclinés en fonction du caractère essentiel de leur poste et mesurés sur la base d'indicateurs quantitatifs, principalement des critères économiques, financiers et/ou de projet. Le système comporte deux clauses qui visent à souligner et à favoriser deux aspects du développement durable :

- Santé et Sécurité du personnel d'ERG: le système comprend une Clause de Développement
- 2 Résultat consolidé avant impôts IAS (International Accounting Standards) aux prix courants.

- durable, selon laquelle l'objectif d'entreprise n'est pas considéré comme atteint en cas de blessure d'un salarié du Groupe entraînant la mort ou une invalidité permanente supérieure ou égale à 46 %.
- Clause financière-organisationnelle : réalisée par le biais de la clause de récupération.

Pour de plus amples détails sur ce système, voir le « Rapport sur la politique de rémunération et les rémunérations versées ».

En 2019, l'ensemble des directeurs et des cadres de tous les niveaux ainsi que 53 % des collaborateurs<sup>3</sup> de l'entreprise ont participé au système d'intéressement à court terme. Les femmes sont plus nombreuses qu'en 2018 (+15 %) et représentent 16 % des participants au système d'intéressement.

Parallèlement à l'intéressement à court terme, il existe un plan d'intéressement à long terme 2018-

<sup>3</sup> Ce chiffre se réfère uniquement aux sociétés italiennes et aux chefs de pays des entreprises étrangères.

2020 « Performance Share », destiné aux cadres dotés de pouvoirs exécutifs et à un nombre restreint de dirigeants clés, occupant des postes de direction, dont les décisions ont un impact direct sur la réalisation des objectifs du Plan d'affaires 2018-2022. Le plan contribue donc à la stratégie et assure la pérennité de l'entreprise. Il encourage la direction à obtenir des résultats stratégiques, conformément aux objectifs du Plan d'affaires, dans une perspective de réussite

GOUVERNANCE

durable. Le Plan Performance Share 2018-2020 prévoit l'attribution d'un nombre prédéfini d'actions ordinaires ERG, à la fin de la période de blocage de trois ans, si l'EBITDA cumulé du Groupe a atteint une certaine valeur sur la période 2018-2020. Le Plan prévoit une clause de récupération (clawback). Pour de plus amples détails sur ce système, voir le « Rapport sur la politique de rémunération et les rémunérations versées ».



### **POUR LES 80 ANS D'ERG, 80 ACTIONS**

À l'occasion des 80 ans d'ERG et en reconnaissance de la contribution de nos collaborateurs à la transformation du Groupe, les familles Garrone-Mondini ont offert 80 actions ordinaires à tous les employés des sociétés italiennes du Groupe ERG. L'attribution a concerné au total 664 employés et 530120 actions, détenues en portefeuille par ERG S.p.A.



164

#### **BIEN-ETRE AU TRAVAIL**

GOUVERNANCE

Notre modèle intégré de bien-être au travail est né naturellement et s'est développé au cours de nos 80 ans d'histoire, axé sur les employés, dans le but de répondre aux besoins des divers groupes du personnel de l'entreprise et aux nouveaux besoins d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le système accompagne l'employé, dès son embauche, avec le parcours d'intégration. Celui-ci permet au nouveau collaborateur de se familiariser avec ERG, tel que présenté par ses employés. Ensuite, le système de bien-être au travail accompagne l'employé à travers les différentes étapes de sa vie professionnelle et privée, jusqu'à le conduire naturellement vers la sortie du monde du travail (voir encadré et graphique).

### **TÉLÉTRAVAIL**

Pour répondre aux exigences de conciliation de la vie privée et professionnelle parmi les collaborateurs d'ERG, en 2019, nous avons élaboré et approuvé le projet « SmartERG », avec l'accord des syndicats, qui introduit une nouvelle façon de travailler : le télétravail (smartworking). Le projet prévoit une période pilote de 6 mois qui commencera début 2020 et à l'issue de laquelle l'entreprise décidera de la maintenir ou de la prolonger en fonction de son utilisation et de ses effets sur l'organisation. La participation est volontaire et concerne les bureaux de Gênes et de Rome, à l'exception des postes dont le type de travail est incompatible avec le télétravail.

#### **ONEHEALTH**

Au terme du processus d'unification des services de bien-être de nos employés, le programme volontaire de dépistage du cancer a été élargi cette année à tous nos bureaux italiens. Le programme comptait 80 % d'adhésion parmi les personnes éligibles. Les principaux tests prévus sont des échographies de l'abdomen supérieur et inférieur (hommes/femmes), le dosage du PSA (hommes à partir de 50 ans), l'échographie mammaire et la mammographie (femmes à partir de 40 ans).

#### MENS SANA IN CORPORE SANO: ERG FIT LIFE

Une salle de sport neuve, dotée de tous les équipements nécessaires, de machines pour chaque type d'exercice dans trois domaines

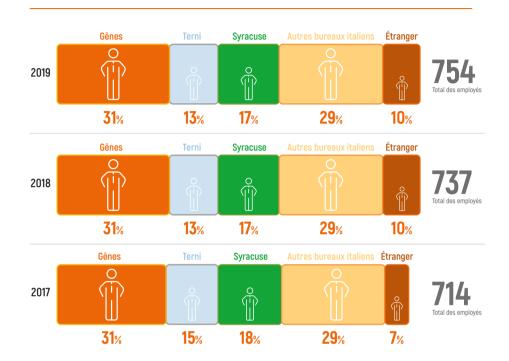
- cardio, exercices de gymnastique, agrès -, des coaches pour les cours et un « personal trainer » pour accompagner tous ceux qui font des exercices. Une structure parfaite pour favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle, permettant de se remettre en forme, de décharger les tensions de la journée et d'être plus réactifs et productifs le reste du temps libre. Dans cette optique, nous avons ouvert la salle de sports à tous les employés du Groupe au siège de Gênes, à titre gracieux. D'une surface de 400 m2, la salle de sport à la décoration inspirée du style industriel est toute neuve, et dotée des meilleurs équipements et des dernières innovations techniques, pour offrir aux employés un environnement sain et confortable.

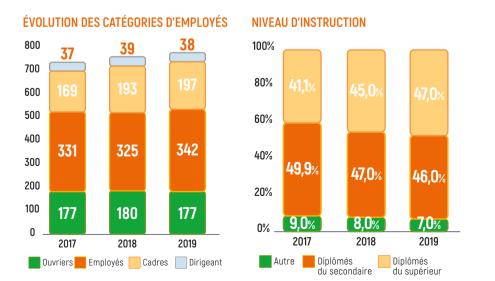


Formation		Intégration	Parcours de familiarisation avec ERG, des outils disponibles et des principaux interlocuteurs, pour accueillir au mieux la personne et lui permettre de prendre rapidement ses marques.		
	P	You Learn	Formation visant à accroître les compétences individuelles des employés.		
Santé		Soins de santé	Couverture santé qui garantit une part du remboursement des dépenses de services de santé dans les structures publiques et privées.		
	CIRALTA	Programmes de prévention et soins de santé	Protocoles de prévention différenciés selon les types de risques liés au lieu de travail (sièges sociaux, sites de production). Programmes volontaires de dépistage du cancer. Campagne de vaccination contre la grippe. Heures de congé supplémentaires pour les visites médicales.		
		Assurance complémentaire accident et police d'assurance-vie	Couverture d'assurance complémentaire et supérieure aux obligations légales et contractuelles.		
Prévoyance \$		Prévoyance retraite	Caisses de retraite financées en partie par l'entreprise.		
et assistance	0	Assistance fiscale	Accords avec la CAAF.		
		SmartERG	Projet pilote de télétravail qui comprend une journée par semaine dans les bureaux et des tâches bien identifiées.		
		Congé pour mariage	Possibilité de prendre son congé mariage de manière plus souple que ne l'exigent les dispositions légales.		
Conciliation		Congé parental et absences obligatoires	Pendant son congé maternité, la salariée conserve ses avantages sociaux, et pendant la période d'absence obligatoire, l'indemnité de maternité est versée à 100 %.		
Conciliation vie privée/ professionnelle	(24h)	Facilités	Horaire flexible pour faciliter le retour au travail après un congé de maternité.		
		Crèche et école maternelle	Accords ou remboursements pour les employés qui les utilisent.		
		Dons de congés	Dons de congés au profit de collègues en ayant besoin, auxquels ERG participe également.		
		Transports	Contribution dans les bureaux insuffisamment desservis par les transports en commun.		
Bien-être et		Centres de sport ERG 4 Sport	ERG Fit Life : salle de sport d'entreprise à Gênes. Accords avec des centres sportifs pour les autres sièges. Participation directe à des événements sportifs nationaux et internationaux.		
temps libre		Loisirs	Centres de loisirs. Projets de bénévolat d'entreprise.		
Communautés	6	Événements	Family Day. Étrennes et fête de Noël. 30 ans ensemble.		

166

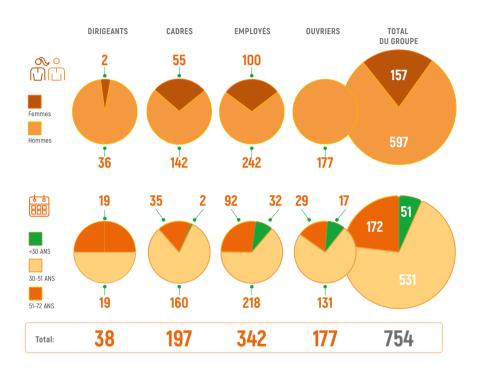
# GROUPE ERG: EMPLOYES ET ORGANISATION



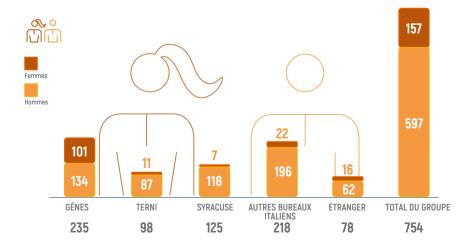


#### **POSTES PAR ÂGE ET PAR SEXE**

GOUVERNANCE



#### REPRÉSENTATION DES SEXES PAR SIÈGES



# ERG INVESTIT DANS LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

2019 a été une année fondamentale pour le nouveau modèle de relations professionnelles d'ERG, tant en termes d'innovation que de développement de nouveaux outils pour renforcer le dialogue social.

Au cours de l'année, nous avons défini la nouvelle Prime de Résultat 2019-2021 qui, pour la première fois, aura une structure nationale unique et simplifiée.

Comme toujours dans la tradition des relations entre ERG et les professionnels, cet objectif était partagé par tous les partenaires sociaux au terme d'un parcours divisé en différentes phases d'échange (National, Territorial, Entreprise).

Ainsi, à partir de 2019, l'ensemble du personnel du Groupe obtiendra une prime de résultat, dont le montant est lié à un indicateur économique unique (EBITDA du Groupe) et aux performances technologiques de l'activité du Groupe (éolien, hydroélectrique, thermoélectrique, solaire).

Il s'agit d'un changement significatif, qui renforce pour la première fois la dimension One Company de l'entreprise et les impacts transversaux des résultats de production.

De plus, le décaissement de la prime a ensuite été

	ERG S.p.A. ERG Power Generation S.p.A. ERG Hydro S.r.I.			
Indice de rentabilité (IR) 50 %	EBITDA Gruppo (100%)			
	<b>Éolien (25 %)</b> Tendance KII	Solaire (5 %) Tendance KII		
Indice de productivité (IP) 50 %	Thermoélectrique (25 %) Tendance KII	Hydro (25 %) Tendance KII		
	KPI HR (20 %) Green Pay Développement durable			

conditionné, au niveau territorial, à la réalisation des objectifs de développement durable et de Green Pay suivants :

- réduction de la consommation de plastique conformément au projet plastic free;
- réduction de la consommation de cartouches d'imprimante;
- réduction de la fréquence et de la gravité des accidents.

Ce lien entre la dimension « verte » de l'entreprise et la valorisation de ses résultats économiques par la prime de résultat, en plus d'être un modèle innovant de Green Pay sur la scène nationale, constitue une expérience qui influencera également les négociations futures entre la Société et les Partenaires sociaux.

#### NUOVE FORME DI CONFRONTO CON LE PARTI SOCIALI: LE COMMISSIONI BILATERALI

Chez ERG, nous avons identifié de nouveaux espaces, en plus des espaces traditionnels, dans lesquels développer les échanges avec les Partenaires sociaux et la diffusion préventive d'informations. Avec la signature du protocole sur les relations professionnelles, nous avons créé 3 nouvelles commissions bilatérales mixtes, composées de collaborateurs de l'entreprise et de personnel désigné par les syndicats. L'objectif de ces commissions est de renforcer les moments d'échange entre l'entreprise et les Partenaires sociaux afin d'approfondir les questions à soumettre ultérieurement aux parties à la négociation.

Les trois commissions, composées de 9 personnes nommées par les syndicats (5 hommes et 4 femmes), traitent des domaines d'intervention suivants :

#### Commission bilatérale de santé, sécurité et environnement :

- développement de projets de sécurité intersociétés et de projets de diffusion également auprès de fournisseurs externes;
- analyse des tendances des accidents et des « quasi-accidents » ;
- · bonnes pratiques et comportement vertueux;
- · concours de sécurité en entreprise ;

GOUVERNANCE

- · parcours de formation spécifiques en matière de HSE;
- · analyse du comportement des sous-traitants.

#### Commission bilatérale pour la formation et le développement professionnels :

- · analyse des plans de formation du Groupe;
- · chiffrage des principaux besoins en formation ;
- · plans de formation pour soutenir l'éventuelle relocalisation du personnel;
- · impacts de la technologie sur l'organisation du travail et évolution 4.0 des compétences requises.

#### Commission bilatérale pour l'égalité des chances :

- · analyse des projets mis en œuvre et projetés sur l'égalité des chances et la lutte contre la discrimination ;
- · promotion des initiatives d'étude du travail féminin dans l'entreprise et des formations appropriées ;
- analyse des initiatives visant à éliminer les obstacles, objectifs et subjectifs, afin de parvenir à l'égalité des chances dans l'entreprise, dans une logique de la gestion de la diversité.

## LA COMMUNICATION CHEZ ERG

#### COMMUNICATION EXTERNE

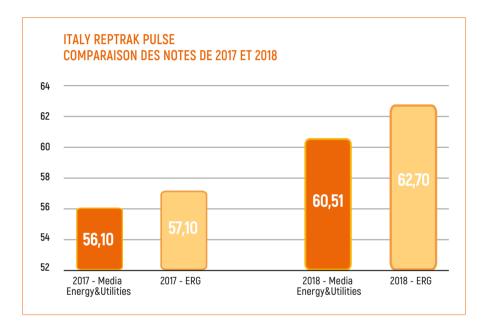
GOUVERNANCE

Pour transmettre de manière correcte et complète notre mode de fonctionnement en tant qu'entreprise, nous pensons que les activités de communication sont fondamentales au sein de l'entreprise et vis-à-vis des tiers.

Notre objectif est de construire des relations

fiables et durables avec nos parties prenantes, maintenir un dialogue toujours ouvert en favorisant les échanges et protéger et accroître notre capital-marque.

Le dernier sondage officiel réalisé par le Reputation Institute en 2018 nous place



#### LA METHODE ADOPTEE PAR LE REPUTATION INSTITUTE

« La réputation d'une organisation est l'ensemble des attentes, perceptions et opinions développées au fil du temps par toutes les parties prenantes (clients, fournisseurs, investisseurs, médias, etc.) en lien avec la qualité de l'organisation, ses caractéristiques et comportement attendus ». En vue de cela, nous surveillons la perception et l'opinion du public à l'aide de plusieurs outils, par exemple l'enquête annuelle sur la réputation des entreprises en Italie (Italy RepTrak® Pulse), réalisée chaque année en janvier par le Reputation Institute, leader mondial du conseil en Mesure et gestion de la réputation. Celle-ci emploie la méthode CAWI (Computer Assisted Web Interviewing) sur un échantillon de « grand public », représentatif de la population italienne de 18 à 64 ans (tranche démographique ISTAT).

RESPONSABILITE

ENVIRONNEMENTALE

DONNEES

ET INDICATEURS

nettement au-dessus de la note moyenne attribuée au secteur Energy & Utilities.

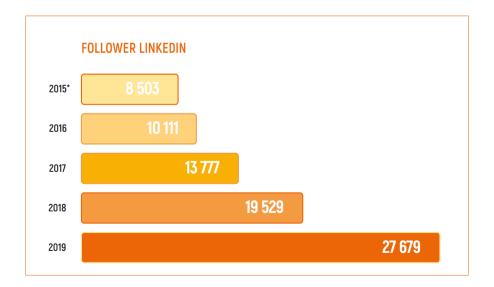
GOUVERNANCE

Ces dernières années, nous avons fait le pari de développer un système de communication d'atteindre numérique mesure en parties prenantes de référence de manière généralisée et immédiate, avec un contenu ciblé et sans intermédiaires. Les piliers de notre communication sont la transparence, la qualité et la rapidité. Nous communiquons à travers notre site Internet officiel et nos canaux de réseaux sociaux Twitter. Linkedin et YouTube.

Notre stratégie de communication, en plus de se fonder sur la rapidité et le dynamisme, favorise le storytelling de la vie de notre entreprise, dans le but d'asseoir notre place parmi les plus importants producteurs d'énergie verte et de renforcer nos relations avec nos parties prenantes.

Nous utilisons les réseaux sociaux aussi à l'étranger afin de communiquer avec les parties prenantes locales dans les pays où nous développons nos activités. En France, nous disposons du compte ERG\_France sur Twitter, tandis que Linkedin nous permet de présenter nos activités sur notre page entreprise ERG France. Nous avons récemment commencé à tweeter avec les parties prenantes britanniques, via le compte ERG\_uk.

Linkedin est le réseau social où nous rapportons les opérations commerciales et les résultats financiers, où nous publions les entretiens avec la direction, des informations relatives aux activités et projets RSE et les postes à pourvoir, en parallèle avec le compte twitter @ERGcareers. Fin 2019, la page de notre entreprise a enregistré une nouvelle augmentation du nombre de followers, qui sont passés de 19 660 (fin 2018) à 27 679.



Et les résultats sont là, comme le confirme l'étude Lundquist, principale étude sur la communication numérique des entreprises, menée dans le but de favoriser la transparence et l'exhaustivité des informations en ligne.

#### **WEBRANKING ET « .TRUST » 2019**

Au mois de décembre, nous avons publié les résultats de l'édition 2019 de l'analyse Webranking Italy, la principale étude au niveau européen portant sur la qualité de la communication d'entreprise, qui vise à promouvoir la transparence et l'exhaustivité des informations publiées en ligne. Cette enquête menée par Lundquist en collaboration avec Comprend s'est penchée sur 112 sociétés cotées, qui ont reçu une note de 0 à 100. La note moyenne des entreprises italiennes était de 43. Notre site internet a progressé de 0,8 point par rapport à l'édition 2018, pour atteindre la note de 77,6, et conserve la onzième place dans le classement – comme dans l'édition 2018. L'année 2019 a introduit l'analyse « .Trust », dont les résultats ont été rendus publics en novembre. Il s'agit d'une évaluation de la communication numérique d'un point de vue qualitatif, qui tient compte de l'efficacité du storytelling d'entreprise, de la manière dont les entreprises présentent

leurs contenus, et dont elles impliquent les utilisateurs-parties prenantes. [Pour faire partie de l'étude .trust, les sociétés cotées doivent avoir obtenu au moins la note de 50 dans l'édition précédente de Webranking [2018].] Aujourd'hui, le défi de la communication est de tirer parti de la transparence pour raconter efficacement l'entreprise et son histoire, ainsi que sa stratégie d'entreprise, en étayant ce récit avec des exemples et des anecdotes. ERG s'est placée parmi les meilleures entreprises en matière de storytelling.



De plus, nous racontons l'univers d'ERG à travers des moments d'échange, des participations de notre haute direction à des événements du secteur, des conférences et cours magistraux dans des universités importantes.



#### **COMMUNICATION INTERNE**

Nous aimons définir notre Communication Interne par ce symbole : H2H – Human to Human. Nous l'avons entièrement repensée en 2019, dans les objectifs suivants :

GOUVERNANCE

- · la sécurité en premier lieu;
- l'interaction entre les personnes et une communication dans les deux sens;
- · l'inclusion;
- la diffusion de notre Plan d'affaires et une meilleure compréhension de celui-ci;
- · donner la parole aux acteurs sur le terrain;
- diffuser davantage un lexique de travail et non seulement stratégique et financier;
- · diffuser notre histoire plus en détail.

Dans cette optique, nous avons lancé des projets tels que :

- Evolving Safety, une campagne de sensibilisation à la sécurité;
- Like & Comments, le système de collecte de retours d'informations sur les actualités publiées sur l'intranet;
- Business Plan Insights, des pages de l'intranet dédiées à des informations approfondies sur les

projets du Plan d'affaires;

- Des entretiens vidéo, témoignages directs des acteurs sur le terrain;
- Ted Talks, une sélection de présentations issues du célèbre think tank et toujours proposées sur l'intranet pour partager des réflexions sur les problématiques qui nous concernent le plus.



Par ailleurs, dans le cadre du processus de consolidation d'ERG en tant qu'acteur de « l'économie verte », nous avons organisé au cours de l'année des initiatives internes visant à informer, impliquer et stimuler les employés de ERG vis-à-vis de leur « responsabilité écologique » et des principes de développement durable du point de vue environnemental. L'une de ces initiatives était #ERGPlasticFree.

#### **OUTILS DE COMMUNICATION EN LIGNE**



Portail intranet (ERGate)

Dans le portail intranet, le personnel d'ERG peut consulter toutes les informations nécessaires à la « vie de l'entreprise ». Cet outil est conçu pour promouvoir la diffusion et le partage d'informations, documents, images, projets, etc.

- création d'une section dédiée à l'état d'avancement des projets du Plan d'affaires 2018-2022 : vidéos, photographies et documents pour mieux connaître les acteurs et les activités de terrain;
- actualités et mises à jour de l'organisation, accessibles depuis les appareils mobiles;
- fonctionnalité « like and comments » pour les actualités ;

En 2020, le portail fera l'objet d'un relookage graphique et fonctionnel complet.



TeamERG est le magazine numérique et interactif de l'entreprise, dans lequel sont relatés les projets, les récits et les faits les plus pertinents du Groupe. Il est mis en ligne chaque trimestre.

174

#### **GROUP MEETING**

GOUVERNANCE



« The Challenge Inside » 21-22 mars 2019 La réunion annuelle entre la haute direction et les principaux dirigeants d'ERG a eu lieu à Camogli (près de Gênes). Pour l'édition 2019, une nouvelle formule a été adoptée, celle du talk-show, qui a vu les acteurs des projets monter sur scène. Les interventions du Group Meeting ont été publiées intégralement sur le portail intranet et l'ensemble du personnel de l'entreprise peut les consulter.

#### **EVENEMENTS D'ENTREPRISE**



Family Day

L'événement annuel dédié aux enfants des employés âgés de 3 à 12 ans et à leurs parents a été fêté par environ 230 personnes dans les sièges de Gênes, Terni et Syracuse. Cette année aussi, il a été organisé en collaboration avec Legambiente, qui nous a soutenus dans l'organisation de l'événement et dans la réalisation des laboratoires dédiés aux énergies propres.



Bénévolat d'entreprise En collaboration avec Legambiente, nous avons organisé en novembre 2019 notre troisième journée de bénévolat d'entreprise dans les Marinas de Priolo Gargallo et de Melilli à Syracuse. L'initiative fait suite au succès de la première journée organisée à Gênes (Villa Croce) en novembre 2017 et de celle organisée en 2018 au bord du lac de Piediluco. Elle s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Puliamo il Mondo », l'édition italienne de « Clean Up the World » (nettoyons le monde), promouvant l'entretien et le nettoyage des centres urbains.



Fête de Noël

Pour les traditionnelles fêtes de fin d'année, nous nous sommes réunis et nous avons trinqué ensemble à Syracuse, Rome et Gênes. Alors que des collègues d'Allemagne, du Royaume-Uni et d'Europe de l'Est se sont réunis à Gênes, des collègues français ont assisté à l'événement à Rome, et ont pu en profiter pour visiter pour la première fois le complexe hydroélectrique de Terni.

#### CONCOURS

GOUVERNANCE



#### EverywhERG

EverywhERG est le concours lancé en 2019 dans le but de recueillir des images représentant le thème de l'écologie, pour notre profil Instagram. Les images soumises représentaient des situations et des scénarios écologiques du quotidien et constituaient un tour d'horizon de notre environnement qui présentait en outre les gens en tant qu'acteurs du changement. Une sorte de storytelling en images pour raconter, dans le registre de l'émotion, les principes écologiques dans notre quotidien, dans les lieux où nous passons nos journées, au travail et ailleurs, avec les gens qui en font partie.

#### **SPORT**



#### ERG for fit

Inaugurée fin octobre 2018 dans le bureau de Gênes et ouverte à tous ses employés, la salle de gym d'entreprise d'ERG propose 31 machines à la pointe de la technologie et une équipe de coaches pour accompagner les sportifs pendant les exercices.



#### Marathon d'Édimbourg

La course est une tradition désormais enracinée depuis de nombreuses années chez ERG, qui témoigne de l'importance qu'accorde l'entreprise à l'esprit d'équipe et aux valeurs du sport. Fin mai, l'ERG Running Team a participé à l'Edinburgh Marathon Festival, désormais considéré comme l'un des événements sportifs les plus importants du Royaume-Uni.



#### Marathon de Terni

Pour la quatrième année consécutive, nous avons soutenu le Marathon de la Saint-Valentin en tant que sponsor officiel. Celui-ci en est maintenant à sa neuvième édition, qui s'est déroulée à Terni le dimanche 17 février : une grande fête du sport et de l'énergie pour le territoire et pour les #greenenERGymakers qui y ont participé nombreux et avec enthousiasme.



#### **BikERGs**

Le rallye moto BikERGs en est à sa quatrième édition et il est arrivé cette année en Sardaigne où il a parcouru des routes sublimes au cœur de splendides paysages (des falaises de la Gallura aux montagnes de Barbagia en passant par les hauts plateaux calcaires de Supramonte), en longeant les plages enchanteresses de la côte Est de l'île.

176

## LES PRINCIPALES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE

#### ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL



ERG Re-Generation Challenge

GOUVERNANCE

En janvier 2019 s'est terminée la deuxième édition du ERG Re-Generation Challenge, le concours de plans d'affaires destiné à offrir aux étudiants, start-uppers et entreprises la possibilité de développer des initiatives d'entrepreneuriat.

Cette deuxième édition a eu une portée nationale et s'est concentrée en particulier sur les régions du centre et du Sud de l'Italie. 120 projets d'entreprise y ont participé. Les trois meilleures idées ont été récompensées par une somme d'argent à utiliser pour la réalisation des projets respectifs.



Vai col Vento!

Désormais à sa sixième édition, le projet d'éducation à l'écologie « Vai col Vento ! » s'adresse aux élèves de quatrième dans les communes où sont implantés nos parcs éoliens. Il est parrainé par le Ministère de l'Environnement depuis sa première édition et, depuis 2016, par les carabiniers italiens. L'édition 2019 du projet a impliqué environ 1 800 étudiants résidant en Sicile, en Calabre, en Basilicate, en Campanie, dans le Molise, dans les Pouilles et en Sardaigne. L'initiative a pour objectif de sensibiliser les élèves et les enseignants au rôle actif que peuvent jouer les jeunes générations dans la sauvegarde de l'environnement et dans la diffusion d'une culture du développement durable. Elle prévoit des cours en classe axés sur les sources d'énergie renouvelables, en particulier l'éolien, sur les thématiques environnementales, sur le changement climatique et sur l'efficacité énergétique. La partie didactique est intégrée par des visites guidées dans les parcs éoliens, pendant lesquelles nos techniciens illustrent les différentes phases de réalisation, de gestion et d'exploitation du site jusqu'à la production d'électricité.



A tutta Acqua!

Au printemps 2019 s'est déroulée la troisième édition du projet pédagogique « A tutta acqua! », inspiré de « Vai col Vento! » et présentant le même format. Il s'adresse aux lycéens des régions d'Ombrie, du Latium et des Marches où nous avons des centrales hydroélectriques. En plus du moment de formation et de la visite guidée de la centrale de Galleto, les jeunes ont pu visiter la zone protégée de la Cascade des Marmore.



Progetto Scuola

Depuis 2010, nous mettons en œuvre le « Progetto Scuola » pour soutenir les activités réalisées au sein des écoles de tout niveau de la province de Syracuse. En 2019 également, nous avons soutenu le Progetto Legalità organisé par le Comando Provinciale dei Carabinieri (les carabiniers italiens) de Syracuse, à travers l'organisation du concours « Un casco vale una vita » (Un casque vaut une vie) qui s'adresse aux élèves de quatrième. Nous avons également soutenu « Icaro 2018 », projet de sensibilisation au code de la route, organisé par les carabiniers de Syracuse, auquel ont participé 2 000 collégiens.

#### **ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**



## Journée de l'électricité

La Journée de l'électricité est une manifestation dédiée aux jeunes des dernières classes des instituts techniques dans les territoires où se trouvent nos centrales, systématiquement organisée dans le cadre du « Progetto Scuola ». Depuis 13 ans, cette initiative se déroule dans la province de Syracuse et, en 2019, elle a eu lieu pour la quatrième année consécutive dans les villes de Terni, Pérouse, Rieti et Viterbe. En novembre, les jeunes ont visité la centrale hydroélectrique de Galleto, tandis qu'en Sicile, les élèves ont pu visiter la centrale à cycle combiné de Melilli et le centre de contrôle des parcs éoliens de Carlentini.



Projet « A scuola di Energia » (L'école de l'énergie) En 2019, ERG, Legambiente et ARPA Umbria ont signé un Protocole d'accord qui a donné naissance au projet éducatif « A scuola di Energia », qui a impliqué 260 collégiens dans le but de faire connaître les énergies renouvelables et leurs effets positifs sur l'environnement.



Fondation Mus-e Onlus Nous soutenons la Fondation Mus-E ONLUS (Organisation sans but lucratif et d'utilité sociale) qui promeut des projets destinés aux écoles primaires fréquentées par de nombreux enfants immigrés ou se trouvant dans des situations socio-familiales difficiles. Les projets consistent à proposer aux enfants des expériences communes de création artistique pour favoriser leur intégration à l'école primaire.



Amis de l'hôpital Gaslini de Gênes Nous sommes devenus « Amis » de l'hôpital G. Gaslini où des milliers d'enfants de toutes les régions de l'Italie et du monde sont hospitalisés chaque année et nous avons diffusé ce message par le biais de notre carte de vœux numérique. L'association encourage la collecte de fonds au profit de l'hôpital pour financer des projets spéciaux et permettre d'améliorer les équipements. Une plateforme de collecte de fonds a été créée à cet effet.



Association Flying Angels Foundation Onlus Nous soutenons l'association Flying Angels, qui intervient dans les situations d'urgence sanitaire, rapidement, appuyée par un comité scientifique et en collaboration avec des organisations locales, dans le but de transporter à l'hôpital les enfants nécessitant des soins. En achetant les boules de Noël Flying Angels, en décembre, nous avons contribué aux frais de transport aérien de deux fillettes originaires de pays sous-développés afin qu'elles soient transférées à l'hôpital Gaslini pour des traitements vitaux.



Oasis d'Alviano

L'Oasis d'Alviano, créée en 1990, est gérée par le WWF qui garantit la préservation de cet environnement et l'amélioration de la capacité d'accueil. À l'intérieur du parc se trouve une grande structure : le Centre d'éducation environnementale, ainsi que 7 huttes destinées à l'observation des oiseaux, équipées de tableaux et de panneaux explicatifs pour permettre aux observateurs de reconnaître les diverses espèces. Une tourelle a également été créée pour l'observation de la faune avicole.

178

#### **CULTURE ET CONNAISSANCE**



#### Fondation Umbria lazz

GOUVERNANCE

Nous soutenons la Fondation Umbria Jazz qui organise le Festival « Umbria Jazz » au mois de juillet à Pérouse : pendant toute la durée de la manifestation musicale, la place principale de la ville est rebaptisée « ERG Square ». Notre contribution a également favorisé l'organisation d'Umbria Jazz Spring, un festival qui a lieu à Terni.



#### Fondation INDA

Nous soutenons la Fondation Istituto Nazionale del Dramma Antico (INDA), une institution qui organise et met en scène depuis 1914 les cycles de représentations classiques au Théâtre Grec de Syracuse et promeut la culture classique en Italie et dans le monde.



## Festival des sciences

En novembre, nous avons été partenaires de la 17ème édition du Festival des sciences qui s'est déroulé à Gênes du 24 octobre au 4 novembre. Sur le stand ERG, installé sous les arcades du Palazzo Ducale, plus de 6 000 visiteurs ont pu faire un voyage virtuel grâce au casque Oculus et ainsi découvrir les merveilleux territoires dans lesquels se trouvent nos installations.



#### Festival de la Communication

En 2019 également, nous avons soutenu le Festival de la Communication de Camogli (12-15 septembre). Le thème central de l'édition 2019 était la « Civilisation », développé au travers de conférences, dialogues, tables rondes, entretiens, ateliers, spectacles, abordant les aspects sociaux, économiques, politiques, financiers et scientifiques du thème.



CSR IS Salon du Développement durable et de l'Innovation Sociale Pour nous, il est essentiel de diffuser la culture du développement durable : pour cette raison, nous soutenons le Salon CSR IS du Développement durable et de l'Innovation sociale, dont l'édition 2019 avait pour thème « les territoires du développement durable ». Nous avons apporté notre témoignage à Gênes en mai ainsi qu'à l'occasion du dernier événement national à l'université Bocconi de Milan, qui s'est tenu en octobre. Une initiative importante non seulement pour valoriser les meilleures pratiques en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, mais également pour « mettre en réseau » certains des acteurs de la RSE parmi les plus importants.



#### TEDx Gênes

Nous avons été partenaires de l'événement TEDx Gênes « X kind of Magic » qui s'est tenu en février au centre de conférence Magazzini del Cotone, au Porto Antico. TEDx (Technology Entertainment Design) est une association sans but non lucratif fondée en Californie en 1984, qui vise à diffuser des idées importantes.



Conférence des jeunes de la fédération Confindustria Nous avons parrainé la conférence annuelle des jeunes de la fédération Confindustria qui s'est tenue à Rapallo (Gênes) en juin. L'édition de 2019 était la 49ème et son titre était « Mondiaux. L'économie des connexions. » (« Globali. Economia delle Connessioni »)



#### **Boot Camp**

Nous avons soutenu la huitième édition de « Boot Camp », événement de formation offert aux associés du Groupe des Jeunes entrepreneurs de Confindustria, section de Gênes. Didactique et pratique sont combinées pour créer des compétences bénéfiques pour faire face au contexte difficile dans lequel les entreprises italiennes opèrent actuellement.

#### Il Mulino Netti

ERG a donné à la ville de Narni un élément important de son histoire : le Moulin Netti. C'est dans cet ancien moulin à eau appartenant à sa famille que le très jeune Aldo Netti a commencé à faire des expériences avec une machine reliée aux pales du moulin, et qu'il a réalisé le « miracle » de produire de l'électricité pour allumer les ampoules de la ville de Narni. La municipalité de Narni construira dans ce bâtiment historique un centre de documentation environnementale et un centre pédagogique, dans le cadre de la mise en valeur des gorges et de la vallée du fleuve Nera.



#### Complexe monumental de Fra Sole – Assise

ERG soutient le Complexe monumental d'Assise à travers le projet « Fra' Sole », qui vise à réaliser une série d'interventions ciblées pour rendre le couvent plus durable. ERG fournit de l'électricité verte au Couvent de Saint François, ainsi qu'un soutien financier pour réaliser d'autres activités.



#### CIVITA

Nous sommes membres de CIVITA, une association pour la promotion et la gestion du patrimoine culturel national et pour la sauvegarde, la valorisation et l'utilisation de biens artistiques, y compris par le biais d'expositions, de projets cinématographiques et de projets européens.

#### LES JEUNES ET LE SPORT



#### Tournoi Ravano

En 2018 également, nous avons été le sponsor principal du 35ème Tournoi Ravano – 26ème Coupe Mantovani, le plus grand tournoi de jeunes d'âge scolaire en Europe. L'événement, qui se déroule à la Foire de Gênes, a réuni plus de 6 000 élèves d'école primaire (CE2, CM1 et CM2) de Ligurie, du Bas-Piémont et de la province de Sienne. Le tournoi comprend 12 disciplines sportives (football masculin et féminin, rugby, volley-ball, basket-ball, cyclisme, escrime, athlétisme, voile, aviron, water-polo et pour la première fois le tennis, le tout en équipe).



Trophée Archimede et Elettra En 2019 s'est tenue la vingt-huitième édition du Trophée Archimede et Elettra, considéré comme un classique des sports scolaires dans la province de Syracuse. L'événement était organisé au Centre Sportif ERG « Riccardo Garrone » de Syracuse, et a réuni plus de 1 000 élèves venus de 22 écoles primaires et collèges de Syracuse et de sa région.

180



#### Stelle nello Sport

GOUVERNANCE

Nous avons participé, en tant que Gold Sponsor, à la 20ème édition de Stelle nello Sport, un projet de promotion des valeurs du sport auprès d'une population de plus en plus importante en Ligurie, en particulier auprès des jeunes et des écoles. L'événement met en avant des disciplines bénéficiant d'un écho médiatique moindre, il soutient les sports paralympiques et la collecte de fonds en faveur de l'Association Gigi Ghirotti de Gênes et de la Fondation Areo Onlus.



#### Aon Open Challenger – Memorial Giorgio Messina

En septembre, nous avons parrainé la seizième édition du AON Open Challenger – Memorial Giorgio Messina. Ce tournoi qui se déroule à Gênes est le deuxième principal tournoi de tennis en Italie après les Masters de Rome.



#### **NPC Cares**

Depuis 2016, nous sommes partenaires de NPC Rieti Pallacanestro, et soutenons le projet « NPC Cares », une initiative lancée par le club de sport de Rieti et visant à favoriser le bon développement physique et mental des jeunes, à travers l'activité sportive et les témoignages de champions établis. En 2018, ERG a participé à la remise en état du terrain de basket historique dans le quartier Regina Pacis de Rieti.



#### Circolo Canottieri Piediluco

En 2019, nous avons de nouveau soutenu les activités du Circolo Canottieri di Piediluco (l'association d'aviron de Piediluco), dont la Fédération italienne d'aviron se sert en tant que centre national de préparation olympique. Le Centre nautique de Piediluco accueille plusieurs compétitions internationales à succès, parmi lesquelles le "Memorial D'Aloja", qui voit s'affronter 25 nations venues de 5 continents. En avril 2019, nous avons en outre signé un Accord pour améliorer les infrastructures afin qu'elles puissent accueillir des événements internationaux.



Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé dans les espaces mis à disposition par le Circolo Canottieri di Piediluco, un centre de loisirs d'été pour les enfants des employés du Complexe hydroélectrique de Terni. Celui-ci donne aux enfants et aux jeunes l'occasion de se rencontrer et de sortir pendant la période des vacances estivales, et fournit un soutien concret à leurs familles. Les participants sont encadrés par une équipe d'éducateurs et d'instructeurs experts qui ont animé les journées, avec des activités dans l'eau et dans l'environnement naturel du lac. Ils ont ainsi initié les jeunes à la pratique de l'aviron et du kayak, de la voile, du tennis et de la natation.



Centre sportif ERG de Syracuse Le Centre Sportif ERG « Riccardo Garrone » de Syracuse a fait l'objet d'une série d'interventions de remise en état à partir de 2007. Aujourd'hui, c'est une structure sportive importante en soutien de la collectivité et du territoire, qui s'adresse particulièrement aux jeunes.



SAFE Cup 2019

Nous avons participé à la 15ème édition de la SAFE Cup - le Tournoi de l'énergie - promue par SAFE, une organisation avec laquelle ERG collabore dans le cadre du Master en gestion des ressources énergétiques. Les équipes représentant les principales institutions et entreprises du secteur de l'énergie et de l'environnement se sont affrontées lors des tournoi de football à cinq et de beach-volley.

# FONDATION FDOARDO GARRONF

En 2019, la Fondation Edoardo Garrone a confirmé sa mission, en renouvelant encore une fois l'engagement philanthropique des familles Garrone et Mondini.

GOUVERNANCE

Grâce à des projets en continuelle évolution, elle soutient et promeut en permanence le développement social, économique et culturel des territoires, en particulier dans les zones de montagne.

Les jeunes sont en première ligne du travail de la Fondation : des projets de formation originaux et innovants leur sont dédiés dans le but de les accompagner dans leur développement, soutenir au mieux leur potentiel et leur donner les outils et les compétences pour contribuer activement à un avenir durable.

# RESTARTALP® DES IDÉES QUI DÉPLACENT DES MONTAGNES

ReStartAlp®, incubateur temporaire d'entreprises dans la région des Apennins, favorise la création et le développement de startups dont l'objet est la valorisation, la promotion, la protection et le développement durable des montagnes italiennes. Il travaille avec un réseau croissant de partenaires qui comprenait, en 2019, outre la Fondation Edoardo Garrone : la Fondation Cariplo, la Fondation Symbola, Club Alpino Italiano (CAI), Legambiente, la Fondation Buon Lavoro, Alleanza Mobilità Dolce (A.Mo.Do.), Banca Popolare Etica, Fondazione CIMA, UNCEM, PEFC Italia, Federbim et Federforeste.

En 2019, RestartApp® pour les chemins italiens a donné l'opportunité à 9 personnes de moins de 40 ans de développer leur idée d'entreprise pour la valorisation du réseau de chemins et de sentiers qui maillent le territoire italien.

Cette même année, se sont achevés, respectivement en mars et juin, les projets ReStartAlp® 2018 (campus incubateur d'entreprises alpines) et ReStartApp® pour le centre de l'Italie (programme d'accélération consacré aux entreprises du centre de l'Italie touchées par le tremblement de terre de 2016).

#### **APPENNINOLAB**

AppenninoLab en est à sa cinquième édition et, du 15 au 21 juillet 2019, dans le sublime cadre du parc des Capanne à Marcarolo (Alexandrie), il a accompagné une trentaine de lycéens à la découverte des ressources des Apennins.

L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes que la région recèle des trésors de ressources, et les sensibiliser aux nouvelles opportunités offertes par l'économie montagnarde, basée sur la valorisation de l'environnement, le sport et le tourisme.

Des experts sont intervenus, des participants ont apporté leurs témoignages et des professionnels ont présenté aux jeunes des belles réussites, des idées originales et des expériences vécues, ce qui leur a permis d'aborder les enjeux les plus pertinents aujourd'hui pour la montagne : l'utilisation durable des ressources environnementales, les nouvelles opportunités professionnelles qu'offre l'économie verte, la





182

diffusion du tourisme lent et « d'expérience » ou encore le sport de plein air, qui sont autant d'opportunités de revitaliser les territoires.

Le météorologue et climatologue Luca Mercalli est venu apporter ses lumières lors de la cinquième édition de l'AppenninoLab. Son intervention portait sur le changement climatique et les défis environnementaux. Le philosophe du rural Massimo Angelini a, quant à lui, donné un cours portant sur la beauté, le monde paysan et l'agriculture en montagne.

Parmi les sports en plein air qu'ont pu pratiquer les jeunes participants grâce à la collaboration de certaines fédérations sportives du CONI, citons la course d'orientation dans les bois et les sentiers du parc naturel, le VTT et le tir à l'arc. Ils ont également pu vivre des expériences sur le terrain : promenades dans la nature avec des exercices botaniques et entomologiques, activités de consolidation d'équipe.

#### **GENOVA SCOPRENDO**

Le projet éducatif Genova Scoprendo, promu par la Fondation Edoardo Garrone en collaboration avec l'académie des établissements scolaires de Ligurie et l'Académie des beaux-arts de Ligurie, en est à sa dixième édition. L'initiative vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable et de la citoyenneté active. Le format de ce projet, conformément aux lignes directrices de méthodologie et thématiques du Ministère italien de l'université et de la recherche, combine expérience sur le terrain, formation en classe, rencontres avec des acteurs du monde du bénévolat (comme l'association Banco Alimentare) et une visite pour découvrir le patrimoine culturel, environnemental et les monuments du centre historique de Gênes. Cette dernière se déroule selon la méthode de l'éducation par les pairs (peer to peer) grâce à la participation des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Ligurie.

En 2019, Genova Scoprendo propose une nouvelle fois le concours #sostenibilitàinscatola (développement durable en boîte). Ce concours constitue l'aboutissement du projet, en faisant sa synthèse et en illustrant les multiples valeurs et compétences acquises au cours de la formation. Avec la technique du modélisme et en utilisant des matériaux recyclés, les classes sont invitées à retravailler une perspective sur la ville selon une approche qui respecte les règles du développement durable sur le plan environnemental ou social.

#### FUNDRAISING COACHING PLUS

En 2019, la deuxième édition du projet Fundraising Coaching Plus a continué à soutenir les OBNL de Ligurie dans le développement d'une activité de collecte de fonds structurée, y compris par une collecte de fonds professionnelle, avec la collaboration du Centre d'études philanthropiques et de l'Université de Bologne. Le projet a pour objectif d'aider les associations à exploiter au mieux leurs ressources internes afin qu'elles puissent, par la suite, organiser de manière autonome un plan de croissance stratégique en fonction de leur mission et de leurs objectifs.

Les associations sélectionnées pour l'édition 2019 de Fundraising Coaching Plus sont l'Institut David Chiossone ONLUS pour les aveugles et les malvoyants et la Comunità ONLUS (société coopérative).

Convaincue que la formation est le meilleur outil pour développer le potentiel de l'économie sociale et solidaire, la Fondation Edoardo Garrone finance la participation de deux candidats (un par association sélectionnée) au Master Universitaire « Levée de fonds pour les organismes publics et sans but lucratif » de l'Université de Bologne. Elle soutient en outre les collectes de fonds au sein de l'organisation en question, en faisant un don égal à la moitié de la rémunération pour un stage d'un an.

# 5 DONNEES ET INDICATEURS

# **DONNEES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

# RISULTATI ECONOMICO-FINANZIARI

GOUVERNANCE

		2019	2018	2017 reclassé
Recettes de la gestion caractéristique	millions d'euros	1 022	1 027	1 048
Marge brute d'exploitation aux valeurs courantes	millions d'euros	504	491	472
Résultat d'exploitation net aux valeurs courantes	millions d'euros	205	216	220
Résultat net du Groupe Résultat net du Groupe aux valeurs courantes (adjusté) [1]	millions d'euros millions d'euros millions d'euros	33 32 104	133 133 107	108 108 117
Endettement financier net total	millions d'euros	1 554	1343	1 233
Capital investi net	millions d'euros	3 340	3 172	3 110
Investissements (2)	millions d'euros	432	510	94
Levier financier		47%	42%	40%

<sup>[1]</sup> Ne comprend pas les postes comptables non récurrents (non caractéristiques) et les impôts théoriques y afférents.

Les recettes totales en 2019 comprennent 93 000 euros de contributions de l'Administration publique ou de la Communauté européenne pour des activités de formation des employés. Les activités du groupe ERG ne financent pas de partis politiques.

# **ACTIONS ERG**

		2019	2018	2017
Capitalisation boursière	Millions d'euros	2 889	2 480	2 315
Référence de fin d'année	Euros	18,50	16,50	15,40
Prix maximal	Euros	20,18	20,34	16,50
Prix minimal	Euros	15,69	15,08	9,96
Prix moyen	Euros	17,73	17,78	12,62
Volume moyen	n°	256 639	304 159	249 533

Prix maximum relevé le 29/11/2019, prix minimum relevé le 25/03/2019.

# **CLIENTS**

		2019	2018	2017
Comptes intragroupe	n°	38	22	21
Clients industriels	n°	11	8	9
Clients de site	n°	12	15	11
Clients grossistes, négociants d'électricité et GO	n°	37	n.d.	n.d.
Clients exploitants du réseau électrique	n°	19	n.d.	n.d.
Clients Exploitation & Maintenance	n°	53	n.d.	n.d.

<sup>[2]</sup> En immobilisations corporelles et incorporelles et investissements par opérations de Fusion & Acquisition.

		2019	2018	2017
Employés au 31/12	n°	754	737	714
Dirigeants dont sur le site de Gênes	n°	38 66%	39 61%	37 59%
Cadres	n°	197	193	169
Employés	n°	342	325	331
Ouvriers	n°	177	180	177
Autres collaborateurs non employés (1) (3)	n°	4	7	20
Femmes parmi les employés (%) dont : femmes parmi les employés du siège de Gênes (%)		20,8 % 43,0 %	20,1% 42,0%	20,9 % 42,5 %
Ancienneté moyenne (années)		<sup>(4)</sup> 12,1	9,8	9,8
Âge moyen des employés (années)		43,2	43,8	43,6
Incidence du demi-temps (Italie)	%	4,2%	5,0 %	4,1%
Incidence du demi-temps (Étranger)	%	0,0 %	1,3 %	n.d.
Incidence des heures supplémentaires (Italie)	%	5,4%	5,4%	4,8 %
Incidence des heures supplémentaires (Étranger)	%	3,7 %	2,6%	n.d.
Taux de syndicalisation (Italie)	%	34,0 %	31,7 %	31,0 %
Contentieux du travail en cours	n°	1	3	2
Grève (2)	heures	-	-	-
Rotation du personnel (personnel arrivant + personnel sortant)/personnel en activité au 31/12	%	13,7 %	13,4%	10,2%
Rotation en entrée	%	8,0 %	8,3 %	5,0 %
Rotation en sortie	%	5,7 %	5,1%	5,2%

<sup>[1]</sup> Le chiffre pour 2019 comprend XXX hommes et XXX femmes, le chiffre pour 2018 comprend 13 hommes et 6 femmes, le chiffre pour 2017 comprend 22 hommes et 10

<sup>(2)</sup> Heures de participation à des grèves déclenchées au niveau national.

<sup>(4)</sup> Nature de plan important au Béclaration 2017 en raison de l'affinement des méthodes d'établissement de rapports. (4) Augmentation due à la mise à jour des données d'état civil des employés

# **FORMATION**

		2019	2018	2017
Formation totale (1)	heures	46 758	34 356	37 950
dont obligatoire dont investissement dans la formation	% %	16% 84%	17% 83%	n.d. n.d.
Indice moyen de formation par employé	jours/emp.	7,8	5,9	6,6

<sup>[1]</sup> La formation totale comprend également les cours dispensés au personnel ayant quitté l'entreprise au cours de l'année.

FORMATION PAR		2019			2018			2017		
CATÉGORIE ET SEXE GRI 404-1	Hommes heures	Femmes heures	Total	Hommes heures	Femmes heures	Total	Hommes heures	Femmes heures	Total	
Dirigeants	1 613	88	1701	1044	113	1 157	2 003	171	2 174	
Cadres	10 456	4 104	14 560	6 927	1876	8 803	7 533	2 578	10 111	
Employés	14 429	5 365	19 794	12 002	3 579	15 581	14 600	4 455	19 055	
Ouvriers	10 702	-	10 702	8 814	-	8 814	6 348	262	6 610	
Total	37 201	9 557	46 758	28 788	5 568	34 356	30 484	7 466	37 950	

FORMATION MOYENNE	20	19	20	18	2017		
PAR CATÉGORIE ET SEXE (1) GRI 404-1	Hommes heures/emp.						
Dirigeants	44,8	44,0	28,2	56,5	57,2	85,5	
Cadres	73,6	74,6	48,4	37,5	60,8	57,3	
Employés	59,6	53,7	52,4	37,3	62,9	45,0	
Ouvriers	60,5	_	49,0	-	36,5	87,3	

<sup>(1)</sup> Donnée calculée par rapport au personnel par catégorie et sexe en activité au 31/12.

# ANALYSE DETAILLEE DU PERSONNEL (NOMBRE D'EMPLOYES)

TYPE D'EMPLOI ET SEXE		2019		2018			2017		
GRI 102-8	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Durée indéterminée - temps complet	597	124	721	588	113	701	564	118	682
Durée indéterminée - demi-temps	-	31	31	-	34	34	-	29	29
Durée déterminée - temps complet	-	2	2	1	1	2	1	2	3
Total Groupe	597	157	754	589	148	737	565	149	714

TYPE D'EMPLOI ET REGION		2019		2018			2017		
GRI 102-8	Italie	Étranger	Total	Italie	Étranger	Total	Italie	Étranger	Total
Durée indéterminée - temps complet	643	78	721	628	73	701	635	47	682
Durée indéterminée - demi-temps	31	-	31	33	1	34	29	-	29
Durée déterminée - temps complet	2	-	2	1	1	2	2	1	3
Total Groupe	676	78	754	662	75	737	666	48	714

TYPE DE CONTRAT	2019		201	18	201	17
GRI 102-41	Total	%	Total	%	Total	%
Conventions collectives secteur électrique (Italie)	643	85%	630	86%	112	16%
Dirigeants industrie (Italie)	38	5%	39	5%	37	5%
Contrat sectoriel France	44	6%	37	5%	n.d.	n.d.
Contrats étranger	29	4%	31	4%	42	6%
Énergie et pétrole (Italie)	-	-	-	-	372	52%
Mécano-métall. (Italie)	-	-	-	-	151	21%
Total Groupe	754		737		714	

PAYS ET SEXE		2019		2018			2017		
PAYS ET SEXE	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Italie	535	141	676	528	134	662	531	135	666
France	37	9	46	33	8	41	14	7	21
Allemagne	20	4	24	22	3	25	17	4	21
Royaume-Uni	2	1	3	3	-	3	-	-	-
Bulgarie	1	-	1	1	-	1	1	-	1
Pologne	-	1	1	-	1	1	-	1	1
Roumanie	2	1	3	2	2	4	2	2	4
Total du Groupe	597	157	754	589	148	737	565	149	714

# ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA ROTATION - ITALIE - GRI 401-1 (N. EMPLOYES)

PERSONNEL EMBAUCHE PAR AGE ET PAR SEXE - 2019	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	12	2	14	40,0 %
de 30 à 50 ans	23	7	30	6,4 %
>50 années	-	-	-	-
Total	35	9	44	6,5%
Taux de rotation en entrée	6,5 %	6,4%	6,5 %	

PERSONNEL EMBAUCHE PAR AGE ET PAR SEXE - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	9	3	12	44,4%
de 30 à 50 ans	13	2	15	3,2 %
>50 années	-	1	1	0,6%
Total	22	6	28	4,2 %
Taux de rotation en entrée	4,2 %	4,5 %	4,2 %	

PERSONNEL EMBAUCHE PAR AGE ET PAR SEXE - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	9	1	10	35,7 %
de 30 à 50 ans	14	1	15	8,0 %
>50 années	1	-	1	0,2 %
Total	24	2	26	3,9 %
Taux de rotation en entrée	4,5 %	1,5 %	3,9 %	

PERSONNEL QUITTANT L'ENTREPRISE PAR AGE et par sexe - 2019	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation	
<30 ans	-	-	-	-	
de 30 à 50 ans	11	2	13	2,8 %	
>50 années	14	-	14	8,1%	
Total	25	2	27	4,0 %	
Taux de rotation en sortie	4,7 %	1,4 %	4,0 %		

PERSONNEL QUITTANT L'ENTREPRISE PAR AGE Et par sexe - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	2	2	4	14,8 %
de 30 à 50 ans	7	2	9	1,9 %
>50 années	17	2	19	11,2 %
Total	26	6	32	4,8 %
Taux de rotation en sortie	4,9 %	4,5 %	4,8 %	

PERSONNEL QUITTANT L'ENTREPRISE PAR AGE Et par sexe - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation	
<30 ans	1	1	2	7,1%	
de 30 à 50 ans	8	3	11	5,9 %	
>50 années	10	2	12	2,7 %	
Total	19	6	25	3,8 %	
Taux de rotation en sortie	3,6 %	4,4%	3,8 %		

ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA ROTATION - ÉTRANGER - GRI 401-1 (N. EMPLOYES)

PERSONNEL EMBAUCHE PAR AGE ET PAR SEXE - 2019	Hommes	Hommes Femmes		Taux de rotation			
<30 ans	4	-	4	25,0 %			
de 30 à 50 ans	7	5	12	20,3 %			
>50 ans	-	-	-	-			
Total	11	5	16	20,5%			
Taux de rotation en entrée	17,7 %	31,3 %	20,5 %				

PERSONNEL EMBAUCHE PAR AGE ET PAR SEXE - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	10	4	14	77,8 %
de 30 à 50 ans	16	3	19	35,8 %
>50 ans	-	-	-	-
Total	26	7	33	44%
Taux de rotation en entrée	42,6%	50,0 %	44,0 %	

PERSONNEL EMBAUCHE PAR AGE ET PAR SEXE - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	5	-	5	62,5 %
de 30 à 50 ans	5	-	5	125,0 %
>50 ans	-	-	-	-
Total	10	-	10	20,8 %
Taux de rotation en entrée	29,4%	-	20,8 %	

PERSONNEL QUITTANT L'ENTREPRISE PAR AGE et par sexe - 2019	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	3	1	4	25,0 %
de 30 à 50 ans	7	3	10	16,9 %
>50 ans	2	-	2	66,7 %
Total	12	4	16	20,5 %
Taux de rotation en sortie	19,4%	25,0 %	20,5%	

PERSONNEL QUITTANT L'ENTREPRISE PAR AGE et par sexe - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 ans	1	1	2	11,1 %
de 30 à 50 ans	2	2	4	7,5 %
>50 ans	-	-	-	-
Total	3	3	6	8,0 %
Taux de rotation en sortie	4,9 %	21,4 %	8,0 %	

PERSONNEL QUITTANT L'ENTREPRISE PAR AGE et par sexe - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation	
<30 ans	1	-	1	12,5 %	
de 30 à 50 ans	7	2	9	225,0 %	
>50 ans	2	-	2	5,6 %	
Total	10	2	12	25,0 %	
Taux de rotation en sortie	29,4%	14,3 %	25,0 %		

# ANALYSE DETAILLEE DU PERSONNEL (NOMBRE D'EMPLOYES)

% PAR CATEGORIE ET SEXE		2019		2018			2017		
GRI 405-1	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Dirigeant	95 %	5 %	38	95 %	5 %	39	94%	6 %	37
Cadre	72 %	28 %	197	74 %	26 %	193	73 %	27 %	169
Employé	71 %	29 %	342	70 %	30 %	325	70 %	30 %	331
Ouvrier	100 %	-	177	100 %	-	180	98 %	2 %	177
Total	597	157	754	589	148	737	565	149	714

% PAR CATEGORIE ET AGE		20	19			20	18			20	17			
GRI 405-1	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Total	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Total	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Total		
Dirigeant	-	50 %	50 %	38	-	54 %	46 %	39	-	59 %	41 %	37		
Cadre	1%	81%	18 %	197	5 %	79 %	17 %	193	1%	80 %	18 %	169		
Employé	9 %	64 %	27 %	342	6 %	65 %	28 %	325	5 %	66 %	29 %	331		
Ouvrier	10 %	74 %	16 %	177	8 %	74 %	18 %	180	11 %	73 %	16 %	177		
Total	51	528	175	754	45	518	174	737	36	506	172	714		

TRANCHE D'AGE ET SEXE		2019			2018			2017		
TRANCHE D'AGE ET SEXE	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
<30 ans	43	8	51	39	6	45	32	4	36	
de 30 à 50 ans	411	117	528	405	113	518	388	118	506	
>50 ans	143	32	175	145	29	174	145	27	172	
Total	597	157	754	589	148	737	565	149	714	

NOUVELLES EMBAUCHES	2019			2018		2018			
PAR MODE D'EMBAUCHE ET PAR REGION	Italie	Étranger	Total	Italie	Étranger	Total	Italie	Étranger	Total
Acquisitions sociétés	-	-	-	-	12	12	-	-	-
Embauches contrat durée indéterminée	42	16	58	25	21	46	24	10	34
Embauches contrat durée déterminée	2	-	2	3	-	3	1	-	1
Apprentissage	-	-	_	_	-	-	1	-	1
Total	44	16	60	28	33	61	26	10	36

EMPLOYES QUITTANT L'ENTREPRISE	2019		2018			2017			
PAR MODE D'EMBAUCHE ET PAR SEXE	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Démissions	20	6	26	11	3	14	14	5	19
Fin contrat à terme	-	-	-	-	3	3	2	1	3
Résiliation consensuelle du contrat	17	-	17	18	3	21	12	3	15
Total	37	6	43	29	9	38	28	9	37

# SÉCURITÉ\*

GOUVERNANCE

ACCIDENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL (NBRE)	Hommes	Femmes	Total 2019	Total 2018	Total 2017
Italie	1	-	1	4	4
Étranger	3	-	3	-	2
Total	4	-	4	4	6

TAUX DE FREQUENCE	Hommes	Femmes	Total 2019	Total 2018	Total 2017
Italie	1,10	-	0,89	3,61	3,53
Étranger	31,13	-	22,41	-	20,03
Total	3,97	-	3,17	3,25	4,87

Taux de fréquence calculé comme suit : (nbre d'accidents x 1 000 000)/nbre d'heures travaillées.

TAUX DE GRAVITE	Hommes	Femmes	Total 2019	Total 2018	Total 2017
Italie	0,04	-	0,03	0,16	0,24
Étranger	1,43	-	1,03	-	0,24
Total	0,17	-	0,14	0,15	0,24

Taux de gravité calculé comme suit : (nbre. de journées perdues x 1 000)/nbre d'heures travaillées.

AUTRES INDICATEURS DE SECURITE	Hommes	Femmes	Total 2019	Total 2018	Total 2017
Taux d'absentéisme pour maladie (%)	2,0 %	2,2 %	2,0 %	2,2 %	<sup>(1)</sup> 1,6 %
Journées de travail perdues pour accident du travail (nbre)	175	-	175	182	300
Cas de maladie professionnelle (nbre)	-	-	-	-	-
Taux de maladie professionnelle (%)	-	-	-	-	-
Décès pour raisons liées au travail (nbre)	-	-	-	-	-

# **AUDIT HSE ET VISITES DE SECURITE (SAFETY WALKS)**

		2019	2018	2017
Éolien	n.	368	237	554
Solaire	n.	29	33	n.a.
Hydro	n.	58	87	51
Thermoélectrique	n.	116	86	53

Les indicateurs sur la sécurité ne tiennent pas compte des « autres collaborateurs non salariés ».

L'indice d'absentéisme par maladie fait uniquement référence aux employés italiens [nbre de jours d'absence/jours ouvrables].

# SÉCURITÉ

ACCIDENTS SOUS-TRAITANTS		2019	2018	2017
Accidents sous-traitants	n°	2	2	4
Taux de fréquence chez les sociétés tierces - Total		3,67	4,26	7,28
Taux de fréquence chez les sociétés tierces - Italie		2,40	5,19	2,47
Taux de fréquence chez les sociétés tierces - Étranger		7,80	-	20,67
Taux de gravité sous-traitants - Total		0,17	0,16	0,05
Taux de gravité sous-traitants - Italie		0,20	0,19	0,06
Taux de gravité sous-traitants - Étranger		0,08	-	0,03

Taux de fréquence calculé comme suit : [nbre d'accidents x 1 000 000]/nbre d'heures travaillées.

Taux de gravité calculé comme suit : (nbre de journées perdues x 1 000)/nbre d'heures travaillées.

METHODES D'ESTIMATION DES HEURES TRAVAILLEES PAR LES SOUS-TRAITANTS

GOUVERNANCE

Les heures travaillées par les employés des sous-traitants ont été estimées de façon différente selon la technologie.

Installations hydroélectrique, thermoélectrique, éolien Italie et Bureaux : relevé manuel des heures travaillées.

Parcs éoliens à l'étranger : estimation des heures travaillées, compte tenu de l'impossibilité technique de déterminer les heures de présence des employés d'entreprises d'Exploitation & Maintenance titulaires de contrats globaux de services, basée sur l'hypothèse qu'un employé ETP peut effectuer l'entretien de 15 MW, multiplié par le nombre de jours ouvrés [260] et par 8 heures.

Installations en construction au Royaume Uni : heures relevées sur la base des rapports de chantier.

MÉTHODE DE COMPTAGE DES IOURS PERDUS EN RAISON D'ACCIDENT DE SOUS-TRAITANTS

Rapports envoyés par les entreprises employant le travailleur blessé.

#### **FOURNISSEURS**

		2019	2018	2017
Fournisseurs actifs (opérations avec au moins une commande)	n°	1736	1772	1564
dont le siège social ou l'adresse de facturation est en Italie	n°	63 %	65 %	71 %
dont le siège social ou l'adresse de facturation est dans les régions où se trouvent nos installations	n°	35 %	34 %	35 %
% des dépenses auprès des fournisseurs locaux (Italie/total)		61%	77 %	74 %
Fournisseurs qualifiés dans la Liste des fournisseurs	n°	997	990	920
dont qualifiés selon les critères HSE	n°	231	223	226
Fournisseurs nouvellement qualifiés dans l'année	n°	67	67	61
dont nouvellement qualifiés selon les critères HSE	n°	31	36	31
Temps moyen de qualification	jours	41	59	103
Incidence des appels d'offres (sur la valeur totale des achats)		54 %	53 %	41 %
Incidence des appels d'offres (sur le nombre total d'achats)		25 %	29 %	31 %

# **ÉOLIEN - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE**

LOLIEN ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE				
		2019	2018	2017
Production	GWh	4 000	3 464	3 613
Facteur de charge		24 %	22 %	23 %
Émissions de ${\rm CO_2}$ évitées	kt	2 350	2 050	2 270
Consommations d'énergie indirectes <sup>(1)</sup>	GWh	12,01	11,47	<sup>[4]</sup> 11,43
% de consommation indirecte d'énergie propre		97,7 %	98,6 %	82,3 %
Émissions indirectes de $\mathrm{CO_2}^{(2)}$	kt	0,16	0,09	1,4
consommation d'énergie indirecte par MW installé	MWh/MW	5,97	6,07	6,12
SF, présent dans les appareils électriques (3)	kg	2 723	3 230	924
SF <sub>6</sub> en stock	kg	1 424	1 424	1 333
Remplissage de ${\rm SF_6}$ équivalent en tonnes de ${\rm CO}_2$	kg t	1,0 23	0,5 12	3,2 76
F-GAS présent dans les systèmes de climatisation	kg	136	88	80
Remplisssage de F-GAS équivalent en tonnes de CO <sub>2</sub>	kg t	-	12 19	-
Déchets produits dont valorisés	t	380 34,1%	185 53,3 %	56 60,9 %
Déchets dangereux produits dont valorisés dont valorisés dont mis en décharge dont mis en décharge	t t	49 26 52,6 % 23 47,4 %	102 45 44,0 % 49 47,7 %	35 16 45,7 % 19 54,3 %
Déchets non dangereux produits dont valorisés dont valorisés dont mis en décharge dont mis en décharge	t t	331 104 31,4 % 227 68,7 %	83 54 65,3 % 23 28,1%	21 18 85,7 % 3 14,3 %

<sup>[1]</sup> L'augmentation des consommations est causée par l'augmentation des installations en service.

<sup>[2]</sup> Ce chiffre tient compte des fournitures d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables qui ne génèrent pas d'émissions ; les émissions indirectes sont calculées sur la base du facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays, publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) selon une approche basée sur le site.

<sup>[3]</sup> Le chiffre pour 2018 comptabilise les quantités présentes dans les éoliennes, égales à 1870 kg, et celles présentes dans les installations étrangères, égales à 436 kg, non prises en compte les années précédentes.

<sup>[4]</sup> Valeur corrigée par rapport à la Déclaration 2017 en raison de l'affinement des méthodes d'établissement de rapports.

#### **SOLAIRE - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE**

GOUVERNANCE

		2019	2018	2017
Production	GWh	226	130	n.a.
Ratio de performance		81,70 %	79,10 %	n.a.
Émissions de CO <sub>2</sub> évitées	kt	114,36	67,99	n.a.
Consommation d'énergie indirecte	GWh	2,15	1,16	n.a.
% de consommation indirecte d'énergie propre		65,3 %	3,1 %	-
Émissions indirectes de ${\rm CO_2}$	kt	0,4	0,6	n.a.
SF6 présent dans les appareils électriques	kg	9,80	9,80	n.a.
Remplissage de SF <sub>6</sub> équivalent en tonnes de CO <sub>2</sub>	kg t	-	-	n.a. n.a.
Surface des panneaux	m²	901 699	630 291	n.a.
Eau utilisée pour laver les panneaux	m <sup>3</sup>	1 252	494	n.a.
Déchets produits (1) dont valorisés	t	-	-	n.a. n.a.
Déchets dangereux produits	t	-	-	n.a.
dont valorisés dont valorisés	t	-	-	n.a.
dont mis en décharge dont mis en décharge	t	-	-	n.a. n.a. n.a.
Déchets non dangereux produits	t	_	_	n.a.
dont valorisés	t	-	-	n.a.
dont valorisés dont mis en décharge	t	-	-	n.a. n.a.
dont mis en décharge		_	-	n.a.

<sup>(1)</sup> En 2018 et 2019, les activités d'exploitation et de maintenance ont été réalisées par des sous-traitants.

# SIEGES ET BUREAUX EN ITALIE

		2019	2018	2017
Consommation d'énergie indirecte	MWh	1.248	1.333	1.154
Émissions indirectes de CO <sub>2</sub> <sup>(1)</sup>	t	377	371	363

<sup>[1]</sup> Ce chiffre tient compte des fournitures d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables qui ne génèrent pas d'émissions ; les émissions indirectes sont calculées sur la base du facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays, publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) selon une approche basée sur le site.

Déchets : les déchets produits dans les bureaux sont éliminés comme des déchets ménagers et leurs quantités ne sont donc pas comptabilisées.

Consommation d'eau : la consommation d'eau dans les bureaux se réfère exclusivement aux usages à des fins d'hygiène et fait partie des services des bâtiments. La consommation est insignifiante par rapport à l'activité de l'entreprise.

#### **HYDROELECTRIQUE - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE**

		2019	2018	2017
Production	GWh	1 2 2 9	1740	1144
Disponibilité technique des installations		97,64 %	97,87 %	96,63 %
Émissions de ${\rm CO_2}$ évitées	kt	622	910	631
Consommation d'énergie de sources primaires - Gasoil (1)	litri	19 500	32 717	17 000
Consommation d'énergie indirecte	GWh	8,23	5,46	<sup>(4)</sup> 7,35
% de consommation indirecte d'énergie propre		100 %	100 %	100 %
Émissions indirectes de CO <sub>2</sub> <sup>(2)</sup>	kt	-	-	-
SF <sub>6</sub> présent dans les appareils électriques	kg	850	820	894
SF <sub>6</sub> en stock	kg	321	321	323
Remplissage de SF <sub>6</sub> équivalent en tonnes de CO <sub>2</sub>	kg t	-	2,0 47	2,9 68
F-GAS présent dans les systèmes de climatisation	kg	196	189	179
Remplisssage de F-GAS	kg	-	-	-
équivalent en tonnes de CO <sub>2</sub>	t	_	_	
Total des rejets de concession (DMV)	millions de m³	963	957	1 057
Déchets produits dont valorisés	t	3 104 97,9 %	2 861 99,4 %	2 866 99,0 %
Déchets dangereux produits	t t	21	13	12
dont valorisés dont valorisés	ι	19 90,5 %	9 72,1 %	11 91,7 %
dont mis en décharge	t	2	4	1
dont mis en décharge		9,5 %	27,9 %	8,3 %
Déchets non dangereux produits dont valorisés	t	3 083 3 020	2 848 2 835	2 854 2 827
dont valorisés	· ·	98,0 %	99,5 %	99,1%
dont mis en décharge	t	63	13	27
dont mis en décharge		2,0 %	0,5 %	0,9 %
dont déchets retirés des cours d'eau et des bassins (bois et objets retenus par les dégrilleurs) [3]	t	2 920	2 685	2 525
dont valorisés		100 %	100 %	100 %

<sup>[1]</sup> Le gazoil sert à alimenter les groupes d'urgence et à chauffer les bureaux, les émissions de cette consommation de gasoil ne sont pas calculées car cette donnée indique les achats et non les consommations. Par ailleurs, aucun système de comptabilisation n'est prévu pour cela.

<sup>[2]</sup> Les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) et selon une approche basée sur le site et basée sur le marché.

<sup>(3)</sup> Le bois et les résidus retenus par les dégrilleurs retirés des cours d'eau constituent une partie du total des déchets produits. Ils sont comptabilisés séparément pour mettre en avant le travail que nous effectuons en faveur du territoire et de l'entretien des lits de rivière.

<sup>(4)</sup> Valeur corrigée par rapport à la Déclaration 2017 (13,9 GWh) à la suite de vérifications ultérieures de la consommation. Rectification effectuée pour donner un meilleur aperçu de la tendance en matière de consommations.

RESPONSABILITE

**ECONOMIQUE** 

# THERMOELECTRIQUE - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

		2019	2018	2017
Production	GWh	2 504	2 151	2 453
Taux de rentabilité d'ERG Power <sup>(1)</sup>		64,04 %	64,80 %	63,20 %
Consommations énergétiques (sources primaires-méthane)	TEP	485 145	422 212	472 468
	millions de m³	572 731	493 556	550 876
Consommations d'énergie indirectes <sup>(2)</sup>	GWh	1,25	0,89	0,79
% de consommation indirecte d'énergie propre		19,6 %	14,3 %	15,3 %
Émissions directes de CO <sub>2</sub> (3)	kt	1 155	1008	1 130
Émissions indirectes de CO <sub>2</sub> <sup>(2)</sup>	kt	0,5	0,4	0,4
Émissions de NO <sub>x</sub> <sup>(3)</sup>	t	393	340	364
Émissions de CO	t	45	42	44
SF <sub>6</sub> présent dans les appareils électriques <sup>(4)</sup>	kg	13 072	13 077	13 061
$SF_{\epsilon}$ en stock	kg	326	332	370
Remplissage de SF <sub>6</sub>	kg	8	11	16
équivalent en tonnes de CO <sub>2</sub>	t	191	266	376
F-GAS présent dans les systèmes de climatisation [4]	kg	944	944	823
Remplisssage de F-GAS	kg	-	3	132
équivalent en tonnes de CO <sub>2</sub>	t	-	4	220
Taux d'émission de CO <sub>2</sub> du thermoélectrique	kt/GWheq	0,396	0,399	0,408
Taux d'émission de NO <sub>x</sub> du thermoélectrique	t/GWheq	0,135	0,134	0,131
Taux d'émission de CO du thermoélectrique	t/GWheq	0,016	0,017	0,016
Prélèvements d'eau de mer pour le refroidissement des installations	millions de m³	224	197	200
Prélèvements d'eau des puits	millions de m³	6	6	5
Eaux réintroduites dans le cycle naturel	% par rapport aux prélèvements	97,1 %	96,8 %	97,1 %
Eaux de refroidissement réintroduites dans le cycle naturel	millions de m³	224	197	200
Taux d'utilisation des ressources en eau usine d'eau déminéralisée	% eau produite/ eau entrante	60,9 %	58,6 %	63,8 %
Déchets produits	t	861	1546	2 079
dont valorisés		70,1%	54,6 %	65,3 %
Déchets dangereux produits	t t	51	174 74	291
dont valorisés dont valorisés	ι	18 36,0 %	42,7 %	110 37,8 %
dont mis en décharge	t	33	99	181
dont mis en décharge		64,0 %	57,3 %	62,2 %
Déchets non dangereux produits	t	810	1373	1788
dont valorisés dont valorisés	t	585 72,3 %	770 56,1 %	1 247 69,7 %
dont mis en décharge	t	225	603	541
dont mis en décharge		27,7 %	43,9 %	30,3 %

<sup>[1]</sup> IIndice de « Rendement global de 1er principe » calculé selon les procédures précisées dans le Décret ministériel italien 5/9/2011 (CHR).

<sup>(2)</sup> Les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source :

Terna, comparaisons internationales] et selon une approche basée sur le site et basée sur le marché.
[3] Les données relatives aux émissions atmosphériques sont conformes aux dispositions de la déclaration annuelle aux fins du Registre E-PRTR ainsi qu'aux déclarations EU-ETS.

<sup>[4]</sup> Ce chiffre comptabilise les installations représentant une quantité supérieure à 5 t d'équivalent  ${\it CO}_2$ 

# DONNÉES ET INDICATEURS D'EXPLOITATION ENVIRONNEMENTAUX - GROUPE

		2019	2018	2017
Production totale d'électricité	GWh	7 959	7 485	7 209
dont issues de sources d'énergie renouvelables	GWh	5 455	5 334	4 756
Ventes d'électricité	GWh	15 120	13 627	11 747
Part de marché de la production d'électricité Italie		2,16 %	2,15 %	2,00 %
Part de marché ventes d'électricité Italie		4,16 %	3,78 %	3,20 %
Consommation directe d'énergie (méthane)	TEP	485 145	422 212	472 468
Consommation directe d'énergie (méthane)	Nm³	572 731	493 556	550 876
Émissions de ${\rm CO_2}$ évitées	kt	3 086	3 029	2 901
Émissions Portée 1 générées par la production d'énergie	kt	1 555	1 008	1130
Autres émissions Portée 1 <sup>[2]</sup>	kt	1,3	1,4	1,0
Consommations énergétiques indirectes totales	GWh	24,9	20,3	20,9
% d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables		89 %	86 %	84%
Émissions Portée 2 <sup>(1)</sup>	kt	1,4	1,5	2,2
Émissions Portée 3 générées par les biens d'équipement (éolien)	kt	31	29	-
Déchets produits	t	4 345	4 591	5 001
dont valorisés	t	3 772	3 786	4 230
dont valorisés dont déchets non dangereux	t	87 % 4 224	82 % 4 304	85 % 4 663
dont déchets non dangereux	· ·	97 %	94 %	93 %

<sup>[1]</sup> Les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) et selon une approche basée sur le site et basée sur le marché.

<sup>(2)</sup> Cette variation est calculée en incluant la flotte technique de l'entreprise, qui n'était auparavant pas prise en compte. Les émissions générées par les voitures affectées à un usage mixte ont été comptabilisées à 50 %.

# ERG S.p.A. - Mars 2020

# Rédaction

Sustainability sustainability@erg.eu

Communication communication@erg.eu

**Graphisme** Kulta - Gênes et Milan **Mise en page** Type & Editing - Gênes **Rédaction** Lundquist - Milan

Nous remercions tous les greenENERGymakers qui ont contribué à la réalisation du document, par leurs textes et leurs photos.

ERG S.p.A.
Torre WTC
via De Marini, 1 - 16149 Gênes (Italie)
Tel +39 010 24011

www.erg.eu

Capital social de 15 032 000,00 euros ent. libéré N.I.F./N. Registre du commerce et des sociétés GE 94040720107 N. de TVA 10122410151